



■ « Nouvelle voie »  
d'une Europe rose  
■ Emploi : 10 pages  
d'annonces classées

**ENQUÊTE**

Des agricultures,  
des produits  
et des régions :  
notre tour  
de France

QUOI de commun entre les plaines à perte de vue de Picardie ou de Champagne, les exploitations familiales fruitières et légumières de la vallée de la Garonne, quelques ares de vignobles prestigieux grignotés par l'urbanisation, la canne à sucre des DOM-TOM et les élevages industriels de porcs ou de volailles ? Pendant une semaine, au moment où se tient à Paris le Salon international de l'agriculture, *Le Monde* fait le tour des régions où l'agriculture compte dans l'économie et la vie sociale. Cette série s'ouvre avec le maïs, pièce maîtresse du Sud-Ouest, et la pomme de terre, qui relève autant de l'industrie que de la culture.

Lire page 10 et nos autres informations page 7

**Le Tibet interdit**

Madeleine Albright débute, lundi, une visite de deux jours à Pékin. Au Tibet, les Chinois ont entrepris de « réduire » les religieux qui soutiennent le dalaï-lama. p. 5 et la suite de notre reportage p. 11

**Les PS européens en congrès**

Le congrès du Parti des socialistes européens, destiné à adopter un manifeste pour les élections du 13 juin, se réunit lundi et mardi à Milan dans un climat de tensions franco-allemandes. p. 6 et 12

**Délinquance financière**

A Paris, Bordeaux, Aix-Marseille, Bastia, Lyon et Fort-de-France, six pôles économiques et financiers, constitués de magistrats spécialisés dans la lutte contre la corruption, vont voir le jour en mars. p. 8

**Mines interdites**

Le traité interdisant, pour la première fois, l'utilisation, la production, le transfert et l'exportation des mines antipersonnel est entré en vigueur lundi 1<sup>er</sup> mars, malgré ses imperfections. p. 3

**La danse évolue**

Un vaste mouvement de réflexion touche les centres chorégraphiques nationaux. Ils souhaitent s'ouvrir davantage sur l'extérieur. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 302 - 7,50 F

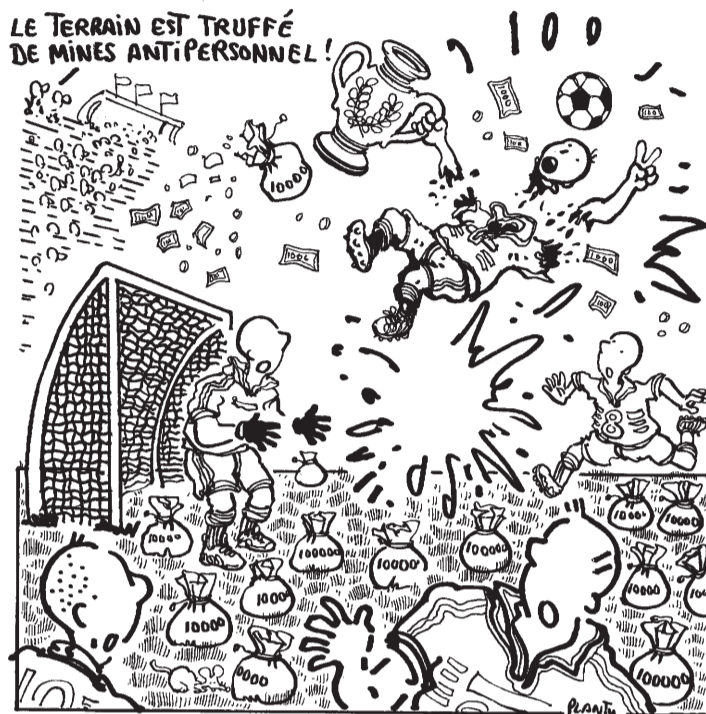


## L'argent fou menace le football

● Le sport le plus populaire est saisi par une spirale financière ● L'envolée des salaires met en péril l'équilibre économique et l'équité sportive ● L'entrée en Bourse de clubs européens instaure un football à deux vitesses ● Le risque de krach inquiète certains dirigeants

LES AUTORITÉS internationales du football s'inquiètent de la spirale inflationniste qui saisit, depuis quelques années, le sport le plus populaire de la planète. L'escalade des salaires, encouragée par l'augmentation des droits de retransmissions télévisées, met en péril l'équilibre économique des clubs. Au train où vont les choses – certaines rémunérations mensuelles des joueurs dépassent le million de francs après imposition –, seuls les clubs les plus riches pourront survivre.

Le secrétaire général de la Fédération internationale de football, le Suisse Michel Zen-Ruffin, le directeur exécutif de la *League* anglaise, Peter Leaver, et le directeur général de la Ligue nationale de football (LNF) française, Jacques Thébaud, ont, les premiers, alerté les milieux sportifs sur les conséquences d'une telle évolution. Chercheur en droit et économie du sport à l'université de Limoges, Jean-François Bourg dénonce une dérive ultra-libérale qui pourrait sonner le glas des championnats nationaux.



Cette situation est en grande partie due aux conséquences de « l'arrêt Bosman » qui a ouvert le marché européen à la concurrence sauvage, et autorise tous les transferts de joueurs – y compris les plus jeunes, comme on l'a vu récemment – des clubs les moins riches vers les plus fortunés.

En refusant d'autoriser les clubs français à entrer en Bourse, la ministre française des sports, Marie-George Buffet, se bat pour conserver un semblant de réglementation dans ce qui risque de devenir à court terme une pure industrie du spectacle. Toutefois, si la ministre ne parvient pas à convaincre ses homologues européens, le football français risque de ne plus avoir les moyens financiers de figurer parmi les meilleures nations de la planète, quelques mois seulement après la retentissante victoire des Bleus en Coupe du monde.

Lire pages 22 et 23, nos autres informations pages 17 et 24 et notre éditorial page 14

Lire page 2

## Le Japon lève le tabou de la « mort invisible »

TOKYO  
de notre correspondant

La nouvelle « barre », en gros caractères, la première page de tous les journaux et la télévision lui a consacré des heures d'émission, ces deux derniers jours : le Japon est finalement entré dans l'ère des transplantations d'organes. Pour la première fois, depuis trente et un ans, un cœur et un foie ont été prélevés sur une femme d'une quarantaine d'années, déclarée, dimanche 28 février, en état de mort cérébrale, et greffés sur deux malades. Les deux reins et la cornée ont également été transplantés sur trois autres malades. La donneuse avait été hospitalisée, lundi 22 février, dans la ville de Kochi (île de Shikoku, sud-ouest de l'archipel) à la suite d'une hémorragie cérébrale. Elle avait déclaré, par écrit, souhaiter faire don de ses organes. Sa famille a respecté sa volonté.

Les transplantations d'organes ont été autorisées au Japon par une loi entrée en vigueur en octobre 1997 après trois décennies de controverses sur la définition de la mort. La première transplantation cardiaque, réalisée en 1968 par un médecin de Sapporo au

nord du Japon, avait suscité un tollé. Ce praticien, Juro Wada, avait été poursuivi en justice pour « négligence professionnelle ayant entraîné la mort ». Le procès dura dix ans. Bien que le chirurgien n'ait pas été condamné, ce précédent constitua une sérieuse dissuasion. En 1984, des chirurgiens de l'université de Tsukuba, près de Tokyo, qui récidivèrent, furent également poursuivis. Seules les greffes d'organes non vitaux, un rein par exemple, étaient autorisées jusqu'à la loi de 1997. Alors que 40 000 greffes du cœur et 60 000 greffes du foie ont été pratiquées à travers le monde, les Japonais ayant un besoin vital de ce type d'intervention devaient se rendre à l'étranger pour les subir. Ce fut le cas de 44 personnes pour des transplantations cardiaques et de 180 pour des greffes du foie. Or, actuellement, on estime à plus de 13 000 le nombre de Japonais en attente de greffes d'organes.

Plusieurs facteurs expliquent les réticences des Japonais à accepter l'idée de mort cérébrale baptisée par un commentateur la « mort invisible ». De vieilles croyances sur une phase transitoire entre la vie et la mort conduisent à vouloir préserver l'intégrité du corps du dé-

funt où l'âme est supposée demeurer quelque temps après le décès. Mais la raison plus fondamentale de ces résistances, soulignée par le quotidien *Yomiuri*, est la méfiance de l'opinion à l'égard du corps médical. Les craintes souvent exprimées que la notion de « mort cérébrale » puisse masquer des atteintes aux droits des malades, handicapés mentaux et défavorisés notamment, témoignent de cette méfiance.

Les premières transplantations légales d'organes essentiels, cœur et foie, au Japon marquent donc une évolution importante de la pratique de la médecine dans l'archipel. Le problème qui se pose aujourd'hui, et que mettent en relief plusieurs quotidiens dans leurs éditoriaux, est celui du respect de la vie privée des donneurs comme des receveurs et de la transparence de la procédure. Dès que la malade de Kochi a été hospitalisée, la presse a annoncé qu'elle était susceptible de devenir la première donneuse d'organes au Japon. Ce qui était évidemment prématuré et de nature à renforcer les préjugés.

Philippe Pons

Lire page 15

## Cuba : la fin de l'illusion

AVEC l'ouverture, lundi 1<sup>er</sup> mars à La Havane, du procès du « groupe des quatre » dissidents poursuivis pour « sédition », le régime de Fidel Castro apparaît pour ce qu'il est : une dictature aux abois. Face à la crise économique, sociale et politique qui frappe l'île depuis l'effondrement de l'URSS en 1991, les dirigeants cubains n'ont pas trouvé d'autre réponse que le durcissement de leur législation contre la contestation sociale (la délinquance), politique (les défenseurs des droits de l'homme) et civile (les journalistes indépendants).

Un an après la visite de Jean Paul II à Cuba, La Havane met fin à l'illusion qu'il entretenait à l'attention de la communauté internationale, impatiente de le voir respecter, enfin, les droits de l'homme. C'en est fini de la trêve qui prévalait à l'encontre de son opposition. Même une contestation modérée n'est plus tolérée.

D'une manière brutale, les autorités viennent de renforcer leur arsenal juridique contre l'opposition interne. Celle-ci se voit gratifiée d'une loi sur mesure. Ce dernier texte sanctionne « la collaboration directe ou par tiers interposés » avec des médias étrangers. Une peine qui peut aller jusqu'à vingt ans de prison et des amendes atteignant 100 000 pesos, soit environ 4 400 dollars (le salaire moyen est de 230 pesos à Cuba), punissent

ceux qui collaborent à des émissions de radio ou de télévision, des journaux, des revues et, plus généralement, tout moyen de communication qui « attente à la sécurité de l'Etat », selon le texte de la loi.

La Havane a présenté cette initiative comme une réponse aux mesures d'assouplissement de l'embargo décidées par Washington en 1998. Celles-ci visaient modestement à « apporter un soutien et [à] accroître le contact avec le peuple cubain » ; elles incluaient notamment la reprise de vols cargo directs pour transporter l'aide humanitaire et la possibilité pour les Américains, d'origine cubaine ou non, d'envoyer jusqu'à 300 dollars par trimestre à leur famille ou à leurs amis restés sur l'île. Ce n'était en rien un complot pour tenter de renverser un régime qui, depuis plus de quarante ans, a usé huit présidents des Etats-Unis.

La nouvelle législation cubaine n'a donc évidemment rien à voir avec la politique américaine envers Cuba et l'argumentation de La Havane, exposée par le président du Parlement cubain, Ricardo Alarcon, selon laquelle il « n'existe qu'une opposition à Cuba, les Etats-Unis », ne vaut que pour sa rhétorique.

Alain Abellard

Lire la suite page 14 et nos informations page 4

## Président élu du Nigeria



OLUSEGUN OBASANJO

LES NIGÉRIENS ont élu président, samedi 27 février, Olusegun Obasanjo, un général à la retraite qui avait déjà dirigé le pays, de 1976 à 1979. Porté à la tête de l'Etat par un putsch militaire, il avait volontairement restitué le pouvoir aux civils en 1979, une première en Afrique. L'actuel chef de l'Etat, Abdulsalam Abubakar, lui remettra le pouvoir le 29 mai.

Lire page 4

International.....	2	Aujourd'hui.....	22
France.....	6	Météorologie.....	25
Société.....	8	Jeux.....	25
Régions.....	10	annonces classées...26	
Horizons.....	11	Culture.....	27
Entreprises.....	15	Guide culturel.....	29
Communication.....	17	Kiosque.....	30
Tableau de bord.....	18	Abonnements.....	30
Carnet.....	21	Radio-Télévision.....	31



**PROCHE-ORIENT** Le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a convoqué, lundi 1<sup>er</sup> mars, le cabinet de sécurité en séance extraordinaire pour examiner la suite

des « ripostes » israéliennes aux attaques du Hezbollah au Liban-sud. Dimanche, un général de brigade israélien, Erez Gerstein, a été tué ainsi que deux autres militaires

et un journaliste israélien, par l'explosion d'une bombe dans la « zone de sécurité » de 850 km<sup>2</sup> que l'Etat hébreu occupe au Liban-sud. ● L'ARMÉE israélienne a répli-

qué par une série de raids aériens et de bombardements à l'artillerie. ● MADELEINE ALBRIGHT, la secrétaire d'Etat américaine, a exprimé « sa vive inquiétude » et demandé

« aux deux parties de ne pas céder à l'escalade ». ● AU LIBAN-SUD, Tsahal est prise au piège d'une occupation qui lui coûte très cher en vies humaines.

## Vif regain de tension entre Israël et le Hezbollah au Liban-sud

Tsahal a répliqué par des raids aériens à la mort de quatre Israéliens, dont un général, dans l'explosion d'une bombe, dimanche 28 février. L'opinion israélienne doute de l'utilité du maintien d'une force armée dans la zone. Le Liban se tourne vers Washington pour faire cesser « les agressions »

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

La tension s'est brusquement aggravée à la frontière israélo-libanaise avec la mort, dimanche 28 février, peu avant midi, d'un général, de deux sous-officiers et d'un journaliste israéliens, tués par une bombe déposée par la milice fondamentaliste chiite du Hezbollah, le long d'une route entre Marjayoun et Kaoukaba, dans la partie sud du Liban occupée par Israël.

Suivant une technique éprouvée qui a déjà fait de nombreuses victimes dans les rangs israéliens, l'engin, commandé à distance, a explosé au passage d'un convoi militaire qui comprenait la voiture du général Erez Gerstein, officiellement chargé de la liaison avec l'Armée du Liban sud (ALS, milice libanaise aux ordres d'Israël), et, en fait, son chef véritable. L'officier supérieur est mort sur le coup, en même temps que l'adjutant qui lui servait de chauffeur, un sergent de son état-major et un journaliste de la radio israélienne, Ilan Roey, qui avait pris place dans la voiture pour faire un reportage. Depuis 1982, année où un autre général était tombé lors d'un accrochage avec des combattants palestiniens, c'est la première fois qu'un officier israélien de ce grade est tué au Liban.

L'affaire a suscité une vive émotion en Israël où, flanqué du ministre de la défense, Moshe Arens, et du chef d'état-major de l'armée,



Shaoul Mofaz, le premier ministre, Benjamin Nétanyahou, a tenu dimanche soir une conférence de presse pour affirmer la détermination de son pays à répondre aux attaques du Hezbollah. De fait, dès l'après-midi, l'aviation israélienne a mené plusieurs raids contre des positions supposées du Hezbollah au Liban, dont un à Baalbek, où des locaux de la milice chiite ont été détruits par des missiles, et un autre au sud de Beyrouth. Ces actions ont été précédées d'intenses bombarde-

ments d'artillerie. Dans la soirée, deux roquettes de type Katioucha sont tombées sur le nord d'Israël, où la population s'est réfugiée dans les abris souterrains qu'elle occupe à chaque regain de tension.

### DISSONANCES POLITIQUES

Accusé par M. Nétanyahou, le Hezbollah a démenti être à l'origine de ces tirs. Son chef, cheikh Hassan Nasrallah, s'est en revanche félicité « qu'un grand mythe [celui de l'invincibilité israélienne] s'est effondré

avec le corps déchiqueté du général sioniste », ce qui fera « grandir notre confiance en Dieu, en nous-mêmes, dans la voie du Jihad et dans les capacités de la résistance à libérer notre terre et à tracer l'avenir ».

La mort du général Gerstein est survenue cinq jours après un autre accrochage au cours duquel trois officiers israéliens, dont le chef d'une prestigieuse unité de commandos parachutistes, ont perdu la vie (*Le Monde* du 24 février). Dimanche, une source militaire israélienne a assuré que l'attentat contre le général Gerstein était une sanglante coïncidence, ce dernier n'ayant décidé de se joindre au convoi visé qu'au dernier moment. Cette précision ne semble faite que pour désamorcer les soupçons de trahison que suscite chaque embuscade.

Car en dépit des moyens déployés et des précautions redoublées, le Hezbollah parvient toujours à pénétrer les lignes ennemies pour y déposer ses engins de plus en plus élaborés. Bien qu'aucun ne le dise officiellement, des responsables militaires israéliens sont désormais convaincus que des miliciens de l'ALS, inquiets d'un futur retrait de Tsahal, aient changé d'allégeance et renseignent le Hezbollah.

Les repréailles en cours ou à venir cachent en tout cas mal l'embaras d'Israël, qui désire tout à la fois ne pas se laisser entraîner dans une

escalade incontrôlable, et faire étalage d'une force qui se veut dissuasive, mais ne semble guère impressionner son ennemi, de plus en plus mobile, de plus en plus audacieux et, surtout, beaucoup plus motivé. Il en va tout autrement de l'opinion

viennent, au diapason de leurs collègues encore en activité, de se prononcer contre un retrait unilatéral du Liban, le ministre des affaires étrangères, Ariel Sharon, s'est encore récemment déclaré en faveur d'une telle solution, seul moyen, se-

### Bouclage de la Cisjordanie et de la bande de Gaza

Pour la première fois depuis la mi-octobre 1998, les autorités israéliennes ont bouclé, samedi 27 février et jusqu'au mercredi 3 mars au moins, les territoires palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. D'après le ministre de la défense, Moshe Arens, ce bouclage est justifié par des « renseignements précis sur des projets d'attentats durant [le carnaval de] Pourim ». « Nous avons décidé d'être prudents », a déclaré le ministre à la radio officielle. M. Arens s'est félicité que des responsables palestiniens de la sécurité coopèrent avec Israël pour éviter de tels attentats. « J'ai le sentiment que l'Autorité palestinienne comprend dans une certaine mesure cette décision, car nous avons un bon niveau de coopération avec elle ces derniers temps », a-t-il ajouté. Le bouclage condamne au chômage quelque soixante mille ouvriers palestiniens employés légalement en Israël. Selon des responsables palestiniens, un bouclage même partiel de la Cisjordanie et de Gaza provoque une perte de salaires de 1,8 million d'euros par jour.

publique israélienne dont tous les sondages indiquent qu'elle ne croit guère à la nécessité de sa présence au Liban.

Le même scepticisme gagne les milieux politiques, divisés parfois de façon paradoxale, sur la politique à suivre. Alors que dans un bel élan d'unanimité militaire, le chef du Parti travailliste, Ehoud Barak, et le chef du Parti centriste, Itzhak Mordechai, tous deux anciens généraux,

lon lui, d'empêcher la Syrie d'utiliser la carte libanaise, lors de futures négociations sur l'avenir du Golan. Quant à M. Nétanyahou, qui a successivement endossé les deux positions, nul ne sait ce qu'est sa conviction d'aujourd'hui. La proximité des prochaines élections rend de toute façon improbable une quelconque initiative de fond sur la question.

Georges Marion

## Beyrouth demande l'intervention des Etats-Unis et de la France

**LE PREMIER MINISTRE** libanais, Selim Hoss, a demandé, dimanche 28 février, aux Etats-Unis et à la France d'intervenir pour faire cesser « les agressions israéliennes » contre le territoire libanais. « Le Liban est une nouvelle fois victime des agressions israéliennes contre des civils. C'est une violation de la souveraineté libanaise », a déclaré M. Hoss à l'AFP, à la suite de la série de raids aériens et de bombardements à l'artillerie dirigés par l'armée israélienne contre des cibles au Liban.

Ces tirs étaient consécutifs à la mort du général de brigade israélien Erez Gerstein, tué, ainsi que deux autres militaires et un journaliste israélien, dans une opération du Hezbollah dans la « zone de sécurité » de 850 km<sup>2</sup> que l'Etat hébreu occupe au Liban sud.

De Pékin, où elle se trouve depuis samedi, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, « a envoyé un message par le biais des ambassades [des Etats-Unis à Beyrouth et Tel-Aviv], pour exprimer sa vive inquiétude et demander aux deux parties de pas céder à l'escalade », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. « Nous essayons de réunir le groupe de surveillance israélo-libanais pour discuter de tous ces problèmes », a ajouté M. Rubin.

Ledit groupe, coprésidé par les Etats-Unis et la France, a été formé en 1996, pour surveiller la trêve consécutive à une opération militaire israélienne de grande envergure – nommée « Raisins de la colère » –, lancée en avril de cette année-là contre le Liban.

A Washington, un porte-parole du Conseil national de sécurité a lui aussi ex-

horté Israël, le Liban et la Syrie à la modération. « Nous avons fait part aujourd'hui aux gouvernements d'Israël, du Liban et de la Syrie de notre préoccupation sur ce regain d'activités au Liban sud », a-t-il déclaré. « Nous encourageons Israël et toutes les autres parties à faire preuve de plus grande retenue. »

### DÉTERMINATION DU HEZBOLLAH

Le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a convoqué lundi le cabinet de sécurité en séance extraordinaire pour examiner la suite des « ripostes » israéliennes aux attaques du Hezbollah. Il devait s'entretenir auparavant avec les ministres de la défense, Moshe Arens, et des affaires étrangères, Ariel Sharon. Selon la radio militaire israélienne, le premier ministre n'a pas informé à l'avance les Etats-Unis de ces

raids, contrairement à ce qui se faisait dans le passé.

Parallèlement, l'aviation et l'artillerie israéliennes ont repris le pilonnage de cibles au Liban. Selon des témoins libanais, cités par l'agence Reuters, l'aviation avait frappé dimanche des cibles proches de Beyrouth et dans l'est du Liban, où les troupes syriennes sont concentrées. « Nous n'avons aucun intérêt à impliquer les Syriens [qui maintiennent quelque 35 000 soldats au pays du Cèdre] dans les combats au Liban », avait toutefois précisé dans l'après-midi M. Nétanyahou.

A Baalbek, près de la frontière syrienne, un hôtel abandonné utilisé par les combattants du Hezbollah aurait été touché par des tirs de roquette. L'aviation israélienne a également frappé des cibles à Naameh, à la

sortie sud de Beyrouth, et plusieurs missiles se sont abattus sur des installations présumées du groupe chiite dans le massif de l'Iklim el Toufah, au centre de la zone occupée par Israël.

Dans la banlieue sud, à majorité chiite, de Beyrouth, le Hezbollah, qui a revendiqué l'attentat anti-israélien, a fait vœu de continuer à se battre jusqu'au retrait total d'Israël. Des voitures ont parcouru le quartier faisant fonctionner leurs avertisseurs. Les passagers brandissaient le drapeau du groupe et faisaient le signe « V » de la victoire. Des appels ont été lancés à la population pour qu'elle soutienne le combat du Hezbollah, dont des membres récoltaient des dons, tandis que des sympathisants distribuaient des friandises aux passants. – (AFP, Reuters.)

## L'armée israélienne est prise au piège de son occupation au pays du Cèdre

**TSahal**, l'armée israélienne, est prise dans un véritable piège au Liban-sud, où elle a perdu, en l'espace de cinq jours, six officiers, dont un général, Erez Gerstein,

### ANALYSE

Une zone maîtresse pour l'Etat hébreu, le Liban et la Syrie

commandant de Tsahal pour cette région, où l'Etat hébreu occupe une bande de 850 km<sup>2</sup>, avec la collaboration d'une milice supplétive libanaise, l'Armée du Liban-sud (ALS). Israël est pris dans un dilemme dont les deux termes sont lourds de risques : rester au Liban et payer un prix onéreux (37 morts en 1997 et 24 en 1998, sans compter les blessés) ; ou partir, mais comment ne pas avoir l'air de perdre la face et avec quelles garanties de sécurité pour sa frontière nord et les villes et villages de Haute Galilée ? C'est au nom de cette sécurité que l'Etat hébreu a justifié jusqu'ici sa présence dans la partie méridionale du pays du Cèdre.

C'est le Hezbollah chiite libanais qui a posé l'engin commandé à distance dans lequel le général Gerstein a trouvé la mort. C'était déjà le Hezbollah qui, le 23 février, avait tendu une embuscade à une patrouille israélienne faisant trois morts. C'est enfin cette même milice chiite, qui est à l'origine de la

quasi-totalité des attaques anti-israéliennes dans la zone occupée. C'est donc peu dire qu'affirmer que le Hezbollah, qui bénéficie du soutien moral de la majorité des Libanais, communauté chrétienne incluse, est le véritable maître du jeu au Liban. Même s'il est vrai qu'une partie de cette formation est contrôlée par la Syrie et une autre par l'Iran, le Hezbollah, ou une partie du mouvement, n'en bénéficie pas moins d'une certaine autonomie.

### UNE CARTE POUR LE GOLAN

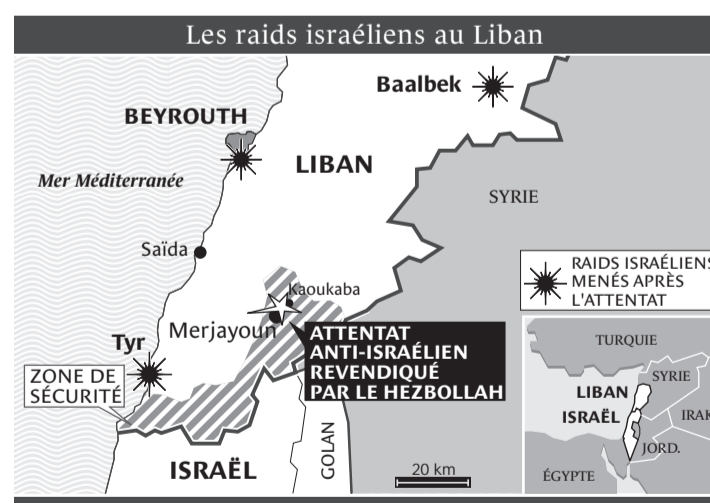
Le Liban-sud est aussi un casse-tête pour l'Etat libanais. Les repréailles israéliennes qu'entraînent les opérations du Hezbollah lui coûtent cher en vies humaines, en dégâts matériels et provoquent une instabilité certaine. A supposer qu'il en ait les moyens, le gouvernement ne pourrait pour autant arrêter les actions hezbollahiennes, parce que sauf à encourir un discrédit, il ne peut réprimer un mouvement de résistance à l'occupant. Quant à la Syrie, elle tient, dans la mini-guerre que livre le Hezbollah à Israël une carte maîtresse dans son face-à-face avec l'Etat hébreu à propos du Golan syrien occupé.

Israël a tout essayé pour venir à bout du harcèlement du Hezbollah. En vain, jusqu'à maintenant. Les raids quasi-quotidiens de l'aviation et de l'artillerie, n'ont pas empêché cette milice, galvanisée par ses succès et jouissant d'une très grande mobilité, de parvenir à ses fins.

L'enlèvement, en mai 1994, dans un village de la plaine de la Békaa, à l'est du Liban, de l'un des responsables du parti de Dieu, Moustapha Dirani, par un commando israélien, n'a pas eu d'effet dissuasif, pas davantage que deux opérations militaires de grande envergure, libellées « Justice rendue » et « Raisins de la colère », conduites respectivement en 1993 et 1996 et qui se sont soldées par des « arrangements » pour des cessez-le-feu toujours provisoires.

Cela fait vingt ans qu'Israël occupe ce qu'il appelle la « zone de sécurité » qu'il s'est taillé à l'extrémité sud du Liban. L'actuel premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, comme tous ses prédécesseurs, affirme n'avoir aucune visée territoriale sur le pays du Cèdre et que l'occupation a pour seul et unique but de protéger les populations du nord d'Israël, des tirs de mortiers déclenchés à partir du territoire libanais.

Parce qu'un éventuel retrait du Liban n'était plus un sujet tabou en Israël, notamment depuis l'opération « Raisins de la colère » de 1996 – qui fut un fiasco total pour l'armée israélienne dont l'image fut notamment ternie par la mort de 172 civils libanais –, le gouvernement israélien a officiellement annoncé, en mars 1998, qu'il acceptait la résolution 425, adoptée vingt ans plus tôt par le Conseil de sécurité des Nations unies. Celle-ci exige d'Israël de retirer « sans délai » ses forces de tout le territoire libanais



où elles avaient lancé une opération de grande envergure consécutivement à une action de commando palestinienne.

Mais l'Etat hébreu, qui cherchait à donner des gages de ses bonnes intentions en matière de paix au moment où ses pourparlers avec les Palestiniens s'enlisaient dangereusement et où la perspective d'une reprise des négociations avec la Syrie était égale à zéro, assortissait son acceptation de conditions : il demandait essentiellement de négocier les modalités du retrait lors de pourparlers directs avec le gouvernement libanais. Fort d'une autre résolution du Conseil de sécurité, la résolution 426, laquelle dispose que c'est avec le secrétaire général de l'ONU, et non entre

elles, que les parties libanaise et israélienne doivent « mettre au point les arrangements » pour un retrait de Tsahal, Beyrouth a opposé une fin de non-recevoir à la proposition israélienne.

Le Liban savait avoir affaire à partie forte et craignait d'être entraîné dans des négociations, au cours desquelles Israël lui imposerait des conditions inacceptables pour sa souveraineté et la conclusion d'un traité de paix séparé. Ayant toujours été soupçonné, dans le passé, de faire peu de cas de la solidarité arabe et d'être tenté par des arrangements séparés avec Israël – le souvenir amer du traité signé avec l'Etat hébreu en mai 1983 et mis en échec par la Syrie est là pour le rappeler –, le Li-

ban veut continuer à s'adosser à Damas, quitte à être éventuellement le dernier à faire la paix avec son voisin du sud.

Aussi Beyrouth demande-t-il l'application, au pied de la lettre des résolutions 425 et 426 du Conseil de sécurité, se portant garant de la sécurité à l'intérieur de ses frontières et du respect de l'étanchéité de ces dernières. Le Hezbollah n'a jamais clairement dit s'il cesserait ses actions anti-israéliennes une fois que l'armée israélienne se serait retirée. L'arrêt de ces opérations semble une certitude si le repli de Tsahal s'opère dans le cadre d'une mise en œuvre progressive d'une paix avec Israël à laquelle la Syrie serait partie prenante. Il pourrait être plus aléatoire si Israël décidait brusquement de retirer son armée privant ainsi Damas d'une carte au Liban.

Officiellement, Damas exige le respect par Israël de la résolution 425 du Conseil de sécurité. En réalité, un retrait soudain et inconditionnel de l'armée israélienne, placerait la Syrie dans une situation délicate. La présence de ses 35 000 soldats au Liban n'aurait plus de raison d'être, en vertu de l'accord dit de Taef (du nom de la ville d'Arabie saoudite où il a été signé en 1989), qui prévoit le retrait de toutes les forces étrangères du Liban. La Syrie perdrait aussi l'un de ses moyens de pression dans ses négociations avec l'Etat hébreu.

Mouna Naïm



## Vaclav Havel, président de la République tchèque

# « Il y a des valeurs plus élevées que les frontières d'un Etat »

PRAGUE

de notre correspondant

« Votre visite officielle à Paris, du 2 au 4 mars, intervient quelques jours avant une date importante pour la République tchèque, celle, le 12 mars, de son adhésion officielle à l'OTAN. Que ressentez-vous à l'approche de ce jour, vous qui avez été à l'origine de ce processus ?

— C'est un moment extrêmement important pour notre pays qui, pour la première fois de toute son histoire, va disposer de solides garanties de sécurité. Ceci est très important pour notre pays, qui se situe au centre même de l'Europe, au croisement d'influences spirituelles et culturelles, de différents intérêts géopolitiques. C'est aussi pourquoi je suis heureux de vivre ce moment, moi qui ai été à l'origine de la dissolution du pacte de Varsovie. Je l'ai moi-même proclamé dissous, ici, à Prague, puisque la Tchécoslovaquie en assurait alors la présidence.

— Il semble néanmoins que vos concitoyens rejoignent l'OTAN à reculons. Selon les sondages, à peine la moitié de la population y est favorable. Pourquoi ce manque d'enthousiasme ?

— Si le nombre de gens en faveur de l'adhésion à l'OTAN est relativement faible, cela ne signifie pas qu'une opposition viscérale à l'OTAN sommeille dans la société. Bien sûr, une partie de la population a des préjugés qu'on lui a inculqués pendant plusieurs décennies. L'OTAN était représentée comme le diable et l'instrument de l'impérialisme. Mais je pense qu'il faut chercher les raisons dans un certain provincialisme, un certain isolationnisme, une certaine frilosité, des attitudes qui ont malheureusement aussi leur tradition dans notre histoire moderne.

— Aujourd'hui, les gens ne se rendent pas compte de l'importance de notre adhésion à l'OTAN ni de notre coresponsabilité pour ce qui se passe en Europe. Ils ne comprennent pas que si quelqu'un est prêt à venir les défendre, ils doivent aussi aider les autres. Notre pays est prêt, il remplit les conditions nécessaires, mais il est vrai que l'élan, l'enthousiasme suscités par l'adhésion à l'OTAN, ne sont pas aussi grands qu'en Pologne, un pays qui a fait d'énormes sacrifices au cours de son histoire moderne pour exister.

« L'OTAN doit être ouverte, avec l'ambition de devenir une alliance défensive de toute l'Europe »

— Vous participerez, en avril, à la conférence de Washington, où doit être débattue la future conception de l'OTAN. D'après vous, quelle évolution doit-elle connaître ? Doit-elle continuer à s'élargir et à quel rythme ?

— Incontestablement, les portes de l'OTAN doivent rester ouvertes à d'autres pays européens. Il n'est peut-être pas si important de savoir en quelle année entrera tel ou tel pays. Mais l'OTAN doit être ouverte, avec l'ambition de devenir une alliance défensive de toute l'Europe. La nouvelle conception stratégique de l'OTAN doit prendre en compte les nouvelles formes de menaces, différentes de celles qui existaient lors de sa création.

— Est-ce que vous estimez nécessaire, comme la France, de promouvoir un pilier européen de défense plus indépendant des Etats-Unis ?

— Je pense que les Américains ne peuvent pas tirer indéfiniment les marrons du feu à la place des Européens. Je suis en faveur du renforcement du pilier européen au sein de l'OTAN et de la politique de défense commune de l'Union européenne. Mais j'ajoute que les



VACLAV HAVEL

Etats européens devraient tout d'abord parvenir à s'entendre. Souvent, lorsque les Européens devraient se mettre d'accord, ils n'y parviennent pas, et c'est seulement quand le grand frère américain arrive que l'on trouve un quelconque consensus.

— La communauté internationale estime les frontières dans les Balkans intangibles. Peut-on imposer par une forte présence militaire internationale une société civile et multiculturelle aux peuples de Bosnie, du Kosovo... ?

— Je ne pense pas qu'en intervenant militairement, on puisse imposer une société civile. Mais on peut, au moins, tenir en respect les dictateurs, les chauvinistes, les gouvernements autoritaires. On peut obtenir un cessez-le-feu pour, qu'au moins, les armes soient rangées au placard. Ainsi, on permet aux gens d'écrire et de discuter librement, d'élire démocratiquement des représentants pour former, éventuellement, les structures d'une société civile.

— Il y a des valeurs plus élevées que les frontières d'un Etat. Si dans la paix et la tranquillité, une partie d'un pays souhaite acquérir l'autonomie, l'indépendance ou vivre dans un autre Etat, il faut en tenir compte. C'est la moindre des choses. Je ne dis pas que chaque village qui a l'idée de devenir autonome doit être satisfait, sinon l'ordre mondial éclaterait. Ce n'est pas réalisable. Mais il faut tenir compte de la volonté des citoyens.

— Dans le cas du Kosovo, croyez-vous que la communauté internationale, et en particulier l'Europe, a réagi trop tard ?

— J'ai l'impression que l'Europe aurait dû s'y intéresser plus tôt. Je ne suis pas un spécialiste des Balkans mais je sais, depuis vingt ans, que la situation évoluait vers l'explosion. Les Etats démocratiques et les institutions européennes disposent de milliers de professionnels, diplomates, analystes. Comment se fait-il qu'ils ne le savaient pas, qu'ils n'ont pas averti à temps les dirigeants politiques que tôt ou tard cela allait exploser ?

— Il était sûrement possible d'agir avant. Néanmoins, il n'est pas trop tard. La conférence de Rambouillet est une bonne chose même si rien n'est encore gagné.

— Les négociations peuvent conduire à un accord, mais il sera intérimaire. Il permettra, au mieux, la présence des forces de paix, qui est indispensable, car sinon ils continueront à se tirer dessus. C'est seulement lorsqu'il y aura un cessez-le-feu qu'il sera possible de négocier au sujet de l'avenir. Ces négociations pourront alors ne plus être provisoires, mais conduire à un début de solution acceptable. La conférence de Rambouillet est un premier pas. Ce serait une erreur de penser qu'elle peut suffire. Il est possible que, si elle échoue, les forces de l'OTAN bombardent des cibles en Serbie, ce qui aura un effet dissuasif. Ces bombardements manifesteront la volonté de l'Europe d'obtenir la paix au Kosovo et indiqueront qu'elle ne menace pas à l'infini sans passer à l'action.

— Il est nécessaire que les parties en conflit s'assoient à une même table et trouvent des solutions. Nous avons connu cela en 1989 dans nos pays, en Pologne, en Tchécoslovaquie. Autour des tables rondes étaient assis des gens dont personne n'aurait parié qu'ils pourraient s'entendre. Pourtant, les conditions les ont contraints à se mettre d'accord. »

Propos recueillis par Martin Plichta

# Entrée en vigueur du traité d'interdiction des mines antipersonnel

Plusieurs pays signataires ne respectent pas leurs engagements

Signé par cent trente-trois pays et ratifié, à ce jour, par soixante-cinq d'entre eux, le traité interdisant les mines antipersonnel (MAP), élaboré lors de la

conférence internationale d'Ottawa en décembre 1997, est entré en vigueur, lundi 1<sup>er</sup> mars, malgré ses imperfections. Certains pays produc-

teurs ne sont toujours pas signataires. On estimait, il y a deux ans, qu'entre 70 et 100 millions de mines étaient disséminées sur la planète.

LE TRAITÉ interdit, pour la première fois, autant l'utilisation, la production, le transfert que l'exportation de ces mines, sans établir de distinction, à la différence des textes précédents, entre les MAP « classiques » (celles qui demeurent actives tant qu'elles ne sont pas accidentellement déclenchées par leurs victimes) et les mines programmées (qui, au bout d'un certain temps, sont censées s'auto-neutraliser).

Mais le traité comporte peu de moyens de vérification fiables de la destruction des MAP, puisque les mécanismes prévus reposent sur la bonne volonté des Etats impliqués. Les organisations non gouvernementales (ONG) considèrent qu'il y avait entre 70 et 100 millions de MAP disséminées sur la planète au moment où s'est réunie la conférence d'Ottawa, véritable coup d'envoi, après celle de Vienne en 1995, du traité d'interdiction.

D'autres difficultés restent à surmonter. Une soixantaine de pays ne sont pas signataires, à commencer par des Etats producteurs tels que les Etats-Unis, la Russie, la

Chine, l'Inde, l'Irak, l'Iran, les deux Corée, l'Ukraine, le Vietnam, la Yougoslavie, la Syrie, la Turquie ou Israël. Depuis, certains de ces Etats ont nuancé leur position. Par exemple, les Etats-Unis ont annoncé qu'ils pourraient signer en 2006, une fois résolu le problème de la sécurité de leurs troupes déployées sur des théâtres d'opérations extérieurs, principalement à la frontière entre les deux Corée. Ainsi, la Russie a arrêté la production de mines à effet de souffle, qui sont singulièrement dévastatrices. De même, Israël n'exporte plus de MAP et l'Ukraine s'est engagée à commencer à détruire ses stocks.

En France, le ministère de la défense a précisé que 706 000 mines ont été détruites en 1998 par trois sociétés (Sotradex, Afdemil et Formetal) et que les armées en avaient neutralisé 50 000 autres, soit quasiment, au total, la moitié des stocks. Le reste le sera bien avant la date limite fixée par traité, à savoir mars 2003. En revanche, la France conservera un stock de 5 000 MAP, conformément à la convention internationale, qui le

prévoit, pour la formation et l'entraînement de ses propres démineurs.

Elle a envoyé ses équipes de démineurs dans une vingtaine de pays depuis 1978 et, pour 1997, elle a contribué, à raison de 68 millions de francs, à financer un programme européen de déminage humanitaire avec, notamment, l'expertise de l'Ecole supérieure d'application du Génie d'Angers.

DISSÉMINATIONS CLANDESTINES

Depuis la signature du traité, on estime à 10 ou 11 millions le nombre des MAP détruites, soit un peu plus de 10 % des stocks supposés dans le monde. Ce qui montre qu'il reste encore beaucoup à faire si, d'ici là, de surcroît, il n'était pas procédé, par des pays ou par des formations militaires mal encadrées, à de nouvelles disséminations clandestines.

En effet, les ONG, en particulier Handicap International, qui a reçu le prix Nobel de la paix 1997 pour sa campagne internationale en faveur de l'interdiction des MAP, ont noté la persistance de nombreuses

anomalies et ont dressé un état « contrasté » de l'application du traité. Ainsi, les armées angolaises — Luanda est pourtant signataire — ont été vues posant des mines autour de capitales provinciales. Les Palestiniens ont découvert des MAP dans les territoires rendus par Israël, qui, n'ayant pas signé le traité, n'a donc pas dépollué la zone. Dans la guerre civile où elle est plongée, la Guinée-Bissau, signataire, a vu ses stocks pillés par les protagonistes. L'Albanie, Etat signataire lui aussi, a miné ses propres dépôts de mines.

Au Kosovo, en Abkhazie, en Tchétchénie et en Géorgie, les MAP ont tué et continuent de faire de nombreux blessés. Enfin, au Brésil, en Colombie et en Bolivie, les « barons de la drogue » ont miné leurs champs de pavot et, en Amérique centrale, le passage de l'ouragan Mitch a permis de découvrir, dans les régions dévastées, pas moins de 70 000 mines — déplacées — qui ont blessé des survivants.

Jacques Isnard

Effectuez 4 allers-retours en Club Europe en mars ou avril et nous vous offrons\* 1 aller-retour pour New York en Concorde utilisable entre le 1er mai 1999 et le 31 mars 2000. De plus, vous profiterez d'un vol aller-retour offert\* en Club Europe jusqu'à Londres d'où vous décollerez pour vivre l'expérience unique d'un vol supersonique. Cette offre est réservée aux membres de l'Executive Club de British Airways. Si vous n'en faites pas encore partie, il vous suffira d'en faire la demande lors de votre prochaine réservation en Club Europe. Cette offre supersonique limitée à 400 billets risque de s'envoler aussi vite que le Concorde, alors n'attendez pas.

Pour en savoir plus, contactez votre agence de voyages ou l'Executive Club au 0 836 690 747 (2,23 F/mn) ou tapez le 36 16 Executive Club (1,29 F/mn).

\*Les taxes d'aéroport afférentes au billet offert ne sont pas comprises (soit 310 FF en date du 16-02-99). Offre soumise à des conditions particulières d'utilisation.

**BRITISH AIRWAYS**  
La compagnie que le monde préfère



# L'ancien général Olusegun Obasanjo remporte l'élection présidentielle au Nigeria

Les observateurs étrangers ont relevé d'importantes « irrégularités » dans les opérations de vote

Les Nigériens ont choisi le général à la retraite Olusegun Obasanjo comme président, en votant massivement pour lui samedi 27 février. La

commission nationale électorale devait annoncer, lundi à la mi-journée, le résultat d'un scrutin qualifié de « farce » par l'autre candidat,

Olu Falae. Les observateurs étrangers, américains et européens, ont relevé « de grosses irrégularités » dans les opérations de vote.

## LAGOS

de notre envoyé spécial

Dans la capitale économique du Nigeria, une mégapole de 10 millions d'habitants, on n'a pas voté pour Olusegun Obasanjo, samedi 27 février. La majorité des électeurs a choisi le rival du général à la retraite, l'ancien ministre des finances, Olu Falae. Et ce, pour une raison très simple : « Nous ne voulons plus des militaires », expliquait-on à la sortie des bureaux de vote.

Le reste du pays n'a pas suivi les Yoroubas du Sud-Ouest et a donné une confortable majorité au général Obasanjo. L'accusation de n'être qu'un nouveau dictateur en agbada (le costume traditionnel yorouba) ne disparaîtra pas avec la victoire électorale du général. C'est à partir du 29 mai, date de la remise du pouvoir au président élu par l'actuel dirigeant militaire, le général Abdulsalam Abubakar, que l'on mesurera le degré d'indépendance d'Olusegun Obasanjo par rapport aux officiers supérieurs nigériens qui dirigent le pays depuis 1983.

Le général Olusegun Obasanjo se distingue par de nombreux aspects des dictateurs qui se sont succédé à la tête du Nigeria. Il est originaire du Sud-Ouest, d'ethnie yorouba, de confession chrétienne, au contraire des nordistes, Peuls ou Haoussas musulmans, comme Ibrahim Babangida ou Sani Abacha, l'avant-dernier président nigérian, dont la mort subite, le 8 juin 1998, a déclenché le processus de

démocratisation qui se terminera le 29 mai. D'autre part, s'il a déjà exercé les plus hautes fonctions, il les a abandonnées de son plein gré, au contraire de ses prédécesseurs et successeurs. Arrivé au pouvoir en 1976 après l'assassinat de Murtala Muhammad, lui-même devenu président à la faveur d'un putsch, Olusegun Obasanjo a mené à son terme le processus de démocratisation initié par son prédécesseur, remettant, en 1979, le pouvoir à un civil élu, Shehu Shagari, une première en Afrique.

Si ses pairs avaient porté le général Obasanjo aux plus hautes fonctions, c'est que sa carrière militaire avait permis à ce Sudiste de s'affirmer comme l'égal de ses collègues du Nord. Formé en Inde et en Grande-Bretagne, le général Obasanjo avait pris le commandement de la 3<sup>e</sup> division de commandos de marine pendant la guerre du Biafra. C'est à ce titre qu'il reçut, en 1970, la reddition des sécessionnistes ibos.

Après avoir quitté la présidence, le général Obasanjo s'était retiré dans sa ferme d'Otta, à une centaine de kilomètres de Lagos, tout en s'affirmant comme un sage africain lors de missions de médiation ou dans le cadre de projets humanitaires. Après l'annulation de l'élection présidentielle de 1993, qui avait vu la victoire du milliardaire yorouba Moshood Abiola, Olusegun Obasanjo s'était opposé au régime du général Abacha, de manière assez vigoureuse pour que celui-ci le fasse emprisonner

en avril 1995, en l'accusant d'une tentative de coup d'Etat. Condamné à 25 ans de prison, l'ancien président a survécu à son geôlier, au contraire de son ancien vice-président, Shehu Musa Yar'adua, condamné en même temps que lui et mort en détention.

Ce parcours sans faute a valu à Olusegun Obasanjo de solides amitiés, à commencer par celles des chefs d'Etat au pouvoir en même temps que lui, comme l'Américain Jimmy Carter. Ce prestige est encore rehaussé par la prospérité que connaissait le Nigeria à la fin des années 70. Le baril de pétrole valait alors 40 dollars et le naira, la monnaie nationale, environ 10 francs. Aujourd'hui, le baril est à 10 dollars et le naira s'échange à 6 centimes...

## UN SOUTIEN GÉNANT

Le général Obasanjo a promis de « rendre sa grandeur au Nigeria ». Mais ses critiques affirment qu'il a été l'un des artisans du déclin du pays. Son passage au pouvoir a été marqué par des atteintes aux droits de l'homme et par des dépenses somptuaires. Les Yoroubas, en particulier, ont accumulé à son encontre une multitude de griefs dus à son attitude lors de la présidentielle de 1979, qui le vit soutenir un candidat nordiste contre le candidat yorouba, et à ses ambiguïtés lors de l'annulation de l'élection de Moshood Abiola.

Ces soupçons ont été renforcés par la manière dont a été conduite la campagne d'Olusegun Obasanjo. Il pris le contrôle du Parti dé-

mocratique du peuple (PDP) à la hussarde, offrant, le jour de son adhésion, 130 millions de nairas à sa nouvelle formation. Depuis le début de la campagne, la presse de Lagos, hostile au général, l'a accusé d'être financé par Ibrahim Babangida, un autre général à la retraite, président de 1985 à 1993, et considéré comme l'un des principaux responsables du pillage des caisses de l'Etat par les militaires. Au fil des semaines, « IBB » comme le surnomment les Nigériens, s'est fait de moins en moins discret dans son appui à Olusegun Obasanjo, un soutien gênant pour celui qui se présente comme un « Monsieur Propre ». Cette aspiration à l'incorruptibilité a été aussi entachée par les fraudes qui ont marqué les quatre scrutins tenus depuis décembre 1998 : dans la région du delta, le PDP a organisé le bourrage des urnes et l'intimidation des électeurs.

Le général Obasanjo a promis la transparence, un redéploiement des ressources de l'Etat vers la santé, l'éducation et l'agriculture. Il s'est engagé à rapatrier les troupes nigérianes de Sierra Leone, où elles sont engagées dans un conflit impopulaire. Certains de ses engagements vont à l'encontre des intérêts de l'oligarchie militaire. On verra à l'empressement que mettra le président élu à les tenir qui est le véritable Olusegun Obasanjo : un général en treillis ou un sage en agbada.

Thomas Sotinel

# L'Ethiopie a remporté une victoire décisive sur l'Erythrée

Asmara accepte le plan de paix de l'OUA

## ASMARA

de notre envoyé spécial

La bataille de Badme, qui s'est déroulée du 23 au 27 février le long des 60 kilomètres du front de Mereb-Setit, a été la plus féroce qu'aient connue l'Ethiopie et l'Erythrée en neuf mois de guerre. Des dizaines de milliers de soldats des deux camps seraient tombés, auraient été blessés ou capturés. Et cette bataille a tout l'air d'être décisive : l'Ethiopie a reconquis la plaine perdue en 1998 et l'Erythrée vient d'accepter le plan de paix de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

L'Ethiopie affirme avoir « capturé, tué et blessé des dizaines de milliers de soldats ennemis » ; l'Erythrée annonce avoir tué 9 000 et blessé 12 000 combattants éthiopiens. S'il fut possible d'accéder clandestinement et brièvement à la région de Badme, dimanche 28 février, ce fut uniquement pour constater que l'armée érythréenne consolidait de nouvelles positions au nord de la plaine revendiquée par les deux pays, et que 500 hommes arrivaient en renfort par camions. Des pièces d'artillerie étaient installées au bord de la route, canons pointés vers le sud, tandis que des véhicules et des postes de ravitaillement étaient camouflés sous les rares arbres de ces montagnes arides.

Dans un village déserté, des cases achevaient de se consumer, frappées par des obus de mortier. Des colonnes de soldats marchaient vers les lignes arrière. Deux jeunes combattants dissimulaient mal leur peur : « A Badme, il y a encore des combats. C'est très dangereux. » Pourtant, et même si les tranchées de la plaine caillouteuse sont jonchées de cadavres, l'armée érythréenne n'offrait pas le spectacle de la débâcle. Le retrait de Badme paraissait s'effectuer dans une relative sérénité, en dépit de la « monumentale et humiliante défaite » célébrée dans le communiqué d'Addis-Abeba.

L'Ethiopie a revendiqué une « victoire totale » sur le front de Badme, annonçant la fin de l'opération « Coucher du soleil ». Addis-Abeba avait baptisé ainsi son offensive en ironisant sur une déclaration du président érythréen, Issaïas Afewerki, qui, pour justifier l'an dernier l'opposition d'Asmara au plan de paix de l'OUA, avait affirmé que « se retirer de Badme [semblait] aussi invraisemblable que si le soleil ne se levait plus ».

L'Erythrée, tout en reconnaissant la victoire éthiopienne, tentait de sauver les apparences, insistant à la fois sur un retrait si bien organisé qu'il aurait économisé des vies humaines et du matériel militaire, et sur le prix considérable qu'aurait payé l'Ethiopie pour s'assurer le contrôle de la plaine. « Il y a tellement de cadavres sur le front... commentait un conseiller du président Afewerki. Les Ethiopiens ont

attaqué par vagues successives et ont perdu beaucoup d'hommes. Nous aussi, c'est vrai. »

Tandis que l'Ethiopie célébrait la fin de la bataille, Asmara hésitait entre fureur et abattement. « Pourquoi avoir tenu tête neuf mois, acheté ces armes modernes et sacrifié ces vies si c'est pour céder au premier revers ? », s'interrogeait une femme. « Les Tigréens sont des animaux sauvages. Il faut continuer à les combattre », enchaînait un vieil homme. Les Tigréens, au pouvoir à Addis-Abeba et dont la région d'origine borde l'Erythrée, sont accusés par Asmara d'avoir des velléités expansionnistes. Un reproche identique est adressé aux Erythréens par les Tigréens. « Perdre une bataille ne signifie pas la fin de la guerre, poursuivait cet homme. Alors pourquoi s'incliner devant le plan humiliant de l'OUA ? »

Après cinq jours

de combats

et plusieurs dizaines

de milliers de morts

dans les deux camps,

l'Ethiopie a reconquis

la plaine de Badme,

perdue en 1998

L'accord proposé en novembre par l'organisation africaine, immédiatement accepté par l'Ethiopie et désormais par l'Erythrée, prévoit « le rétablissement de l'administration éthiopienne présente avant l'occupation érythréenne de Badme », « le déploiement d'une force de paix sur les 1 000 kilomètres de frontière commune », « la délimitation de la zone de Badme », « la délimitation dans les six mois et sous supervision de l'ONU de la frontière des deux pays ». Il fallait à l'époque obtenir le départ des soldats érythréens : il faudra désormais convaincre les Ethiopiens de retirer leur armée des 390 km<sup>2</sup> contestés qui furent à l'origine de la guerre.

Il n'est pas encore évident que l'Erythrée, une fois passée l'émotion de la défaite, et l'Ethiopie, qui a retrouvé une position dominante, acceptent d'ouvrir des négociations sans condition. Addis-Abeba a indiqué qu'elle réservait sa réponse quant à la proclamation d'un cessez-le-feu. Selon Asmara, les combats se poursuivaient dimanche en fin de journée dans la plaine de Badme.

L'acceptation d'un tracé frontalier réalisé par les Nations unies ne résoudrait de toute façon qu'un problème existant entre les anciens frères d'armes, unis par le passé contre le dictateur éthiopien Mengistu. Restent, pour les Ethiopiens, des maux plus profonds : une indépendance érythréenne accordée en 1993 et mal vécue, une absence d'accès à la mer Rouge puisque les ports d'Assab et de Massoua se trouvent en Erythrée... Reste, pour les Erythréens, une incompréhension totale face au repli militaire, pour eux qui sont si fiers d'avoir mené seuls et gagné une guerre de trente ans face à l'armée de Mengistu, soutenue successivement par les Américains et les Soviétiques.

Reste enfin la haine qui s'est développée, au fil des combats et de la propagande. « Les torts de chaque pays étaient l'an dernier limités », commente un diplomate occidental. Chacun a choisi l'escalade guerrière. La paix paraît impossible à atteindre. » Après les combats de mai 1998, les armées éthiopienne et érythréenne s'étaient préparées à la bataille du lendemain, et la diplomatie avait échoué. Cette fois-ci, le scénario pourrait être identique : des fortes-resses vont être bâties et des tranchées creusées sur les lignes de front. La diplomatie doit agir vite pour éviter que le carnage de Badme ne se répète bientôt.

Jean-Michel Caroit

Rémy Ourdan

# Un Etat instable, une économie en ruine, un prestige terni

## LAGOS

de notre envoyé spécial

Le nouveau président n'aura pas la tâche facile. Le mauvais état - politique, économique - et la réputation détestable du pays ne sont pas

## ANALYSE

En treize ans de dictature, le Nigeria est passé du club des pays africains prospères à celui des plus démunis

étrangers à la décision des militaires de rendre le pouvoir aux civils. Treize ans de dictature ont ruiné le pays, victime de l'avidité et de l'incompétence des dirigeants galonnés. Les fondements mêmes de l'Etat sont menacés par des forces centrifuges qui risquent de faire éclater la fédération imposée en 1914 par le colonisateur britannique à des peuples qui se détestaient.

Ces tentations sécessionnistes sont aggravées par la crise économique qui a vu le Nigeria passer du club des nations africaines prospères à celui des plus démunies. Enfin, les violations répétées des droits de l'homme, les atteintes à l'intégrité territoriale du Cameroun ou du Tchad et la collusion entre les cercles du pouvoir et le crime organisé ont terni l'image d'un pays qui prétendait naguère au rang de superpuissance africaine. La tâche la plus urgente du président Obasanjo sera de désamorcer les

conflits dans le delta du Niger. Dans cette région, qui produit la quasi-totalité du pétrole, les jeunes Ijaws ont lancé une campagne dirigée contre les compagnies pétrolières, les autres ethnies de la région et l'Etat fédéral. Ils s'appuient sur le ressentiment de populations qui ont vu leur région produire des milliards de barils de pétrole sans jamais en profiter. Les jeunes Ijaws sont tentés par l'indépendance. Ils n'ont pour l'instant rencontré aucun soutien à l'extérieur du Nigeria, mais la persistance de leur campagne d'agitation, qui franchit souvent la limite du terrorisme, pourrait forcer le pouvoir fédéral à se radicaliser et les compagnies pétrolières à commettre des erreurs... L'américain Chevron a récemment fourni un soutien logistique à l'armée pour pourchasser un groupe d'Ijaws.

## ANTAGONISME NORD-SUD

Ce problème brûlant ne doit pas faire oublier l'antagonisme Nord-Sud, qui s'est manifesté samedi par le fort taux d'absentéisme au Nord, les électeurs refusant de voter pour deux candidats d'origine yorouba. L'insatisfaction des populations de la région est exploitée par les fondamentalistes chiites emmenés par Ibraheem Zakzaky, qui organise régulièrement des manifestations menant à des affrontements avec les forces de l'ordre.

Ce malaise est entretenu par la crise économique paroxystique que connaît le pays. Aux maux ordinaires du Nigeria s'est ajouté l'effon-

drement des cours du pétrole. Alors que les fonctionnaires touchent à peine 20 dollars (18 euros) par mois, il a fallu, cette année, procéder à des coupes dans le budget de l'Etat. Le Nigeria vient de renouer avec le FMI, qui s'est engagé à débloquer une facilité d'ajustement structurel de 1 milliard de dollars (900 millions d'euros) sur trois ans.

Si le Nigeria donne déjà gages de bonne conduite, il peut espérer faire sa rentrée sur la scène internationale. Engagé en Sierra Leone, le pays n'a plus les moyens de financer la force d'interposition qui soutient le président Ahmad Tejan Kabbah. Le général Obasanjo s'est engagé à retirer ses troupes.

Il s'agit d'une menace en direction des Occidentaux, qui, en cas de départ des troupes nigérianes, seraient obligés d'intervenir dans cette guerre. Le Nigeria démocratique recevra donc probablement les subventions refusées au régime du général Abacha.

Les Etats-Unis sont déjà très présents, comme en témoignait, le 27 février, la présence d'observateurs de gros calibre, l'ancien président Jimmy Carter pour les démocrates et le général Colin Powell pour les républicains. La France, en revanche, risque de payer son soutien au général Abacha, qui s'était traduit par l'adhésion du Nigeria à la francophonie et par l'obtention de contrats commerciaux comme la remise en état de la raffinerie de Kaduna par Total.

T. S.

# Le procès de quatre dissidents fait craindre un regain de répression à Cuba

## SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Le procès de quatre des dissidents cubains les plus connus devait s'ouvrir, lundi 1<sup>er</sup> mars, à La Havane, moins de quinze jours après le vote de nouvelles lois durcissant les peines contre les opposants politiques et les délinquants de droit commun. Dirigeants du Groupe de travail de la dissidence intérieure, Marta Beatriz Roque, Félix Bonne, René Gomez et Vladimiro Roca ont été arrêtés le 16 juillet 1997 et sont détenus sans jugement depuis cette date. Selon des membres de leurs familles, ils ont été regroupés à la « Villa Marista », le siège de la Sécurité de l'Etat, en vue de leur procès qui doit se tenir au tribunal provincial de La Havane.

Une dizaine d'opposants ont été appréhendés au cours des dernières quarante-huit heures afin de les empêcher de manifester lors du procès des « Quatre ». L'an dernier, le jugement de plusieurs dissidents avait donné lieu à de brèves mais bruyantes manifestations à la

sortie des tribunaux. Accusés de sédition, les quatre dissidents risquent entre cinq et six ans de prison. Il leur est reproché d'« entretenir des relations avec des contre-révolutionnaires, notamment avec ceux qui résident hors de Cuba qui leur fournissent les moyens matériels et financiers de leurs activités délictueuses et leur garantissent un niveau de vie supérieur à leurs possibilités », selon l'acte d'accusation préliminaire dont le journaliste indépendant Raul Rivero a obtenu une copie.

Parmi les témoins à charge figurent des fonctionnaires qui affirment avoir reçu par télécopie des documents signés par les accusés. Les « Quatre » sont aussi poursuivis pour avoir adressé des lettres aux investisseurs étrangers critiquant les conditions d'embauche des salariés cubains.

Fils de Blas Roca, célèbre dirigeant syndical et l'un des fondateurs du Parti communiste cubain (PCC), Vladimiro Roca dirige une petite formation illégale, le Parti social-démocrate. Marta Beatriz

Roque est la principale animatrice du Groupe des économistes indépendants, qui a publié ces dernières années des analyses de conjoncture critiques. Avocat, René Gomez a créé une Association des avocats indépendants tandis que Félix Bonne dirige une petite organisation dissidente, le Courant civique cubain. Ils avaient constitué en 1996 le Groupe de travail de la dissidence interne pour tenter de fédérer les groupuscules épars d'opposants.

## RETOUR DE BÂTON

Lors d'une conférence de presse devant des correspondants étrangers, la veille de leur arrestation, en juillet 1997, ils avaient appelé la population à l'abstention durant les élections municipales d'octobre 1997 et législatives de janvier 1998. Ils avaient aussi présenté un long texte intitulé « La patrie appartient à tous », critiquant durement le régime castriste et exigeant des réformes démocratiques. « La philosophie du gouvernement n'est pas de servir le peuple mais d'en être le

dictateur », lit-on dans ce document qui dénonce « la situation chaque jour plus difficile de la population, tandis que les activités économiques sont de plus en plus politisées et militarisées ».

Les auteurs raillent « le faux nationalisme accusant l'impérialisme yankee d'être responsable de toutes les inefficacités et erreurs ». « Le différend avec les voisins du Nord apparaît comme la raison d'être de notre société ». « Afin d'éviter le surgissement spontané de situations de violence sociale », ils réclamaient l'organisation d'élections libres sous supervision internationale.

L'Union européenne, le pape et le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, ont demandé sans succès la libération des quatre dissidents. Interrogé en juillet 1998 par un journaliste étranger sur le sort des prisonniers politiques, le président Fidel Castro a répondu avec humeur : « Ceux qui veulent détruire la révolution et recevoir un salaire des Etats-Unis pour le faire ne font-ils pas de la politique ? » Le ministère des relations extérieures



## Abdullah Öcalan accuse son ex-épouse d'avoir commandité l'assassinat d'Olof Palme en 1986 à Stockholm

ANKARA. Le chef rebelle kurde Abdullah Öcalan a accusé son ex-épouse, aujourd'hui réfugiée en Suède, d'avoir ordonné l'assassinat de l'ancien premier ministre suédois Olof Palme, selon le quotidien populaire turc *Sabah* qui a cité, samedi 27 février, les « confessions » du chef du PKK. « L'assassinat d'Olof Palme a été ordonné par mon ex-épouse, Kesire, selon les informations qui m'étaient parvenues après l'attentat », a dit le chef kurde lors de son interrogatoire par des magistrats dans la prison de l'île d'Imrali, en mer de Marmara, où il est détenu.

Olof Palme avait été tué en février 1986 à Stockholm à la sortie d'un cinéma et son meurtrier n'a jamais été élucidé. L'ancien bras droit d'Abdullah Öcalan, Semdin Sakik, qui comparait depuis juin 1998 devant la justice turque, avait affirmé en avril 1998 que l'assassinat d'Olof Palme avait été l'œuvre du PKK, dans des « confessions », publiées par le même quotidien.

En Turquie, dix-sept personnes ont été blessées dans l'explosion d'une grenade, dimanche 28 février, dans un café du quartier d'Esenler à Istanbul, rapporte, lundi 1<sup>er</sup> mars, l'Agence anatolienne de presse. La Turquie est le théâtre de violences sporadiques depuis la capture, le 15 février à Nairobi, d'Abdullah Öcalan. - (AFP, Reuters.)

## Boris Eltsine passera une semaine à l'hôpital

MOSCOU. Le président russe Boris Eltsine, hospitalisé samedi 27 février pour une aggravation de son ulcère à l'estomac, devra, pour une cicatrisation complète, rester une semaine à l'hôpital, a indiqué lundi l'agence russe Interfax, citant des sources médicales. Les médecins du Kremlin ont demandé dimanche à M. Eltsine de réduire au maximum sa charge de travail jusqu'à son rétablissement et de suivre strictement à nouveau un régime alimentaire. Un saignement léger, constaté lors d'une endoscopie, a pu être arrêté, ont-ils indiqué dimanche. Le président russe avait été hospitalisé pour la première fois en raison de son ulcère le 17 janvier. Vendredi, Boris Eltsine avait ressenti des douleurs à l'estomac et les médecins, détectant un léger saignement, lui ont recommandé de se rendre à l'hôpital pour y subir une endoscopie. Soulignant que « sa vie n'est pas en danger », ils ont attribué les douleurs du président russe au fait qu'il n'avait pas respecté le régime alimentaire qui lui avait été prescrit il y a six semaines et ont ajouté que sa rechute pouvait également être due à une « surcharge de stress psycho-émotif ». - (AFP)

## Brésil : le président Cardoso refuse de renégocier la dette des Etats

BRASILIA. Le président brésilien a réitéré son refus de renégocier la dette des Etats fédérés envers l'Union, qui s'élève à quelque 100 milliards de dollars (91 milliards d'euros). « Les contrats des Etats fédérés envers le pouvoir central et la dette qui en découle sont intouchables », a affirmé le porte-parole de la présidence, à l'issue d'une réunion à huis clos de plus de cinq heures entre Fernando Henrique Cardoso et les gouverneurs de 26 des 27 Etats fédérés du Brésil.

Après avoir fait montre d'intransigeance durant plusieurs semaines, M. Cardoso a en revanche accepté, en vue de désamorcer la crise politique provoquée par la détérioration galopante du climat économique, la création de quatre commissions chargées notamment d'examiner la reformulation de certaines lois sur la répartition des recettes fiscales. Les mesures compensatoires promises par le président Cardoso concernent l'aide à la création de fonds de retraite dans chaque Etat fédéré et la négociation de ressources (notamment auprès de la Banque mondiale) pour soutenir les Etats qui auraient équilibré leurs dépenses d'administration publique. - (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN** : l'envoyé spécial des Nations unies pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, est arrivé, dimanche 28 février, à Kaboul pour une journée d'entretiens avec le régime des talibans dans le cadre de sa mission de paix. M. Brahimi, un diplomate algérien, a eu cette semaine à Islamabad un entretien avec le ministre pakistanais des affaires étrangères, Sartaj Aziz, sur les moyens d'obtenir une trêve entre les talibans et l'opposition aux miliciens religieux basée dans le Nord du pays. La mission de M. Brahimi est de tenter de réunir les factions afghanes dans des discussions pour instaurer la paix dans un pays ravagé par deux décennies de guerres. - (AFP)

■ **ETATS-UNIS/GRÈCE** : les Etats-Unis ont suspendu leurs ventes d'armes à la Grèce, début février, car ils soupçonnaient un transfert de codes secrets de l'OTAN à la Russie, mais le Pentagone a ensuite établi que ces allégations étaient sans fondement, a affirmé, samedi 27 février, le *Washington Post*. Le quotidien ne dit pas si les ventes d'armes à la Grèce vont reprendre, mais souligne que des parlementaires américains n'ont pas été convaincus par les conclusions du Pentagone.

■ **ROUMANIE** : la banque Bancorex a été placée sous administration spéciale par la Banque centrale du pays, a annoncé celle-ci, dimanche 28 février, afin de l'aider à restaurer ses activités, perturbées par un mouvement de panique des déposants après le renvoi de ses dirigeants sous pression du FMI, dont une mission a reporté au mois d'avril la poursuite des négociations avec la Roumanie. - (AFP, Reuters.)

## Entrée en vigueur de l'accord de l'OMC sur l'ouverture des services financiers

GENÈVE. Considéré comme l'un des principaux acquis de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'accord sur la libéralisation des services financiers a pris effet, lundi 1<sup>er</sup> mars, après sa ratification par 52 des 70 pays qui l'avaient signé en décembre 1997. A commencer par les Etats-Unis, le Japon et 14 des 15 membres de l'Union européenne, les principales puissances commerciales ont confirmé leurs engagements, tandis que 18 autres signataires, dont l'Australie, le Brésil et le Luxembourg, se sont vu accorder un délai supplémentaire - jusqu'au 15 juin 1999 - pour mener à bien leurs procédures de ratification.

Le directeur de l'OMC, Renato Ruggiero, a salué l'entrée en vigueur de l'accord comme un pas « d'importance vitale pour la stabilité du secteur financier, en particulier dans les pays en développement ». Destiné à ouvrir les activités des banques, des assurances et des firmes de courtage à la concurrence étrangère, cet accord couvre plus de 95 % d'un marché mondial se chiffrant à environ 30 000 milliards de dollars (27 300 milliards d'euros). - (Corresp.)

# Un « coup de froid » sino-américain domine les entretiens de M<sup>me</sup> Albright à Pékin

Le contentieux porte sur les droits de l'homme et les questions stratégiques

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a entamé, lundi 1<sup>er</sup> mars, une visite de deux jours en Chine alors que le

modus vivendi qui prévalait entre Washington et Pékin est remis en question. Le dossier des droits de l'homme est le plus brûlant mais le partenariat

stratégique entre les Etats-Unis et Taiwan est également la cause d'un rafraîchissement des relations sino-américaines.

### PÉKIN

de notre correspondant

Les relations sino-américaines sont, par nature, cycliques. La visite de Bill Clinton en Chine, en juin 1998, avait marqué un réchauffement spectaculaire. L'heure est désormais au coup de froid. Alors que Madeleine Albright a entrepris, lundi 1<sup>er</sup> mars, une visite pour deux jours d'entretiens à Pékin, le *modus vivendi* qui prévalait lors de la période faste de l'« entente cordiale » est remis en question.

Le dossier le plus brûlant est celui des droits de l'homme. La pression monte aux Etats-Unis, notamment au sein du Congrès, pour que la Maison Blanche proteste plus vertement contre l'intensification de la répression frappant les dissidents. Un virage sécuritaire que l'on peut situer à l'automne 1998, quand les forces conservatrices de l'appareil se sont remobilisées devant la montée de la contestation politique (activisme du Parti démocrate chinois, une formation de dissidents interdite par le régime) et du péril social (malaise chez les

millions de licenciés).

Dernier exemple en date de cette crispation autoritaire : l'animateur écologiste Peng Ming vient d'être condamné à deux ans et demi de camp de rééducation pour avoir prétendument fréquenté des prostituées, une accusation farfelue déjà portée contre d'autres dissidents. Dès ses premiers contacts pékinois, M<sup>me</sup> Albright a fait savoir à ses interlocuteurs que Washington « déplore » la récente vague d'arrestations et de condamnations. Le ministre chinois des affaires étrangères, Tang Jiaxuan, lui a répondu en mettant en cause « une poignée d'éléments anti-chinois » aux Etats-Unis qui s'efforceraient, selon lui, de torpiller la relation sino-américaine.

### UNE VIGUEUR NOUVELLE

Le deuxième contentieux concerne les affaires stratégiques. Alors que Washington se raidit sur la question des transferts de technologie sensibles (veto des Américains à la vente d'un satellite de télécommunications), la Chine durcit le ton sur le dossier taiwa-

nais. Pékin a multiplié ces dernières semaines les avertissements visant à dissuader les Etats-Unis de réaliser leur projet de défense antimissiles avec la Corée du Sud et le Japon.

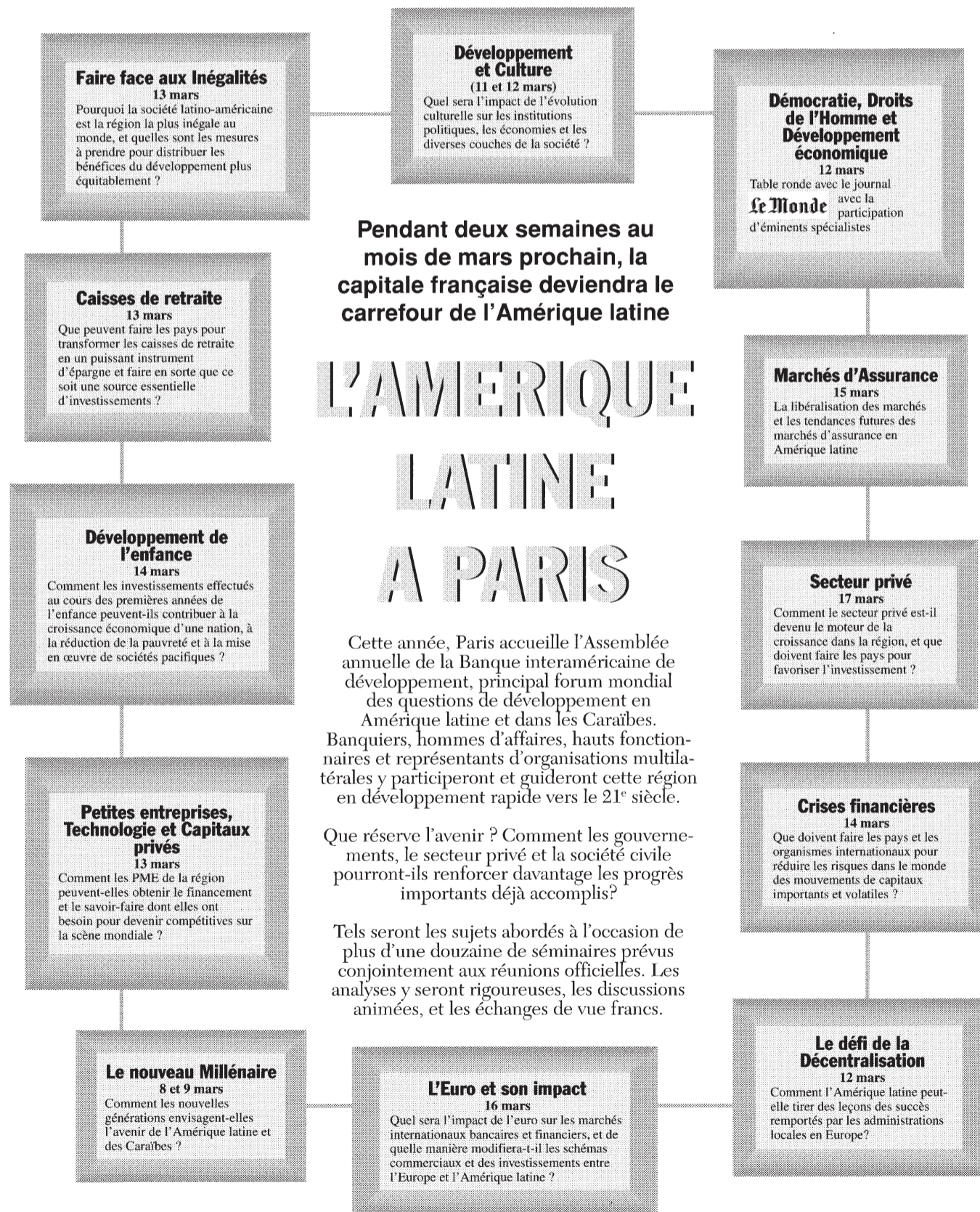
Si ce projet est avant tout dirigé contre la Corée du Nord, la Chine craint qu'il n'aboutisse *in fine* à annihiler sa propre capacité de dissuasion, surtout si Taiwan est inclus dans le dispositif. La mauvaise humeur pékinoise se manifeste déjà sous la forme de l'accumulation de missiles balistiques dans les provinces du Sud-Est, en face de Taiwan. La récente déclaration du président de Taiwan, Lee Teng-Hui, au *Financial Times* risque de ne rien arranger : « Il faut prendre conscience du fait que Taiwan est une zone indépendante et souveraine, ainsi qu'une entité politique », a-t-il déclaré dans un entretien publié lundi par le quotidien britannique.

Au-delà des questions touchant à la sécurité de l'Asie orientale, le régime chinois se cabre de plus en plus devant le jeu américain dans la nouvelle architecture des rela-

tions internationales. Qu'il s'agisse de son opposition aux frappes en Irak et au Kosovo ou de la solidarité manifestée à l'égard de Moscou sur le dossier de l'élargissement à l'Est de l'OTAN, Pékin fait preuve d'une vigueur nouvelle. Le procès du « monde unipolaire », modelé par « l'hégémonie américaine », refait surface avec une insistance particulière dans la presse officielle. Le fantôme de l'encerclement par l'est (alliance Etats-Unis-Japon-Taiwan) et par l'ouest (OTAN élargi) redevient d'actualité dans la pensée stratégique de Pékin.

Les diplomates en poste à Pékin soulignent l'évidence d'un contraste avec la relative sérénité qui prévalait il y a encore un an. Mais l'actuelle mauvaise passe sino-américaine ne doit cependant pas être dramatisée. Les deux pays ont encore trop besoin l'un de l'autre pour s'offrir le luxe d'une crise majeure. Le dialogue poursuit son cours. Il est simplement un peu plus rude.

Frédéric Bobin



La Banque interaméricaine de développement est une institution financière multilatérale fondée en 1959 pour encourager la croissance économique et l'équité sociale dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Elle détient un capital de 101 milliards de dollars et compte 46 pays membres.

Pour des informations sur ces séminaires, contacter :  
le Département du Secrétariat  
Banque interaméricaine de développement  
1300 New York Ave., N.W.  
Washington, D.C. 20577  
Fax (202) 623-3412  
Internet : [www.iadb/exr/am1999/index.htm](http://www.iadb/exr/am1999/index.htm)





**ÉLECTIONS EUROPÉENNES**  
Les socialistes français, dont les principaux dirigeants participent, à Milan, lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 mars, au congrès du PSE (Parti des socialistes

européens), entendent s'appuyer sur le manifeste qui y sera adopté pour démontrer leur engagement européen (*lire aussi page 12*), tout en recherchant un accord avec les

euroseptiques du Mouvement des citoyens. ● LES VERTS ont réuni eux aussi, à Paris, un congrès européen au cours duquel le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fis-

cher, est venu apporter son soutien à Daniel Cohn-Bendit, chef de file du parti écologiste aux élections du 13 juin en France. ● A PLUS DE TROIS MOIS du scrutin, les différentes

listes, sûres ou annoncées, font assaut de publicité et de communication pour attirer l'attention d'un électoral dont toutes redoutent une faible participation au vote.

## Les socialistes français commencent leur campagne à Milan

Pour François Hollande, seul candidat à la direction de la liste du PS, le manifeste des socialistes européens tient lieu de programme. Le reste est affaire de tactique – avec les radicaux de gauche et avec les chevènementistes – en attendant d'affronter la droite

LE CONGRÈS du Parti des socialistes européens (PSE), lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 mars, à Milan, aurait dû être une fête. Il risque de ressembler à un exercice obligé. La tension franco-allemande, au sujet de la réforme de la politique agricole commune et de l'Agenda 2000, et les critiques adressées par deux ministres français, Jean Glavany et Pierre Moscovici, au gouvernement de Gerhard Schröder (*lire page 7*) ont assombri l'atmosphère au sein du PSE, en dépit de la déception observée au sommet informel de Petersberg, en Allemagne (*Le Monde* daté 28 février-1<sup>er</sup> mars). L'objet de ce congrès – le premier depuis celui de Malmö, en juin 1997, juste après l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon – est d'adopter officiellement le manifeste du PSE (*Le Monde* du 28 janvier), déjà ratifié, le 30 janvier, à Vienne, lors d'une réunion des chefs socialistes.

Elaboré par le Français Henri Nallet et le Britannique Robin Cook, au moment où l'intervention militaire anglo-américaine en Irak jetait une ombre sur les relations franco-britanniques et entretenait le doute sur le recentrage européen de Tony Blair, ce texte doit servir

de programme commun à l'ensemble des partis socialistes et sociaux-démocrates pour les élections européennes. En l'absence de M. Cook, retenu par une interpellation à la Chambre des communes, ce manifeste, fustigeant « les politiques de la droite, qui condamnent les plus vulnérables et les plus démunis de la société à devenir les victimes des forces du marché », devait être présenté, lundi, par M. Nallet et adopté en présence de M. Jospin et de M. Schröder. Ces derniers, en prenant la parole dès le premier jour, devaient s'efforcer d'écarter les polémiques et d'afficher leur entente. M. Blair doit intervenir, lui, mardi matin. Avec l'Italien Massimo d'Alema, les trois dirigeants socialistes devaient participer, pendant la campagne, à deux ou trois réunions publiques communes.

Présent à Milan avec une délégation de vingt-cinq personnes conduite par son premier secrétaire, François Hollande, et qui comprendra notamment Jacques Delors, Jack Lang et Pierre Moscovici, le PS a toutes les raisons de se réjouir du contenu d'un manifeste qui, même s'il rassemble des « partis de la gauche et du centre

gauche », est suffisamment ancré à gauche pour n'être confondu ni avec le « nouveau centre » de M. Schröder, ni avec la « troisième voie » de M. Blair. Le paradoxe est ainsi qu'au moment où la France semblait isolée sur la réforme de la PAC, elle a réussi à imposer ses vues dans le Manifeste à ses partenaires sociaux-démocrates sur la réduction du temps de travail, les emplois-jeunes, les services publics, les grands travaux chers à M. Delors, la baisse des taux d'intérêt, une réforme des institutions préalable à tout élargissement, un « recours étendu » à la majorité qualifiée au sein du conseil des ministres.

### UNE INITIATIVE ANTI-CHÔMAGE

Même s'il a dû entériner la « discipline budgétaire », imposée par le pacte de stabilité du traité d'Amsterdam, qui sera ratifié par l'Assemblée nationale le 3 mars, et mettre en veilleuse son idée de gouvernement économique européen, le PS a obtenu un « pacte européen pour l'emploi », qui sera complété, à Milan, par une initiative anti-chômage, préparée par le premier ministre portugais, Antonio Guterres, en liaison avec Domi-

nique Strauss-Kahn. Les engagements du Manifeste satisfont donc le PS (*lire, page 12, les déclarations de M. Hollande au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI »*), mais la tension franco-allemande au sujet de la PAC et de l'Agenda 2000 laisse planer un doute sur la volonté des Allemands, qui se sont maintenus très à l'écart des discussions Nallet-Cook, de se considérer comme tenus de les respecter. La crise actuelle a amené MM. Moscovici et Glavany à soupçonner implicite-ment M. Schröder de privilégier ses intérêts nationaux par rapport à ceux de la construction européenne. Le Manifeste du PSE restera-t-il lettre morte ?

Le PS a à cœur d'éviter deux risques : celui de se retrouver déporté sur sa droite, en s'engageant sur un programme commun des socialistes européens trop social-démocrate, voire trop libéral de gauche ; celui d'édulcorer sa vision plutôt fédéraliste de l'Europe, en faisant trop de concessions à la conception de la nation défendue par le Mouvement des citoyens (MDC) de Jean-Pierre Chevènement. Alors que la plate-forme électorale qu'il adoptera, en même temps que sa liste, le 10 avril, lors

d'une convention extraordinaire, doit s'inspirer à la fois du manifeste du PSE et du texte de sa convention « nation-Europe » des 27 et 28 mars, le double pari du PS est en passe d'être gagné, mais bien des ambiguïtés demeurent.

### « LE PS NE TRANSIGERA PAS »

Les socialistes français veulent montrer à leurs alliés – et, d'abord, au Parti radical de gauche (PRG) et au MDC, avec lesquels il négocie en vue d'une liste commune – qu'ils ont obtenu une vraie « réorientation » de la construction européenne en faveur de l'emploi, de la sécurité et de l'environnement. Avant la réunion de son comité directeur, le 6 mars, le PRG hausse le ton et agite la menace d'une liste autonome, mais, en l'absence de tout différend politique, la seule question en suspens est celle des places éligibles : deux sont acquises pour Catherine Lalumière et Michel Dary, une troisième est en balance pour un autre sortant, l'ancien syndicaliste CGT André Sainjon.

Avec le MDC, qui réunit son conseil national le 6 mars, la partie s'annonce plus délicate (*lire ci-dessous*). Au sein du PS, des rocardiens

et des fabiusiens, comme Henri Weber, s'insurgent contre un accord qui obligerait les socialistes à faire des concessions au sujet de l'Europe, alors que le MDC s'est constitué, en 1993, sur une vision antagoniste. MM. Jospin et Chevènement étant convaincus de la nécessité d'une liste commune, nul n'imagine, au PS, que la liste dessinée derrière Sami Naïr, conseiller de M. Chevènement, aille au-delà du virtuel. Le problème est inverse de celui que pose le PRG : il s'agit moins de places – celles de M. Naïr et de Béatrice Patrie étant acquises – que d'accord politique.

Sous le regard attentif de MM. Jospin, Hollande et Chevènement, Alain Bergougnoux négocie avec Jean-Yves Auteuxier les termes d'une déclaration commune qui pourrait acter convergences et divergences. A Sami Naïr, qui estime que le concept de « fédération d'États-nations », retenu par les socialistes pour leur convention « nation-Europe », « ne veut rien dire », M. Bergougnoux rétorque que « le PS ne transigera pas ». Ultime épreuve de force ou jeu tactique ? Réponse à la mi-mars.

Michel Noblecourt

## Le MDC en stéréophonie

ENTRE Sami Naïr et Jean-Pierre Chevènement, la stéréophonie semble soigneusement réglée. Au premier, chef de file désigné d'une possible liste du Mouvement des citoyens, d'entretenir la flamme des petits noyaux de militants, fervents à l'idée de faire cavalier seul pour les élections européennes. Au second de jouer les modérateurs et de bien peser le pour et le contre.

Invité de Radio-Shalom, dimanche 28 février, le « candidat citoyen » a répété que, s'étant engagé dans cette campagne, il « ira jusqu'au bout dans l'état actuel des choses ». Considérant qu'à moins « d'une discussion très approfondie avec [les] partenaires socialistes il sera difficile de parvenir à un accord », il a décidé de commencer ses meetings électoraux (*Le Monde* du 27 février).

Le ministre de l'intérieur, invité le même jour de France 3 Bourgogne - Franche-Comté, ne dit pas autre chose, mais à sa manière. « Les discussions ne sont pas figées » au sujet de la formation

d'une liste commune avec le PS, mais « elles butent actuellement sur l'idée de fédération ». Le débat en cours avec le PS porte d'abord sur « l'arrière-plan politique », a expliqué M. Chevènement, qui ne désespère pas de parvenir à des « formulations communes », même s'il avoue volontiers que « là-dessus, pour le moment, les discussions achoppent encore ». Comprenant le désir de ses militants de « se battre pour leur maison », il juge, cependant, qu'il faut « avoir une vision stratégique des choses ».

M. Chevènement s'est déclaré « heureux de voir Sami Naïr dynamique et combatif » dans la pré-campagne, qu'il l'a « encouragé » à engager ; il s'est dit prêt à « l'épauler pour lui permettre de franchir la barre des 5 % ». Le débat avec le PS étant sur le fond la décision de François Hollande de ne réserver au MDC que deux places sur sa liste ne devrait pas être un motif de rupture.

A. B.-M.

## Joschka Fischer vient en aide à Daniel Cohn-Bendit

C'EST DANS L'ÉPREUVE que l'on reconnaît ses véritables amis. Et Joschka Fischer est bien un véritable ami de Daniel Cohn-Bendit. En visite expresse, samedi 27 février, au deuxième congrès des Verts européens, organisé du 26 au 28 février à la Cité des sciences de La Villette, à Paris, le ministre des affaires étrangères d'Allemagne a salué le « courage » des Verts français, qui « ont établi une liste dépassant les frontières » en choisissant l'ex-adjoint au maire de Francfort comme chef de file. « C'est une leçon pour tout le monde », a-t-il ajouté, avant de se lancer dans un long plaidoyer sur la difficulté de passer d'une culture protestataire à une culture de gouvernement, expliquant que cela ne signifie pas « le passage de l'arrogance à l'en-nui ».

De quoi mettre du baume au cœur de la tête de liste des Verts français, en chute dans les sondages sur les intentions de vote pour les élections européennes. M. Cohn-Bendit a déclaré les sondages « contradictoires », rappelant que leurs résultats varient grandement d'un institut à l'autre, mais il a concédé qu'il y a peut-être un « problème d'image à régler ». Invité de France 3, dimanche soir, le chef de file a amorcé un début d'autocritique. « Mon image de 1968, qui reste quand même dans une partie de la France, est une image de provocateur », a-t-il admis, alors que « je suis devenu, par l'expé-

rience politique, un médiateur politique ». Paradoxalement, c'est en Allemagne, où il a été rappelé d'urgence pour jouer les médiateurs dans la crise kurde, que cette image est le mieux perçue, tandis qu'en France, sa « volonté de dialogue » laisse de marbre, voire méfiants, les chasseurs comme les partisans de l'énergie nucléaire.

Dans ces conditions, le chef de file des Verts a opéré un virage sensible. Dans son discours à La Villette, samedi, il a un peu plus puisé dans le programme du parti dont il conduit la liste et il a eu un peu moins recours à ses idées personnelles. « A ceux qui opposent Europe et nation, je veux dire qu'au nom de la nation, refuser l'Europe, c'est mettre en danger son peuple », a-t-il expliqué.

### MOINS DE « DANY » ET PLUS DE « VERTS »

Si le fond s'infléchit, la forme reste flamboyante. « Dire que l'on va siéger à Strasbourg, cela ne veut pas dire que l'on est un député européen. Un député européen siège à Strasbourg et travaille à Bruxelles », a-t-il poursuivi, fustigeant l'hypocrisie d'une grande partie des élus politiques français.

Enfin, il a terminé sa harangue par la nécessaire ouverture d'« un débat constitutionnel » en Europe. « Pas d'élargissement sans une résolution des droits fondamentaux des citoyens euro-

péens », a-t-il conclu, reprenant à son compte, pour la première fois, une exigence contenue dans le chapitre un du programme des Verts, désormais éditée en plaquette, avec comme titre *Réinventer l'Europe...* et comme sous-titre : *Et si le vert était la couleur du 21<sup>e</sup> siècle ?*

Par un infléchissement naturel, la campagne des européennes pourrait devenir un moins celle de « Dany » et un peu plus celle des Verts. Le candidat devrait d'ailleurs, dans ses prochains déplacements, commencer des débats thématiques, ce qui lui permettra d'exposer les idées de la formation de Dominique Voynet. Invitée de France 3, dimanche, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement s'est félicitée d'« avoir choisi une tête de liste très européenne » et s'est déclarée « très confiante pour la suite ». Un peu plus tôt dans la journée, elle avait conclu le congrès des Verts européens en indiquant que c'est aux citoyens qu'il revient « de construire l'Europe, et pas aux fonctionnaires européens ».

Mme Voynet n'a pas eu, à La Villette, la chance de M. Cohn-Bendit. Son alter ego allemand, son ami Jürgen Trittin, ministre de l'environnement, lui a fait faux bond, le 26 février, et c'est sans lui qu'elle a débattu, au congrès, du rôle de l'Europe dans le monde.

Alain Beuve-Méry

## Marketing d'enfer parmi les listes véritables ou annoncées pour le 13 juin

COMMENT, d'ici le 13 juin, apâter l'électeur ? Du *teasing* au *merchandising*, en passant par la bonne vieille réclame, les partis politiques expérimentent, à partir

### RÉCIT

Les politiques n'ont rien à envier aux lessiviers pour ce qui est des techniques de vente

de leur « copy strat » – la ligne stratégique de la campagne –, toutes les petites ficelles des publicitaires.

A cet exercice, les plus audacieux sont peut-être Philippe Séguin et François Bayrou, qui n'hésitent pas à soumettre l'opposition au « torture test ». Très prisé des lessiviers et des marques d'ameublement, celui-ci consiste à démontrer que le produit résiste aux pires traitements. Si, après un nœud, des tâches d'œuf, des traces de rouge à lèvres, des flots de ketchup et d'infénales pressions exercées sur le moindre ressort, les deux hommes parviennent à sauver leur chemise et leurs meubles, la preuve ne sera-t-elle pas apportée de l'incroyable vitalité de la droite française ?

● Plans médias et création

d'événements. En principe, la conception d'une campagne d'affichage est une science qui ne laisse rien au hasard. Sûres de leurs intuitions, quelques fortes personnalités, tels Charles Pasqua ou Arlette Laguiller, jouent elles-mêmes les directeurs artistiques. Faisant fi la sacro-sainte loi selon laquelle il est plus facile de déclencher l'acte d'achat en étant « pour », M. Pasqua a ainsi choisi de marcher, « gauche, droite », « contre l'Euroland ». Les dirigeants de Lutte ouvrière, qui connaissent bien leur clientèle, ont expliqué à leurs associés de la Ligue communiste révolutionnaire qu'il ne fallait surtout pas imprimer le vocable « Europe » sur les affiches des meetings : la simple mention de ce gros mot serait le plus sûr moyen de faire « un four ».

Sur la base de savantes études, menées après le désastre des européennes de 1994, mais aussi parce que son premier secrétaire, François Hollande, a longtemps hésité à se présenter, le PS a choisi de s'afficher le plus tard possible. A s'engager trop vite et avec trop d'imprudence, on court le risque de transformer certaines affiches en *collectors*. Se rendant, il y a peu, au siège du Mouvement des citoyens, le socialiste Alain Bergou-

gnieux a ainsi contemplé avec stupeur les posters en pied du candidat « proposé » de la liste virtuelle du MDC, Sami Naïr. « Je vois, c'est comme votre affiche pour exiger un référendum sur l'euro... », a ironisé, un peu médusé, le responsable socialiste.

Daniel Cohn-Bendit, lui, bouclera à la fin du mois sa « tournée des sous-préfectures », et il réfléchit déjà à de futures « créations d'événements ». Une descente écologique de la Vallée blanche, à ski et avec journalistes, est prévue pour le mois de mars, et des virées environnementalistes, à vélo et avec caméras, façon « Belle des champs », dès que le temps s'y prête.

● Produits dérivés et « territoires de marque ». La promotion des listes ne passe pas seulement par les supports traditionnels. A l'instar des grands clubs de football, les listes pensent à créer une gamme de produits dérivés. Actuellement en promotion, au prix de 4,566 euros la bouteille, on trouve ainsi la cuvée Daniel Cohn-Bendit, produite à Pougny, dans la Loire, par un syndicaliste de la Confédération paysanne. Ce vin engagé se distingue, d'après les œnologues, par « son caractère charnu et fruité ».

Le plus commun, cette saison,

ce sont pourtant les livres. Déjà en vente ou encore à paraître, ouvrages d'entretiens, confessions ou manuels européens, ils ont pour avantage de ne pas grever les budgets de campagne. On les trouve notamment dans les boutiques des supporters installées à l'entrée de chaque meeting. L'avantage d'un livre, c'est qu'il permet de faire parler de soi au meilleur moment. M. Pasqua voudrait maintenir le secret jusqu'à la parution du sien, fin mars ou début avril. Robert Hue a eu la chance de voir sortir son *Communisme, un nouveau projet* au moment où il se décidait à prendre la tête de la liste de son parti. Quant à M. Naïr, qui a entamé sa campagne de terrain le 25 février, il était, le lendemain, l'invité de « Bouillon de culture » pour y parler de son ouvrage *L'immigration expliquée à ma fille*, tout juste paru au Seuil.

Certains veillent à circonscrire leur « territoire de marque ». Parce qu'il n'y a pas de petits profits, M. Cohn-Bendit a réédité, en février, *Une envie de politique* (1998), avec une postface « inédite ». Du même auteur paraîtra, la première semaine de mars, *Sois jeune et tais-toi*, à L'Esprit frappeur. D'autres s'efforcent de ne pas brouiller le message. Après

son *Petit dictionnaire de l'euro* (1998), l'eurodéputé socialiste Olivier Duhamel s'est fendu, cette semaine, d'un *Petit guide de l'Europe*. La différence ? Le premier était publié, au Seuil, en 1998, avec un député allemand dénommé... Daniel Cohn-Bendit. Le second est écrit en solo pour Les Cahiers formation du PS. Avec, cette fois, le parrainage plus orthodoxe, lorsque l'on est candidat à la candidature, d'Henri Weber, membre du secrétariat national du PS.

Parfois, il arrive que l'on ne distingue plus très bien la marque de son dérivé : c'est dans le *Quotidien de Paris*, journal dont il est le directeur, que Nicolas Miguet – condamné le 27 janvier à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 150 000 francs d'amende pour banqueroute, escroquerie et faux en écritures – a annoncé, le 22 février, qu'il conduira une liste pour « faire entendre la voix des contribuables » et dire aux « politiques de tout bord que "trop, c'est trop !" ».

● Co-branding et publicité comparative. L'interdiction de la publicité comparative ne touche que les produits commerciaux. En politique, les petites listes connaissent tout l'avantage de cette pratique pour leur notoriété : Antoine Waechter se présente ha-

bilement en anti-Dominique Voynet. Les plus populaires des hommes publics savent, en revanche, qu'il convient de citer le moins possible l'adversaire. Même si, parfois, la langue vous dérange, et le supplice est trop cruel. « Je n'ose même plus nommer le porte-parole des Verts, se plaint M. Chevènement. Je m'autocensure en permanence. »

Avec sa liste « ouverte » à quarante-trois personnalités non-communistes, M. Hue est devenu un adepte du *co-branding*. Cette méthode dernier cri consiste, pour une marque (de vêtements pour enfants, par exemple), à faire la « pub » d'une autre marque (de lessive), et inversement. Peu importe au secrétaire national que la LCR rigole de sa « liste coco light », l'efficacité du *co-branding* est prouvée, surtout s'il s'accompagne de messages subliminaux. Un matin, sur Europe 1, le PDG mitterrandiste Pierre Bergé a confié qu'il votera à gauche pour une liste d'ouverture... Un autre jour, un dirigeant communiste a signalé aux journalistes que Stanislas Nordey, directeur du Théâtre de Saint-Denis, est très proche d'une des filles de Jack Lang. Et qu'ils peuvent le répéter.

Ariane Chemin



# Jean Glavany doute que la renégociation de la PAC aboutisse rapidement

Le président de la Commission européenne, Jacques Santer, est reçu par Jacques Chirac et Lionel Jospin

Après avoir inauguré, dimanche 28 février, le Salon de l'agriculture, le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, a exprimé des doutes sur l'intérêt

d'une nouvelle rencontre entre ses homologues européens. La France viendra cependant avec des propositions concrètes. Jacques Santer, pré-

sident de la Commission, qui devait être reçu lundi par Jacques Chirac et Lionel Jospin, appuie Paris à propos de la « dégressivité des aides ».

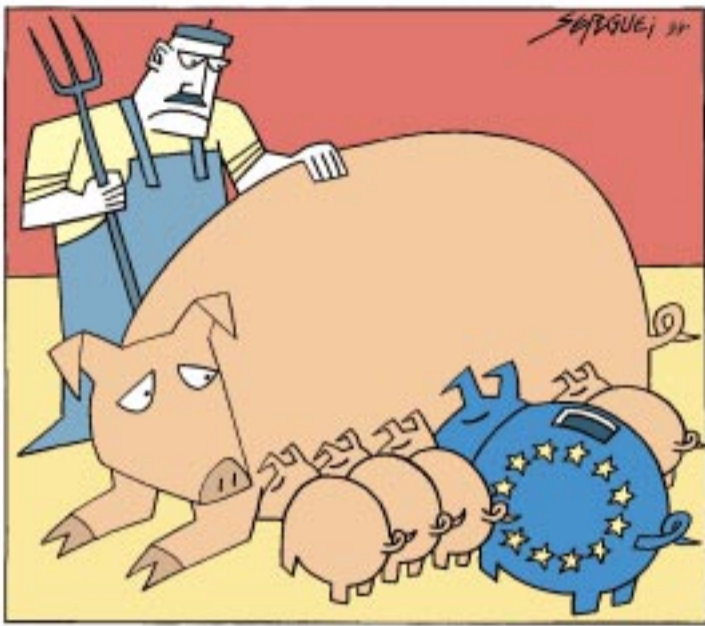
C'EST au milieu d'une foule considérable que Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, a inauguré dimanche 28 février, en parcourant pendant près de quatre heures les stands, le Salon international de l'agriculture à Paris. Il a été accompagné pendant une grande partie de la matinée par Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), et d'autres dirigeants professionnels. Mais le ministre a veillé à « équilibrer ses stops ». Il est resté notamment un quart d'heure à discuter avec François Dufour, porte parole de la Confédération paysanne, qui a souligné devant lui l'« extrême gravité » de la crise du porc.

Dans le hall des régions et provinces, le ministre, élu des Hautes-Pyrénées, s'est longuement attardé devant les boutiques des vendeurs de jambon, foie gras et floc de Gascogne de Midi-Pyrénées, après avoir goûté des rillettes de maqueleau à l'Office des produits de la mer et avant d'être honoré par des Polynésiennes avec un collier de fleurs. Auparavant il s'était prêté à divers jeux - la multiplication de ces animations notamment vis-à-vis des jeunes est une des caractéristiques, cette année, du Salon.

## « IMPASSE UN PEU RIDICULE »

Mais l'heure n'était pas entièrement au loisir et au plaisir, car la chronique agricole reste très agitée par les négociations sur la réforme de la PAC. Le doute le plus épais continue d'ailleurs à entourer l'éventuelle visite de Franz Fischler, commissaire européen chargé de l'agriculture, porte de Versailles.

M. Glavany a qualifié d'« échec cinglant mais satisfaisant pour moi » la fin de la négociation des ministres dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 février. « Mais j'ai été conforté dans mes positions et confirmé dans mes missions » après le sommet de Perventsberg, a-t-il ajouté, car il « a envoyé des messages favorables aux thèses de la France ». Le ministre a accueilli avec scepticisme la proposition de la présidence allemande de reprendre la discussion entre les quinze mardi 2 mars, doutant que



« la Commission et la présidence soient capables de revoir leur copie » alors qu'il faudrait « reprendre les choses à zéro sur de nouvelles bases pour aller vers une réforme plus économe », car, jusqu'à maintenant, « ce qui était proposé comme compromis était déséquilibré et dépendieux ».

M. Glavany a conclu : « Je souhaite une plus étroite coopération franco-allemande car quand il n'y a pas d'accord entre Paris et Bonn, on s'aperçoit que l'Europe se bloque »,

estimant préférable de se donner quelques jours, voire une ou deux semaines, avant de recommencer un marathon et mettre à profit cette période pour aplanir les divergences franco-allemandes et sortir d'une « impasse un peu ridicule ». Dans un entretien à Dimanche Ouest France, il a précisé : « Je mets l'attitude des Allemands sur le compte de leur inexpérience... mais je ne pensais pas qu'ils seraient allés aussi loin dans leur volonté d'isoler la France. »

En tout état de cause, la France

## M. Chevènement dénonce de « mauvaises habitudes »

Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a fermement critiqué, dimanche 28 février, les « violences » de certains agriculteurs au cours des manifestations de ces derniers jours. Dans l'émission « Face à la presse » de France 3 Bourgogne-Franche-Comté, il a déclaré que « les paysans ont pris dans notre pays de mauvaises habitudes du point de vue de leur expression. Elle est souvent excessive quand elle débouche sur des violences ».

« Ce qui s'est passé devant la préfecture de Vesoul est tout à fait condamnable ; de même le saccage du bureau de Dominique Voynet n'est pas acceptable », a ajouté le ministre précisant que « ceux qui se livrent à ce genre de déprédations s'exposent à de sévères sanctions ». Des paysans avaient arraché dans la nuit du 24 au 25 février les grilles de la préfecture de Haute-Saône et s'en étaient pris aussi à la sous-préfecture de Lure. Le 8 février, le bureau de M<sup>me</sup> Voynet avait été gravement endommagé par des paysans du Bassin parisien.

François Grosrichard

# Neuf fonctionnaires d'Aubagne mis en examen pour fraude électorale

Le PC se dit scandalisé par la procédure

## MARSEILLE

de notre correspondant régional

L'élection législative partielle de la 9<sup>e</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône, qui se tiendra les 21 et 28 mars, s'ouvre dans un climat explosif provoqué par la mise en examen de neuf fonctionnaires de la mairie d'Aubagne. Remportée avec 20 voix d'avance (sur 28 863 votants) par Alain Belviso (PC) le 29 septembre 1998, l'élection avait été contestée le soir même par son adversaire du second tour, Bernard Deflesselles (DL). Le 3 février, le Conseil constitutionnel l'annulait, relevant dans des attendus sans ambiguïté une « fraude organisée » dans trois bureaux d'Aubagne.

Après une perquisition en mairie jeudi, le juge Patrick Ardid mettait en examen six personnes, leur interdisant de participer aux prochaines opérations électorales, de se rendre en mairie et de parler à des fonctionnaires municipaux. Samedi, deux autres personnes étaient écrouées, dont le secrétaire général de la mairie. Et dimanche matin, une autre fonctionnaire était elle aussi emprisonnée pour « fraude électorale aggravée ».

Le maire et député sortant Jean Tardito (PC), qui avait voulu, en démissionnant l'été dernier, « mettre un terme au cumul des mandats avant même l'adoption de la loi », s'est déclaré, selon l'AFP, « choqué, bouleversé, scandalisé par la mise en mouvement de la machine judiciaire la plus lourde jamais vue dans une affaire de ce genre » au cours d'une conférence de presse dimanche matin. Son adjoint, Alain Belviso, a dit espérer que la plainte qu'il a déposée de son côté contre son adversaire de droite « aurait des suites ».

## LANCLEMENT D'UNE PÉTITION

Les communistes, qui ont manifesté plusieurs fois la semaine dernière devant l'hôtel de police et le palais de justice de Marseille, ont lancé une pétition qu'ils comptent adresser au garde des sceaux, Elisabeth Guigou. Celle-ci, comme Ségolène Royal et Jean-Claude Gayssot, était venue en septembre soutenir Alain Belviso, alors candidat de la gauche unie.

Le candidat de Démocratie libérale, qui estime depuis le soir de l'élection que « la victoire lui a été volée », espère fermement remporter le siège dans cette circonscription, communiste depuis 1962. Il devrait recevoir le 21 mars un soutien plus appuyé de la

droite locale qui s'était moyennement mobilisée à l'automne dernier. Au second tour, M. Deflesselles avait récolté de nombreux suffrages venus d'abstentionnistes et d'électeurs s'étant portés au premier tour sur la candidate du Front national lepéniste Joëlle Melin. Ne pouvant se maintenir, celle-ci n'avait pas donné de consigne de vote. M<sup>me</sup> Melin se présente à nouveau, tandis que les mégrétistes ont renoncé.

## Un soupçon récurrent

En 1983, à la suite de recours introduits par les listes de droite, le Conseil d'Etat avait annulé les élections municipales, pour irrégularités ou fraudes caractérisées, dans une série de communes de la région parisienne administrées de longue date par des équipes communistes : Sarcelles, Antony, Aulnay-sous-Bois, Villeneuve-Saint-Georges, notamment. C'était la première fois que le soupçon de trucage recevait une telle confirmation.

Les scrutins suivants n'avaient pas vu la répétition de décisions judiciaires de cette ampleur. En 1990, le Conseil d'Etat avait annulé les élections municipales de 1989 à Pantin, en Seine-Saint-Denis, pour propagande irrégulière. Des élections partielles avaient donné de nouveau la victoire à Jacques Isabet (PCF). En mars 1997, avaient été annulées les élections de 1995 à Villejuif, dans le Val-de-Marne, où la liste conduite par Pierre-Yves Cosnier (PCF) avait bénéficié d'indications d'employés communaux sur des personnes qui n'avaient pas encore voté. La liste de M. Cosnier avait ensuite été réélue.

A gauche, la situation est plus délicate. C'est pourquoi M. Tardito a mis tout son poids dans la balance en se présentant cette fois comme suppléant d'Alain Belviso, car des personnalités socialistes et des Verts de la circonscription avaient fait savoir dès le mois de février qu'ils ne souhaitaient pas repartir derrière Alain Belviso, évoquant « le désarroi des électeurs ». Carmen Heumann (les Verts) et Patrick Arnoux (PS), tous deux conseillers municipaux, ont donc annoncé leur candidature.

Michel Samson

# Martine Aubry renonce à sanctionner un inspecteur du travail

IL N'Y A PLUS « d'affaire Filoche ». Le ministère de l'emploi et de la solidarité a fait savoir, dimanche 28 février, que « qu'il ne serait pas donné suite à la procédure qui avait été engagée » à l'encontre de l'inspecteur du travail Gérard Filoche. Le même jour, un nouvel appel en sa faveur avait été lancé. Signé par plusieurs personnalités, dont le président de la Ligue des Droits de l'Homme Henri Leclerc, le cinéaste Bernard Tavernier, le sociologue Robert Castel, et des militants syndicalistes, le texte demandait « la levée immédiate de toute sanction » et « le retrait de la circulaire du 5 janvier » centrée sur les relations que doivent entretenir les fonctionnaires avec les médias. La levée de la sanction ayant eu

lieu, le texte est maintenu par les signataires en ce qui concerne le retrait de la circulaire.

M. Filoche s'était en effet vu reprocher par Martine Aubry d'avoir « critiqué ouvertement l'action du gouvernement » et « manqué à l'obligation de réserve qui s'impose à tout fonctionnaire », après avoir publié une tribune consacrée aux 35 heures dans le quotidien *Liberation* du 18 janvier. « Aucune décision définitive de blâme n'avait encore été prise », a précisé le ministre dans son communiqué dimanche. A la suite d'un entretien avec le directeur de cabinet de M<sup>me</sup> Aubry, jeudi 25 février, le ministère assure que M. Filoche s'est engagé « à respecter les dispositions régissant l'obligation de réserve ».

Joint par téléphone, lundi, l'inspecteur estime qu'il n'y a pas, à ses yeux, « d'affaire Filoche, mais juste un problème d'application de la circulaire ». « Pure coïncidence », réplique le cabinet de M<sup>me</sup> Aubry, « la précédente circulaire datait de 20 ans et nous l'avons réactualisée à la demande des responsables. Il ne s'agit pas d'un durcissement ». La ministre devrait recevoir, d'ici à la fin de la semaine, M. Filoche. Au même moment, ce dernier, par ailleurs membre du PS et animateur de la Gauche socialiste, saura s'il figure sur la liste socialiste pour les élections européennes. Ou s'il lui est préféré Harlem Désir.

Isabelle Mandraud

# La mairie FN de Vitrolles téléguidé une section Force ouvrière

## VITROLLES

de notre correspondant régional

Les élections au comité des œuvres sociales (COS) de la mairie de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), dirigée par le Front national-Mouvement national (FN-MN), devaient avoir lieu le 25 mars : cet organisme, qui se consacre à l'aide sociale, est élu tous les deux ans et il est composé de 29 sièges pour un millier de salariés environ à la mairie. Il est actuellement dirigé par une équipe intitulée « Toutes tendances confondues » (TTC), hostile au fonctionnement des centrales syndicales classiques, qui ne se représente pas. La CGT et la CFDT, seules à figurer dans les instances de discussion comme le comité technique paritaire ou le comité d'hygiène et de sécurité, présentent chacune 29 candidats et 29 suppléants.

La nouveauté réside, cette année, dans la présence d'une liste Force ouvrière, alors que ce syndicat avait disparu de la scène locale en 1995. La liste ne comprend que 19 titulaires et autant suppléants et a été, pour cette raison, refusée par

le président du COS, organisateur du scrutin. Elle a pourtant décidé de se maintenir.

Parmi les postulants de ce nouveau syndicat, dont la section vient tout juste d'être créée, on relève les noms de personnes qui travaillent au cabinet du maire, Catherine Mégret, ou à son protocole, ainsi que la secrétaire du responsable du service de la sécurité ou encore des membres du service - sensible - des élections. La première sur la liste des suppléants, déposée par la section de Force ouvrière, est Maryline Molina, choisie comme grand électeur par la majorité FN-MN pour les sénatoriales.

## MARC BLONDEL SE DÉMARQUE

Colette Catania, qui est à la tête de la liste des titulaires, refuse tout soupçon d'amitié avec la mairie et dit ignorer les appartenances politiques de ses colistiers. Selon elle, l'idée de la création de FO serait apparue lors de la grève du nettoyeur, « pour la défense des ouvriers et pour qu'ils ne soient pas défendus que par les autres syndicats ».

Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, s'est démarqué de cette liste, en déclarant qu'elle comportait « certains responsables actifs du Front national », ce qui est « en contradiction avec [ses] orientations ». Localement, les dirigeants FO sont plus prudents. Liliane Cardin, responsable départementale des personnels communaux FO, explique que chaque syndicat a son autonomie. Mais elle ajoute, lorsqu'on la questionne sur les amitiés politiques dont sa liste est soupçonnée : « On n'a pas l'intention d'être sous l'emprise de qui que ce soit. » N'ayant pas, comme secrétaire départementale, « à juger de la composition de la liste », elle déplore que beaucoup de non-syndiqués y figurent, mais elle pense surtout que ses amis l'ont constituée « un peu vite ». Selon elle, pressés par le temps, « ils sont allés à la pêche » pour trouver des noms. Et si certains candidats sont un peu compromettants, cela est dû, explique-t-elle, « à une erreur de jeunesse » de ces apprentis syndicalistes, qu'elle soutient malgré tout.

Quoi qu'il en soit, l'apparition soudaine de cette liste ne peut que satisfaire la mairie, qui rencontre des déboires dans la gestion du personnel. La CGT et la CFDT lui ont créé quelques ennuis sur le terrain en organisant, pendant neuf jours consécutifs en juin 1998, une grève bien suivie contre la privatisation du nettoyeur. Très bataillonne sur le plan juridique, la CFDT a porté plainte devant le tribunal administratif de Marseille à propos de cette privatisation : la municipalité a annulé ses délibérations avant même le verdict, et en a adopté d'autres, elles aussi attaquées devant le tribunal.

Entre-temps, toujours du fait d'un recours de la CFDT, celui-ci a annulé l'arrêté municipal licenciant Ahmed Sarhane, agent municipal, ultérieurement renversé par une voiture conduite par des militants FN. Et le commissaire du gouvernement vient de demander que soit aussi annulée la délibération licenciant 31 contractuels dès la prise de fonctions de Catherine Mégret.

M. S.

# La droite conserve un canton dans le Doubs

DOUBS Canton du Russey (second tour).

L, 4 232 ; V, 2 887 ; A, 31,78 % ; E, 2 799.

Daniel Leroux, UDF, m. de Mont-de-Laval, 1 296 (46,30 %) ... ELU  
Elu Gilles Robert, PS, adj. m. du Russey, 810 (28,93 %) ; Henri Maillot, RPR diss., 693 (24,75 %).

[En dépit du maintien d'Henri Maillot (RPR diss.), le candidat de l'UDF et du RPR, Daniel Leroux (UDF), l'emporte dans ce scrutin destiné à pourvoir le siège rendu vacant par la démission de Jean-François Humbert, président (UDF) du conseil régional de Franche-Comté et sénateur du Doubs, qui avait dû se mettre en conformité avec la législation sur le cumul des mandats. Le Russey reste donc le seul des cantons du Doubs à n'avoir jamais basculé à gauche.

21 février 1999 : L, 4 232 ; V, 2 606 ; A, 38,42 % ; E, 2 458 ; Daniel Leroux, UDF, m., 1 006 (40,92 %) ; Henri Maillot, RPR diss., 746 (30,35 %) ; Gilles Robert, PS, adj. m., 669 (27,21 %) ; Eliane Simonin, PF, 23 (0,93 %) ; Jeannine Eckert, PC, 14 (0,57 %) ; Jean Besançon, div. g., 0 (0,00 %).

## DÉPÊCHES

■ **COUR DE JUSTICE : Alain Madelin, président de Démocratie libérale**, a jugé, dimanche 28 février, sur TF 1, que le procès du sang contaminé devant la Cour de justice de la République avait été le « procès du mauvais fonctionnement de l'Etat. (...) On ne saurait avoir dans une démocratie moderne une caste d'intouchables ».

■ **35 HEURES : Robert Hue a plaidé, dimanche, pour l'adoption d'une seconde loi « audacieuse »** sur les 35 heures, avec meilleure rémunération des heures supplémentaires pour qu'elles ne se substituent pas aux embauches, une revalorisation du SMIC et des avancées significatives pour les cadres.

■ **EUROPÉENNES : le socialiste Jack Lang s'est déclaré, dimanche, sur Europe 1, « prêt à donner un coup de main »** à la campagne européenne des socialistes. Il faut « mener un vrai débat européen et empêcher que cette campagne se réduise à un combat de coqs entre chefs de partis », a-t-il déclaré.

■ **SYNDICATS : le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault**, a déclaré, dimanche 28 février sur Canal+, que « la marmite commence à bouillir sur un certain nombre de sujets » sociaux. La Fédération CGT des services publics a appelé, samedi, à « une grande journée nationale » de grèves et de manifestations, le 16 mars. La Fédération FO des fonctionnaires a déjà appelé les fonctionnaires à la grève le même jour.



**CORRUPTION** Six pôles économiques et financiers, ces cellules de magistrats spécialisées dans la lutte contre la corruption, devraient voir le jour dans le courant du mois de

mars à Paris, Bordeaux, Aix-Marseille, Bastia, Lyon et Fort-de-France. ● A PARIS, les magistrats se sont installés la semaine dernière dans les anciens locaux du *Monde*, rue

des Italiens. A terme, deux cent cinquante personnes travailleront dans cette annexe du Palais de justice. ● LES MAGISTRATS de ces pôles seront aidés par des « assistants spé-

cialisés » détachés auprès d'eux par la Banque de France ou la direction de la concurrence ou des douanes. ● POUR PIERRE LASCOUMES, directeur de recherche au CNRS, la justice

n'a pas les moyens de lutter efficacement contre la délinquance économique et financière. « Elle n'est informée qu'après toute une série de filtres », constate-t-il.

## Six pôles de lutte contre la délinquance financière verront le jour en mars

Les sites de Paris, Bordeaux, Aix-Marseille, Bastia, Lyon et Fort-de-France ont été retenus. Pour améliorer l'efficacité de la justice, les magistrats seront aidés par des « assistants spécialisés » venus de la Banque de France ou de la direction des douanes

LE MONDE feutré de la justice financière s'apprête à vivre une petite révolution culturelle. Avec quelques mois de retard sur le calendrier, les pôles économiques et financiers, ces cellules de magistrats spécialisés dans la lutte contre la corruption, verront le jour courant mars. A Paris d'abord, mais aussi à Bordeaux, Aix-Marseille, Bastia, Lyon et Fort-de-France, des magistrats du parquet et du siège seront dotés de moyens matériels et humains plus importants afin de les les « sortir de l'artisanat ». Les magistrats recevront notamment l'assistance d'une trentaine de fonctionnaires détachés d'administrations de contrôle qui, en leur apportant une expertise technique sur les dossiers, devraient renforcer leur efficacité.

L'idée des pôles économiques et financiers a germé en 1997. Dans un courrier adressé au garde des sceaux, le président du tribunal de Paris, Jean-Marie Coulon, et le procureur de l'époque, Gabriel Bestard, détaillaient à Elisabeth Guigou les blocages suscités par

des affaires financières tentaculaires comme celles du Crédit lyonnais. Quelques jours plus tard, les juges d'instruction parisiennes Eva Joly et Laurence Vichnievsky, estimant qu'elles étaient « dans l'impossibilité matérielle » de traiter leurs dossiers, réclamaient des « conditions décentes de travail et un local digne ». La ministre de la justice avait alors décidé de créer des cellules spécialisées dans la lutte contre la délinquance financière.

### MIEUX CIBLER LES RECHERCHES

Projet phare entre tous, le pôle économique et financier du tribunal de Paris s'installera dans ses nouveaux locaux dès le début mars (lire ci-dessous). Mais le véritable apport des pôles réside surtout dans l'arrivée, d'ici à la fin du mois, de fonctionnaires détachés des administrations de contrôle. Alors que les juges ne disposent, pour l'heure, que du concours de la police et des experts, ils se verront adjoindre des « assistants spécialisés », disposant de solides connais-

sances en matière économique et financière. Ces fonctionnaires, appelés à devenir de véritables collaborateurs des magistrats, vont bouleverser l'organisation traditionnelle du travail judiciaire.

Inspecteurs ou contrôleurs des impôts, fonctionnaires de la direction de la concurrence ou des douanes, agents de la Banque de France, ces assistants, créés par la loi du 2 juillet 1998 précisée par un décret du 5 février, seront placés pour trois ans sous l'autorité des chefs de juridiction. Etant appelés à connaître les moindres détails des affaires judiciaires, ils devront jurer « de conserver le secret des informations » qui leur sont soumises.

De fait, le rôle des futurs assistants spécialisés réside essentiellement dans l'aide à la décision des magistrats. Au parquet, ils seront chargés d'effectuer un premier tri dans la masse des dossiers qui parviennent au procureur. Actuellement, par manque de temps comme de moyens, le parquet transmet presque automatique-

ment les procédures à la police judiciaire pour enquête, à charge pour elle de débroussailler le dossier. Les assistants spécialisés, capables de lire un bilan comptable, d'y repérer rapidement une infraction pénale et de déceler les pièces manquantes, pourront aider le magistrat à mieux orienter le travail des enquêteurs.

Les assistants spécialisés affectés auprès des juges d'instruction devraient également leur permettre de gagner un temps précieux. Les services de police ou de gendarmerie étant surchargés, certains juges attendent aujourd'hui plusieurs mois avant d'obtenir le résultat de leurs commissions rogatoires et multiplient les expertises coûteuses sur les dossiers complexes. La présence à leur côté d'un ou de plusieurs fonctionnaires de haut niveau devrait leur permettre de mieux cibler les recherches qu'ils demandent aux experts et les investigations qu'ils confient aux enquêteurs.

Il ne s'agit cependant pas de créer des « juges bis » : les assis-

sants spécialisés ne pourront effectuer aucun acte de procédure. Ils assisteront aux interrogatoires des mis en examen et éventuellement aux perquisitions mais ils ne pourront intervenir. Ils analyseront les dossiers financiers et proposeront des angles d'enquête mais au final, les juges seuls trancheront. Aidés dans la recherche technique, les magistrats resteront les chefs d'orchestre de la procédure. « Il s'agit de recentrer le magistrat sur son métier de juriste », explique Jean-Claude Marin, procureur adjoint de Paris chargé des sections financières. Actuellement, on demande au magistrat financier d'être économiste, expert-comptable, spécialiste de micro et de macro-économie. Un tel homme ou une telle femme n'existe pas. »

### APPREHENSIONS

L'arrivée des assistants spécialisés ne fait cependant pas l'unanimité dans le corps judiciaire, et notamment chez les avocats. « Ces assistants spécialisés dirigeront une sorte de pré-enquête invisible dans le dossier, sans dialogue avec la défense », affirme Dominique de la Garanderie, la bâtonnière du barreau de Paris. Finalement, ils travailleront exclusivement à charge. » Aujourd'hui, les magistrats se retrouvent souvent seuls face à des équipes d'avocats compétents et expérimentés, multipliant leurs propres expertises dans les dossiers financiers. En offrant de nouvelles armes aux juges, la présence d'assistants spécialisés pourrait bouleverser cette donne.

Mais le véritable pari, pour les promoteurs du projet, réside dans la capacité de la magistrature, peu encline à bouleverser ses habitudes, à intégrer les assistants spécialisés. Ces collaborateurs d'un type nouveau devront trouver leur place auprès de magistrats habitués le plus souvent à travailler en solo. Certains juges rechignent déjà devant cette perspective de collaboration, persuadés qu'on cherche à les déposséder de leurs dossiers. « Certains de mes collègues craignent de ne plus pouvoir maîtriser leurs procédures, d'autres sont méfiants à l'égard de fonctionnaires provenant d'administrations extérieures, témoigne un juge de la

galerie financière de Paris. Quand ce n'est pas tout simplement la peur de devoir se retrouver face à quelqu'un de plus compétent que soi. »

D'autres magistrats se félicitent de l'idée de se voir secondés dans des dossiers toujours plus complexes. « J'en ressens l'utilité non pas parce que nous sommes incapables de surmonter des affaires

### L'inconnu du palais de justice de Paris

Il est inconnu du standard du palais de justice de Paris. Jean-Paul Dénouveaux, inspecteur de la Banque de France, a pris pourtant officiellement ses fonctions, le 30 mars 1998, auprès du président du tribunal, Jean-Marie Coulon. Détaché par le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, en accord avec la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, M. Dénouveaux préfigure la fonction d'assistant spécialisé. Commis jusque-là comme expert, il assiste la juge Eva Joly, qui instruit, outre l'affaire Elf et le dossier du Crédit lyonnais, quelque quatre-vingts dossiers.

Fort de son expérience, M. Dénouveaux, qui devrait s'installer prochainement dans les locaux du pôle financier, rue des Italiens, à Paris, insiste pour que le travail qui sera confié aux assistants spécialisés soit à la hauteur de leurs capacités. « Le pire serait que nous devenions des suppléants des magistrats », indique-t-il. Il nous faut une certaine autonomie afin que nous puissions exercer des responsabilités. »

difficiles mais parce que cela va nous permettre de griller des étapes qui sont aujourd'hui chronophages », explique un magistrat. « Cela devrait permettre de briser la solitude du juge d'instruction, renchérit un de ses collègues. Il faut faire preuve d'un peu de modestie et reconnaître qu'on ne peut pas s'atteler seul à un dossier du type Crédit lyonnais. »

C. Pr.

## Un « déménagement-éclair » vers le 5, rue des Italiens

POUR DES RAISONS de sécurité, la date a longtemps été tenue secrète. Le « déménagement éclair » a eu lieu discrètement avant l'ouverture officielle des locaux, mardi 2 mars. Depuis quelques jours, les magistrats du parquet et les juges d'instruction de la galerie financière du tribunal de Paris ont donc pris possession de leurs nouveaux bureaux, rue des Italiens, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement. Situé dans les anciens locaux du *Monde*, le siège du pôle financier de Paris a été entièrement rénové : locaux clairs, équipements modernes, espaces de travail ouverts.

Depuis des années, le palais de justice de Paris est confronté à un problème récurrent de place. Chargé d'histoire mais très peu fonctionnel, le palais de l'île de la Cité dispose de vingt-quatre kilomètres de galeries et d'une trentaine d'entrées mais il n'offre que des bureaux exigus aux magistrats. Pour installer le pôle financier, qui doit regrouper, à terme, deux cent cinquante personnes, la présidence du tribunal a donc été obligée de trouver une annexe. Les locaux de la rue des Italiens avaient notamment l'avantage de se trouver à quelques stations de métro du palais de justice.

Le nouveau pôle devrait accueillir, sous la direction de Claude Nocquet, première vice-présidente, les quatorze juges d'instruction de la

galerie financière, ainsi que les quatorze juges de la 5<sup>e</sup> section, spécialisée dans les affaires d'escroquerie et de faux. La juge Edith Boizette, nommée « doyen juge délégué » recevra les constitutions de partie civile et désignera les juges d'instruction. Le parquet financier regroupera, sous la direction de Jean-Claude Marin, procureur adjoint, vingt-six magistrats. Les trois magistrats de la cellule commerciale, attachés au suivi du tribunal de commerce, restent dans l'île de la Cité.

### UN EFFORT POUR L'INFORMATISATION

Cette cinquantaine de magistrats devraient être secondés par autant de greffiers auquel il faut ajouter une quarantaine de fonctionnaires et vingt-quatre assistants de justice. Ces jeunes diplômés, qui ont accompli quatre ans d'études supérieures, sont chargés de faire des recherches de jurisprudence ou de préparer des notes de synthèse. Enfin, une trentaine d'assistants spécialisés ont été demandés par le pôle financier : vingt pour le parquet, dix pour le siège.

Si le rez-de-jardin est réservé à l'accueil des détenus, le premier, le second et le troisième étage sont occupés par l'instruction, le reste du bâtiment revenant au parquet. Chaque magistrat disposera d'un cabinet et d'un arrière-cabi-

net pour consulter ses dossiers. Des salles de confrontation et des salles de consultation pour les avocats ont été prévues. Surtout, un effort substantiel a été réalisé en matière d'informatisation. Douze magistrats instructeurs seront dotés d'un système d'instruction assisté par ordinateur qui permet de stocker sur CD-Rom des dossiers de plusieurs milliers de pages reproduits par scanner. Le parquet devrait, quant à lui, améliorer la gestion électronique de documents.

Afin de ne pas briser l'unité symbolique du palais de justice, le nouveau pôle conservera l'adresse du tribunal, boulevard du Palais, le courrier étant retransmis rue des Italiens. De la même façon, le standard et les numéros de téléphone des magistrats restent les mêmes. La présidence du tribunal veut éviter de donner l'impression de privilégier la justice financière au détriment du reste du tribunal. « L'installation rue des Italiens va libérer de la place pour les autres magistrats, et la mise à niveau de l'informatique devrait bénéficier à l'ensemble du palais », explique Claude Nocquet. Il ne faut surtout pas s'imaginer qu'il y a aura les grands juges aux Italiens et les petits juges ici, au palais. »

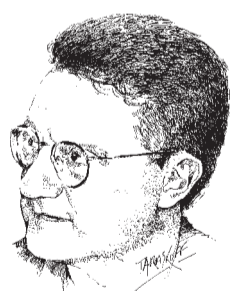
C. Pr.

Pierre Lascoumes, sociologue du droit, directeur de recherche au CNRS

## « En période de crise, la question du profit illégitime devient un enjeu très sensible »

« Comment expliquez-vous que la délinquance financière ait longtemps échappé à la justice alors que les textes réprimant la corruption ou l'abus du bien social existaient déjà ? - C'est vrai, les ressources juridiques existaient sans être utilisées. Il faut cependant rappeler que c'est durant la période qui s'étend des années 30 aux années 50, à l'exclusion de la seconde guerre mondiale, que les poursuites ont été les plus fréquentes en matière de consommation, de droit social et de droit fiscal. Les dossiers économiques et financiers représentaient alors environ 15 % du contentieux contre 8 % des condamnations aujourd'hui.

- Comment expliquer la réémergence de ce contentieux ? - Il y a d'abord le fait que la justice elle-même a changé. L'arrivée progressive, à partir des années 80, de magistrats plus jeunes, venant de milieux sociaux plus divers, formés à l'École nationale de la magistrature (ENM) de Bordeaux dans un esprit plus critique, a permis d'enrichir la culture judiciaire et de réduire la culture de soumission, traditionnelle à ce corps. Au paravant, les magistrats étaient plus frileux : ils recevaient moins d'ordres du pouvoir politique qu'ils ne demandaient eux-mêmes des instructions. C'est cette culture qui est en train de changer, comme elle a changé chez les partenaires de la magistrature que



PIERRE LASCOUMES

sont les policiers ou les administrations de contrôle.

» Le second facteur, c'est le contexte de la crise économique. Quand on est dans une société de prospérité, la légitimité des profits ne fait pas forcément débat. En revanche, en période de crise, la question du profit illégitime, de l'enrichissement, du contournement des règles pour obtenir des privilèges, devient un enjeu très sensible. Les gens se disent : « Comment, alors que moi-même j'ai du mal à survivre, autant d'argent peut-il circuler par des voies si obscures, sans que quiconque en soit responsable ? »

» Enfin, l'internationalisation des marchés a pesé sur le fonctionnement des entreprises en leur faisant adopter des règles du jeu nouvelles : elles ont dû assainir leur situation en interne tout en étant incitées, pour rester concurrentielles, à recourir à des moyens frôlant l'illégalisme, comme la

création de filiales dans des paradis fiscaux.

- Quand la justice s'est-elle saisie de cette délinquance ? - Il y a eu d'abord une période d'échauffement : en 1972, par exemple, Pierre Arpaillange, directeur des affaires criminelles, demandait que la justice investisse plus largement les questions financières, ce qui a débouché sur une première loi sur les parquets financiers en 1975. Ensuite, en 1982, est venue une circulaire de politique pénale de Robert Badinter. Mais tout cela n'a pas eu grand effet, puisqu'on s'en remettait largement aux choix des parquets, eux-mêmes très frileux.

» Les choses ont en fait radicalement basculé, à partir du moment où des responsables politiques ont été mis en cause à travers le financement des partis, à la fin des années 80. Les hommes politiques ont alors représenté les boucs émissaires un peu faciles de la délinquance économique et financière, puisqu'on les identifiait alors comme les seuls responsables. Le problème est différent quand ce sont les entreprises qui sont en cause : le fait délinquant est plus difficilement personnalisable parce que les responsabilités sont très intriquées et que la délinquance s'exerce dans des réseaux peu formalisés.

- Comment la lutte contre la corruption est-elle devenue prioritaire à petit un thème prioritaire

pour les gouvernements ? - Toute autorité politique a besoin de légitimité. Or, à partir du moment où les politiques ont été interpellés, à travers le financement des partis et les relations plus ou moins obscures qu'ils entretenaient avec les grands groupes financiers, il est devenu nécessaire, pour eux, de montrer qu'ils pouvaient se saisir du problème.

» Toute la question est de voir jusqu'à quel point les déclarations d'intention sont suivies d'effets. Il y a quand même eu quatre lois successives sur le financement des partis, ce qui a bien montré que, au moins pendant un certain temps, les pratiques n'avaient pas changé. De la même façon, les accords internationaux contre la corruption, qui sont une bonne chose, se font dans une assez grande hypocrisie : on accepte, par exemple, que des paradis fiscaux signent la convention de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la corruption des fonctionnaires étrangers. En fait, il faut prendre acte de ces nouveaux engagements afin de revendiquer régulièrement leur application et leur évaluation.

- Pensez-vous que la justice est aujourd'hui suffisamment armée pour lutter contre la délinquance économique et financière ? - Sincèrement, non. D'une part, la justice est une institution qui ne prend pas d'initiatives, qui n'est pas self-starter : elle est tou-

jours saisie par des plaintes de justiciables ou des informations qui lui sont transmises. Or, en matière économique et financière, la dilution de l'information est extrême, beaucoup plus que pour les atteintes aux biens et aux personnes. La justice pénale n'est donc informée qu'après toute une série de filtres. Elle peut ainsi de-

### « Les infractions économiques n'ont jamais été réunies dans un livre du code pénal »

venir le jeu de règlements de comptes entre actionnaires et être instrumentalisée.

» D'autre part, le contentieux économique et financier est traité par des organismes différents, qui ont leurs logiques propres, comme l'inspection du travail, la direction générale de la concurrence ou l'administration fiscale. Or ces administrations ne transmettent à la justice que les affaires dans lesquelles elles ont échoué, et leurs critères d'appréciation pour les poursuites restent d'un flou absolu. Ce qui pose la question de la cohérence de la politique pénale et de la définition de critères de

gravité des infractions. Les infractions économiques n'ont d'ailleurs jamais été réunies dans un livre du code pénal, elles sont dispersées dans plusieurs lois. Sur le plan pratique, c'est évidemment un handicap pour les magistrats. Sur le plan symbolique, cela signifie qu'on n'a pas jugé suffisamment important d'inscrire les questions économiques et financières dans la définition des grandes dimensions de l'ordre social. L'abus de bien social, par exemple, est inscrit dans la loi sur les sociétés et le délit de banqueroute a été sorti du code pénal.

» Enfin, la justice n'a pas les moyens d'appréhender la réalité de l'entreprise dans son ensemble. Elle ne l'aborde que par des angles successifs : le droit du travail, le droit commercial, le droit civil ou pénal. Il faudrait plutôt penser à une spécialisation de la magistrature économique, qui aurait accès à toutes les informations concernant une entreprise, et qui aurait vocation à traiter tous les conflits qui s'y présentent. L'action judiciaire aurait alors une vraie cohérence face à l'acteur qu'elle prétend réguler. Cela pourrait déboucher sur des décisions qui chercheraient un équilibre entre, d'un côté, la loi et, de l'autre, l'opportunité économique et l'équité sociale. »

Propos recueillis par Cécile Prieur



# Provocations racistes et flambée de violences en marge d'un match de football à Annonay

Des supporters stéphanois ont mené une expédition dans les HLM de la ville ardéchoise

Une rencontre amicale de football, organisée samedi 27 février à Annonay (Ardèche), a dégénéré en violences sous les provocations d'un

groupe de supporters venus de Saint-Etienne. Après un match émaillé d'incidents, les Stéphanois se sont rendus dans une cité HLM voisine

pour se livrer à des opérations de vandalisme. Les jeunes du quartier ont réagi en brûlant des voitures et en agressant les policiers.

## SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

Des « provocations racistes » et des « comportements fascistes » d'un groupe de supporters de football stéphanois ont été à l'origine des incidents survenus samedi soir 27 février dans une cité HLM d'Annonay (Ardèche), selon le maire socialiste de la commune, Jean-Claude Tourmayre. En fin d'après-midi, une rencontre de gala avait été organisée à Annonay entre les joueurs de l'Association sportive de Saint-Etienne (ASSE) et d'une équipe suisse, le Football club de Sion.

Pour accueillir les Verts et quel- que deux mille spectateurs venus assister à ce match amical, seuls quatre policiers ont été mobilisés afin de régler les problèmes de circulation et de stationnement aux abords du stade.

Mais le service de sécurité du club ardéchois a vite été débordé par une vingtaine de Stéphanois se réclamant d'un club de supporters de l'ASSE, les Magic Fans, et « venus pour casser », selon M. Tourmayre.

Des premiers coups ont fusé à la suite d'une entrée en force de Stéphanois sans billet. En vue d'apaiser les esprits, le président du club d'Annonay a alors accepté la présence des Magic Fans dans le stade, en bordure de la touche et à l'opposé de la principale tribune afin d'éviter les affrontements. Sans atténuer pour autant les provocations des supporters stéphanois, qui ont pris à partie un groupe de jeunes béarnais d'Annonay, après le coup de sifflet final, en déclenchant une deuxième échauffourée. Les deux clans ont été séparés par une dizaine de policiers appelés en renfort.

Avant de retourner à leurs voitures, les supporters stéphanois ont fait un crochet par la cité du Zodiac, lançant des pierres sur des antennes paraboliques et cassant des cabines téléphoniques sur leur passage. Ces agissements ont suscité de nouveaux affrontements avec des jeunes de la cité, interrompus par l'intervention d'une équipe de la brigade anticriminalité d'Annonay.

Furieux de l'attitude des policiers accusés d'avoir « laissé filer » les « casseurs stéphanois » sans les interpellés, une cinquantaine de jeunes du Zodiac ont manifesté leur colère en brûlant des poubelles et en jetant des pierres sur des voitures circulant en contrebas. Cinq véhicules ont ensuite été incendiés. Les autorités préfectorales ayant demandé aux policiers d'« encercler la cité sans y pénétrer » pour ne pas envenimer les choses, le calme est revenu vers minuit après l'intervention auprès des jeunes d'adultes et d'élus.

## « RETOUR AU CIVISME »

« On a évité la catastrophe », a observé le maire d'Annonay, qui a souligné l'attitude « particulièrement sérieuse » des policiers. « C'est la première fois qu'on arrive à une telle situation de crise », a-t-il ajouté. Bien qu'il soit classé en zone urbaine sensible, le quartier du Zodiac n'a pas connu d'antécédent d'une telle nature, dans une ville d'Annonay qui compte quelque vingt mille habitants.

Créée pour loger des ouvriers de l'usine toute proche de Renault Véhicules Industriels, la cité du Zodiac comprend trois cent cinquante logements HLM, concentre une population majoritairement d'origine immigrée ainsi qu'un fort taux de familles monoparentales, des personnes en situation précaire et sans emploi. « Nous allons devoir renforcer les actions de retour au civisme que nous avions engagées », a affirmé M. Tourmayre.

Au lendemain de cette flambée de violences, le procureur de la République d'Annonay a ouvert une enquête en flagrant délit sur les agissements des supporters de Saint-Etienne et sur les violences survenues au Zodiac. Dimanche soir, alors que le calme avait semblé l'emporter tout au long de la journée, deux nouvelles voitures ont été incendiées dans le quartier. Des groupes de jeunes s'en sont pris aux policiers qui ont interpellé quatre personnes en possession de jerrycans d'essence.

Vincent Charbonnier

## Quand l'ancien preneur d'otages tient la chronique judiciaire

### NANTES

de notre correspondant

Au palais de justice de Nantes, Georges Courtois revient s'asseoir dans les salles du tribunal correctionnel. Là, il prend des notes pour la chronique judiciaire qu'il tient dans *La Lettre à Lulu*, un journal satirique local. « *La police me salue, certains magistrats me disent bonjour* », raconte-t-il, en tirant sur son éternelle cigarette.

Le 21 décembre 1985, cet homme était sorti du palais armé au poings, retenu en otage quatre magistrats de la cour d'assises devant laquelle il comparait pour des attaques à main armée. Pendant trente-six heures, Georges Courtois avait déféré la justice en direct, filmé par une équipe de FR 3 convoquée dans la salle d'audience. Tour à tour orateur sincère et cabot, il avait harangué les jurés, les juges et journalistes retenus sous la menace de revolvers et de grenades décapitantes. La cavale de Georges Courtois et de ses deux complices avait pris fin à l'aéroport de Nantes, après une opération des policiers du RAID dirigés par le préfet Robert Broussard.

Aujourd'hui âgé de cinquante-deux ans, dont

vingt-trois passés derrière les barreaux, Georges Courtois a plus que jamais envie de s'exprimer sur la justice et la prison. Sa prise d'otages très médiatisée lui avait valu d'être condamné à vingt ans de réclusion criminelle, avec circonstances atténuantes, en février 1988 par la même cour d'assises de Loire-Atlantique. A présent, le stylo du chroniqueur vient simplement remplacer le revolver 357 magnum du truand. Ce n'est plus en crevant l'écran mais à travers les histoires quotidiennes de la correctionnelle qu'il espère faire toucher du doigt l'« inhumanité » d'un monde qui le révolte toujours.

### LE TRIBUNAL « CÔTÉ JARDIN ET CÔTÉ COUR »

« Ce n'est pas de la provocation comme le pensent certains. J'aimerais faire avancer les choses en montrant le ridicule et le tragique de certaines situations », explique-t-il. Mes quarante ans de carrière me donnent l'œil pour voir ce que d'autres ne voient pas forcément. La justice est un spectacle et je suis un homme de spectacle. Je connais cet univers côté jardin et côté cour alors que la plupart des gens qui en parlent n'ont jamais mis les pieds dans un box. Je ne suis pas journaliste et ne tiens pas à

l'être, mais la seule façon de faire connaître mes idées, c'est les médias. »

L'un de ses ex-otages se souvient de lui comme d'« un sauvageon qui n'aurait jamais bénéficié de mesures éducatives ». Georges Courtois s'avoue effectivement incapable de compter le nombre de fois où il a été jugé : « J'ai commencé à douze ans par des fugues et des vols de mobyettes. On m'a aussitôt mis dans des usines à fabriquer les délinquants, alors je délinquais. Pour moi, la prison a été un lieu de formation permanente. »

C'est d'ailleurs au titre de son expertise du monde judiciaire que *La Lettre à Lulu* a fait appel à lui, explique le directeur de la publication, Eric Chalmel. « Nous aurions également pu solliciter un ancien magistrat ou à un avocat à la retraite, comme d'autres demandent à un ex-sportif de commenter un match. » Georges Courtois est « quelqu'un qui a un beau brin de plume et un homme libre qui a payé pour ce qu'il a fait », ajoute Eric Chalmel à l'adresse de ceux que choque cette collaboration.

Dominique Luneau

## A Marseille, des sans-papiers en conflit avec l'Eglise

### MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le tribunal des référés de Marseille vient de constater l'échec de la médiation entre un groupe de sans-papiers et le centre diocésain Le Mistral, qu'ils occupent depuis le 7 septembre 1998. Ce jour-là, quelques dizaines de sans-papiers s'étaient présentés au centre, qui fut, jusqu'en 1968, le petit séminaire où se formait l'essentiel des prêtres de la ville. Maliens et Sénégalais, Comoriens ou Maghrébins, soutenus par le comité des chômeurs CGT, demandaient à occuper une pièce. Après qu'ils eurent accepté de respecter les horaires d'ouverture de l'établissement, une salle leur fut accordée par le vicaire général en charge de la maison - avec l'aval de l'archevêque de Marseille, Mgr Bernard Panafieu.

La préfecture fit immédiatement savoir aux occupants, ainsi qu'à

l'Eglise, que les 405 dossiers rassemblés par les militants ne bénéficieraient d'aucune priorité, d'autant qu'elle les trouvait particulièrement « mal ficelés » et non conformes aux critères de régularisation de la circulaire du ministère de l'intérieur.

Depuis six mois, tous les mercredis, les occupants du Mistral et leurs représentants se regroupent devant la préfecture pour demander leur régularisation. L'Eglise, qui s'était engagée, par la voix de Mgr Panafieu, à ne pas demander à la force publique de les déloger, a fini par trouver le temps long. Cinq sœurs vivent dans les locaux du Mistral ainsi qu'un gardien et sa famille.

Une trentaine de personnes y travaillent en permanence : l'entreprise de restauration et de réinsertion La Table de Cana y est installée avec ses jeunes cuisiniers, comme la pastorale des Migrants

ou l'annexe d'un institut universitaire.

Surtout, des travaux sont engagés pour plus de 3,5 millions de francs (533 536 €), qui ont pour but de réorganiser la maison et de la mettre aux normes de sécurité exigées par la mairie : la bibliothèque est terminée, c'est maintenant au tour du rez-de-chaussée du bâtiment principal, dont une pièce est occupée, d'être transformé. Les entreprises qui conduisent les chantiers s'impatientent.

### ÉCHEC DE LA MÉDIATION

Les animateurs du collectif n'étant pas décidés à partir, l'évêché avait demandé, le 27 janvier, au tribunal des référés de se saisir du différend. Son avocat, M<sup>e</sup> Olivier Giraud, avait proposé au président René Salomon d'initier une médiation pour sortir de l'impasse, ce qu'avait volontiers accepté M<sup>e</sup> Dany Cohen, avocat des sans-

papiers. Deux autres avocats, M<sup>e</sup> Christian Bruschi et l'ex-bâtonnier Sixte Ugolini, avaient alors été désignés pour tenter une médiation entre Le Mistral et les occupants. A ce moment précis, six Tunisiens entamaient une grève de la faim, tendant encore plus la situation. Le rapport des médiateurs, qui notait quelques divergences entre les occupants, concluait à l'impossibilité de trouver un accord. Dans son jugement rendu mercredi 24 février, le tribunal n'a pu que constater l'échec de la médiation.

La sortie de ce conflit entre les sans-papiers et l'Eglise, qui estime avoir suffisamment donné pour eux et dont les responsables confient être « excédés et amers », repose désormais sur la possibilité de trouver un autre lieu d'hébergement pour les déboutés.

Michel Samson

### DÉPÊCHES

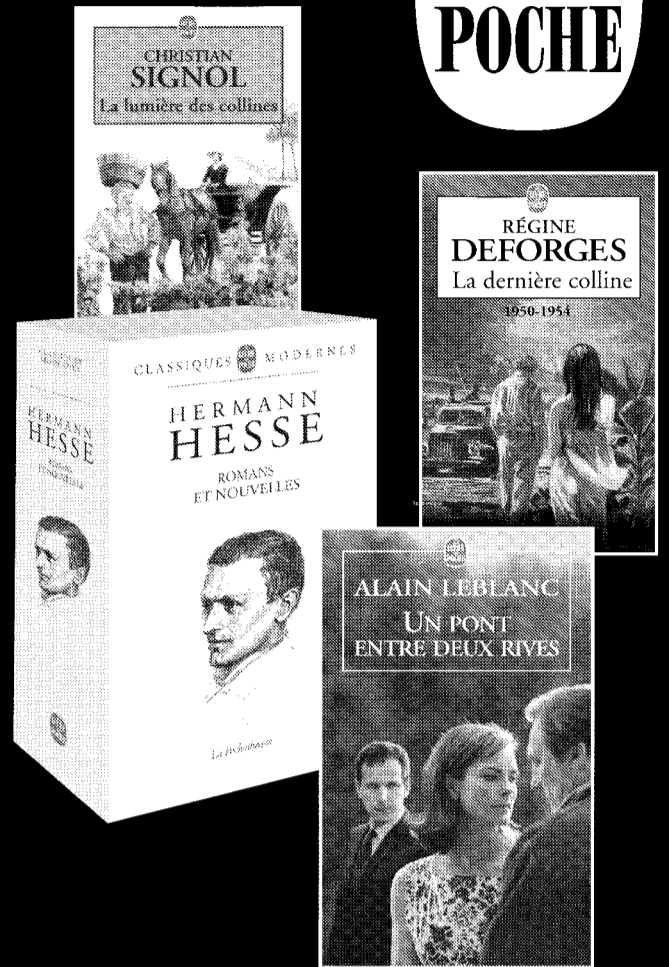
■ **MANIFESTATION** : quelques milliers de personnes, 3 200 selon la police, ont manifesté, samedi 27 février, à Paris pour demander la libération du chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PPK), Abdullah Öcalan, à l'appel de la Fédération des associations kurdes en France et d'associations telles le MRAP ou SOS-Racisme. Un millier de manifestants ont également défilé à Marseille (Bouches-du-Rhône).

■ **INSERTION** : environ deux mille sourds et malentendants se sont rassemblés, samedi 27 février, à Paris, sur l'esplanade du Trocadéro, à l'appel du Mouvement des sourds de France. Les manifestants voulaient soutenir l'action de Dominique Gillot, députée du Val-d'Oise (PS), auteur d'un rapport remis en juin 1997 au premier ministre, Lionel Jospin, et de cent quinze propositions pour l'insertion des sourds.

■ **FAITS DIVERS** : un homme fiché au grand banditisme a été abattu de plusieurs balles par des inconnus dimanche 28 février vers 4 heures, dans une rue du centre d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). François Boglietti, trente-huit ans, a été atteint par plusieurs projectiles de gros calibre avant d'être tué d'une balle dans la tête. L'enquête a été confiée à la brigade criminelle du service régional de police judiciaire de Marseille.

Mars 1999

Le LIVRE de POCHÉ



### LA POCHOTHÈQUE

Hermann Hesse Romans et nouvelles

### LITTÉRATURE GÉNÉRALE

- Régine Deforges La Dernière Colline  
 Christian Signol La Lumière des collines  
 Marc Lambron 1941  
 Benoîte Groult Histoire d'une évasion  
 Philippe & Stéphane Vigand Putain de silence  
 Jacques Duquesne Le Dieu de Jésus  
 Henri Troyat Le Fils du satrape  
 Michelle Clément-Mainard La Rose du fleuve  
 Noëlle Châtelet La Femme coquelicot  
 Madeleine Chapsal Un bouquet de violettes  
 Gaby Hauptmann Cherche homme impuissant pour relation longue durée  
 Jia Pingwa La Capitale déchue  
 Taslima Nasreen Une jeune femme en colère

Alain Leblanc Un pont entre deux rives - (Film)

- Boris Vian Et on tuera tous les affreux  
 Chaïm Potok Le Maître de trope  
 Michèle Manceaux L'Amie  
 Georges Simenon Maigret et l'affaire Nahour

### THRILLERS - POLICIERS

- Tom Clancy Sur ordre - 2 tomes  
 Michael DiMercurio Seawolf, mission de la dernière chance  
 Val McDermid Le Chant des sirènes  
 Sandra Brown Faux-semblant  
 H. R. F. Keating Filmé, filmé, inspecteur Ghote

### CLASSIQUES

- Goethe Les Souffrances du jeune Werther  
 Balzac Une ténébreuse affaire  
 suivie du Député d'Arcis

### CLASSIQUES À 10 F

- Nerval Sylvie  
 Aurélie  
 Balzac La Maison du Chat-qui-pelote

### BIBLIO/ROMANS

Vitaliano Brancati Les Années perdues

### BIBLIO/ESSAIS

Alan Sokal - Jean Bricmont Impostures intellectuelles  
 Nouvelle édition

- Louis Althusser Écrits philosophiques et politiques  
 Alain Touraine Pourrions-nous vivre ensemble ?

### LETTRES GOTHIQUES

L'enlèvement de Guenièvre  
 (Lancelot du Lac, V)

Sur Minitel  
 la nouvelle  
 version euro

- des taux de change pour 170 devises en EUR, FRF, USD
- des taux d'intérêt
- des taux d'inflation
- des séries rétrospectives (jusqu'à 30 ans)



NATEXIS MULTIDEVISES  
 LA BASE DE DONNÉES DE RÉFÉRENCE

08 36 29 00 65

3623 NXMULTIDEV



## LES RÉGIONS ET LEUR AGRICULTURE

## GRANDES CULTURES

## Le maïs, plante miracle ou mauvais génie ?

Le Grand Sud-Ouest est aujourd'hui le principal producteur de ce symbole de l'autarcie paysanne, devenu tête chercheuse de la révolution génétique. Son développement spectaculaire, depuis les années 50, fondé sur l'irrigation, impose d'imaginer de nouvelles règles de partage de l'eau

## TOULOUSE

de notre correspondant régional  
Les Mayas voyaient en lui un dieu. Certains auraient tendance à le considérer aujourd'hui comme un diable. Pourtant, après l'Amérique du Sud, où il continue de

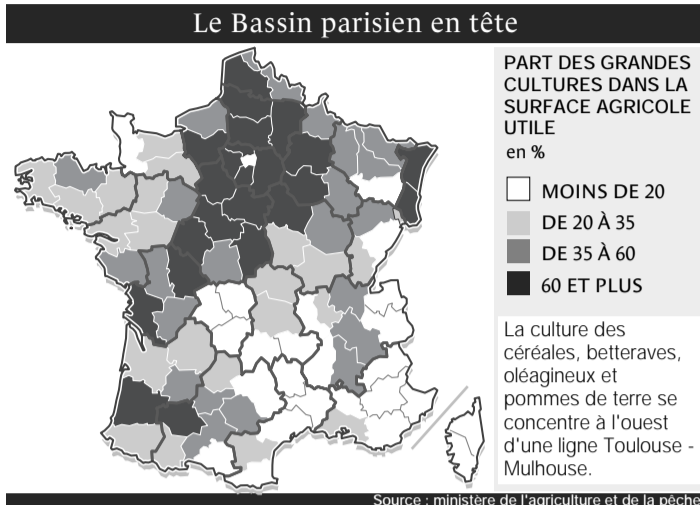
## RÉGIONS

AQUITAINE  
MIDI-PYRÉNÉES  
POITOU-CHARENTES

nourrir les populations, le maïs a conquis le reste du monde, où il engraisse les troupeaux. Grâce à lui, la viande est devenue la clé de voûte du régime alimentaire moderne. Sans lui, les élevages de volailles, de porcs ou de bovins ne seraient pas passés à l'âge industriel et à l'étal des grandes surfaces. En retour, la croissance et la mondialisation des besoins en alimentation animale ont fait du maïs un produit phare de l'agriculture française : deux cent mille exploitants de maïs grain, cent mille éleveurs cultivant du maïs fourrage produisent la moitié du maïs européen et réalisent, à l'exportation, un revenu équivalant au huitième de celui de l'industrie aéronautique civile.

Ce développement spectaculaire ne va pas sans engendrer de fortes inquiétudes. Car le maïs « prend », en même temps qu'il donne. La *success-story* se transforme alors en réquisitoire. Le maïs est accusé d'accaparer l'eau, de l'épuiser, de la polluer. On le soupçonne de prospérer grâce aux prédatations opérées sur le patrimoine collectif, d'imposer un système d'aides financières préjudiciables à l'ensemble de la société. Plante miracle ou mauvais génie, le maïs pose la question du modèle de l'agriculture intensive, aussi décrié aujourd'hui que plébiscité hier.

Plante du pauvre appliquée à des sols médiocres, symbole de l'autarcie paysanne – du grain pour nourrir le cochon, qui nourrit l'homme –, le maïs a soudain changé de catégorie, dans les années 50, grâce aux techniques de l'hybridation (croisement des variétés pour obtenir une « lignée pure »). Les rendements ont alors explosé, la plante a pris de la rusticité, les besoins en alimentation hors sol du bétail se sont multipliés. Rivalisant avec le blé, son frère ennemi, auquel il a accroché son prix, le maïs est devenu un symbole de la performance. Cette symbolique de la modernité s'est encore accrue avec l'introduction des organismes gé-



netiquement modifiés (OGM) : le maïs constitue la tête chercheuse de la révolution génétique en agriculture.

Dans le Sud-Ouest, les plaines s'étirent longuement dans l'entonné que forment les deux châteaux d'eau apparemment inépuisables constitués par les Pyrénées et le Massif central. C'est ici que le maïs a entrepris sa conquête du territoire, recouvrant les bassins versants de l'Adour, de la Garonne, du Lot, du Tarn, de la Dordogne et

de la Charente (120 000 kilomètres de cours d'eau au total). Le paysage s'en trouve fortement empreint, pas toujours pour le meilleur, avec des sols qui restent à nu pendant les longs mois d'hiver, favorisant l'érosion et le lessivage.

Le maïs a donc investi le Grand Sud-Ouest : l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes forment la principale zone productrice, avec plus de 50 % du maïs grain et du maïs fourrage. Plus de la moitié de la surface des cultures irriguées

du pays, dont 80 % dédiées au maïs, sont concentrées ici. Si l'eau fait la force de cette plante, c'est aussi son talon d'Achille. Le maïs en consomme beaucoup : 750 litres pour un kilo de grain. « Plus exactement, il consomme de l'eau au moment où sa croissance en a besoin, en plein été », précise Serge David, responsable technique à l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM). Le maïs est donc arrosé quand les pluies sont faibles et quand les eaux sont au plus bas, alors que les autres céréales, poussant plus tôt dans l'année, puisent dans un sol encore humide des précipitations d'hiver et de printemps. La ponction du maïs, qui prélève sa dîme dans des rivières à l'agonie, n'en devient que plus spectaculaire.

## « INDICATEURS DANS LE ROUGE »

Dans le contexte général de raréfaction de la ressource en eau, le maïs passe alors pour un champion du « gaspi ». Les chiffres sont durs : malgré une hydrographie exceptionnelle, le déficit structurel en eau du bassin Adour-Garonne est évalué à 300 millions de mètres cubes par l'Agence de l'eau, environ 15 % des besoins de consommation. En période d'étiage, l'irrigation prélève 80 % des stocks. Et l'utilisation massive – « pas plus pour le maïs que pour les autres céréales », argumente-t-on à l'AGPM – d'engrais azotés et de produits phytosanitaires compromet la qualité des eaux : 47 % des cours d'eau du bassin Adour-Garonne étaient dans un état « satisfaisant » en 1991, seulement 41 % en 1997. La collectivité est ainsi contrainte à des investissements de dépollution coûteux.

Prédation insupportable en période de disette et contournement du principe pollueur-payeur, accusent écologistes, associations de consommateurs, pêcheurs et organisations syndicales comme la Confédération paysanne. « L'intensification de la culture du maïs entraîne tous les indicateurs dans le rouge », estime Philippe Pointereau, agronome et administrateur de France Nature Environnement. Plus de nitrates, plus de pesticides, plus de drainage, moins d'eau, moins d'herbe : la pression est trop forte, il faut changer de cap. Or, un système complexe d'aides concourt à pérenniser le schéma : prime à l'irrigation (780 francs par hectare), au rendement (de 1 800 à 3 000 francs par hectare), construc-

tion de retenues, aides techniques... En retour, l'agriculteur ne verse que quelques centimes par mètre cube d'eau utilisé. La part payée par les agriculteurs ne rentre que pour 0,3 % dans la redevance pollution – 81 % est à la charge des collectivités. Au total, l'agriculture ne contribue qu'à hauteur de 2 % au budget de l'Agence de l'eau. « C'est une véritable usine à gaz, dit encore M. Pointereau : un maximum d'aide et un minimum de redevances. On encourage à payer le moins pour gagner le plus. »

« Ce n'est pas l'eau qui manque », répond François-Gilles Le Theule, directeur de l'AGPM, ce sont les moyens de stockage. De fait, la quantité qui s'écoule est largement supérieure aux besoins. Les responsables de la maïsiculture, relayés par la plupart des élus locaux, plaident donc pour de nouveaux barrages. Le projet d'implantation d'un immense réservoir à Charlas, en Haute-Garonne, pourrait ainsi être retenu dans le prochain contrat de plan Etat-région.

Qui va payer ? De tels ouvrages coûtent cher : 10 francs par mètre cube d'eau retenue, soit environ 1 milliard de francs (152,45 millions d'euros) pour Charlas. L'AGPM reconnaît que la collectivité ne peut pas tout assumer et se dit favorable à l'installation de compteurs d'eau chez les exploitants – encore rares, bien qu'obligatoires depuis 1997. Les organisations agricoles, elles, crispées sur leur « droit de tirage naturel », en appellent à la solidarité nationale. De l'autre côté, on plaide pour un système économique, alliant petites retenues collinaires et déstockages des réserves d'EDF. « La question n'est pas de trouver encore de l'eau mais d'irriguer moins », estime M. Pointereau.

Le boom de la production implique l'établissement de nouvelles règles de consommation de l'eau. Martine Gaeckler, responsable du secteur agricole à l'Agence de l'eau Adour-Garonne, rêve de mettre tout le monde autour d'une table pour parvenir à un mécanisme transparent et négocié de « partage de l'eau ». A l'aube du troisième millénaire, ce vieil antagonisme de l'humanité reste toujours vivace.

Jean-Paul Besset

PROCHAINS ARTICLES :  
L'élevage

## L'épanouissement de la pomme de terre dans les plaines septentrionales

## LILLE

de notre correspondant régional  
Entre Nord - Pas-de-Calais et Picardie, la pomme de terre a trouvé le sol et le climat qui lui convenaient. Comme dans la Belgique voi-

## RÉGIONS

NORD - PAS-DE-CALAIS  
PICARDIE

sine ou en Angleterre. Avec son système racinaire très étendu en surface, elle a besoin de beaucoup d'eau. Ici, elle en trouve sans qu'il faille recourir à l'irrigation : 47 700 hectares dans le Nord - Pas-de-Calais, 40 800 en Picardie, ces deux régions assurent autour de 70 % de la production nationale. Le Nord-Pas-de-Calais est le plus gros producteur de pommes de terre de consommation : 1,9 million de tonnes sur 40 500 hectares, soit près du double de la Picardie. Toutefois, cette dernière arrive en tête pour l'approvisionnement des industriels de la féculé.

Il s'agit, en fait, de deux métiers différents. La production féculière rapporte moins, mais est moins risquée que la pomme de terre de consommation. Car il est loin le temps où il suf-

fisait de se baisser pour ramasser les tubercules que l'on mettait dans les fameux « sacs à pommes de terre ». Celle-ci est devenue une grande coquette, qui nécessite des soins fort délicats et préfère voyager dans un écrin. Quant aux recherches variétales, elles apportent sans cesse de jeunes concurrentes de la célèbre bintje, en fonction des exigences des techniciens et de la mode. Les uns veulent de beaux volumes oblongs pour faire les longues frites des fast-food ; d'autres une belle peau, facile à laver.

Une entreprise comme Mac Cain, leader mondial de la frite, traite dans ses usines de Béthune et de Harnes, dans le Pas-de-Calais, 700 000 tonnes par an, à raison de 930 tonnes de surgelés par jour. Elle a mis au point un dispositif serré du suivi de la qualité. Près de 1 500 agriculteurs sont liés par un contrat annuel et un réseau d'« agents de plaine » les accompagne, depuis la préparation des sols jusqu'à la livraison.

« Ce n'est pas comme le blé qu'on peut planter et, ensuite, partir en vacances », indique Hervé Milhade, directeur du département pommes de terre chez Mac Cain. Là, il faut prendre la température de la culture quasiment tous les jours. Préparation des sols, traitement sont toujours des opérations délicates. Quant à la récolte, il faut lit-

éralement mettre la pomme de terre dans du coton ! Et si elle prend un simple petit coup de froid, elle peut transformer son amidon en sucre. Vous n'arriverez jamais à vendre des frites noires. »

Cette recherche de la qualité ne déplaît pas à Régis Fossaert, président des producteurs pour le Nord et vice-président national : « Livrer chez eux, c'est la guillotine. On passe ou on ne passe pas ; c'est devenu une habitude, du business. Nous sommes partenaires. Il n'y a rien à redire à partir du moment où tout le monde gagne de l'argent. »

Il n'y a pas que les fast-food, la restauration et les grandes surfaces à fournir. Les producteurs du Nord - Pas-de-Calais et de Picardie exportaient jusqu'à présent vers le Sud, avant tout l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Ils commencent maintenant à trouver des débouchés vers la Hollande et la Belgique, dont les espaces cultivables sont plus limités. Mais ces perspectives comportent, selon M. Fossaert, une part de risque : celui de voir d'autres régions françaises, comme la Beauce ou la Champagne, se convertir en partie dans cette culture hautement spéculative. Mac Cain ne dissimule pas un projet de troisième pôle industriel en Champagne...

Pierre Cherruau

## TROIS QUESTIONS À...

JULES DELESALLE  
ET MICHEL BOURDIN

1 Selon vous, qui êtes responsables dans le Loiret du Centre d'économie rurale-France – une structure associative comptable organisée en réseau –, quelle masse financière représente l'argent des céréaliers ?

Dans la Beauce du Loiret, par exemple, la moyenne du chiffre d'affaires par exploitation est d'environ 1,2 million de francs [183 000 euros]. Sur la masse de trésorerie de l'entreprise, on estime que 45 % servent aux dépenses privées, 45 % aux investissements et les 10 % restants au désendettement.

La surface céréalière moyenne des exploitations, depuis la réforme de la politique agricole commune en 1992, a crû de 94 à 108 hectares. Durant cette période, il y a eu ralentissement des investissements et, en même temps, concentration des terres : avant 1992, un exploitant investissait en moyenne 250 000 francs par an dans son entreprise ; en 1992-93, cela a chuté à 150 000 francs. Depuis, on constate une reprise : 200 000 francs environ aujourd'hui.

Ces chiffres sont représentatifs du sud du Bassin parisien. Ailleurs, il y a des surfaces céréalières plus vastes, comme dans le Nord, la Picardie, la Marne. D'autres régions, comme le Marais poitevin, ont des coûts d'aménagement foncier plus élevés, dus à la nature des sols.

2 On dit que les « seigneurs du blé » thésaurisent...

En Beauce, le blé a très peu de valeur ajoutée. Les responsables agricoles le regrettent. Alors que dans d'autres régions céréalières, au nord et à l'est du Bassin parisien, les structures agro-alimentaires de transformation sont plus importantes et créent plus d'emplois. Les capitaux investis en agriculture sont très lourds et se retrouvent libérés au moment du départ de l'exploitant. Autrefois, un agriculteur prenait sa retraite sur place ; maintenant, il la prend en ville, où sa conjointe a travaillé. Cela peut expliquer des mouvements dans l'immobilier. Mais un agriculteur en activité n'a pas les moyens d'investir hors de l'exploitation.

3 Cette agriculture ultra-moderne et fortement aidée dégage-t-elle du revenu ?

Si vous enlevez les versements compensatoires, les revenus sont déficitaires. Néanmoins, ces versements maintiennent un certain niveau de revenu à l'entreprise. Lorsque 3 000 entreprises agricoles du Loiret investissent 200 000 francs par an, cela entraîne forcément l'économie locale. Une fois retirée du bénéfice agricole la rémunération du capital investi, on peut affirmer qu'un céréalier gagne moins qu'une personne exerçant une profession libérale ou qu'un cadre supérieur ou moyen. Mais il faut être prudent dans les comparaisons.

Propos recueillis par  
Régis Guyotat



MARTINE VOYEU/METIS

## Les planteurs de betteraves

A l'inverse des cultivateurs de blé ou des éleveurs de bovins, les planteurs de betteraves sont à l'abri des discussions actuelles sur la réforme de la politique agricole commune. Régie par des quotas stricts attribués à chacun des quinze pour six ans, ordonnée autour de prix fixés en commun entre les industriels et les

agriculteurs, l'économie sucrière ne demande aucune subvention à Bruxelles. La France est le premier producteur mondial de betterave et se situe au 7<sup>e</sup> rang mondial en comptant la production de sucre de canne. Il y a en métropole 42 sucreries, appartenant notamment à Eridania-Béghin-Say, Saint Louis Sucre, Vermandoise Industries. L'Aisne, la Marne, la Somme, le Pas-de-Calais et l'Oise

tiennent le haut du pavé, mais on cultive aussi la betterave en Bourgogne, en Alsace et en Auvergne. Treize mille hectares ont été semés en 1998 dans le but de transformer les betteraves en éthanol destiné à être ajouté à l'essence. Enfin, les betteraviers se préparent à ne prendre aucun retard pour se lancer, le moment venu, dans l'aventure des organismes génétiquement modifiés.



**L**E bus avale avec constance la route tracée dans un paysage de grande solitude. Le fond de l'air est frais, l'oxygène est raréfié. On progresse, à près de 4 000 mètres d'altitude, dans l'austère beauté du Tibet central, l'antique province de Tsang. En haut des cols, flottent les drapeaux à prière frappés de la mère de tous les mantras : « *Om mani padme Hum* » (« Loué soistu, Joyau du lotus »). Car c'est le mantra d'Avalokiteshavara, boudha de la compassion et lointain prédécesseur mythique du dalaï-lama, dont celui-ci perpétue la réincarnation. Au Tibet, les cols sont des lieux sacrés. Pèlerins et voyageurs viennent, depuis des lustres, y déposer leurs offrandes – drapeaux, pyramides de pierre, cailloux gravés – pour honorer ces altitudes glacées où souffle l'esprit du divin.

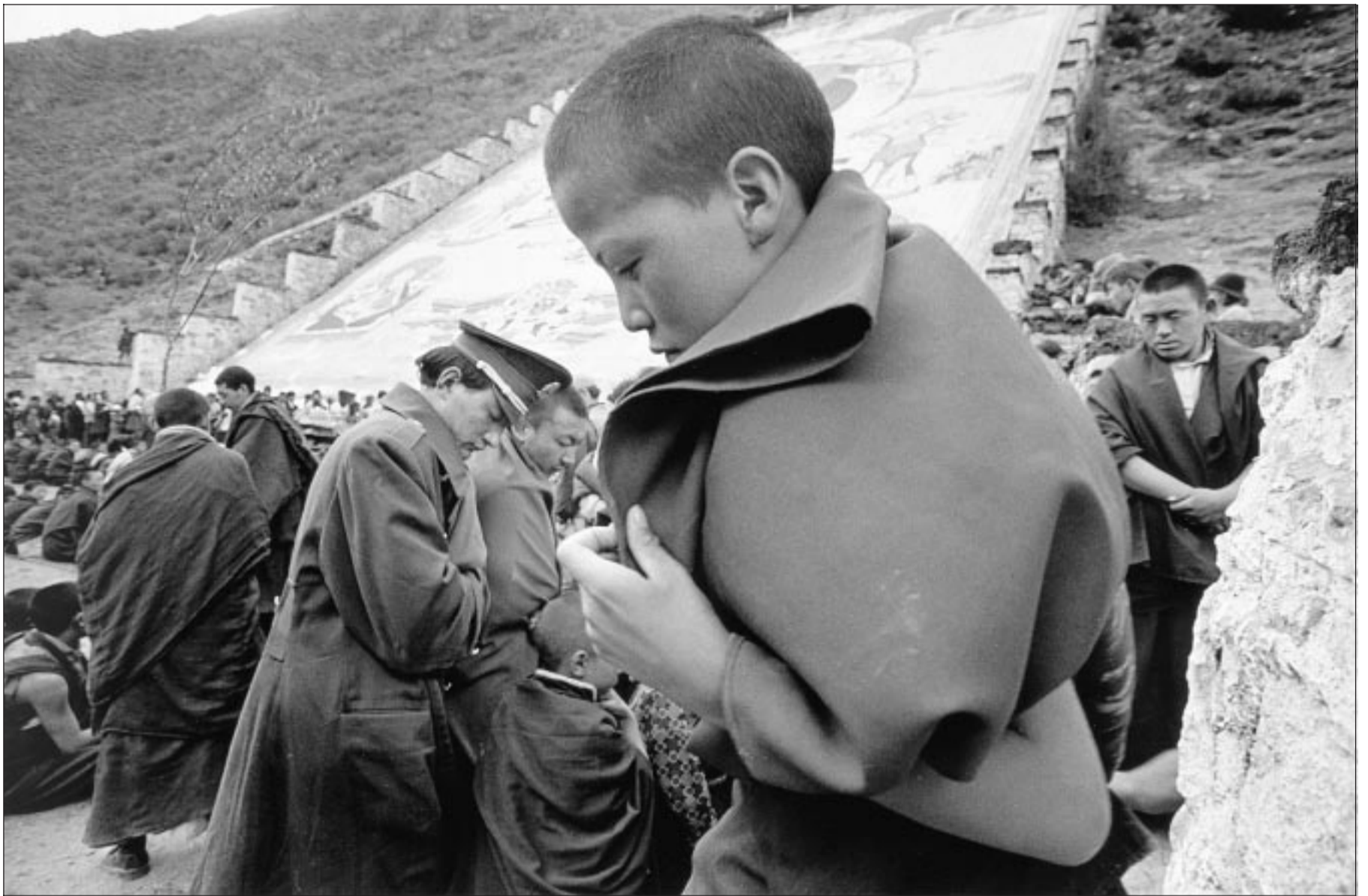
De longues traînées de nuages défilent rapidement dans un ciel bleu hiver, d'une pureté absolue. Ici, on est au-dessus de tout, si haut, qu'on croit toucher ce ciel de la main : les couleurs sont d'une telle transparence qu'elles en deviennent presque irréelles. Comme une photo couleur retouchée avec excès. Pour preuve ce lac, loin dans la vallée, qui déploie sa langue couleur turquoise. Et autour, partout sur l'horizon brisé, aussi loin que porte le regard, le Toit du monde élève les pleins et les déliés de son architecture devant le voyageur essoufflé, tout à la fois fasciné par le décor et troublé par l'euphorie grandissante que donne le léger mal d'altitude...

Les cols se succèdent. On grimpe la Nyalam Tong la, on redescend avant de recommencer à s'élever vers la Yakrushong la, à 5 200 mètres, jouant toujours et encore à saute-montagnes dans un décor lunaire, roulant au pied des sentinelles enneigées de pics et de sommets, traçant la piste dans une vaste plaine de couleur ocre. Le long de la route, des ruines : ces squelettes noirâtres et ces vestiges brûlés rappellent l'histoire de la longue répression qui commença ici après le soulèvement des Tibétains de Lhassa contre les Chinois, il y a quarante ans, en mars 1959, et se prolongea durant les années de la révolution culturelle, lancée en 1966. Monastères et dzongs, les « châteaux » des hobereaux du Tibet féodal, en firent les frais. D'après l'opposition tibétaine en exil, seuls une vingtaine de lieux de cultes – sur quelque six mille – n'auraient pas subi les outrages de la soldatesque pékinoise ou des gardes rouges.

Le petit monastère est bâti à flanc de coteau, entre la route et la rivière, en contrebas. Il étage, sur différents niveaux de terrasses, ses cellules de moines, son *lakhang*, le temple, ses pièces et dépendances noircies par les lampes à beurre. Le père abbé est un drôle de bonhomme hilare, sorte de quasimodo sautillant comme un singe. Lunettes carrées, petit, bossu, assez jeune, il rigole en parlant du dernier tour qu'il a joué aux commissaires politiques chinois : depuis 1996, les monastères du Tibet central ont dû se plier aux séances de rééducation imposées par Pékin qui entend forcer les moines à renoncer, entre autres, à leur soutien à la « tête du serpent », le vocable en vigueur chez les Chinois pour désigner le dalaï-lama. Pour les religieux, ne pas se soumettre revient souvent à devoir défrayer.

« J'ai de bons contacts avec les policiers chinois de la région. Quand ils sont arrivés dans le monastère où je résidais à l'époque, j'ai accepté leur propagande. Mais je me suis débrouillé pour que le pensum ne dure pas plus de deux semaines. Et puis je suis revenu ici. Depuis, ils me laissent tranquille. » Il rit. Tous n'ont pas eu cette chance : selon un récent rapport publié par le Centre tibétain pour les droits de l'homme et la démocratie, basé à Dharmasala, ville de l'exil indien du dalaï-lama, 7 156 moines et nonnes auraient été expulsés de leurs abbayes ou contraints de quitter les ordres depuis le début de la campagne de répression.

Un essaim de bonzillons est venu rejoindre le moine en chef. Des enfants d'une dizaine, d'une douzaine d'années, espiègles et farceurs, palpent avec sérieux le tissu de la veste de l'étranger avec des airs de connaisseurs. Preuve que

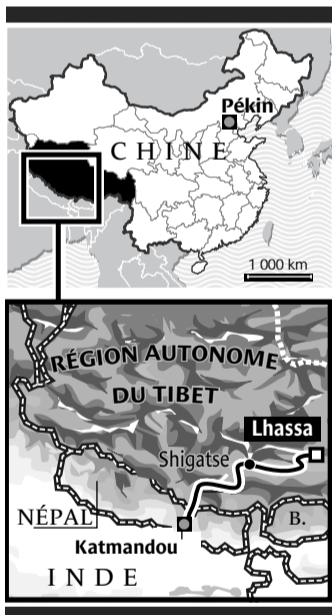


© MANUEL BAUER/LOOKAT PHOTOS

## ② TIBET INTERDIT

# Haro sur les monastères

**Selon les Tibétains en exil, 7 156 religieux ont été expulsés de leurs abbayes ou contraints de quitter les ordres depuis 1996 et les soldats chinois surveillent toujours de près les cérémonies, comme ici au monastère Karmapas.**



**Depuis 1996, les religieux tibétains subissent des séances de rééducation. Les Chinois veulent forcer les moines et les nonnes à ne plus soutenir celui qu'ils appellent « tête de serpent », le dalaï-lama, qui récuse l'enfant choisi par Pékin comme réincarnation des panchen-lamas**

ce monastère n'est pas trop à plaindre puisque les Chinois s'efforcent, en général, d'interdire le recrutement des adolescents dans les monastères. Une politique dont le but évident est d'en finir, à plus ou moins long terme, avec un passé pas si lointain : au début du siècle, un homme sur quatre vivait dans les lamasseries.

Latse n'est qu'un gros bourg, laid et déprimant, sur la grande route de Lhassa. Il ne mérite donc ni le détour ni le coup d'œil, sauf que son aspect de ville pionnière illustre bien le Tibet d'aujourd'hui : une grande rue où s'alignent restaurants, boutiques, hôtels et épiceries. Une architecture fonctionnelle et répétitive, un condensé caricatural de la conception chinoise en matière d'urbanisme : une rangée d'immeubles neufs de deux ou trois étages, recouverts de faïence blanche et agrémentés de vitres bleues... La rare population qui déambule dans l'unique artère et les propriétaires des gargottes sont, eux aussi, représentatifs de la situation actuelle en région autonome du Tibet : ce sont des commerçants

huïs, colons chinois de religion musulmane venus sur ces lointaines hauteurs vendre des soupes de nouilles interminables que les cuisiniers frappent vigoureusement sur leurs étals avant de les ébouillanter. Ce sont aussi des

Hans, l'ethnie majoritaire de la République populaire de Chine.

Prochaine étape, Shigatse. Une ville que l'on ne peut ni oublier ni contourner. Elle est là, énorme, historique, elle est la deuxième du Tibet, elle est la capitale du Tsang et fut le chef lieu des panchen-lamas, « numéro deux » de la hiérarchie de l'Eglise tibétaine. Ils étaient donc les « adjoints » du dalaï-lama. Et, à ce titre, ils étaient révévés, comme leur supérieur direct, pour leur sagesse. Ils appartaient d'ailleurs, parmi les cinq grandes écoles du bouddhisme tibétain, à la même que celle des Gelukpa, dite des « bonnets jaunes », ou « vertueux ».

**T**IBÉTAINE et chinoise, religieuse et décadente, Shigatse est laide et très belle à la fois. Bref, comme partout au Tibet, sa « lisibilité » est ambiguë. C'est une agglomération d'importance, dominée par le grand monastère du Tashi lumpo, siège historique des panchen-lamas, mais sinisée à un degré tel qu'il est parfois difficile de savoir exactement où l'on est : les mondes chinois et tibétain se mêlent et se contredisent. Grandes avenues se coupant à angles droits, monuments mégalomano-maoïstes vantant les grandioses réalisations de la République populaire, prolifération des karaokés-bars-bordels, restes

de demeures tibétaines traditionnelles, présence des monastères : Shigatse est bien le patchwork habituel, architectural, humain, religieux, du Tibet d'aujourd'hui.

Le monastère du Tashi lumpo est une ville dans la ville. Un énorme complexe, fondé en 1447, mais qui, par la suite, n'a cessé d'être construit et reconstruit. Pour devenir le lieu sacré où sont conservés les restes des cinq derniers panchen-lamas. Leur ultime successeur, le dixième du nom, est, lui-même, le défunt « hôte » de l'une des formidables statues symbolisant le caractère divin des hiérarques du bouddhisme *vajrayana*, ou « véhicule du foudre ». C'est-à-dire, en d'autres termes, ce qu'on a fini par appeler, en Occident, le lamaïsme.

Parenthèse historique et politique : le dixième panchen-lama fut un « collaborateur » du régime chinois, lorsque les soldats de l'armée populaire de libération envahirent le Tibet, en 1950. C'est vrai qu'il n'avait que dix ans, le jeune *toulkou* – ou réincarnation de son prédécesseur, comme le veut la filiation politico-religieuse dans le système tibétain ! Mais, appuyé par les religieux de son entourage, il ira, au nom de certains de ses précepteurs, jusqu'à célébrer le « courage et la grande sagesse » de Mao Zedong. Le panchen sera même, un temps, nommé pré-

sident du Comité provisoire de la région autonome du Tibet. Un comité destiné à préparer le terrain à la naissance officielle du Tibet chinois, en 1965.

**E**N dépit de séjours répétés en Chine, où il ne cessa, sans doute contre son gré, de faire allégeance à Pékin, il finira pourtant par se retourner contre son « protecteur ». En 1962, le panchen se décide à envoyer une longue pétition à Mao, lui demandant de réviser sa politique et dénonçant les arrestations arbitraires. Le Grand Timonier ne lui pardonnera pas. C'est pour lui le début d'un long calvaire : résidence surveillée, séances d'auto-critiques et emprisonnement seront son lot pendant quatorze ans.

Libéré en 1978, il osera, onze ans plus tard, exprimer son souhait de voir revenir le dalaï-lama au Tibet lors d'un discours prononcé au cœur du Tashi lumpo. Il meurt en janvier 1989, six jours après cet ultime défi. Après avoir également affirmé que la destruction de la culture tibétaine n'était pas seulement due à la révolution culturelle mais remontait aux années qui suivirent la rébellion de Lhassa, après la fuite du dalaï-lama, le 17 mars 1959. Les circonstances de sa mort continuent aujourd'hui d'être entourées de mystère. La Chine post-maoïste lui-a-t-elle fait payer sa franchise ?

que Shigatse la tibétaine, l'une des grandes villes saintes de la région, ne se résumait plus à la fumée mystique de ses encens, de ses statues, et de ses moines aux regards indéchiffrables. Même si la cité reste l'enjeu d'une question politico-religieuse : la désignation de la dernière réincarnation des panchen-lamas a été, en 1995, l'objet d'une controverse entre le dalaï-lama et Pékin, le souverain en exil et les Chinois n'étant pas tombés d'accord sur le choix.

Deux enfants de six ans sont ainsi devenus des pommes de discorde entre le souverain en exil et le pouvoir chinois. L'un des deux élus a été intronisé par la Chine en 1995 comme onzième panchen-lama. Le dalaï-lama en a reconnu un autre. Mais il a disparu. Faute d'avoir eu l'aval du gouvernement de Pékin. La Chine est aujourd'hui accusée par la « clique » du souverain en exil de l'avoir éliminé. Ou emprisonné. Nul ne sait si le *toulkou* du dalaï-lama est reclus ou mort. Pour la plupart des Tibétains, en exil ou au Tibet chinois, il est devenu le « plus jeune prisonnier politique » de la planète.

Au Tashi lumpo, alors que l'on s'aventure à pénétrer dans ce qui est sa résidence traditionnelle – c'est-à-dire, officiellement, celle de l'élu de Pékin –, des moineillons souriant mais déterminés font barrage dans le grand jardin parsemé de feuilles d'automne et ombragé de grands chênes. Comme s'ils voulaient nous empêcher de suivre la trace du disparu du Tashi lumpo. Un Tibétain cravaté, costume gris de l'apparechik sous-galonné, s'est approché rapidement, après un coup d'œil rapide et prudent vers ses collègues massés dans un 4x4 de policiers : « C'est ici qu'est censé habiter le panchen-lama. Pour l'instant, il demeure à Pékin. Enfin, peut-être... De toute façon, qu'il soit ici ou pas, nous, les Tibétains, on se moque de cet enfant qui a été reconnu par les Chinois. Pour nous, seul compte celui que le dalaï-lama a choisi. Et personne ne sait où il est ! »

**Bruno Philip**

**PROCHAIN ARTICLE : Comme des oiseaux sur un arbre qui tremble**



2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR

François de Singly, sociologue

# « Le renforcement du mariage est dû à l'existence d'autres formes de vie commune »

Ce professeur à la Sorbonne estime que « le mouvement d'individualisation va se poursuivre » et que la « famille recomposée », celle de l'après-divorce, sera devenue la norme au XXI<sup>e</sup> siècle. Il n'imagine pas de « dévalorisation » de la natalité

**FRANÇOIS DE SINGLY**, spécialiste de la famille, participera le samedi 6 mars à Rouen au 9<sup>e</sup> Forum de l'an 2000 sur le thème « Hommes/Femmes : où va la différence ? ». *Le Monde* est partenaire de ces rencontres organisées par la Mission pour la célébration de l'an 2000.

« Vous affirmez que le rôle de la famille a changé, vers le milieu des années 60, et qu'elle sert moins désormais à transmettre un patrimoine qu'à promouvoir l'individualité de chacun de ses membres. Ce mouvement va-t-il se poursuivre au XXI<sup>e</sup> siècle ?

— L'histoire de la famille occidentale n'est certainement pas achevée. Un des grands objectifs de la famille d'aujourd'hui est de permettre une réalisation de soi-même avec des proches qui vous soutiennent et qui vous aiment. On peut penser que ce mouvement d'individualisation va se poursuivre. Par rapport à une image traditionnelle de la famille, le désordre va donc encore s'accroître. Ce qu'on cherche, à travers cette individualisation, c'est à devenir soi-même. Le principe d'autonomie et de liberté est très grand. C'est évidemment un principe de déstabilisation de l'institution.

« Ce que l'on a surtout observé depuis les années 60, c'est l'individualisation de la relation conjugale. Une date-clé est 1975 avec le divorce par consentement mutuel. La famille de demain va encore augmenter en termes de complexité. On aura plusieurs vies, plusieurs partenaires. Le modèle de la famille recomposée ne sera plus l'exception, mais la norme. Les valeurs qui sont en œuvre aujourd'hui vont continuer à agir de plus belle, c'est-à-dire la logique affective et la logique de l'individualisation. La vie privée sera moins facilement lisible. Mais c'est aussi le signe d'une très grande importance accordée à la vie privée elle-même. La fin du XX<sup>e</sup> et le début du XXI<sup>e</sup> siècle sont marqués par la mondialisation et en contrepartie par un très grand attachement à la réalisation de soi dans la vie privée.

« Dans nos sociétés contemporaines, la logique du marché est une logique de la concurrence, celle de l'individu mobile, sans attaches. La société ne tient en fait que par la vie privée, là où les gens sont persuadés qu'au moins il reste du lien.

— Est-ce qu'un bouleversement comparable à celui des années 60 pourrait se produire au XXI<sup>e</sup> siècle ?

— La révolution des années 60, c'est le fait que les individus se définissent d'abord par eux-mêmes, et non en tant que père de X, ou fils de Y. On peut imaginer que cela s'amplifiera au siècle prochain. Il y aurait ainsi plusieurs modèles de vie privée possibles, avec davantage d'autonomie pour chacun. Mais il faut aussi envisager le cas où la logique du marché ne fonctionnerait pas si bien que ça. S'il y avait véritablement crise de la société sala-

riale, cette famille relationnelle, permettant le développement de chacun de ses membres, serait en grave difficulté. Le paradoxe de nos sociétés, c'est que cette famille relationnelle suppose une vie salariale, c'est-à-dire structurée à la fois par le marché et l'existence de l'Etat-providence. La protection sociale, telle qu'elle a été créée après la Libération, nous a structurés de telle sorte qu'on a pu faire, à la limite, l'économie de l'institution du mariage. Mais les individus qui n'ont pas cette structuration, ce filet de sécurité, ne peuvent avoir ce type de famille relationnelle.

— Peut-on, dans l'hypothèse d'une telle crise, voir revenir la famille traditionnelle, fondée sur l'autorité du père ?

— Sur quoi porte l'autorité du père aujourd'hui ? Sur rien, sauf si on revient à un système de petites entreprises. Si de petites entreprises familiales renaissent, comme c'est le cas en Italie, on retrouvera l'autorité du père-chef d'entreprise. La famille relationnelle ne tient que par du travail et de l'Etat-providence. Si l'on supprime les deux, on a un individu cassé.

— Est-ce que la famille est mieux adaptée au monde moderne que d'autres institutions comme l'école ou l'entreprise parce qu'elle est en quelque sorte, selon vous, plus démocratique, qu'elle accorde une plus grande marge de négociation à chacun de ses membres ?

— On parle régulièrement en ce moment du problème : comment changer l'école ? Mais je n'ai vu nulle part poser la question : comment changer la famille ? C'est un fait évident, elle a changé. Qui a été le moteur de ces changements ? Dans les années 60, les enfants ont changé, et surtout les femmes, qui ont été à l'avant-garde du changement dans la famille.

— Les enfants ont changé en tant qu'enfants dans la famille mais pas en tant qu'élèves ?

— Qu'est-ce que les enseignants ont à gagner ? Pour les femmes, c'était totalement évident qu'elles



DESSIN EMMANUEL PIERRE

avaient intérêt à transformer la famille. Mais, surtout, l'école, à la différence de la famille, reste davantage dans une logique de transmission. Même si vous pensez que l'enfant peut être individualisé progressivement dans le système scolaire, personne, même le pédagogue le plus avant-gardiste, ne dit que le savoir est indifférent. La fonction centrale de l'école est la transmission du savoir. Mais elle transmet et elle sélectionne à la fois. Dans la famille, la logique interne de la concurrence entre l'aîné et le cadet, entre les filles et les garçons, a disparu, tandis que l'école assure une forme d'écrémage social. C'est l'école qui dit quel enfant est meilleur, et non les parents.

— Selon un récent sondage de

*Science et Vie Junior*, la famille arrive de très loin en tête, devant l'amitié notamment, parmi les valeurs auxquelles sont attachés les jeunes Français, âgés de dix à dix-sept ans. Qu'en pensez-vous ?

— La famille s'est modernisée, plutôt dans la logique du choix. Et, en même temps, on reste nostalgique de liens inconditionnels. Les adolescents apprécient leurs amis autant que leur famille, mais ils savent aussi que leurs amis peuvent les lâcher, alors que normalement leurs parents ne les lâcheront pas.

— Le mariage va-t-il disparaître ?

— Il est devenu un moyen institutionnel à notre disposition, parmi d'autres. Il n'est plus l'unique porte d'entrée. On peut avoir plu-

sieurs vies, dont une seule mariée. Le mariage est un peu plus « dur » que le PACS, lequel est lui-même un peu plus « dur » que l'union libre. Il n'y aura jamais autant de monde à un PACS qu'à un mariage, et on n'a pas l'habitude de faire une fête publique pour l'union libre. Ce que l'on voit, dans le parcours des gens, notamment en début d'existence, c'est que la fonction de révélation de soi prime tout. En ce sens, pour quoi pas se marier ? Le mariage disparaît plutôt, à mon avis, dans les tranches d'âge élevées. Ceux qui en sont à leur deuxième ou troisième vie se demandent si c'est vraiment la peine. Il y a même des couples de personnes âgées qui vont rester, presque davantage que des jeunes, dans leur logement respectif.

« Dans cette nouvelle perspective, le mariage devient un choix personnel par rapport à des formes plus « molles » de vie commune. Il a du sens parce que c'est moi qui le choisis, voilà le grand changement. Si l'on supprimait tout le continuum, qu'on interdisait l'union libre, le PACS, etc., bien loin de magnifier le mariage unique, on le ferait disparaître. La thèse est paradoxale : le renforcement du mariage est dû à l'existence d'autres formes de vie commune.

« Nous étions persuadés, il y a vingt ans, que le mariage était fini. Tous les sociologues vous auraient dit à l'époque que l'institution allait disparaître, à l'exception d'une marge d'environ 10 % de la population qui le maintiendrait pour des raisons religieuses. La période des années 60-80 est celle où l'on a cassé. La nouvelle génération se réfère à cette situation nouvelle, et non à l'état du mariage tel qu'il existait

précédemment. Elle ne le voit plus comme une caserne. Il y a actuellement une attitude qui consiste à dire que la révolution sexuelle a été une illusion. Je ne le crois pas. On ne pouvait pas passer directement du mariage institutionnel au mariage-service.

— La baisse de la natalité se poursuivra-t-elle au XXI<sup>e</sup> siècle ? Ou bien un nouveau baby boom est-il possible ?

— On n'a jamais pu expliquer le baby boom... Il y a un mouvement général, qui est mondial. Dès que les familles entrent dans la modernité, il y a individualisation et baisse immédiate du taux de natalité. Cela vaut pour tous les pays, quelle que soit la religion. En Europe, on va vers un modèle qui n'est pas celui de l'enfant unique ou de l'absence d'enfant. Les adultes sont convaincus, c'est une nouveauté, que s'occuper des enfants, c'est bien pour les enfants, mais aussi pour eux. Dans la logique de la transmission, c'est bien seulement pour les enfants. Il n'y a donc pas de dévalorisation de la natalité et le besoin d'enfant ne disparaît pas de l'Occident. Les enquêtes montrent en revanche que les mères ne veulent pas qu'enfant signifie enfermement.

« Les pays, notamment la France, où la natalité se maintient relativement mieux qu'ailleurs, sont ceux qui ont mis en place des politiques familiales dans le cadre de l'Etat-providence. Il ne s'agit pas des allocations familiales, mais, par exemple, de la possibilité de scolariser les enfants dès l'âge de trois ans. C'est le cas aussi des cantines scolaires. Si on supprimait celles-ci, ou si on changeait le rythme scolaire, l'école n'ayant plus lieu que le matin, on aurait ce qui s'est passé en Allemagne : une partie des femmes se spécialise dans les enfants, et les autres n'en font plus. L'école maternelle, les cantines, les centres de loisirs du mercredi, sont des supports absolus de la natalité. L'exemple italien est également intéressant : tout le monde ou presque se marie, généralement à l'église, et il y a une chute monumentale de la natalité. Il y a les discours sur l'enfant, mais aucun de ces supports. On voit le résultat.

« L'important, ce ne sont donc pas les allocations familiales, mais le fait que les familles soient entourées d'institutions qui les déchargent d'une série de services. Les mères ne sont pas passées du dévouement à l'égoïsme, mais du rejet du modèle du dévouement absolu au dévouement à condition qu'elles ne soient pas écrasées elles-mêmes. Elles sont persuadées qu'elles sont meilleures mères si elles sont salariées, parce qu'elles existent alors en tant que personne. La force du raisonnement est la suivante : pour que mon enfant devienne une personne, il faut que je sois moi-même une personne. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres

## Un spécialiste de la famille



FRANÇOIS DE SINGLY

**EST-CE DÙ** au fait qu'il est né dans une famille de six enfants ? François de Singly a choisi la famille comme objet d'études. Né à Dreux en 1948, dans un milieu plutôt traditionnel, il fait des études de psychologie et de sociologie à Paris et passe son doctorat d'Etat ès lettres avec une thèse sur « Fortune et infortune de la femme mariée ». François de Singly est professeur de sociologie à la Sorbonne (Paris-V) et directeur du Centre de recherche en sociologie de la famille.

Sa thèse de doctorat, largement re-fondue, a été republiée en 1997 aux éditions PUF sous le même titre. Il a piloté en 1991 aux éditions de La Découverte un ouvrage collectif intitulé *La Famille, l'état des savoirs*, qui présente un bilan du paysage familial en France. François de Singly est également l'auteur, chez Nathan, de *Le Soi, le couple et la*

*famille*. Il est directeur, chez le même éditeur, de la collection « Essais et Recherches » où vient de sortir le livre de Jean-Claude Kaufman *La Femme seule et le Prince charmant*, consacré au phénomène en plein essor des femmes qui vivent une solitude plus ou moins volontaire et entourée.

C'est un regard sans jugement, et sans nostalgie à l'égard du modèle traditionnel, que porte François de Singly sur la famille contemporaine. Partisan du PACS, qu'il considère comme un progrès, il estime que la famille a radicalement changé, dans les

années 60, selon une logique qui met au premier plan l'épanouissement individuel de chacun de ses membres, pour devenir ce qu'il appelle la « famille relationnelle ».

D. D.

François Hollande, premier secrétaire du PS, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

## « Tous les socialistes, en Europe, sont d'accord sur les mêmes objectifs et sur les mêmes propositions »

« Onze gouvernements européens sur quinze sont dirigés par des sociaux-démocrates, mais les intérêts nationaux semblent prévaloir sur l'appartenance à la gauche... »

— Dans un parti national, il y a des sensibilités qui recouvrent quelquefois des intérêts régionaux. De même, dans le cadre européen, nous pouvons être socialistes, avoir les mêmes objectifs, mais nous sommes porteurs, aussi, des intérêts de chacune de nos nations.

— Qu'est-ce que la gauche apporte de plus ?

— Pour les questions budgétaires, il faut faire les compromis nécessaires ; mais pour l'avenir, pour l'emploi, pour la croissance, pour la gestion de l'élargissement de l'UE, nous avons des positions communes et nous les ferons prévaloir dans les prochains mois et les prochaines années. Déjà, sur l'emploi, depuis deux ans, ce n'est pas la même politique qui s'applique en Europe.

— Est-ce que, en Europe, la gauche est plus « européenne »

que la droite, ou bien est-ce pareil ?

— Quand le compromis budgétaire aura été trouvé, en mars ou en juin, vous constaterez si la gauche européenne a été capable, ou pas, de parvenir à un accord qui prépare mieux l'avenir, qui maîtrise mieux la dépense et qui la réoriente vers ce qui est essentiel. Ce qui est important, c'est de savoir quelle politique agricole on va faire dans les prochaines années, quel élargissement on va accepter, quelle politique de l'emploi on va mener. Ce que j'espère, ce n'est donc pas qu'il y ait un compromis — je suis convaincu qu'il y en aura un —, mais c'est qu'il soit bon pour l'Europe.

— Les dirigeants socialistes européens se retrouvent lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 mars à Milan. Pour quoi faire ?

— Ce qui va se dire à Milan, c'est ce qui va se faire, compte tenu du fait qu'aujourd'hui onze gouvernements sur quinze sont dirigés par des socialistes. Le manifeste des socialistes européens pour les élections européennes précise

tout ce que nous voulons faire en termes de croissance, d'emploi, d'Europe sociale. C'est la première fois qu'on se met d'accord sur un « programme commun » ; tous les socialistes, en Europe, sont d'accord sur les mêmes objectifs et sur les mêmes propositions. Ce texte va engager les futurs parlementaires européens, certes, mais aussi les gouvernements européens. Si les socialistes sont le premier groupe au Parlement, le président de la Commission sera aussi socialiste ou proche des socialistes, ce qui veut dire que les institutions européennes et les gouvernements vont travailler dans le même sens : mettre l'Europe sur le chemin de la croissance de l'emploi, lui donner un contenu social et l'affirmer en tant qu'Europe politique.

« Deuxièmement, nous adopterons aussi, au congrès de Milan, des résolutions sur la coordination des politiques économiques, la stratégie de croissance, le pacte européen de l'emploi et, je l'espère, les nouvelles technologies,

qui pourraient bénéficier de fonds européens.

— L'année 1998, en France, a vu la création de 400 000 emplois, mais le chômage est loin de régresser au même rythme... »

— Le chômage a régressé de 200 000 depuis que nous sommes aux responsabilités, mais ce qui est important, c'est qu'il y ait eu 400 000 emplois créés. Ces 400 000 personnes de plus, dans l'emploi, ont favorisé la croissance. La croissance crée l'emploi, et l'emploi crée la croissance.

— Comment assurer le maintien de cette croissance en 1999 ?

— Nous avons préconisé la baisse de la TVA sur certains produits ; nous continuerons à le faire puisque, maintenant, l'Europe nous y autorise pour les prochains mois.

— Dominique Strauss-Kahn a, lui, une autre idée pour créer du pouvoir d'achat, c'est la diminution de l'impôt sur le revenu... »

— Il faut d'abord abaisser la TVA sur des produits qui ont un fort contenu d'emplois. Une fois

qu'on a fait cela, je ne suis pas du tout défavorable à ce qu'il y ait aussi des baisses d'impôt sur le revenu. Je ne veux pas laisser penser que les socialistes voudraient uniquement faire de la baisse de TVA. Si l'on fait de la baisse de TVA et si on a des marges qui nous permettent de faire aussi de la baisse intelligente, c'est-à-dire juste, de l'impôt sur le revenu, j'y suis favorable.

— Faut-il toucher au taux d'impôt le plus élevé ?

— Si c'est pour faire une baisse de l'impôt sur le revenu qui ne profite qu'à une centaine de milliers de Français, cela peut éviter que certains ne quittent le territoire — puisqu'on nous met souvent en face de cette menace —, mais cela ne produit rien en termes de consommation. En outre, quand on a fait la comparaison entre l'impôt sur le revenu en Grande-Bretagne et l'impôt sur le revenu en France, on constate que la situation des célibataires est plus favorable outre-Manche, mais si vous fondez une

famille, si vous avez des enfants, l'impôt est moins élevé en France.

— Les socialistes ont longtemps réclamé une réforme de la taxe d'habitation pour tenir compte du revenu des contribuables, et, maintenant, vous semblez renvoyer cela le plus tard possible... »

— Nous avons réclamé cette réforme. Nous l'avons, surtout, beaucoup étudiée. Or, si on lie la taxe d'habitation au revenu, nous ne sommes pas sûrs que cela avantage ceux qui devraient en bénéficier, c'est-à-dire les ménages modestes. Ceux qui en bénéficieraient pourraient être les ménages les plus favorisés. C'est pourquoi nous avons préféré, dans les deux ans qui nous séparent des élections municipales, changer les bases locatives. Cela se fera dès l'an 2000, au moins dans une première phase, et permettra donc une meilleure évaluation des biens. »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle



# Sang contaminé : le symptôme tragique d'un mal politique

par Denis Salas

TOUT au long de l'histoire du sang contaminé, on s'est demandé pourquoi la France, seule, lui a donné la dimension d'un scandale politique majeur. Certes, notre pays connaît le plus fort taux de contamination post-transfusionnelle en Europe, et il serait bien venu de contester la catastrophe sanitaire qui fut provoquée. Mais les débats ont montré que nous avons lancé le dépistage rapidement par rapport à d'autres pays. Quant à la sélection des donneurs, il semble que de bonnes décisions se soient heurtées à une défaillance collective de notre système de santé publique. Face à de telles questions, les réponses à la contamination se sont soldées partout ailleurs par des indemnisations et des changements de gouvernement. Nullement par une âpre bataille menée par des associations de victimes donnant le sentiment de se livrer à un lynchage des politiques.

Le procès du sang contaminé a été, en réalité, la pointe aiguë d'une secousse tellurique qui traverse depuis une bonne décennie notre culture politique. Après la série des « affaires » liées à la corruption politique, c'est le cœur décisionnel de l'appareil d'Etat qui est désormais touché. Ce procès a déchiré profondément la voile d'irresponsabilité qui protégeait le fonctionnaire et l'élu.

Irresponsabilité politique – on l'a suffisamment noté au long de l'histoire des hautes cours, véritables tigres de papier méticuleusement organisés pour ne pas fonctionner. Irresponsabilité administrative puisque, avant l'arrêt Bianchi du Conseil d'Etat (1993), il

**Le puissant appareil de décision étatique renforcé par la V<sup>e</sup> République est bel et bien mis en jugement**

fallait démontrer une faute lourde pour mettre en jeu la responsabilité médicale. Irresponsabilité financière en raison des délais pour obtenir une juste indemnisation par un fonds créé seulement en 1991. Irresponsabilité judiciaire : les premières plaintes, initialement classées, n'ont pu aboutir que grâce aux constitutions de parties civiles. Quelle autre voie était offerte aux victimes pour vaincre cette surdité étatique ?

Notre monde politique identifié à une souveraineté infaillible, vertueuse et incontrôlable n'a jamais été en mesure d'imaginer un pou-

voir apte à le juger. La négation du pouvoir judiciaire, la timidité des contrôles administratifs et le caractère embryonnaire de notre juge constitutionnel en témoignent amplement. La justice pénale mobilisable par les victimes restait le seul relais efficace à une indignation morale exacerbée par l'étouffement des responsabilités.

Le puissant appareil de décision étatique renforcé par la V<sup>e</sup> République est bel et bien mis en jugement. Prise dans un cercle qu'elle a en quelque sorte dessiné elle-même, la V<sup>e</sup> République a longtemps cultivé la puissance de son administration, la discipline majoritaire et, surtout, l'emprise de l'exécutif. L'impératif de la puissance l'a emporté, de loin, sur celui du droit.

Désormais, ni l'intérêt général ni la souveraineté ne sont des talismans qui permettent de tout justifier. Une autre éthique – celle de l'application d'une loi égale pour tous – vient compenser l'érosion de la morale publique. Toute une société lasse de ne pas être entendue réclame une bureaucratie décisionnelle qui s'abrite derrière le secret de ses choix, l'indifférence à l'égard des victimes et l'arbitrage de ses expertises.

Les hommes ne sont pas en cause, mais bien davantage les institutions et la culture politico-administrative dans laquelle ils

baignent. Le procès du sang contaminé ne fut que le revers de cet aveuglement. Faute d'avoir regardé cette question en face, nous nous sommes donné un grand spectacle tragique. Une fois de plus, nous avons voulu rompre avec le passé au moyen d'une

**Désormais, ni l'intérêt général ni la souveraineté ne sont des talismans qui permettent de tout justifier. Une autre éthique – celle de l'application d'une loi égale pour tous – vient compenser l'érosion de la morale publique**

scène de répudiation publique des politiques. Déjà le procès Papon sonnait rétrospectivement comme la fin des immunités des élites d'aujourd'hui. Le procès qui vient de prendre fin est la scène tragique où s'est jouée, plus radicalement encore, cette inversion des valeurs.

Ce procès du sang contaminé en Cour de justice de la République était sans doute indispensable, compte tenu de notre culture politique et de notre héritage institutionnel. Il n'en doit pas moins rester exceptionnel. Sommes-nous condamnés, après

lui, à raisonner à institutions politiques constantes dans un contexte de pénalisation irréversible ? Le souci d'autrui n'entrera-t-il que par la voie de l'homicide involontaire dans les choix des décideurs ?

Puissant ressort tragique : ce

taux du mal subi. Il ne s'incarne plus dans le coupable innocent, otage d'un destin indifférent à sa vie. Il a désormais le visage d'une victime qui cherche, à travers un procès, la faute dont personne ne s'amuse mais pour laquelle il n'y a ni loi ni juge.

Ce ressort tragique doit être bien mesuré dans toute son ampleur, faute de quoi il pourrait demain faire plus de mal encore. Voilà pourquoi le spectacle de ce procès ne doit pas faire illusion. Il est le symptôme de la minceur des espaces offerts aux citoyens qui veulent contester leur Etat et la faible aptitude des gouvernants à accueillir des normes étrangères à leur code de conduite. Il ne dépend que de nous de faire en sorte que cette Cour de justice ne fonctionne que pour les cas de faute grave et incontestable.

Il va falloir penser une symbolique politique qui n'appartient pas à notre héritage républicain. La République exprimait une nation identifiée aux dirigeants qui l'incarnent et une démocratie rationaliste éclairée par le savant et par l'expert. La symbolique démocratique nouvelle veut introduire l'arbitrage du droit entre le peuple et ses représentants. L'enjeu : reconstruire un Etat en rapport avec cette exigence de responsabilité ; redistribuer ses pouvoirs et accepter de nouveaux intérêts collectifs. D'autres demandes sont en jeu : que la loi soit contrôlée par les citoyens, que l'administration intègre une évaluation démocratique des risques de son action, que des niveaux de responsabilité intermédiaires – éthiques, administratifs et civiques – soient inventés. Le politique n'a qu'une issue : prendre en considération cette nouvelle quête démocratique errante, faute de quoi elle se réalisera sans lui et contre lui.

**Denis Salas** est magistrat, maître de conférences à l'Ecole nationale de la magistrature.

## La procédure civile, parent pauvre de l'Etat de droit

par Cyril Rojinsky

SI le droit à la justice est une liberté fondamentale, de quelle justice parlons-nous le plus souvent ? De la justice pénale, et ce depuis de nombreuses années. De la procédure civile il n'est presque jamais question. Dans le meilleur des cas, on évoque à ce sujet une « justice du quotidien », justice de masse qu'il faudrait gérer – le mot dénote déjà un parti pris d'une singulière importance – en termes de flux, et non comme l'expression d'une liberté fondamentale.

Pourtant, de quoi s'agit-il ? Tout simplement de la majeure partie des conflits qui n'impliquent pas l'Etat dans sa mission de police, d'autres diraient dans sa mission d'ordre public. Le procès civil, c'est la quintessence de la démocratie, car il met en scène les conflits d'individus libres, qui viennent s'affronter sur un strict plan d'égalité.

Il n'est bien entendu pas question de dévaloriser, par un mou-

jours dans le sens d'un « désengorgement » des tribunaux, c'est-à-dire dans le sens de difficultés accrues pour accéder à la justice –, comment procède-t-il ? Le garde des sceaux prend un décret, tout simplement. C'est-à-dire un texte dont le gouvernement a l'entière maîtrise, même s'il prend soin d'entendre le Conseil d'Etat – ce dont il a l'obligation – ainsi que des personnalités dites qualifiées.

Pourquoi, en effet, s'embarasser d'un débat démocratique au Parlement pour un sujet qui n'a jamais attiré l'attention du grand public, pourtant directement concerné ?

Pourquoi cette perte de temps, alors que le Conseil constitutionnel a déjà décidé que les règles du procès civil étaient de la compétence du pouvoir réglementaire ? Pourquoi, d'ailleurs, continuer de s'étonner à ce sujet, alors que même les « sages » du Palais-Royal laissent à la chancellerie tous les pouvoirs en la matière ?

procès civils. On évalue à presque deux millions par an le nombre de procédures introduites au fond, devant les juridictions civiles et commerciales. Autant d'affaires privées, pourrait-on dire, mais aussi autant de droits à défendre pour qu'ils soient effectivement garantis.

Est-il moins passionnant de débattre des nouvelles règles du procès civil que de parler de la garde à vue ? Désormais, le juge n'aura plus l'obligation de reprendre les demandes et les moyens des parties dans sa décision et pourra seulement viser les conclusions, c'est-à-dire les arguments écrits de chacune d'elles.

Simplifier le travail du juge : tout le monde souscrit à ce principe. Mais, au-delà des interprétations parfois cocasses des décisions qui seront rendues, et qui pourront se résumer à quelques lignes de motivation, le justiciable n'a-t-il pas le droit de voir sa cause « entendue », et donc ses arguments reproduits ?

Que dire aussi de la compétence du tribunal d'instance – c'est-à-dire du juge unique – qui passe de 30 000 à 50 000 francs ? On nous avait pourtant appris que la collégialité était nécessaire à une bonne justice, et c'est effectivement le cas. Mieux encore, à la date d'entrée en vigueur du décret, le 1<sup>er</sup> mars, les affaires dont l'enjeu est inférieur à 25 000 francs – alors que le seuil était auparavant de 13 000 francs – seront privées d'appel. Dans notre Etat de droit, ce que l'on nomme parfois avec un certain mépris le « contentieux de masse » est donc de plus en plus privé du double degré de juridiction. Supprimer le droit d'appel aux litiges d'un faible montant conduit bien évidemment à pénaliser les plus démunis.

Encore peut-on se réjouir que certaines propositions du rapport dont le décret s'inspire directement n'aient pas été intégralement mises en œuvre. Car nous aurions alors une exécution immédiate des jugements rendus en 1<sup>re</sup> instance, ce qui reviendrait à considérer que le fait de faire appel – c'est-à-dire l'exercice du droit fondamental de voir sa cause entendue une seconde fois – est une simple manœuvre qu'il faut décourager par tous les moyens.

Si l'on s'interroge aujourd'hui sur ce que signifient concrètement les droits de l'homme, la Cour européenne nous répond qu'il s'agit principalement du droit à un procès équitable, en matière pénale comme en ma-

tière civile. Pourtant, en France, la procédure civile reste décidément le parent pauvre de l'Etat de droit.

**Cyril Rojinsky** est avocat au barreau de Paris.

La Constitution de 1958 donne compétence au législateur pour toutes les matières intéressant les libertés publiques.

La procédure civile n'en ferait donc pas partie ?

vement inverse, le procès pénal. Mais la justice civile, pour des raisons évidentes qui tiennent à la recherche d'une réparation – par rapport à celle d'une répression – est plus encore amenée à répondre aux principes et à la devise de la République. Rien ne sert d'avoir des droits s'il est impossible de les mettre en œuvre. La justice civile, pour les grandes ou les petites affaires, pour les difficultés de voisinage comme pour les plans sociaux, pour les enfants, les parents, mais aussi pour les entreprises, est instituée dans ce but, au service de tous.

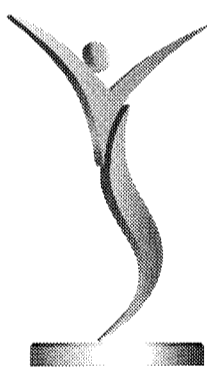
Et pourtant, la chancellerie nous a une nouvelle fois réservé des étrennes – que certains ont d'ailleurs pris l'habitude d'appeler le « Noël du procédurier » – sous la forme d'un simple décret daté du 28 décembre dernier, qu'elle estime suffisant pour modifier des aspects essentiels du procès civil. En matière pénale, il n'aurait pas été possible de faire l'économie d'une loi.

Car lorsque le gouvernement souhaite modifier la procédure civile – d'ailleurs presque tou-

Car un doute subsiste, et il n'est pas mince. La Constitution de 1958 donne compétence au législateur, donc au Parlement, pour toutes les matières intéressant les libertés publiques. La procédure civile n'en ferait donc pas partie ? En réalité, c'est bien ce statut et cette noblesse qui lui sont refusés.

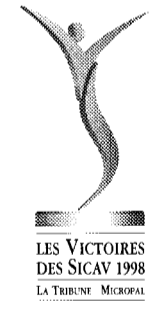
Il ne viendrait pourtant à l'idée de personne – et c'est bien normal – de soutenir que les principes du procès pénal ne doivent pas être contrôlés, débattus et votés par le Parlement. Toutes les réformes du code de procédure pénale – il y en a eu de nombreuses – ont ainsi fait l'objet de discussions longues, publiques, en un mot, démocratiques. Car le pouvoir politique se sent ici directement concerné, pour les raisons que l'on devine. Car les citoyens, de leur côté, considèrent légitimement qu'ils ont leur mot à dire.

Pourtant, si nul ne peut souhaiter connaître un jour, en les subissant, les subtilités de la procédure pénale, l'existence d'un individu ou d'une entreprise est nécessairement ponctuée de



**PALMES DE LA VIE FRANÇAISE**

<p><b>CDC Euractive</b> Palme de la meilleure Sicav Actions Européennes sur 3 ans</p> <p><b>CDC Asset Management</b> Victoire du meilleur promoteur obligataire sur 5 ans</p>	<p><b>CDC Euro Souverains</b> • Palme de la meilleure Sicav Obligations Européennes sur 3 ans • Victoire du meilleur fonds Obligataire Europe sur 5 ans</p>
---	---



LES VICTOIRES DES SICAV 1998  
LA TRIBUNE MICROPAL

## Euro. Notre gestion a pris une longueur d'avance.

Deux palmarès professionnels viennent une nouvelle fois récompenser notre gestion.

Dans la perspective de l'euro, nous n'avons pas hésité à prendre de l'avance en adaptant de longue date nos processus d'investissement et notre gamme.

Les performances obtenues confortent aujourd'hui notre position de gestionnaire de référence sur les marchés de l'euro. Nos clients en sont les premiers bénéficiaires.

**CDC Asset Management**



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Le football hors jeu

**A**UTREFOIS, de telles rencontres faisaient saliver. Manchester United-Inter Milan, Juventus Turin-Olympiakos, Real Madrid-Dynamo Kiev, Atletico Madrid-AS Rome : un régal pour amateurs de football. Aujourd'hui, ces quarts de finale de coupes d'Europe ont des allures de chocs boursiers, de conquête de marchés, d'annonces publicitaires pour produits dérivés... C'est que le jeu de la balle au pied n'a désormais plus grand-chose à voir avec le spectacle sportif. On a découvert, assez récemment, que ce sport pouvait être source importante de revenus, une bonne affaire. Il ne s'agit plus seulement de gagner des matches, il s'agit aussi de dégager des bénéfices.

Quand le marché se saisit ainsi du sport, le jeu reste-t-il une priorité ? Lundi 22 février, le titre du club italien de la Lazio Rome a été suspendu à la Bourse de Milan pour excès de hausse (+50,4 %) après qu'il a pris la tête du championnat national à la faveur d'une victoire sur le Milan AC (1-0). Le résultat financier a éclipsé le résultat sportif. Il aura surtout fragilisé une équipe qui sait désormais qu'une petite contre-performance pourrait faire plonger le club dans les profondeurs du classement boursier. L'anecdote n'en est pas une. Elle laisse entrevoir ce que serait un football uniquement animé du souci financier.

Le cercle est terriblement vicieux. Pour rester cotés - en Bourse ou auprès de leurs bailleurs de fonds -, les clubs doivent gagner et, pour gagner, ils ont besoin du soutien

constant de leurs partenaires économiques. Seulement, le marché est étroit. Des centaines de clubs sont prêts à se vendre, mais tous ne sont pas de bonnes affaires. Or la dure loi du système ultralibéral ne prévoit pas la survie des plus faibles. Tout cela sans compter les risques évidents de krach qui menace le jeune édifice du football-business. Voilà pourquoi certains, comme la Juventus Turin, la « *vecchia signora* » italienne, refusent tout net l'introduction en Bourse. N'empêche, à coup de salaires mirobolants, d'avantages fiscaux exorbitants et d'investissements colossaux, le football européen vit largement au-dessus de ses moyens. La France a su se doter, il y a quelques années, d'un organisme de contrôle de la santé financière de ses clubs. Son fonctionnement est efficace. Il l'est paradoxalement trop pour faire école, hélas.

Pour l'instant, le monde du ballon rond veut profiter de cette nouvelle opulence sans aucune contrainte. « *Toujours plus* » est sa devise. Toujours plus de matches, toujours plus d'audience, toujours plus de droits, toujours plus de millions. La Fédération internationale (FIFA) est consciente du risque mais elle admoneste en murmurant. La révolte viendra d'ailleurs : des tribunes sans doute. En Angleterre, les supporters font déjà savoir qu'ils n'apprécient pas d'être considérés comme les clients d'une machine à vendre des produits dérivés. Bientôt, ils rappelleront, avant de descendre sur la pelouse, qu'une rencontre de football n'est ni un match de catch, ni une partie de *Monopoly*.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon, Erik Izraelwicz (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,

Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,

Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Le premier vol de l'« Ouragan »

L'OURAGAN-450 attendait, en bout de piste, hier après-midi, le signal du départ pour son premier envol. Sur le terrain de Melun-Villaroche, balayé par le vent froid, le petit chasseur, poli, astiqué, luisait au soleil. Tout autour une foule d'ouvriers, d'ingénieurs, s'affairaient ou discutaient. Nos prototypes sont, semble-t-il, sans mystère : n'importe quel amateur pouvait, la cigarette à la bouche, s'approcher de l'appareil, commenter et scruter, comme un maquignon la bouche d'un cheval, l'orifice d'entrée d'air situé dans le nez de l'Ouragan.

Dans le cockpit, le colonel Rozanoff, pilote d'essai des établissements Marcel Dassault et ancien chef du groupe de chasse Lafayette, siffle et opère les dernières vérifications. La veille, il a survolé la piste à trois mètres sur une ligne droite d'un millier de mètres. Il

s'agit aujourd'hui de le prendre entièrement en mains : décollage, essai de volets, paliers et atterrissage. On écarte curieux et spécialistes. Le turbo-réacteur fait entendre un gémissement qui, brusquement, s'enfle, gronde, siffle.

Constructeurs, ingénieurs, ouvriers, spectateurs, sont légèrement crispés. L'Ouragan s'éloigne, prend de la vitesse. Après six cents mètres de course, il quitte la piste et s'élève rapidement pour disparaître vers l'ouest. Dix minutes d'attente, trois « tours de piste ». A 180 kilomètres à l'heure, il aborde le terrain, roule et s'arrête : le colonel Rozanoff sourit et siffle. Essai terminé. Pourvu d'un turbo-réacteur Nene, l'Ouragan-450 pourra, espère-t-on, voler à environ 1 000 kilomètres à l'heure.

Jean Planchais  
(2 mars 1949.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30  
Index et microfiches du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Internet et le secret démocratisé

LE VULGUM PECUS français a obtenu, sans même l'avoir réclamée, une liberté toute neuve : le droit à la confidentialité. L'annonce par le premier ministre Lionel Jospin, en janvier, de la libéralisation de la cryptologie utilisée sur Internet (*Le Monde* du 21 janvier) démocratisait en effet l'usage du secret. Un moment historique. Jamais, auparavant, le citoyen n'avait disposé d'un tel moyen de protection de sa vie privée. Depuis la nuit des temps, le chiffrement des messages et des communications faisait partie du domaine réservé des puissants de ce monde.

Aucun gouvernement n'a jamais pris le risque d'accorder à sa population une liberté de communiquer qui échappe aux « grandes oreilles » des services de police et de renseignements. La raison d'Etat ou la sécurité du territoire ont justifié ce droit d'ingérence séculaire sans provoquer de révolte

populaire contre cette forme de privation de confidentialité. Les textes fondateurs eux-mêmes ont prudemment évité de l'aborder. L'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 protège « la libre communication des pensées et des opinions » sans préciser qu'elle doit échapper aux interceptions. Aux Etats-Unis, le premier amendement de la Constitution interdit au Congrès de promulguer des lois « restreignant la liberté de parole ou de presse » sans autre précision sur la confidentialité.

### PROMESSES COMMERCIALES

Jusqu'à présent, aucune méthode, aucune technologie ne pouvait permettre d'échapper aux interceptions. Ouverture discrète du courrier avant sa distribution dans les boîtes aux lettres, microphones espions, écoutes téléphoniques font partie de l'arsenal traditionnel au service de la sûreté de l'Etat.

Avec les abus que l'on connaît. Même le téléphone mobile numérique, dernier cri des télécommunications, n'est pas à l'abri des interceptions. Contrairement à son ancêtre analogique, la norme GSM fait pourtant appel à un cryptage de la phase hertzienne de la communication avec une clé de 128 bits. Or les opérateurs de ces réseaux avaient omis de ménager une « porte de derrière » pour faciliter les écoutes légales de ces communications (*Le Monde* du 9 juillet 1996). La loi du 10 juillet 1991 est venue rectifier cet « oubli » afin d'appliquer la réglementation française, qui stipule que « tous les réseaux de communication doivent être interceptables ».

Fort de ce principe, au moment où Internet commençait à peine à se développer en France, la loi s'est aussitôt prononcée sur le cryptage des messages. En 1996, elle restreignait ainsi la liberté de codage informatique à l'utilisation de clés de 40 bits. Cela revenait à rendre les enveloppes du courrier électronique transparentes pour les services de police. M. Jospin vient de porter cette limite à 128 bits en annonçant la suppression de toute contrainte légale en la matière.

Les citoyens obtiennent ainsi le droit et le moyen de protéger efficacement leur correspondance privée. Et cela sans difficultés techniques particulières qui en limiteraient l'usage à quelques spécialistes. Des logiciels aussi simples que les outils de navigation sur Internet (Navigator de Netscape ou Explorer de Microsoft) intègrent des fonctions de cryptage des messages et de tout autre émission d'informations sensibles, telles que la transmission des fameux numéros de cartes bancaires, sésame du commerce électronique. Les promesses de ce dernier ont joué un rôle déterminant. Sans elles, le bras de fer entre les tenants de la libéralisation du cryptage et les gardiens de la sécurité de l'Etat n'aurait peut-être pas tourné à l'avantage des premiers.

Une annonce récente permet de mesurer les enjeux. Le 16 janvier, les autorités allemandes ont précisé qu'elles avaient réussi à décrypter le code utilisé par les chefs de l'ancien service d'espionnage de la RDA pour protéger leurs archives informatiques contenant les secrets volés à l'Occident. Dix ans après la chute du mur de Berlin ! C'est dire si la tâche est ardue.

Le 18 janvier, la société RSA, spécialiste de la sécurité informatique, offrait 10 000 dollars (9 068 euros) à la personne capable de déchiffrer un message codé avec une clé de 56 bits, histoire de démontrer que la puissance informatique atteint

un niveau tel que le recours au cryptage à 128 bits est devenu nécessaire (*Le Monde* du 23 janvier). Malgré 72 millions de milliards de possibilités, le décodage a pris moins de vingt-quatre heures, contre quatre-vingt-seize jours en 1997. D'un côté, la libéralisation du cryptage fort répond au besoin réel de l'industrie et de la société de sécuriser les échanges entre les entreprises et le commerce électronique. De l'autre, l'existence de moyens de codage presque invulnérables (rien n'empêche d'augmenter encore la puissance des clés de cryptage) met les autorités en situation délicate. Comment la justice pourra-t-elle prendre connaissance de documents codés saisis lors d'une perquisition dans une entreprise ? Nul doute qu'une nouvelle loi devra, dans ce cas, contraindre la société en cause à la remise de documents en clair. Ce recours législatif restera impuissant face aux terroristes et autres trafiquants. Dans ce cas, seule une puissance informatique renforcée permettra de déchiffrer les messages ou les données suspectes avant que leur contenu ne soit périmé.

### GUERRE DE L'INFORMATION

Aux Etats-Unis, une structure comme la National Security Agency (NSA), créée dès 1952 au sein du ministère de la défense, va devenir un atout déterminant dans le contexte d'une guerre de l'information de plus en plus sophistiquée. Chacun des pays qui prétendent jouer un rôle significatif, aussi bien dans la lutte contre le terrorisme que dans l'espionnage d'Etat, devra investir massivement dans des équipements informatiques de pointe, sans cesse modernisés pour suivre les progrès permanents de cette technologie. La popularisation des ordinateurs et des systèmes de cryptage confère un caractère critique à l'immémoriale course entre le gendarme et le voleur. La maîtrise de l'électronique, largement concentrée aujourd'hui dans les entreprises américaines, jouera un rôle stratégique majeur.

Internet engendre une situation radicalement nouvelle qui bouscule des règles qui semblaient immuables. Au moment où l'Europe sort à peine des limbes, la Toile contraint à raisonner à l'échelle planétaire. La France en fait l'expérience en revenant sur une loi susceptible de l'isoler dans les débats internationaux. Comme l'a souligné M. Jospin, la croissance exponentielle d'Internet rend caducs tous les projets teintés d'une quelconque nostalgie de la ligne Maginot.

Michel Alberganti

## Les gens par Kerleroux



## Cuba : la fin de l'illusion

Suite de la première page

En revanche, tous les journalistes indépendants, les défenseurs des droits de l'homme, les dissidents, qualifiés de « *serviteurs de la politique anticubaine de Washington* », sont clairement désignés comme les cibles de la loi. M. Alarcon a ainsi désigné avec des mots guère voilés le poète Raul Rivero, qui, à la demande de la rédaction du *Monde*, avait décrit la vie quotidienne de l'île dans nos colonnes (*Le Monde* daté 3-4 janvier).

D'une manière plus générale, les divers textes adoptés ont pour objet de lutter contre l'augmentation de la délinquance et « les conduites sociales négatives », selon l'expression consacrée. Avec plus de deux millions d'habitants, La Havane est devenue incontrôlable : la prostitution endémique et la délinquance rampante s'opposent à l'image de pays de vacances que Cuba promet pour attirer les touristes.

### PÉNURIE ET CORRUPTION

Dans un pays en crise, où le dollar est roi et où les touristes affluent, la chronique piquante des récits liés à la corruption s'est enrichie de faits divers où proxénètes et voleurs à la tire sont aujourd'hui des personnages de la vie quotidienne. La délinquance est devenue le souci majeur pour des autorités qui envisagent de recevoir deux millions de visiteurs étrangers en l'an 2000. Il est douteux que la modification d'une vingtaine d'articles du code pénal puisse aider à régler une situation

née des pénuries et de la corruption. Dans son essence, la loi contre la dissidence est d'une tout autre nature. Fidel Castro l'a très bien expliqué : « *Il n'y aura pas, a-t-il dit, d'autres partis ni d'associations. Nous ne permettrons pas que se perpétue la non-reconnaissance de l'autorité de l'Etat et c'est pour cela que nous lançons ce grand défi.* » Pour de nombreux observateurs, cette loi confirme la crispation de Fidel Castro face à tout changement substantiel. Au-delà de mesures ponctuelles ou d'effets d'annonce destinés au pape ou à la communauté internationale, le chef de l'Etat cubain n'a en rien dévié de sa ligne. Il en avait donné un aperçu, en février 1998, un mois après la visite de Jean Paul II à Cuba, lorsque, fraîchement réélu à la tête de l'Etat pour cinq ans, il avait rejeté toute idée d'une transition politique ou d'une avancée sur les « *nouveaux chemins* » évoqués par le pape.

Fidel Castro pourfendait alors les opposants au régime qui « *parlent d'une transition par Castro (...). La transition dont ils parlent, c'est celle du socialisme au capitalisme.* » « *Nous devons le dire clairement, avait-il ajouté, il n'y aura aucune transition de ce type dans ce pays.* » En revanche, il promettait de mener Cuba jusqu'à l'orée du troisième millénaire avec comme slogan *Le socialisme ou la mort*.

« *La ligne politique est la même* », précisait le vice-président Carlos Lage, et Cuba « *reste inébranlable sur ses principes* », assurait dans un écho définitif le Lider Maximo, sur le tarmac de La Havane, en prenant congé du pape. De fait, détenus depuis juillet 1997, les quatre dirigeants les plus fameux de la dissidence, l'économiste Marta Beatriz Roque, le pré-

sident du mouvement social-démocrate Vladimiro Roca, l'universitaire Felix Bonne et l'avocat René Gomez Manzano vont donc être jugés. Ces membres du Groupe d'appui à la dissidence interne ont, pour tout crime, signé un texte intitulé *La patrie est à tout le monde*, en réponse au document préparatoire pour le cinquième congrès du PC cubain d'octobre 1997. Ils n'ont pas bénéficié de la demande de grâce demandée par le pape. La Havane est restée sourde à toutes les demandes, dont celle de l'Union européenne, visant à traiter leur cas en respectant leurs droits fondamentaux.

### ANNONCES TROMPEUSES

De la même manière, Fidel Castro a abusé de la communauté internationale avec l'annonce spectaculaire de la libération, après la visite du pape, de quelque 300 prisonniers politiques. Mais, selon les organisations de défense des droits de l'homme, il n'y eut en fait qu'une centaine de véritables remises de peine. La plupart de ceux qui sont sortis ont eu pour seul choix de suivre le chemin de l'exil.

Et pourtant, après la visite du pape, Fidel Castro avait enregistré plusieurs succès diplomatiques. Le sommet ibéro-américain doit ainsi se tenir à La Havane, et une visite du roi d'Espagne Juan Carlos reste prévue cette année. La communauté internationale croyait que Fidel Castro était susceptible de faire évoluer son régime, sans pour autant donner l'impression de céder à une quelconque pression. C'était une erreur. Il ne tolère aucune opposition interne, encore plus lorsque cette dernière se renforce.

Alain Abellard

### RECTIFICATIF

#### CERVEAU

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé « Une question de synchronisation » qui accompagnait le portrait de Francisco Varela (*Le Monde* du 18 février). Il fallait lire « les différentes zones cérébrales » et non cervicales.

### PRÉCISIONS

#### LES « TEMPS MODERNES »

Dans l'article sur le numéro spécial des *Temps modernes* consacré à Georges Bataille (*Le Monde* du 16 février), nous avons omis de signaler que le dossier avait été dirigé par Cécile Moscovitz et Emmanuel Tibloux.

#### ELECTIONS EUROPÉENNES

A la suite de l'article sur la préparation de la liste socialiste pour les européennes (*Le Monde* du 13 février), Michèle Lindeperg, députée européenne, s'étonne de faire partie de ceux que François Hollande devrait « convaincre de se sacrifier ». Mme Lindeperg précise que, « pour des raisons personnelles », elle a annoncé sa décision de ne pas se représenter « bien avant Jean-Pierre Cot » et en a prévenu M. Hollande « l'année dernière ».

#### HUBERT FALCO

Sénateur et président du conseil général du Var, Hubert Falco (DL), qui appartient au bureau de l'association Demain la France (*Le Monde* du 5 janvier), nous demande de préciser que cette appartenance ne signifie pas qu'il soutient la liste que compte présenter Charles Pasqua aux élections européennes. « *La seule initiative que je puis soutenir est la constitution d'une liste unique de l'opposition* », affirme M. Falco.



**FINANCE** Alors que la présence massive des investisseurs institutionnels étrangers dans les grandes entreprises françaises est souvent perçue comme une menace, l'action-

nariat salarié ne cesse de se développer en France. ● **VIVENDI ET SUEZ-LYONNAISE DES EAUX** proposent actuellement à leurs salariés d'augmenter significativement leur

participation au capital. ● **MAIS CE SONT** surtout les ouvertures du capital des entreprises publiques, comme à Air France, qui restent à l'origine de l'essor de ce type d'opérations.

● **POUR LES GOUVERNEMENTS** comme pour les directions d'entreprise, l'intérêt de l'actionariat salarié est triple : favoriser la paix sociale, augmenter le revenu des salariés sans

nuire à la compétitivité et s'assurer la présence d'un pôle d'actionnaires stables. ● **LORS DES PRIVATISATIONS**, des conditions d'achat très attractives sont proposées au personnel.

## Le succès de l'actionariat salarié bouleverse le capitalisme français

Les directions d'entreprise multiplient les initiatives pour permettre à leur personnel d'augmenter leur participation au capital. Elles apprécient cette présence, gage pour elles de stabilité face à des investisseurs étrangers jugés infidèles

EN L'ABSENCE de fonds de pension français, la présence désormais massive des investisseurs institutionnels étrangers, et en particulier des fonds de pension anglo-saxons dans les entreprises françaises, est souvent perçue comme une menace par les salariés et l'opinion publique. Ces gestionnaires anonymes ne prennent-ils pas leurs décisions d'investissement ou de désinvestissement au vu des seuls résultats financiers ? Pourtant, au cours des années 90, un autre phénomène majeur est en train de se produire : l'émergence d'un actionariat salarié qui, parfois, constitue même le principal actionnaire des entreprises cotées en Bourse (lire ci-dessous).

Coincidence ? Vivendi et celle qu'on a souvent présentée comme son alter ego, Suez-Lyonnaise des eaux, proposent actuellement à leurs salariés d'augmenter significativement leur participation au capital.

Chez Vivendi, l'opération s'appelle Pégase (plan d'épargne-groupe à souscription exceptionnelle). Les 150 000 salariés français se voient proposer d'investir 1 000, 2 000, ou 4 000 francs en actions Vivendi. L'entreprise, pour sa part, ajoute 500 francs. Mais un accord avec la BNP permet au salarié d'investir dix fois cette mise initiale.

L'actionariat salarié dans les groupes privatisés		
PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS	en %	CAPITALISATION en milliards d'euros
SEITA		6,62
BULL	6	0,9
ELF AQUITAINE	5	26,1
USINOR	4,6	2,7
SG PARIBAS	4,5	-
SAINT-GOBAIN	3,6	12,7
AGF	3,37	9,4
BNP	3,3	15,8
RHÔNE-POULENC	3,3	15,5
RENAULT	3,24	10,1
FRANCE TELECOM	3,2	87,3
TOTAL	3	23,2
CCF	2,8	5,7
TF1	2,5	3,5
ALCATEL	2,2	19,4
PECHINEY	2,08	2,4

Source : Bloomberg/Le Monde

Avec ses 1 500, 2 500 ou 4 500 francs et le prêt de la banque, il pourra donc investir 15 000, 25 000 ou 45 000 francs en actions de Vivendi. Si, durant les cinq prochaines années, le cours

de l'action baisse ou stagne, le salarié est malgré tout assuré de percevoir 5 % d'intérêt par an, c'est-à-dire de toucher 1 914, 3 191 ou 5 745 francs. Si le prix de l'action augmente, le salarié récupère la

totalité de son investissement - y compris donc le prêt de la BNP - ainsi que 60 % de la hausse de l'action. La BNP empochant les 40 % restants.

La direction espère que 100 000 salariés souscriront à cette opération. Si l'investissement moyen est de 2 000 francs, la part des salariés dans le capital de Vivendi doublera et passera de 2,5 % aujourd'hui à près de 5 %. Pour Jean-François Colin, directeur général adjoint chargé des ressources humaines, l'objectif de la direction est triple : « Renforcer la cohésion du groupe, envoyer un signe de reconnaissance aux salariés qui doivent bénéficier de la bonne santé de l'entreprise et favoriser l'épargne moyenne et modeste en échelonnant les prélèvements sur vingt mois. »

Chez Suez-Lyonnaise des eaux, Gérard Mestrallet, président du directoire, a également annoncé jeudi 25 février que, par une opération similaire, son objectif est que les salariés possèdent, à moyen terme, 5 % du capital de l'entreprise. Si, pour le moment, Vivendi réserve son opération aux salariés français, le groupe de Gérard Mestrallet va l'étendre aux autres pays.

Mais en 1999, comme les années précédentes, ce sont surtout les ouvertures du capital des entre-

prises publiques qui vont être à l'origine du développement de l'actionariat-salarié. Air France devait annoncer, lundi 1<sup>er</sup> mars, les résultats définitifs de la souscription des salariés. Selon nos informations celle-ci devrait avoisiner les 70 %. Sur les 32 millions de titres cédés par l'Etat au cours de cette privatisation partielle, 15 % leur étaient destinés. A l'horizon 2003, au terme de l'échange action contre baisse de salaire négocié avec la direction, les pilotes détiendront 6,8 % du capital et la part des autres salariés devrait s'élever à 9,6 %, soit un total de 15 %. Un record dans les privatisations.

### PAIX SOCIALE

Une autre privatisation emblématique, celle du Crédit lyonnais, pourrait donner lieu à un autre record : certains calculs de la direction et du ministère des finances prévoient de réserver aux 40 000 salariés pas moins de 2,5 milliards de francs, soit 50 000 francs par salarié, plus du double de l'investissement habituel dans ce genre d'opérations. Par ailleurs, d'autres ouvertures du capital sont actuellement en cours (chez Thomson Multimedia) ou vont l'être (Aérospatiale, Snecma, Crédit foncier, Eramet...).

Pour les gouvernements comme pour les directions d'entreprise, l'intérêt de ce genre d'opérations est triple : alors que les privatisations inquiètent souvent les salariés qui craignent que la pression des actionnaires nuise au développement de l'emploi, l'actionariat salarié est un excellent moyen de réduire l'opposition entre le capital et le travail et, France-Télécom l'a montré, d'obtenir une certaine paix sociale.

Dans les entreprises privées, l'intérêt est de susciter une cohésion d'entreprise alors que les forces centrifuges sont souvent prédominantes. Deuxième intérêt de l'opération : en période de très faible inflation et de hausse des marchés boursiers, ces distributions d'actions à un prix privilégié permettent aux entreprises d'augmenter le revenu des salariés sans alourdir la masse salariale ni nuire à la compétitivité. Enfin, alors que les investisseurs institutionnels peuvent se révéler infidèles - Alcatel l'a appris à ses dépens - l'actionariat salarié est pour la direction un gage de stabilité.

Toutefois, notent ses détracteurs, ce type d'opération est parfois un moyen pour le management d'échapper, au prix fort, à la loi contraignante du marché en s'appropriant une partie des droits de vote. Il peut aussi conduire à une forme de « embrigadement » du personnel de l'entreprise. Enfin, comme c'est le cas aux Etats-Unis, il peut déboucher sur des nouvelles formes d'injustices sociales en privilégiant les salariés des entreprises qui connaissent les meilleures performances boursières.

Une dernière raison au succès actuel de l'actionariat salarié voit le jour même si elle est rarement explicite. Alors que chacun sait que dans un avenir plus ou moins lointain, les retraites par capitalisation vont faire leur apparition en France, cette épargne salariale est un excellent moyen d'inciter les salariés à se constituer un capital et à le placer en actions... à condition, bien sûr, que l'évolution boursière soit favorable.

Stéphane Lauer

Frédéric Lemaître

## Des mesures incitatives fortes existent dans les entreprises privatisées

PRÈS DES TROIS-QUARTS des agents de France Télécom sont aujourd'hui actionnaires de leur société. Qui aurait cru possible cette situation il y a seulement cinq ans dans cette entreprise où 90 % des salariés ont le statut de fonctionnaire ? A l'image de l'opérateur de télécommunications, toutes les grandes entreprises privatisées ont connu un véritable boom de l'actionariat salarié. La loi sur les privatisations de 1986 a donné un coup de jeune au dispositif inventé par le général de Gaulle en 1967. Le texte de 1986 oblige l'Etat à réserver aux employés 10 % des titres mis sur le marché, avec une possibilité de rabais de 20 % sur le prix de l'introduction.

Grâce à ces conditions attractives, 75 % des salariés des groupes privatisés sont aujourd'hui actionnaires de leur entreprise, dont ils détiennent en moyenne entre 3 % et 4 % du capital. Ainsi chez Saint-Gobain, avec

3,6 % du capital, les salariés constituent le premier actionnaire du groupe. Chez France Télécom, 130 000 salariés avaient souscrit lors de la première offre publique de vente en 1997, ils étaient encore 86 000 pour la seconde, un an plus tard. Aujourd'hui 3,2 % du capital est entre les mains des salariés, ce qui représente une capitalisation d'environ 17 milliards de francs.

### FIBRE ACTIONNAIRE

Tout est fait pour que le salarié devienne actionnaire. Diverses incitations sont proposées pour drainer un maximum d'épargne, comme des formules d'emprunt à taux zéro ou de paiement différé. Ainsi, seuls 30 % des salariés de France Télécom ont payé cash leurs actions lors de la vente de la première tranche du capital pour un investissement moyen par employé d'environ 18 000 francs.

Le cas France Télécom n'est pas isolé. Chez Thomson-CSF, privatisée en 1998, ce sont 80 % des salariés qui détiennent près de 2 % du capital de l'entreprise. Une fois la page de la privatisation tournée, les entreprises tentent d'entretenir la fibre actionariale en lançant des opérations réservées aux salariés. Régulièrement, depuis onze ans, Saint-Gobain propose ainsi à ses salariés d'adhérer au plan d'épargne groupe. Elf y a recours tout les quinze ou dix-huit mois. L'objectif de Philippe Jaffré, son PDG, est que le personnel détienne à terme 7 % du capital, contre 5 % aujourd'hui.

Le développement de l'actionariat salarié s'est traduit, en 1993, par la création de la Fédération française des actionnaires salariés (FAS), qui regroupe 25 000 adhérents au sein d'une quinzaine d'associations. Celles-ci représentent 450 000 actionnaires, sur les

700 000 salariés détenteurs d'actions de leur entreprise recensés au niveau national. La capitalisation boursière détenue par ces 450 000 actionnaires s'élève à 100 milliards de francs.

D'une importance grandissante, l'actionariat salarié reste néanmoins un phénomène peu étudié. Pour y remédier, la société Altedia, présidée par Raymond Soubie, qui organise les 2 et 3 juin un colloque sur le sujet, souhaite créer rapidement un observatoire de l'actionariat salarié. Autre défi à relever, l'adaptation à la vague des fusions acquisitions qui déferle en ce moment en Europe. La Commission européenne serait en train de mener une réflexion sur la façon de favoriser la participation des salariés dans les entreprises transnationales.

## Le géant des semi-conducteurs Intel s'apprête, à son tour, à rendre des comptes à la justice américaine

### WASHINGTON

de notre correspondant

Mardi 9 mars s'ouvrira à Washington un nouveau procès contre un géant de l'informatique américaine. Après Microsoft, l'ogre des logiciels, c'est au tour d'Intel, le roi de la puce électronique, d'être poursuivi par la Commission fédérale du commerce (FTC) pour violation de la législation antitrust. Ces deux sociétés sont tellement puissantes, et tellement proches parfois - même si elles ont connu des brouilles - que le *New York Times* a pu parler du duopole « Wintel » (Windows + Intel), Bill Gates et Andy Grove. Si l'immense majorité des PC fonctionnent sur Windows, ils portent aussi très souvent l'étiquette « Intel inside » (Intel dedans).

Ces deux procès diffèrent néanmoins, et pas seulement en raison

de la stratégie de défense adoptée par Bill Gates, désastreuse pour Microsoft face à l'agressivité du représentant du ministère de la justice. Intel est poursuivi devant une juridiction plus discrète et moins médiatisée, un juge administratif siégeant dans les locaux de la FTC.

Le risque pour le fabricant de puces est bien moins grand : il ne risque pas un démantèlement, comme la firme de Redmond, mais l'obligation de partager sa connaissance avec ses partenaires et aussi ses adversaires. Microsoft et Intel sont cependant menacés de voir leur expansion bridée par un carcan réglementaire imposé par le pouvoir fédéral.

L'accusation se fonde sur les plaintes de trois clients d'Intel : Compaq, Digital Equipment (racheté par Compaq) et Intergraph.

Ils contestent à Intel le droit de leur refuser communication d'informations techniques cruciales, qu'ils assimilent - tout comme l'administration - à un abus de position dominante. Intel réplique avoir pris cette décision en réaction aux poursuites que ces trois sociétés avaient engagées contre elle pour des questions de propriété intellectuelle, et qu'elle assimile à « une défense contre l'attaque de ses activités dans le domaine des microprocesseurs ».

Il y a quelques mois, E. Thomas Dunlap, vice-président d'Intel, avait réaffirmé que la politique de sa compagnie était, « depuis des années, de partager sa propriété intellectuelle et les premiers échantillons de ses produits avec certains de ses principaux clients. Ceux-ci travaillent avec Intel pour développer des produits sur une base mutuellement profitable. Les derniers bénéficiaires en sont les consommateurs, qui reçoivent la technologie la plus récente et les meilleurs produits aussi rapidement que possible ». Il ajoutait qu'Intel « avait pris des mesures sans précédent pour s'assurer que toutes ses activités étaient conformes à la loi ».

La réponse d'Intel aux accusations de la FTC est à l'inverse de celle de Microsoft. Point de grandes dénégations, de gesticulations ou de menaces, mais l'affirmation qu'Intel joue franc jeu, forme son personnel à la concurrence dans un environnement que cette société domine pourtant, avec 80 % du marché des microprocesseurs. Une stratégie de dé-

fense préalable dont Andy Grove espère qu'elle sera plus bénéfique que la confrontation brouillonne qui a caractérisé la gestion du procès Microsoft par Bill Gates.

Le fabricant de puces ne risque pas un démantèlement, comme la firme de Redmond, mais l'obligation de partager sa connaissance

La tâche de la FTC risque donc d'être plus délicate et l'administration devra, pour tenter de convaincre le juge, présenter des témoins crédibles. Outre les représentants des trois plaignants, elle compte sur ceux d'autres sociétés qui ont eu à se plaindre du poids d'Intel, comme le fabricant d'ordinateurs Micron Electronics et celui de puces Advanced Micro Devices (AMD).

Il leur faudra prouver qu'Intel a sciemment faussé la compétition. Et que, selon les termes d'un spécialiste de la législation antitrust, « refuser de céder à quelqu'un sa propriété intellectuelle empêche toute innovation ». « Nous craignons que, si le comportement d'In-

tel se poursuit, tous les chemins vers l'innovation mènent à l'avenir à Intel », a ajouté le directeur du bureau de la concurrence de la FTC. Car la définition d'un monopole et les conditions nécessaires pour décider de son démantèlement ne sont pas évidentes. Comme en témoigne le président de la FTC, Robert Pitofsky, qui vient de conseiller « la prudence » et de préciser qu'il était « essentiel de reconnaître que les industries de haute technologie étaient différentes et que l'application [de la législation antitrust] doit prendre en compte ces différences ».

Cette procédure judiciaire intervient à un moment où la part d'In-

tel sur le marché régresse face à des concurrents qui - comme National Semiconductors et AMD - lui taillent des croupières dans le domaine ultra-compétitif des micro-ordinateurs bon marché : la part d'Intel dans les appareils de moins de mille dollars serait ainsi passée de 80 % à 46 %. Intel a été par ailleurs au centre d'une polémique à propos de son nouveau microprocesseur, Pentium III, accusé de permettre la violation de la vie privée des utilisateurs de la Toile en rendant possible de suivre à la trace toutes leurs visites de sites, achats...

Patrice de Beer

### Fin de la première partie du procès de Microsoft

La première partie du procès antitrust contre Microsoft s'est achevée vendredi 26 février. Les protagonistes devraient retrouver le chemin du tribunal d'ici six semaines, pour présenter éventuellement de nouveaux témoins. Le procès s'était ouvert le 19 octobre à Washington. Le gouvernement et 19 Etats accusent Microsoft d'avoir utilisé son monopole sur le marché des systèmes d'exploitation, avec son programme Windows, pour s'imposer sur celui des logiciels de navigation sur Internet.

La défense de Microsoft est apparue étonnamment vulnérable au cours des trois mois d'audition, avec des témoins mal préparés, qui n'ont, pour la plupart, pas convaincu. Le gouvernement a semé le doute sur plusieurs démonstrations techniques-clés pour Microsoft. La firme a été en mauvaise posture jusqu'au bout, le juge Jackson s'emportant encore, vendredi après-midi, contre Robert Muglia, responsable pour le groupe du développement de logiciels pour bureaux et serveurs.

**Sur Minitel**  
la nouvelle version euro

- des taux de change pour 170 devises en EUR, FRF, USD
- des taux d'intérêt
- des taux d'inflation
- des séries rétrospectives (jusqu'à 30 ans)



08 36 29 00 65

3623 NXMULTIDEV

NATEXIS MULTIDEVISES

LA BASE DE DONNÉES DE RÉFÉRENCE



## Un troisième acteur se lance dans la bataille du téléphone italien

Wind, le nouveau venu, est une filiale de l'ENEL

### ROME

de notre correspondant

A partir du 1<sup>er</sup> mars, un troisième opérateur de téléphone, Wind, s'attaque au colosse Telecom Italia et à son rival Olivetti, tous deux au centre de l'actualité, en raison de l'OPA lancée par le second sur le premier. Ce troisième intervenant sur le marché convoité du téléphone est contrôlé à 51 % par l'ENEL, l'EDF italien. Le reste du capital est partagé à parts égales entre France Télécom et Deutsche Telekom.

Une énorme campagne publicitaire a accompagné le lancement de Wind, dont le capital initial de 300 millions d'euros (600 milliards de lires, 2 milliards de francs) sera porté le 25 mars à 900 millions €, après l'apport de 300 millions € de l'ENEL et de 300 autres millions provenant des deux partenaires européens. L'objectif est d'atteindre 3,25 milliards € d'investissement en 2003 et d'obtenir, selon les déclarations de Tommaso Pompei, administrateur délégué de Wind, une part du marché situé entre 16 % et 18 % pour le téléphone mobile et de 11 % à 13 % du téléphone fixe.

Wind ne couvre actuellement que huit grandes villes d'Italie, et devrait atteindre 50 % du territoire national d'ici la fin de l'an-

née. Il espère entre 1 million et 1,5 million de clients fin 1999 et compte avoir installé, à cette date, un réseau de fibres optiques de 12 000 kilomètres (actuellement 7 000 km).

### TARIFS AVANTAGEUX

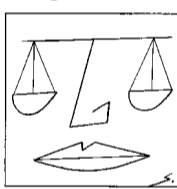
Pour se faire sa place au soleil, Wind a tablé sur un système intégré de téléphonie mobile et fixe, des tarifs avantageux et des réductions diverses ainsi qu'une simplification et une transparence totale du coût des appels puisque la TVA est incluse dans le prix.

Selon M. Pompei, il existe déjà 42 tarifs différents en Italie. Wind entend réduire cette complexité et utiliser au maximum les nouvelles technologies pour gagner sa part du marché. L'autre carte qu'entend jouer Wind est celle du partenariat avec France Télécom et Deutsche Telekom qui contrôlent entre 40 et 45 % du trafic téléphonique vers et hors de l'Italie. Actuellement, 2 200 personnes travaillent dans cette nouvelle société créée en décembre 1997. Ce chiffre devrait être porté à 6 000 d'ici à 2003, et M. Pompei n'a pas caché qu'il souhaitait une entrée rapide en Bourse.

M. B.-R.

## Les comités d'entreprise européens à l'épreuve du temps

ENTRÉE en vigueur le 22 septembre 1996, la directive sur les comités d'entreprise européens (CEE) fera l'objet d'un premier bilan, prévu dès l'origine et portant



EXPERTISE

sur sa transposition dans les droits nationaux et sur son application.

D'après la Commission, 425 entreprises avaient signé des accords avant la mise en œuvre de la directive et 75 l'ont fait depuis. La Commission européenne organisera, avec les partenaires sociaux, les 28, 29 et 30 avril, un séminaire qui devrait réunir plusieurs centaines de participants.

Si le patronat européen (Unice) ne paraît pas très favorable à une modification de la directive, les discussions devraient, selon les spécialistes, porter sur deux points essentiels : le seuil à partir duquel les entreprises doivent constituer un comité d'entreprise européen et, surtout, les conditions qui doivent amener un employeur à consulter cette instance de manière exceptionnelle. Sur le premier point, la directive rend obligatoire la création d'un CEE dans les entreprises qui ont au moins 1 000 salariés, dans au moins deux Etats de l'Union, dont au moins 100 dans un des Etats. Les syndicats aimeraient diminuer ce seuil. Parviendront-ils à le faire descendre à 500 ?

Le deuxième sujet s'est imposé lors de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde. Que signifie « consulter le comité d'entreprise européen en temps utile », comme le prévoit la directive ? Et quelle est la « gravité » d'un événement qui justifie une telle consultation lors de la tenue d'une réunion exceptionnelle ?

Elf-Aquitaine a modifié le 2 février son accord de juillet 1991 sur la mise en place et le fonctionnement du CEE. « En cas de circonstances exceptionnelles modifiant de façon importante la marche générale ou la structure du groupe, il est procédé à une réunion du bureau de liaison [du CEE], dans les huit jours suivant la réunion du conseil d'administration », est-il indiqué dans ce texte, qui précise : « Il s'agira de circonstances correspondant à une modification substantielle d'une même activité, dans au moins deux pays européens représentés au sein de l'instance (acquisition, fusion, cession...) et si l'opération concerne un chiffre d'affaires de plus de 150 millions d'euros et/ou met en cause un effectif total eu-

ropéen de plus de 500 personnes. »

Cet accord présente une autre particularité : il crée une articulation entre le comité de groupe français et le CEE. Celle-ci est juridiquement possible mais peu d'entreprises s'y risquent. Le professeur Bernard Teyssié estime que cinq ou six accords seulement prévoient que le comité de groupe français et le CEE se tiennent immédiatement l'un après l'autre. Si Schneider a échoué à fusionner les deux instances, le groupe PSA Peugeot-Citroën y est parvenu dès 1996, sans doute parce que les Français constituent encore 80 % des effectifs. Dans le groupe automobile, l'accord signé avec les syndicats français et la Fédération européenne de la métallurgie (FEM) prévoit que la délégation française au CEE correspond à celle du comité de groupe français. Ces délégués et leurs homologues européens se voient présenter les comptes consolidés, ce qui est théoriquement une attribution du comité de groupe français.

Que signifie

« consulter le comité d'entreprise européen en temps utile » ?

Chez Elf-Aquitaine, le comité de groupe français se réunissait trois fois l'an. En mars, la réunion porte sur les résultats, le budget et les questions transversales. En juin, le comité étudie les comptes de l'entreprise avec l'aide d'un expert-comptable. Enfin, en octobre, il étudie la stratégie du groupe, exactement comme le comité d'entreprise européen deux mois plus tard. Les deux premières réunions ne sont pas pour l'instant remises en question. Celle d'octobre fusionnera avec celle du CEE de décembre et se tiendra en novembre. Alors que le comité de groupe réunit 34 représentants, tous français, l'accord prévoit qu'à cette réunion commune, la délégation française comprendra 25 représentants élus et 5 coordinateurs. La direction a obtenu l'accord de tous les syndicats français, à l'exception de la CFCT. Elf-Aquitaine tend à renforcer le comité d'entreprise européen, quitte à réduire légèrement le rôle du comité de groupe français.

Frédéric Lemaître

## Les autorités boursières ont donné leur feu vert à l'OPA d'Olivetti sur Telecom Italia

L'ancien monopole public annoncera rapidement son plan de défense

La bataille pour la prise de contrôle de Telecom Italia peut désormais commencer : la Commission italienne des opérations de Bourse a donné, sa-

medi 27 février, son aval à l'OPA d'Olivetti sur l'ancien monopole public du téléphone. Franco Bernabè, le patron de Telecom Italia, doit pré-

senter un plan industriel à ses actionnaires et compte accroître la valeur de l'entreprise pour la défendre contre l'assaillant.

### ROME

de notre correspondant

La Commission des opérations de Bourse italienne (Consob) a donné, samedi 27 février, son feu vert à l'OPA (offre publique d'achat) d'Olivetti sur Telecom Italia. Contrairement à ce qu'avait estimé Franco Bernabè, administrateur délégué de l'ancien monopole public, il n'y avait pas de « lacunes » dans la reformulation de l'offre effectuée par le conseil d'administration d'Olivetti, mercredi 24 février, à la suite du rejet de l'OPA par la Consob deux jours auparavant. Les éclaircissements nécessaires ont été fournis, a estimé la Consob, et la grande bataille pour la prise de contrôle du géant de la téléphonie italienne peut commencer. Elle devra avoir lieu d'ici avril. D'ici là, Olivetti devra présenter le document détaillant l'OPA sur lequel la Consob devra encore se prononcer. Le schéma est déjà tracé, mais de nouveaux rebondissements peuvent se produire.

La première conséquence de ce « oui » de la Consob oblige Tele-

com Italia à obtenir le vote favorable de 30 % des actionnaires pour mettre en place des mesures défensives contre l'assaillant. Cela implique la convocation d'une assemblée extraordinaire et l'obtention du quorum, ce qui n'est pas évident pour un actionariat aussi éparpillé que celui de Telecom Italia. En principe, Franco Bernabè devrait annoncer dans la semaine son plan industriel afin de redynamiser Telecom Italia. Jeudi 25 février, il a obtenu le feu vert de son conseil d'administration pour étudier la fusion avec TIM, sa filiale à 60 % dans le téléphone portable. Il a indiqué au journal *Il Sole - 24 Ore* que « les coûts fixes, y compris le personnel, seront réduits et que les secteurs ne rentrant pas dans le cadre strict de son activité » seront touchés.

L'ancien patron de l'ENI (société nationale d'hydrocarbures) qui a gagné la bataille contre la corruption et celle de la privatisation dans ce mastodonte réputé difficile se heurte aujourd'hui à un défi sans pareil. « Contre l'OPA, dit-il, je n'ai pas de pilule miracle mais j'ai

un plan : accroître la valeur de la société. Sur ce point, et seulement sur ce point, je joue ma crédibilité. Telecom Italia est un enjeu trop important pour le pays pour que tout ne se joue pas sur le marché, avec des cartes complètement découvertes. »

### SOUS CONDITIONS

Les siennes seront abattues rapidement et devront convaincre les actionnaires pour faire barrage à Roberto Colaninno, le patron d'Olivetti. Celui-ci a fait savoir que « l'OPA suivra toutes les étapes prévues, et entre autres le plan industriel, qui aura comme élément central l'accroissement de la valeur de Telecom Italia et la valorisation des ressources humaines et professionnelles ». La réorganisation de Telecom Italia pourrait être positive pour l'attaquant, sauf peut-être la fusion avec TIM, qui renchérirait le prix de 40 %.

L'OPA concerne pour le moment 100 % des actions, mais elle ne sera valide que lorsque le seuil de 67 % sera atteint et à condition que la commission antitrust donne son accord pour la vente par Olivetti

des ses parts dans Omnitel (téléphone mobile) et Infostrada (téléphone fixe) à l'allemand Mannesman. La Consob a bien précisé que l'OPA était « conditionnée à la vérification d'une série d'événements futurs » et, parmi ceux-ci, l'autorisation de vente à Mannesman ainsi que le seuil minimum d'actions offertes. Le prix pour chaque action est toujours fixé à 10 € dont 6 au comptant, 2,6 en obligations et 1,4 en actions Technost, société contrôlée à 97 % par Olivetti et qui est utilisée comme l'instrument technique de l'OPA.

Le feu vert donné par la Consob n'a pas provoqué de réaction officielle de la direction de Telecom Italia, où l'on se contente de faire savoir que « le plan est boiteux et qu'il tombera de lui-même à l'épreuve du marché ». Après une semaine de turbulences, le titre Olivetti s'est déprécié de 13,5 %, celui de Telecom Italia a gagné 6,25 % et les actions Technost ont fait un saut de près de 30 % avant la suspension de la cotation.

Michel Bôle-Richard

# « Si les télé étaient fai



SERVICE E-MAIL VOCAL : ÉCOUTEZ VO

Les écrans de portables n'ont pas été faits pour lire de gr  
vous proposent de lire vos e-mails, Itineris est le premier à

ENCORE UNE BONNE R



# Le rugby n'est pas encore un enjeu majeur pour les télévisions

Alors que la Fédération espérait faire monter les enchères entre les chaînes pour les droits de retransmission des matches de l'équipe de France, TF 1 a finalement renoncé à faire une offre, laissant France Télévision, le détenteur du contrat, face à M 6, un inattendu challenger

L'ANNÉE est importante pour le rugby français, et pas seulement en raison des échéances sportives, comme la Coupe du monde du 1<sup>er</sup> octobre au 6 novembre. La quasi-totalité des contrats qui le lient aux chaînes arrivent à terme en fin de saison : les matches de l'équipe de France, la Coupe de France et les Coupes d'Europe. Du résultat des négociations sur les droits télévisuels peut dépendre l'ambition de ce sport, devenu professionnel en 1995, mais dont les moyens sont encore loin de ceux du football.

Deux candidats ont répondu, vendredi 26 février, à l'appel d'offres de la Fédération française de rugby (FFR) pour les droits des matches de l'équipe de France. Au dossier de France Télévision s'est ajouté celui de M 6, dont les ambitions dans le sport sont aujourd'hui clairement affirmées. Mais TF 1 a finalement renoncé à remettre une enveloppe. Canal Plus, qui détient depuis l'été dernier les droits du championnat de France (négociés avec la Ligue nationale de rugby, qui représente les clubs professionnels), était naturellement exclu puisque les rencontres du Tournoi des cinq nations font partie, selon

la convention établie avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), de la liste des événements sportifs qui doivent être accessibles en direct et gratuitement.

**Le temps d'antenne du rugby a doublé en dix ans : de 34 heures en 1989 à 63 heures en 1998**

L'affaire est d'importance pour les chaînes du service public, dont le rugby est, avec le cyclisme, le produit-phare. Les voilà bien placées pour conserver des droits qu'elles détiennent depuis 1995. A l'époque, Jean-Pierre Elkabbach, président de France 2 et France 3 avait signé in extremis un contrat sur quatre ans d'environ 45 millions de francs annuels (6,9 millions d'euros) au terme d'une rocambolesque partie de bras-de-fer avec TF 1. L'offre de la chaîne privée, négociée en secret par le président de

la FFR, Bernard Lapasset, était plus intéressante (environ 55 millions de francs et des garanties de recettes importantes), mais le comité directeur de la FFR, mécontent de l'initiative prise par le président, avait préféré l'offre de la télévision publique qui assurait une meilleure promotion au rugby, notamment à travers ses stations régionales.

Pour éviter le manque de transparence de la précédente transaction, la FFR a créé une commission technique chargée d'étudier les offres et d'auditionner les candidats, afin que le comité directeur puisse trancher « fin avril, début mai ». La FFR attend une augmentation substantielle des sommes qui pourraient « au moins doubler », soit 400 millions de francs pour trois ans (61 millions d'euros). Outre l'inflation générale des droits sportifs, le passage de cinq à six nations pour le Tournoi et les trois tests-matches annuels contre les nations de l'hémisphère Sud justifieraient pareille augmentation.

« Mais tout ne se limitera pas à l'argent », précise-t-on à la FFR. France Télévision possède un atout sur son concurrent : France 3 peut offrir une couverture sur mesure à

ce sport régional, tandis que France 2 propose un magazine, dont la programmation, toutefois, pourrait être améliorée. D'abord proposé après minuit le mardi, et rediffusé avant 7 heures le mercredi matin, « Rencontres à quinze » est depuis cette année installé le dimanche matin, mais à 8 heures. TF 1 aurait eu du mal à trouver une meilleure place dans sa grille. Même Canal Plus, qui fait un effort pour valoriser « son » championnat de France, a relégué l'émission « Jour de rugby » tard dans la nuit ou sur le confidentiel Canal vert. « Si nous avions le rugby, nous en ferions le sport-roi de M 6, à l'égal de ce que nous avons fait pour "Capital" ou "Zone interdite" », clame au contraire Nicolas de Tavernost, directeur général de la chaîne pour justifier ses prétentions.

Ce sport minoritaire devient progressivement un enjeu pour les chaînes. Son temps d'antenne a doublé en dix ans : de 34 heures en 1989 à 63 heures en 1998, selon une étude publiée en février par le Crédome, un département de recherche de Publicis. Cette montée en puissance s'est faite aux dépens du tennis et du basket-ball. Le rug-

by est encore loin des 200 heures annuelles du football (hors Coupe du monde). En 1998, il n'a représenté que 6 % du temps consacré par la télévision au sport, contre 29 % pour le football et 15 % pour le tennis. Et il n'occupe que 5 % du temps que les hommes consacrent au sport télévisé, contre 55 % pour le football. En étant plus présent sur le petit écran, le rugby perd l'attrait de la rareté : l'audience des rencontres du Tournoi est en baisse, de 17 % en 1989 à 11 % l'an dernier. Toutefois, l'audience globale du rugby s'est stabilisée depuis trois ans, en dépit de la multiplication des matches de Coupe d'Europe. « Chaque fois qu'on met une heure de plus à l'antenne, elle trouve son public », constate François Mariet, directeur du Crédome.

Ce public, justement, devrait refroidir l'ardeur des télévisions. C'est le sport télévisé dont l'auditoire est le plus masculin (26 % de femmes contre 30 % dans le football et 31 % dans la Formule 1) et le plus vieux après le cyclisme (40 % des téléspectateurs de rugby ont plus de 60 ans). Sans doute est-ce l'une des raisons qui ont conduit TF 1, qui traque la ménagère de

moins de 50 ans et la tranche des 15-35 ans, à ne pas casser sa tirelire pour ce spectacle sportif du samedi après-midi. La Une ne renonce pourtant pas à ce sport : s'il exclut les femmes et les jeunes, il a sur les cadres supérieurs un impact proche de celui de la F1. TF 1 retransmettra les matches de la Coupe du monde, en partenariat avec Canal Plus à qui elle a revendu une partie des droits.

Pourquoi cet intérêt pour un produit télévisé qui n'est pas encore mûre ? « Il y a, dans l'attitude des chaînes, la notion d'investissement dans un sport en voie d'émergence, explique François Mariet. L'état actuel du rugby ne préjuge pas de ce qu'il peut devenir d'ici cinq ans. Les télévisions font le pari qu'elles peuvent contribuer à construire son image. » Nicolas de Tavernost confirme cette trajectoire sur l'avenir : « C'est la première fois que nous faisons une offre qui ne soit pas directement rentable. » Et s'il faut changer l'image du rugby, M 6, deuxième chaîne des moins de 50 ans derrière TF 1, préfère lui promettre un « coup de rajeunissement ».

Jean-Jacques Bozonnet

## La presse attend le verdict de la Coupe du monde

L'ÉQUIPE DE FRANCE serait bien inspirée de gagner le Tournoi des cinq nations. Dans la foulée, un bon résultat des Bleus en Coupe du monde serait le bienvenu. Il y va de l'avenir de quelques aventures de presse récentes. Notamment, les deux mensuels de rugby créés en février 1998, *Le Monde du rugby* et *Planète Quinze*.

Leur première année d'existence n'a pas été facilitée par les événements. Hormis le grand chelem de l'équipe de France, le rugby n'a fait parler de lui que par ses travers : la créatine, la défection des clubs anglais en Coupe d'Europe et la valse-hésitation des instances françaises sur la formule à adopter pour le championnat. Pour attirer l'amateur de rugby au kiosque, il faut l'appâter avec des événements forts. Même *Midi Olympique*, l'hebdomadaire spécialisé du groupe Dépêche du Midi, est sensible à l'actualité. Il y a deux ans, après le grand chelem arraché à Twickenham par les Français, il avait battu un record de ventes en frôlant les 100 000 exemplaires. En dehors des Tournois et des Coupes du monde, sa diffusion retombe et s'érode : 66 640 exemplaires payés de juillet 1997 à juin 1998 (selon Diffusion contrôle) contre 72 354 en 1995 ou 74 478 en 1990.

*Le Monde du rugby*, lancé par un petit éditeur indépendant, Polo Presse, est rapidement devenu leader du marché des mensuels grâce à sa qualité rédactionnelle et à sa présentation. Il affiche une diffusion totale payée de 22 000 exemplaires pour ses dix premiers numéros. Lancé à la même époque – dans l'urgence – par le groupe Sud Ouest, *Planète Quinze* peine à dépasser les 12 000 exemplaires, malgré un changement de formule en décembre 1998. Déjà présent sur ce créneau, *Rugby Star* a pâti de l'irruption des deux nouveaux : sa diffusion n'excéderait pas 8 000 à 9 000 exemplaires.

Pour compléter la nébuleuse de ces publications, il existe deux trimestriels. L'un, *Rugbyman*, appartient à la Fédération française de rugby et s'adresse aux 9-13 ans. Depuis septembre 1998, il est vendu à titre expérimental en kiosques (environ 5 000 exemplaires, selon la FFR). L'autre, *Attitude Rugby*, est un élégant trimestriel en noir et blanc, de format tabloïd, lancé en janvier 1998 par le photographe Michel Birot. Un souci esthétique guide la politique éditoriale de ce produit haut de gamme, vendu à quelque 8 000 exemplaires, malgré un prix de vente élevé (95 francs).

Tous ont fait la difficile expérience de ce marché qui ne s'étend guère au-delà du cercle des passionnés, lecteurs de *Midi Olympique*. Cet hebdomadaire, qui a succédé au *Journal national du rugby*

créé en 1919 par la famille Baylet, fait figure de journal officiel. Ses habitués l'appellent « Midol » ou « le jaune » en raison de la couleur de son papier. Le journal s'intéresse autant à l'Ovalie profonde qu'à l'élite, son style fleurit bon le terroir et le ton est convivial. L'arrivée de nouvelles publications, puis la création de l'édition dominicale de *L'Equipe*, ne semblent pas avoir entamé le socle de ses fidèles (788 000 en moyenne) : « Les intoxiqués de rugby en demandent toujours plus », note Jacques Verdier, rédacteur en chef de *Midol*. Mais le journal a du mal à moderniser son image, malgré des modifications de sa formule et la création d'un supplément mensuel, *Midi Olympique Magazine*.

### ACTUALITÉ PERMANENTE

En cette année de Coupe du monde, *Midol* peut espérer renouer avec ses meilleures ventes. « Mais il n'y aura pas d'effet Coupe du monde si la France est éliminée prématurément », prévient Jacques Verdier. L'actuel Tournoi des cinq nations donnera une idée réelle de la concurrence avec *L'Equipe du dimanche*. Le quotidien sportif a en effet décidé de faire un effort sur le rugby, promu en 1999 « sport numéro deux » (derrière le football). L'effectif de la rubrique a été renforcé, ainsi que la pagination. En 1998, *L'Equipe* a consacré moins d'une page par jour à ce sport contre quatre au football (341 contre 1 530).

Tout le monde attend le verdict du Mondial, qui pourrait sonner une restructuration du secteur. Tous aimeraient être portés par une actualité plus permanente. Faute de voir venir un championnat national rassemblant l'élite, donc passionnant d'un bout de l'année à l'autre, Patrice Pons, directeur commercial de *Midi Olympique*, s'interroge : « L'heure n'est-elle pas venue pour nous d'organiser une manifestation sportive d'envergure ? ».

J.-J. B.

### DÉPÊCHES

■ **NUMÉRIQUE** : CanalSatellite a enregistré une perte de 470 millions de francs (72 millions d'euros) en 1998, a annoncé, vendredi 26 février, le groupe Pathé, actionnaire à 20 % du bouquet numérique. Le chiffre d'affaires a atteint 2,237 milliards de francs (339 millions d'euros) en 1998, contre 1,181 milliard de francs (179 millions d'euros) un an plus tôt.

■ **PRESSE** : Pearson s'allie à Gruner und Jahr (Bertelsmann) pour un journal économique en allemand, a annoncé le *Financial Times* du 1<sup>er</sup> mars. Les deux groupes devraient investir 60 millions de livres (41,2 millions d'euros) dans le projet. – (AFP.)

# éphones

# S pour lire,

# ça se saurait.»

**MAILS SUR VOTRE MOBILE ITINERIS.**

quantités de texte. C'est pourquoi, quand tous les autres proposent de les écouter.

**ON DE CHOISIR ITINERIS.**



**France Telecom**



## TABLEAU DE BORD

## AGENDA

## MARDI 2 MARS

■ **FRANCE** : Indice des prix de vente industriels de janvier  
 ■ **RÉSULTATS** : SEB, Latecoere, Crédit agricole Ile-de-France

## MERCREDI 3 MARS

■ **ROYAUME-UNI** : décision du Comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre sur les taux d'intérêt  
 ■ **RÉSULTATS** : PSA Peugeot-Citroën, Chargeurs, SCOR, Cap Gemini.

## JEUDI 4 MARS

■ **JAPON** : consommation des ménages en janvier  
 ■ **EUROPE** : réunion du conseil des gouverneurs de la BCE  
 ■ **ALLEMAGNE** : PIB au 4<sup>e</sup> trimestre 1998 et sur l'année  
 ■ **USA** : commandes industrielles en janvier  
 ■ **RÉSULTATS** : Rolls Royce

## VENDREDI 5 MARS

■ **USA** : taux de chômage et créations nettes d'emplois pour février  
 ■ **RÉSULTATS** : Air Liquide, Promodès

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **AMD** : le fabricant de microprocesseurs AMD a dépassé pour la première fois le géant Intel aux Etats-Unis en janvier, grâce au boom des ventes de PC à moins de 1 000 dollars, a annoncé la société d'étude marketing PC Data, vendredi 26 février. Les puces de la famille K6 d'Advanced Micro Devices ont équipé 43,9 % des micro-ordinateurs de bureau vendus en janvier aux Etats-Unis, contre 40,3 % pour Intel et 15,8 % pour Cyrix.

● **PHILIPS** : le géant néerlandais a décidé de renforcer sa position dans l'industrie des semi-conducteurs en faisant une offre d'acquisition du groupe américain VLSI Technologies pour un montant de 706 millions d'euros.

● **CASA** : le constructeur aéronautique espagnol, partenaire d'Airbus à hauteur de 4,2 %, a confirmé, ce week-end, mener des discussions avec l'ensemble des constructeurs européens, notamment BAE-Marconi et

Aérospatiale-Matra, dans le cadre de sa privatisation prévue cette année.

● **BULL** : le PDG du groupe informatique français Bull, Guy de Panafieu, a précisé samedi sur Radio Classique, que le groupe supprimera 1 800 postes net en 1999.

● **SCANIA** : le PDG du groupe suédois Volvo a déclaré, samedi 27 février, qu'il n'avait pas l'intention de se défaire de la minorité de blocage de 13 % acquise dans le capital de son concurrent suédois Scania (poids lourds), malgré l'opposition d'Investor, la holding de contrôle de Scania.

● **ELF-AQUITAINE** : le commissaire européen à la concurrence, Karel van Miert, a demandé au gouvernement allemand de lui fournir, avant le 17 mars, des explications sur les subventions publiques accordées à Elf-Aquitaine pour la raffinerie est-allemande de Leuna, selon l'hebdomadaire allemand Focus, du lundi 1<sup>er</sup> mars.

● **TOTAL** : le ministre irakien du pétrole a affirmé, samedi 27 février, que les firmes américaines et britanniques seraient exclues du développement des champs pétroliers et qu'un contrat avec Total était dans sa phase finale.

## SERVICES

● **AIR AFRIQUE** : le conseil d'administration d'Air Afrique a décidé, samedi 27 février, de réduire la participation des Etats-membres dans le capital de la compagnie, de 60,4 % à « pas plus de 33 % ». Le choix du nouveau directeur général de la compagnie multinationale a été reporté au mois de mars.

## FINANCE

● **AXA** : la fusion en Belgique entre la Royale belge, issue de l'UAP, et Axa Belgium, va entraîner la suppression de quelque 700 postes dans le pôle assurance d'ici à 2003, a annoncé la direction. Ce pôle compte 4 200 salariés, sur 6 200 en tout.

● **35 HEURES** : quatre organisations syndicales du Crédit agricole ont estimé vendredi 26 février, dans une déclaration commune, que les négociations en cours sur les 35 heures devaient « impérativement déboucher sur des résultats positifs en matière d'emplois ».

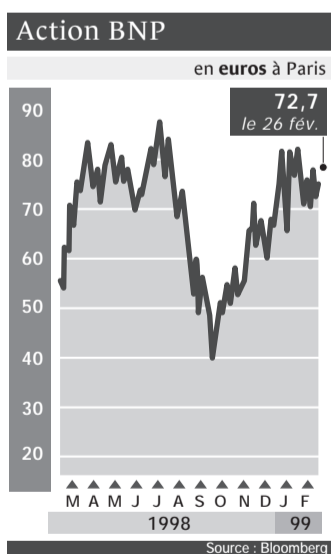
## VALEUR DU JOUR

## Des profits records pour la BNP

LAISSÉE de côté par Paribas, qui préfère fusionner avec la Société générale, écartée par les dirigeants du Crédit lyonnais, la BNP prend sa revanche en affichant pour 1998 le meilleur résultat jamais atteint par une banque non mutualiste en France. Son bénéfice net part du groupe s'élève à 7,3 milliards de francs (1,114 milliard d'euros), en progression de 23 %, ce qui porte le rendement de ses fonds propres à 11,8 %. « Depuis 1993, année de sa privatisation, le groupe a multiplié son bénéfice net par sept, son bénéfice par action par cinq », souligne la banque.

Ce résultat est donc dopé par des plus-values sur cessons de participations (3,1 milliards de francs), mais dans une proportion moindre que pour la Générale ou Paribas. La banque fait un effort pour relever le niveau de ses provisions, avec une dotation de 7,9 milliards de francs (+16 %). Sur ce total, 1,9 milliard est consacré à l'Asie, 1,4 milliard à la Russie, et 871 millions à des provisions générales pour d'autres pays. Malgré cet effort, le résultat de la banque de grande clientèle et de marchés, avant impôt, reste largement positif, à 4,2 milliards de francs. Dans le futur groupe SG-Paribas, la rentabilité de cette activité a été nulle en 1998.

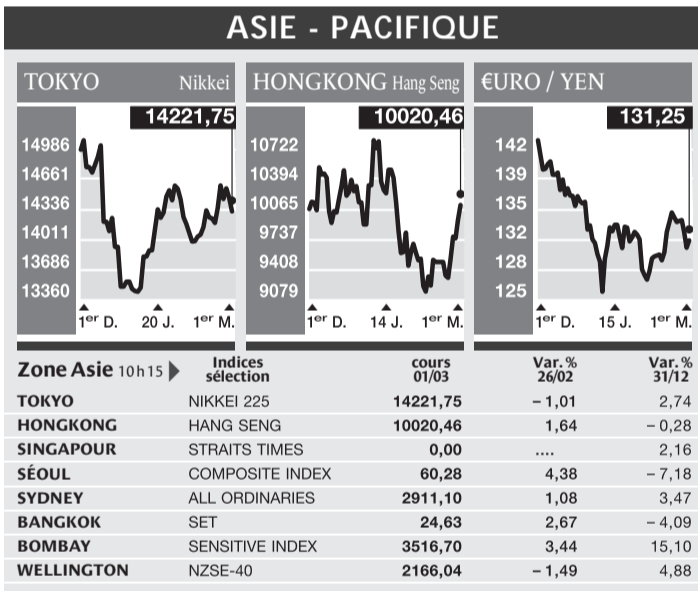
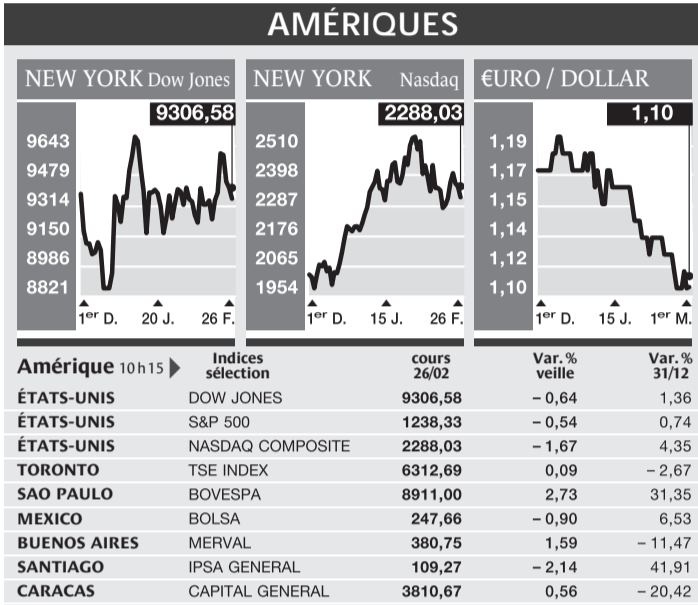
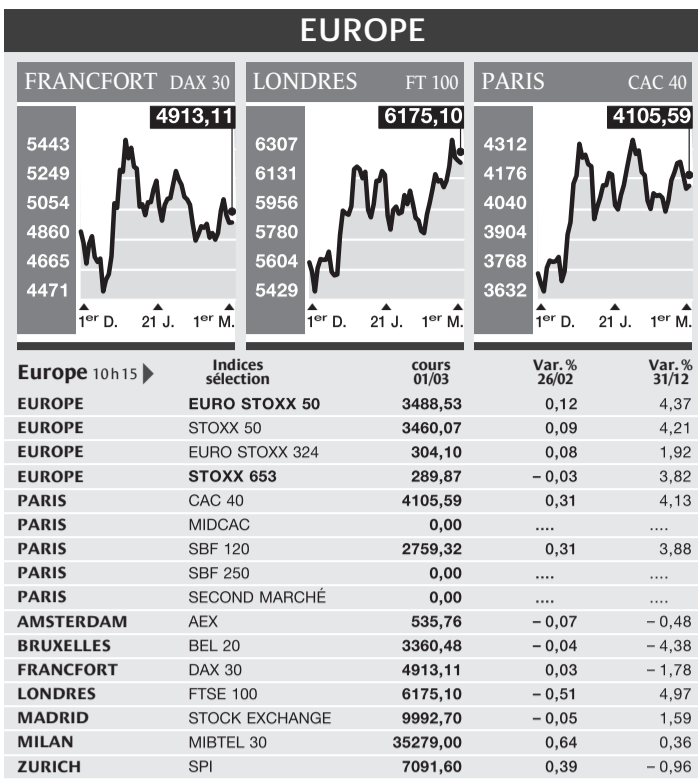
En France, la BNP a bénéficié de la bonne tenue de la conjoncture. Le résultat avant impôt de la banque de réseau a fait un bond de 49 % par rapport à 1997, à 5 milliards. Hors de France, les réseaux ban-



caires paient aussi. Bank of the West, qui a fusionné avec la First Hawaiian Bank pour former BankWest, dont la BNP détient 45 %, a contribué à hauteur de 1 milliard de francs au résultat avant impôt de la BNP. BankWest s'apprête à racheter pour 176 millions d'euros une petite banque californienne, SierraWest Bancorp, spécialisée dans les crédits à long terme aux petites entreprises.

Tenant toujours de séduire les équipes du Crédit lyonnais, la BNP fait état de sa « politique de rétribution motivante » : « entre 1993 et 1998, le montant de l'intéressement et de la participation a été multiplié par cinq ». La BNP valait 104,2 milliards de francs le 26 février, ce qui en faisait la première capitalisation bancaire française.

Sophie Fay



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

LA BOURSE de Paris a débuté la semaine sur une légère hausse. Lundi 1<sup>er</sup> mars, à l'ouverture de la séance, l'indice CAC 40 progressait de 0,08 %, à 4 096,27 points. Vendredi, les craintes d'une remontée des taux d'intérêt outre-Atlantique ont pesé sur le marché d'actions, l'indice CAC 40 cédant 1,44 % à 4 092,94 points.

## FRANCFORT

LA BOURSE allemande s'inscrivait en hausse lundi 1<sup>er</sup> mars, lors des premiers échanges. Quelques minutes après le début des cotations, l'indice DAX progressait de 0,55 %, à 4 930,80 points. Vendredi, le marché allemand avait clôturé sur une note négative, l'indice Dax reculant de 0,30 %, à 4 903,96 points.

## LONDRES

VENDREDI 26 mars, l'indice Footsie 100 a clôturé en baisse de 0,51 % à 6 175,10 points sous l'influence de Wall Street. Les investisseurs ont pris également une partie de leur bénéfices après l'annonce de bons résultats de sociétés publiés au cours de la semaine.

## TOKYO

APRÈS avoir passé la plus grosse partie de la séance dans le vert, la Bourse de Tokyo a terminé lundi en retrait sous l'effet de prises de bénéfices en fin de journée, de la faiblesse du dollar et du recul des valeurs technologiques à New York vendredi. L'indice Nikkei a cédé 1,01 % pour finir à 14 221,75 points.

## NEW YORK

POUR la quatrième séance consécutive, la Bourse américaine a été mal orientée vendredi 26 février. L'indice Dow Jones a cédé 0,64 % à 9 306,58 points, tandis que celui de la Bourse électronique Nasdaq a reculé de 1,68 % à 2 288,01 points. Les valeurs de la haute technologie, surtout traitées sur le marché du Nasdaq, ont été particulièrement malmenées.

## TAUX

LES MARCHÉS obligataires se redressaient légèrement lundi 1<sup>er</sup> mars lors des premiers échanges après leur chute de la semaine dernière. Le rendement des obligations du Trésor français émises à 10 ans s'inscrivait à 4,08 %, tandis que celui des bunds allemands, émis sur la même échéance, se situait à 3,99 %.

En Outre-Atlantique, le marché obligataire s'est également repris vendredi et le taux de rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix des titres, avait fini à 5,78 % contre 5,65 % jeudi en fin de journée.

## MONNAIES

LE DOLLAR restait stable contre le yen lundi matin 1<sup>er</sup> mars après sa baisse enregistrée au cours de la séance de vendredi. Le billet vert cotait 119,21 yens. L'euro marquait un nouveau recul et s'échangeait en début de matinée à 1,0985 dollar contre 1,1023 dollar à New York vendredi.

## ÉCONOMIE

## L'institut allemand DIW prédit une longue phase de déflation

UNE « LONGUE phase de déflation est en vue dans les grands pays industriels », a estimé, dimanche 28 février, le président de l'un des principaux instituts de recherches économiques allemands, l'institut allemand pour la recherche économique (DIW), Lutz Hoffmann. Dans un entretien au journal dominical Welt am Sonntag, M. Hoffmann déclare : « Tous les signaux font pencher pour une longue phase de déflation dans les grands pays industriels. En ce qui concerne les prix à la production, nous sommes déjà de facto en déflation. Les prix à la consommation vont suivre. »

Après avoir relevé qu'en janvier le taux d'inflation annuelle en Allemagne était tombé à 0,2 %, le taux le plus bas depuis la réunification allemande en 1990, il a justifié son pronostic par l'intensification de la compétition internationale, qui entraîne une baisse des prix à l'importation en Allemagne, laquelle met à son tour sous pression les producteurs allemands sur leur marché intérieur.

■ **Les prix à l'importation sont restés stables au mois de janvier** en Allemagne, par rapport au mois de décembre, et affichent un recul de 5,9 % sur un an.

■ **Un accord salarial prévoyant une augmentation de 3,1 %** pour les 170 000 postiers allemands a été signé dimanche soir entre la direction de la Deutsche Post et le syndicat des postiers.

■ **FRANCE** : le produit intérieur brut (PIB) de la France devrait croître de 0,6 % au premier trimestre 1999 et de 0,3 % au deuxième, selon l'indicateur avancé de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), publié lundi en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Au premier trimestre, les déterminants de la demande interne restent inchangés, marqués par une bonne tenue de la consommation des ménages en produits manufacturés, qui reste soutenue par le recul continu du chômage, et surtout la bonne orientation du secteur de la construction, souligne la CDC.

■ **Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn**, a indiqué dimanche que « les nouvelles technologies ont ajouté, en 1998, 0,5 point à la croissance de la consommation » en France en 1998. Dans un entretien au Journal du dimanche, le ministre a rappelé qu'un quart des ménages français sont dé-

sormais équipés d'un micro-ordinateur. « Mon ambition est de permettre l'accès du plus grand nombre aux nouvelles technologies », ce qui « est aussi un moyen de lutter contre les inégalités », a-t-il dit.

■ **CHINE** : la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright a félicité Pékin, lundi 1<sup>er</sup> mars, de ne pas avoir dévalué sa devise, tout en espérant des progrès sur le dossier de l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle a noté qu'il était « désormais de plus en plus évident » que la crise financière n'était plus seulement asiatique mais « globale », tout en qualifiant « d'absolument essentielle » toute coopération permettant de juguler la crise.

■ **JAPON** : le marché automobile japonais s'est contracté de 9,9 % en février, par rapport à son niveau du même mois de 1998, ce qui porte sa phase actuelle de marasme à vingt-trois mois consécutifs, a annoncé lundi l'Association des concessionnaires automobiles japonais (JADA).

■ **ÉGYPTE** : le prochain budget égyptien sera le plus important de l'histoire du pays, avec un montant de 102 milliards de livres égyptiennes (environ 28 milliards d'euros), a annoncé dimanche le ministre des finances, Mohieddine al-Gharib.

■ **PÉTROLE** : le ministre irakien du pétrole, Amer Rachid, a accusé dimanche l'Arabie saoudite d'avoir « inondé le marché » du pétrole et a réclamé une réduction de la production saoudienne pour que le prix remonte à 15 dollars. Dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué que l'Irak a eu un manque à gagner de 6 milliards de dollars depuis le deuxième semestre de 1998 à cause de la chute des prix du brut, et demandé à Ryad de réduire sa production d'au moins 1,5 million barils/jour.

■ **Koweït** : la banque centrale du Koweït a annoncé, dimanche, une réduction de son taux d'escompte d'un quart de point à 6,75 %, a rapporté l'agence officielle koweïtienne KUNA. Le gouverneur de la banque centrale, cheikh Salem Abdel Aziz al-Sabah, a déclaré que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la « stabilité monétaire et économique » du pays, selon KUNA.

■ **ARABIE SAOUDITE** : la banque centrale saoudienne a démenti samedi être intervenue pour soutenir le rial, tout en assurant qu'elle était déterminée à défendre la valeur de sa monnaie contre toute pression.

Taux de change fixe zone euro		Hors zone euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Cours de change croisés						
01/03 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	.....	0,83924	1,10070	0,16778	1,59995	0,69066
YEN	119,15500	.....	131,25500	20,00500	190,77000	82,35500
EURO	0,90851	0,76188	.....	0,15245	1,45410	0,62755
FRANC	5,96025	5,00270	6,55957	.....	9,53620	4,11665
LIVRE	0,62502	0,52465	0,68770	0,10490	.....	0,43180
FRANC SUISSE	1,44790	1,21525	1,59375	0,24290	2,31650	.....

Taux d'intérêt (%)				
Taux 26/02	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,06	2,92	4,12	4,99
ALLEMAGNE	3,06	3,12	4,02	4,95
GDE-BRETAG.	5,69	5,25	4,63	4,48
ITALIE	.....	3,02	4,23	5,15
JAPON	0,19	0,14	1,90	.....
ÉTATS-UNIS	4,88	4,68	5,31	5,57
SUISSE	1,12	1,16	2,39	3,82
PAYS-BAS	3,10	3,03	4,13	4,99

Matif			
Cours 10h15	Volume 01/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	2752	110,37	110,52
Euribor 3 mois	649	96,94	96,94

Pétrole		
En dollars	Cours 26/02	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	10,88	.....
WTI (NEW YORK)	12,45	1,47
LIGHT SWEET CRUDE	12,31	-1,20

Or		
En euros	Cours 26/02	Var. % 25/02
OR FIN KILO BARRE	8400	+0,36
OR FIN LINGOT	8460	-0,12
ONCE D'OR (LO) \$	285,75	.....
PIÈCE FRANCE 20 F.	50	+0,40
PIÈCE SUISSE 20 F.	49,70	+0,40
PIÈCE UNION LAT. 20 F.	49,50	+1,02
PIÈCE 10 DOLLARS US	253,25	-2,31
PIÈCE 20 DOLLARS US	436,25	+0,23
PIÈCE 50 PESOS MEX.	313	+0,32

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».  
[www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)



VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **BSkyB** a progressé de 0,4 %, vendredi 26 février, jour de l'annonce par Jérôme Seydoux, le président de Pathé, de l'engagement de discussions entre BSKyB et Canal Plus en vue d'une fusion.

● Le titre **Philips** a légèrement baissé (-0,39 %), à l'annonce, vendredi 26 février, de son intention de racheter le groupe américain VSLI Technology spécialisé dans les semi-conducteurs, pour un montant de 706 millions d'euros.

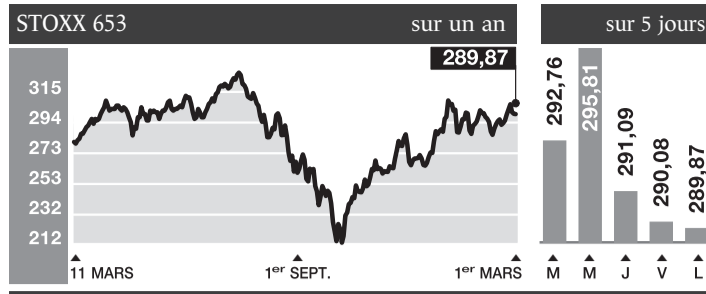
● L'action **Olivetti** a gagné 2,19 %, à 2,8 euros, vendredi 26 février après avoir reçu l'autorisation de la Consob italienne pour lancer son OPA sur Telecom Italia.

● Le titre de la cible, **Telecom**

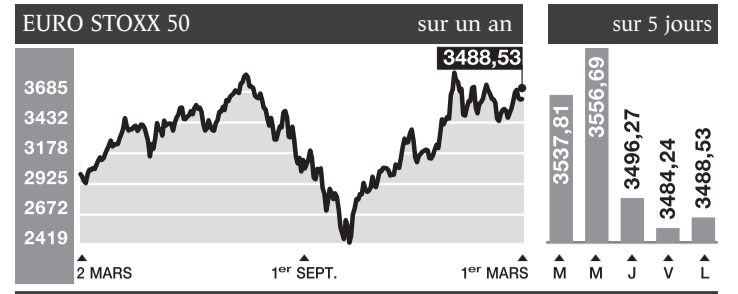
**Italia**, a reculé de 2,14 %, à 9,59 euros (en dessous du prix d'offre de 10 euros) alors que l'opérateur envisage de fusionner avec sa filiale de téléphonie mobile TIM afin de contrer l'OPA d'Olivetti.

● L'action **Hoechst** a progressé de 0,35 %, vendredi 26 février, après l'annonce de résultats annuels légèrement supérieurs aux prévisions des analystes. Le bénéfice net 1998 s'est établi à 969 millions d'euros, grâce à des plus-values de 660 millions d'euros.

● Le titre **Volkswagen** a reculé de 2,16 % le vendredi 26 février après les déclarations du groupe estimant que la hausse de 65 % de son résultat net pour 1998 sera difficile à réitérer.



BENETTON GROUP	IT *	1,47	-0,68
BERKELEY GROUP	GB	8,21	....
BRITISH AIRWAYS	GB	6,71	....
BRYANT GROUP PL	GB	1,70	+1,74
CHARGEURS RM	FR *	42	....
CLUB MED./RM	FR *	87,1	....
COATS VIRELLA	GB	0,57	+2,63
COMPASS RY	GB	11,23	....
COURTAULDS TEXT	GB	2,21	....
DT.LUFTHANS N	DE *	20,3	+1,25
ELECTROLUX -B	SE	17,27	....
EMI GROUP	GB	6,61	....
EURO DISNEY/RM	FR *	1,22	....
FINNAIR	FI *	4,71	-0,21
G WIMPEY PLC	GB	1,92	....
GRANADA GROUP P	GB	18,46	....
HERMES INTL	FR *	67,05	....
HPI	IT *	0,54	-3,57
HUNTER DOUGLAS	NL *	29,6	....
KLM	NL *	25,6	+0,79
LADBROKE GRP	GB	4,22	....
MOULINE/RM	FR *	10,8	....
NCL HDG	NO	1,93	....
PATHE/RM	FR *	239	....
PENTLAND GRP	GB	1,41	....
PERSIMMON PLC	GB	3,17	+0,46
RANK GROUP	GB	3,46	....
SAIRGROUP N	CH	198,24	+0,96
SAS DANMARK A/S	DK	9,01	+0,75
SEB/RM	FR *	60	....
THE SWATCH GRP	CH	585,90	+1,20
THE SWATCH GRP	CH	126,34	+0,75
WILLIAM BAIRD	GB	1,64	+0,89
WILSON BOWDEN	GB	8,44	....
WOLFGANG AG	AT *	46,51	-1,88
WWW UK UNITS	GB	0,73	....
► DJ E STOXX CYC GO P		154,13	-0,08



VALLEHERMOSO	ES *	11,11	....
WOOLWICH PLC	GB	5,73	....
► DJ E STOXX FINS P		244,95	-0,11

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMCO	GB	7,01	....
ASSOCIATE BRIT	GB	7,06	....
BASS	GB	12,61	....
BBAG OE BRAU-BE	AT *	43,41	....
BONGRAIN/RM	FR *	349	....
BRAU-UNION	AT *	47,4	....
CADbury SCHWEP	GB	13,92	....
CARLSBERG -B	DK	43,04	+1,59
CARLSBERG AS -A	DK	40,89	....
CHR. HANSEN HLD	DK	105,59	....
CULTOR -I	FI *	17,5	+108,33
DANISCO	DK	44,93	+1,21
DANONE/RM	FR *	226,9	....
DELTA DAIRY	GR	18,95	....
DIAGEO	GB	10	....
ELAIS OLEAGINO	GR	20,28	....
ERID.BEGH.SAY	FR *	132	....
GREENCORE GROUP	GB	3,61	....
HEINEKEN	NL *	47,6	....
HELLENIC BOTTLI	GR	30,36	....
HELLENIC SUGAR	GR	8,76	....
HUHTAMAEMI JVZ	FI *	31,9	+4,97
KERRY GRP-A	GB	11,60	....
MONTEDISON	IT *	0,92	+1,10
NESTLE N	CH	1720,58	-0,04
PARMALAT	IT *	1,29	+0,78
PERNOD RICARD	FR *	53,9	....
RAISIO GRP K	FI *	5,85	....
RAISIO GRP V	FI *	5,8	+3,57
RIEBER & SON -B	NO	5,40	....
TATE & LYLE	GB	6,62	....
UNICER REG	PT *	20,6	....
UNICAT PLC	GB	6,21	....
UNILEVER	NL *	67,1	+2,91
UNILEVER	GB	8,73	....
► DJ E STOXX F & BV P		232,09	+0,30

PHARMACIE

ASTRA -A	SE	18,05	....
ASTRA -B	SE	18	....
ELAN CORP	GB	67,54	+0,09
GLAXO WELLCOME	GB	29,10	....
NOVARTIS N	CH	1607,93	+0,51
NOVO NORDISK B	DK	105,59	+1,03
ORION A	FI *	19,3	....
ORION B	FI *	19	+1,66
RHONE POUL/RM	FR *	41,75	....
ROCHE HOLDING	CH	16268,09	-0,17
ROCHE HOLDING G	CH	11560,73	+0,11
SANOFI/RM	FR *	160,3	....
SCHERING AG	DE *	117	-0,09
SMITHKLINE BEEC	GB	12,79	....
► DJ E STOXX CYC GO P		154,13	-0,08

BIENS D'EQUIPEMENT

ABB AB -A	SE	10,33	....
ABB AB -B	SE	10,27	....
ABB BADEN	CH	1113,91	....
ADCOCCO CHERSEX	CH	477,66	-0,13
ALSTOM	FR *	24,9	....
ALUSUISSE LON G	CH	1017,62	+0,37
ASSOC BR PORTS	GB	3,91	....
ATLAS COPCO -A	SE	22,49	....
ATLAS COPCO -B	SE	22,27	....
► DJ E STOXX F & BV P		232,09	+0,30

01/03 10h 20

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	34,32	....
BASF AG	DE *	31,8	+0,79
BMW	DE *	655	-0,46
CONTINENTAL AG	DE *	22,9	+0,88
DAIMLERCHRYSLER	DE *	85,5	+0,41
FIAT	IT *	2,77	+1,09
FIAT PRIV.	IT *	1,43	+1,42
LABINAL/RM	FR *	177,5	....
LUCAS VARITY	GB	4,13	....
MAGNETI MARELLI	IT *	1,37	-1,44
MICHELIN -B/RM	FR *	40,6	....
PEUGEOT/RM	FR *	121,5	....
PIRELLI	IT *	2,63	-0,38
RENAULT	FR *	42,5	....
SOMMER ALLIBER	FR *	22,5	....
VALEO/RM	FR *	76,15	....
VOLKSWAGEN	DE *	59	+0,17
VOLVO -A	SE	23,16	....
VOLVO -B	SE	23,60	....
► DJ E STOXX AUTO P		260,96	+0,47

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	18,23	....
ABN AMRO HOLDIN	NL *	18,45	-0,54
ALLIED IRISH BA	GB	15,86	+0,55
ALPHA CREDIT BA	GR	104,52	....
ARCENTARIA R	ES *	21,8	....
B PINTO MAYOR R	PT *	18,27	....
BANCO ESSI R	PT *	10,49	....
BANK AUSTRIA AG	AT *	48,3	-1,43
BANK OF IRELAND	GB	18,77	....
BANK OF PIRAEUS	GR	44,11	....
BANKINTER R	ES *	32,7	....
BARCLAYS PLC	GB	24,24	....
BARCLAYS-ULVER	DE *	51,3	-0,58
BCA FIDEURAM	IT *	5,2	-0,76
BCA INTESA	IT *	4,98	-0,99
BCA ROMA	IT *	1,35	+2,27
BCO BILBAO VIZC	ES *	13,49	....
BCO CENTRAL HIS	ES *	10,87	....
BCO POPULAR ESP	ES *	61,1	....
BCO SANTANDER	ES *	18,1	....
BCP REG	PT *	27,39	....
BNP/RM	FR *	72,7	....
CCF/RM	FR *	78,5	....
CHRISTIANA BK	NO	3,27	....
COMIT	IT *	5,72	+0,53
COMM.BANK OF GR	GR	111,82	....
COMMERZBANK	DE *	25,75	+0,59
DEN DANSKE BK	DK	100,88	....
DEN NORSKE BANK	NO	3,20	....
DEUTSCHE BANK A	DE *	47,45	-0,21
DEXIA CC	BE *	138	....
DEXIA FCE RM	FR *	122,5	....
DRESDNER BK AG	DE *	31,8	+0,32
ERCO BANK	GR	73,92	....
FIRST AUSTRIAN	AT *	575	....
FOERENINGSB SA	SE	20,83	....
FOKUS BK	NO	8,74	....
HALIFAX	GB	11,20	....
HSHBC HOLDS	GB	25,93	....
IMI	IT *	....	....
IONIAN BK REGS	GR	53,27	....
JYSKE BANK REG	DK	77,12	....
KAPITAL HOLDING	DK	44,66	-0,15
KBC BANCASURAN	BE *	70,05	....
LLOYDS TSB	GB	13,02	....
MERITA	FI *	5,3	-0,56
NAT BANK GREECE	GR	66,59	....
NATEXIS	FR *	52	....
NATL WESTM BK	GB	18,81	....
NORDBANKEN HOLD	SE	5,51	....
OVERBANK	AT *	63	....
ROYAL BANCA 1473	IT *	22,6	-0,22
ROYAL BK SCOTL	GB	17,72	....
S-E-BANKEN -A	SE	10,16	....
SPAREBANKEN NOR	NL *	164,5	....
STAE GENERAL-A/	FR *	133,7	....
SV HANDBK -A	SE	32,21	....
UBS REG	CH	286,66	+1
UNICREDITO ITAL	IT *	4,72	-1,46
UNIDANMARK -A	DK	65,24	+0,62
XIOSBANK	GR	44,71	....
► DJ E STOXX BANK P		262,06	-0,07

PRODUITS DE BASE

ACERINOX REG	ES *	....	....
ALUMINIUM GREEC	GR	67,09	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,76	....
ASSIDOMAEN AB	SE	16,55	....
AVESTA	SE	3,35	....
BEKAERT	BE *	374	....
BILTON	GB	4,41	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT *	44,25	+1,35
BRITISH STEEL	GB	1,80	....
BUHRMANN NV	NL *	17,05	....
BUNZL PLC	GB	3,27	....
CART.BURGO	IT *	5,3	+1,92
DEGUSA-HUELS	DE *	32,3	+2,22
ELKEM ASA, OSLO	NO	12,36	....
ELVAL	GR	10,64	....
INPARSA	PT *	18,7	....
JOHNSON MATTHEY	GB	6,65	....
MAYR-MELNHOF KA	AT *	43,79	+0,92
METSAE-SERLA A	FI *	6,25	....
MODO B FR	SE	23,83	....
NORSKE SKOGIND	NO	27,08	....
OUTOKUMPU OY -A	FI *	8,21	+2,75
PECHINEY-A	FR *	30,1	....
PORTUCAL INDUST	PT *	5,35	....
RAUTOURUKKI K	FI *	5,7	....
ROYAL TINTO	GB	11,74	....
SIDENOR	GR	21,96	....
SILVER & BARYTE	GR	29,97	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,91	-0,76
SONAE INDUSTRIA	PT *	12,19	....
SOPORCEL	PT *	11,8	....
SSAB SW ST A FR	SE	9,61	....
STORA ENSO -A	FI *	8,1	....
STORA ENSO -R	FI *	8,15	+1,24
SVENSKA CELLULO	SE	18,16	....
THYSSEN	DE *	171,5	-7,05
TRELLEBORG B	SE	8,16	....
UNION MINIERE	BE *	29,68	....
UPM-KYMMENE COR	FI *	23,8	+0,63
USINOR	FR *	11,18	....
VIOHALCO	GR	30,32	....
VOEST-ALPINE ST	AT *	27,89	-0,61
► DJ E STOXX BASI P		149,57	-0,29

CHIMIE

AGA -A	SE	12	....
AGA -B	SE	11,94	....
AIR LIQUIDE/RM	FR *	135,8	....
AKZO NOBEL	NL *	....	....
BASF AG	DE *	31,8	+0,79
BAYER AG	DE *	32,4	+0,47
BOC GROUP PLC	GB	12,25	....
CIBA SPEC CHEM	CH	67,18	-1,16
CLARIANT N	CH	437,38	+0,87
DYNO INDUSTRIER	NO	13,57	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4562,62	-2,03
HENKEL KGAA VZ	DE *	72,8	-0,27
HOECHST AG	DE *	42,6	-0,81
ICI	GB	7,87	....
KEMIRA	FI *	5,5	....
LAPORTE	GB	8,19	....
LENZING AG	AT *	56,9	....
PERSTORP -B	SE	8,83	....
SNIA BPD	IT *	1,27	-1,55
SOLVAY	BE *	62,6	....
TESSENDERLO CHE	BE *	44,9	....
UCB	BE *	....	....
► DJ E STOXX CHEM P		289,26	-0,32

CONGLOMERATS

AKER RGI -A	NO	9,77	....
CGIP/RM	FR *	49,45	....
CIR	IT *	1	-0,99
DJIETERN SA	BE *	424	....
GAZ ET EAUX/RM	FR *	40,25	....
GBL	BE *	170	....
GENL ELECTR CO	GB	7,25	....
GEVAERT	BE *	68	....
HAGEMEYER NV	NL *	28,85	+2,67
INCHCAPE PLC	GB	2,18	....
INVESTOR -A	SE	35,99	....
INVESTOR -B	SE	37,05	....
KVAERNER -A	NO	17,77	....
KVAERNER -B	NO	14,37	....
LVMH/RM	FR *	194	....
MYTILINEOS HOLD	GR	14,85	....
NOCA INTESA	NO	30,87	....
NORSK HYDRO	NO	12,19	....
ORKLA -A	NO	10,58	....
ORKLA -B	NO	10,58	....
SONAE INVESTIME	PT *	35,22	....
VEBA AG	DE *	48	-1,23
► DJ E STOXX CONG P		219,15	-0,27

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BRITISH TELECOM	GB	15,68	....
CABLE & WIRELES	GB	12,43	....
DEUTSCHE TELEKO	DE *	42	+0,48
EUROPOLITAN HLD	SE	94,97	....
FRANCE TELECOM	FR *	85,25	....
HELLENIC TELE	GR	23,98	....
KONINKLIJKE KPN	NL *	47,5	-0,63
PORTUGAL TELECO	PT *	44,61	....
SWISSCOM N	CH	363,75	+0,87
TELE DANMARK	DK	108,28	-1,11
TELECEL	PT *	161,15	....
TELECOM ITALIA	IT *	9,8	+2,19
TELECOM ITALIA	IT *	6,3	+2,44
TELEFONICA	ES *	41,6	....
TIM	IT *		



VALEURS FRANÇAISES

● L'action Renault a regagné 2,07 %, lundi 1er mars, à l'ouverture des transactions. Vendredi 26 février, le titre avait chuté de 4,7 % dans le sillage du groupe automobile allemand Volkswagen.
● L'action Canal + a débuté la séance du lundi 1er mars sur un gain de 2,56 %. Son actionnaire principal, Vivendi, avait confirmé vendredi l'existence de discussions sur un projet de fusion avec BSkyB.
● L'action Schneider a perdu du terrain (- 3,73 %), lundi matin 1er mars, après la fixation de nouveaux objectifs de rentabilité par le président Henri Lachmann.
● L'action BNP a progressé de 3,02 %, durant les premières transactions de lundi. La banque a publié un résultat net 1998 en hausse de 23 %, à 1,14 milliard d'euros (7,3 milliards de francs). Michel Peberau, le président de la BNP, a déclaré que la banque est prête à saisir « les opportunités de croissance externe ».
● Le titre CCF a progressé de 0,19 % lundi matin 1er mars. La banque a annoncé qu'elle lançait une OPA simplifiée sur la Banque de Picardie, dont elle détenait déjà 77,91 % du capital.
● Le titre Elf Gabon a gagné 1,4 %, à l'ouverture des transactions, lundi. La filiale d'Elf Aquitaine a publié un résultat courant en baisse de 65 %. La société devrait proposer la distribution d'un dividende de 10 dollars (9,09 euros).

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 1er MARS Cours relevés à 10h15 Liquidation : 24 mars

Table of French stock market values with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, % Var. 31/12 (1). Includes entries for B.N.P. (T.P.), C.R.LYONNAIS(T.P.), etc.

Table of French stock market values with columns: BIC, BIS, B.N.P., BOLLORE, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

Table of French stock market values with columns: GROUPE PARTOUCHE, GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, HACHETTE FILIEME, etc.

Table of International stock market values with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, % Var. 31/12 (1). Includes entries for AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

Table of International stock market values with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, % Var. 31/12 (1). Includes entries for AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 26 FÉVRIER Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of Nouveau Marché stock market values with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for ADL PARTNER #, AB SOFT, ALPHAMEDIA, etc.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 1er MARS Une sélection. Cours relevés à 10h15

Table of Second Marché stock market values with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for ADA, AIGLE #, ALGECO #, etc.

Table of Second Marché stock market values with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for CRCAM TOUR, CROMETAL, DRAPTA-MALLIN, etc.

Table of Second Marché stock market values with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for LVL MEDICAL, MG-METROPOL, MEDASYS DIGI, etc.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 26 février

Table of SICAV FCP values with columns: Émetteurs, Valeurs unitaires\* euros, Francs\*\*, Date cours. Includes entries for AGIPI, ANTIQNE TRÉSORIE, NATIO COURT TERME, etc.

Table of SICAV FCP values with columns: NORD SUD DÉVELOP. D, MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC, PATRIMOINE RETRAITE C, etc.

Table of SICAV FCP values with columns: CDC TRÉSOR, FONSIACV C, MUTUAL DÉPÔTS SIC C, etc.

Table of SICAV FCP values with columns: CAISSE D'ÉPARGNE, ÉCUR. ACT. FUT.D PEA, ÉCUR. CAPITALISATION C, etc.

Table of SICAV FCP values with columns: OBLIFUTUR C, OBLIFUTUR D, ORACTION, etc.

Table of SICAV FCP values with columns: Minitel, FONSIACV C, MUTUAL DÉPÔTS SIC C, etc.

Table of SICAV FCP values with columns: AMPLIA, ATOUT AMÉRIQUE, ATOUT ASIE, etc.

Table of SICAV FCP values with columns: SLIVAFRANCE, SLIVAM, SLIVARENTE, etc.

Table of SICAV FCP values with columns: CM EURO PEA, CM FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE, etc.

Table of SICAV FCP values with columns: AMPLITUDE AMÉRIQUE C, AMPLITUDE AMÉRIQUE D, AMPLITUDE EUROPE C, etc.

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT MONEDEN 14827,30 97260,71 26/02 www.cdc-assetmanagement.com

INDOCAM Assi Management 0836685655 (2,23 F/mn) AMPLIA 9563,99 62735,66 26/02 ATOUT AMÉRIQUE 37,37 245,13 26/02 ATOUT ASIE 12,92 84,75 26/02 ATOUT FRANCE EUROPE 171,90 1127,59 26/02 ATOUT FRANCE MONDE 42,13 276,35 26/02 ATOUT FUTUR C 167,99 1101,29 26/02 ATOUT FUTUR D 155,70 1021,33 26/02 COEXIS 3204,46 2128,32 26/02 DIÉZÉ 418,08 2742,43 26/02 ELUCASH 152281,86 998903,52 26/02 EURODYND 521,03 3417,73 26/02 INDICIA 361,25 2369,64 25/02 INDOCAM CONVERT. C 2451,89 16083,34 26/02 INDOCAM CONVERT. D 2244,47 14722,76 26/02 INDOCAM EUR. NOUV. 1545,75 10139,46 25/02 INDOCAM EUR. EUR. C 192,73 1264,23 26/02 INDOCAM EUR. EUR. D 181,88 1193,05 26/02 INDOCAM MULTI OBLIG. 154,25 1011,81 26/02 INDOCAM ORIENT C 24,65 161,69 26/02 INDOCAM ORIENT D 22,15 145,29 26/02 INDOCAM UNIJAPON 133,04 872,69 26/02 INDOCAM STR. 5-7 C 323,24 2120,32 26/02 INDOCAM STR. 5-7 D 221,25 1451,30 26/02 MONÉJ D 1896,36 12439,31 26/02 MONÉJ C 1755,18 11513,23 26/02

CIC BANQUES 29,08 190,75 26/02 FRANCIS PIERRE 26,39 173,11 26/02 EUROPE RÉGIONS 39,35 258,12 26/02 CIC PARIS 168,29 1103,91 28/02 ASSOCIC 27,43 179,93 26/02 CICAMONDE 75,34 494,20 26/02 ECOCIC 304,56 1997,78 26/02 MENSUELIC 1517,59 9954,74 26/02 OBLICUC MONDIAL 660,80 4334,56 26/02 OBLICUC RÉGIONS 190,90 1252,22 26/02 RENTACIC 25,09 164,58 26/02 CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT 223,54 1466,33 26/02 EURCO SOLIDARITE 2722,63 17859,28 25/02 LION 20000 C 2483,34 16289,64 25/02 LION 20000 D 1812,26 11887,65 25/02 LION-ASSOCIATIONS C 1634,89 10724,18 25/02 LION-ASSOCIATIONS D 4230,62 27751,05 25/02 LION COURT TERME C 3617,15 23726,95 25/02 LION COURT TERME D 269,32 1766,62 26/02 LIONPLUS D 246,70 1618,25 26/02 LIONPLUS D 406,98 2669,61 26/02 OBLILION 375,55 2463,45 26/02 SICAV 5000 147,52 967,67 25/02

LEGAL & GENERAL BANK 290,70 1906,87 28/02 STRATÉGIE IND. EUROPE 186,79 1225,26 25/02 STRATÉGIE RENDEMENT 330,63 2168,79 25/02 LA POSTE 23,38 153,36 28/02 AMPLITUDE AMÉRIQUE D 23,31 152,90 28/02 AMPLITUDE EUROPE C 33,20 217,78 28/02 AMPLITUDE EUROPE D 32,56 213,58 28/02 AMPLITUDE MONDE C 200,39 1314,47 28/02 AMPLITUDE MONDE D 187,39 1229,20 28/02 AMPLITUDE PACIFIQUE C 13,70 89,87 28/02 AMPLITUDE PACIFIQUE D 13,59 89,14 28/02 ÉLANCIEL FRANCE D PEA 39,40 258,45 28/02 ÉLANCIEL EURO D PEA 100,55 659,56 28/02 ÉMERGENCE E.POST.D PEA 28,26 185,37 28/02 GÉOBILYS C 109,46 718,01 28/02 GÉOBILYS D 102,43 671,90 28/02 INTENSYS C 19,11 125,35 28/02 INTENSYS D 17,58 115,32 28/02 LATITUDE C 23,63 155,28 28/02 LATITUDE D 20,99 137,69 28/02 OBLITYS D 105,57 692,49 28/02 PLENITUDE D PEA 40,23 263,89 28/02 POSTE GESTION D 2291,09 15028,57 28/02

LÉGENDE

\* Hors frais. \*\* A titre indicatif.



## DISPARITIONS

## John Service

## Un diplomate américain accusé d'avoir « perdu la Chine »

FIGURE historique des relations entre les Etats-Unis et la Chine à l'époque où cette dernière bascula dans le communisme, John Stewart Service est mort, mercredi 24 février, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, à Oakland (Californie). A son nom reste attaché le souvenir d'un épisode marquant, où l'Amérique a probablement raté une belle occasion de peser favorablement sur le cours des événements en Asie, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Curieusement, sa disparition survient alors que les Etats-Unis se posent toujours la question qui dominait la politique de Washington en Asie à cette époque : sur quelle force politique chinoise s'appuyer pour tenter d'influer sur l'évolution du pays le plus peuplé du monde, de l'autre côté du Pacifique ?

L'affaire remonte à 1941. John Service, né en Chine en 1909, fils d'un couple de missionnaires américains, diplômé de l'Oberlin College (Ohio) en histoire de l'art, devenu diplomate, est nommé conseiller politique à Chongqing (alors connu sous l'orthographe Chungking) auprès du gouvernement de Tchang Kai-chek, l'allié chinois de Washington contre le Japon. Sa mission : informer le gouvernement américain sur tous les Chinois qui comptent - nationalistes du Parti nationaliste (Kuomintang) de Tchang, mais aussi communistes de Mao Zedong. Ceux-ci, alors, quoique soutenus de loin par l'Union soviétique, sont alliés à Tchang face à l'invasion japonaise de la Chine.

John Service entreprend de faire comprendre à ses employeurs que

le leader nationaliste n'est pas la meilleure carte à jouer sur l'échiquier chinois. Son gouvernement, écrit-il dans des notes confidentielles qui lui coûteront cher, est « égoïste, corrompu, incapable et gênant ». Mieux vaudrait, souligne-t-il, forger des liens avec ce communiste qu'est Mao, peut-être le plus nationaliste des deux - et plutôt plus nationaliste que communiste, en tout cas à l'époque. D'autant qu'il semble déjà évident que Tchang est en voie de perdre la guerre contre le Japon.

## OBSERVATIONS PERSONNELLES

Etant parvenu à rendre visite à Mao dans son repaire de Yanan en 1944, John Service nourrit ses rapports d'observations personnelles sur les meilleurs aspects de ce qui reste, pour le gouvernement nationaliste, la « rébellion communiste » : l'absence de formalisme chez les dirigeants, le caractère viscéralement orienté vers la libération nationale, la faiblesse de son allégeance à Moscou, l'honnêteté générale qui contraste avec le règne du banditisme sous le Kuomintang. Heureux contrepoint, juge-t-il, avec la gabegie qui permet aux officiers de Tchang de conserver par devers eux l'aide militaire reçue de l'Amérique pour lutter contre le Japon, dans l'espoir de s'en servir plutôt contre Mao.

Ces jugements - sans doute, par certains aspects, quelque peu hâtifs, les placards communistes recelant déjà plusieurs cadavres, victimes de dérapages stalinien dans la « maison Mao » - déplaisent à Washington, où Tchang Kai-chek dispose de puissants soutiens, no-

tamment autour du magazine *Time* de Henry Luce. John Service, et le général Joe Stilwell (dit *Joe-le-Vinaigre*) qu'il sert, sont rappelés, remplacés. Service parvient à retourner en Chine peu après, et se permet un ultime *mémo* exhortant le gouvernement américain à fournir une assistance militaire à Mao dans l'idée de réduire ainsi le coût en vies humaines d'un éventuel débarquement américain. C'en est trop pour ses patrons : il est non seulement renvoyé au pays, mais accusé de « trahison ».

La guerre finie avec la défaite japonaise d'août 1945, John Service devient une des cibles de la droite américaine dans sa campagne contre une gauche accusée d'avoir « perdu la Chine », celle-ci ne tardant pas à passer dans le camp soviétique. En 1949, Mao prend le pouvoir à Pékin. En 1950, John Service est identifié, au Congrès, comme « un associé et collaborateur notoire des communistes ». Son accusateur : un certain sénateur Joseph McCarthy. Le célèbre républicain du Wisconsin, animateur de la « chasse aux sorcières » anti-communiste, obtiendra l'éviction de John Service du département d'Etat, mais non son emprisonnement. Le diplomate parviendra à réintégrer la diplomatie américaine en 1956. Entre-temps, la Chine désormais rouge aura eu toute latitude de se convaincre, par la guerre de Corée notamment, que la mise à pied de John Service faisait partie d'une conspiration de Washington contre le pouvoir communiste émergent.

Francis Deron

## André Dubus

## Un nouvelliste de langue anglaise

L'ÉCRIVAIN américain André Dubus est mort d'une crise cardiaque, mercredi 24 février, dans sa maison d'Haverhill (Massachusetts). Il était âgé de soixante-deux ans.

André Dubus était né en 1936 à Lake Charles, en Louisiane, ce qui n'en faisait pas pour autant un écrivain du Sud car il avait rapidement quitté les banlieues industrielles et mornes de son enfance. Après avoir été capitaine dans le

corps des « marines », pensant trouver là une situation romanesque pour un futur écrivain, il avait étudié la littérature avec l'écrivain Richard Yates, dans l'Iowa, puis était venu s'installer dans le Massachusetts. Victime d'un accident de la circulation, en 1986, à la suite duquel il avait été amputé d'une jambe et avait perdu l'usage de l'autre, André Dubus avait cessé d'écrire, en proie à la dépression pendant de nombreuses années. Puis, en 1991, il avait publié *Broken Vessels*, où il relatait ses souffrances durant une longue période d'apitoiement sur lui-même - il disait ne plus être « un bipède » -, surmontée en partie grâce à l'aide d'autres écrivains comme Ann Beattie, Stephen King, Kurt Vonnegut, John Updike, John Irving et Richard Yates, qui l'avaient aidé tant financièrement qu'amicalement en organisant des lectures publiques et payantes pour l'aider à régler d'énormes factures d'hôpital. Il avait d'ailleurs depuis, en guise de remerciements, accueilli de jeunes écrivains chez lui pour

des ateliers d'écriture. Les livres d'André Dubus - *Enquête à la grecque*, *Jolie la fille*, *Morts en mer*, *Se trouver une femme en Amérique* - sont publiés en français chez Actes Sud. Il était avant tout un auteur de nouvelles, partant souvent de situations paisibles brutalement interrompues par la violence, retraçant les changements que peuvent apporter l'amour et l'amitié, mettant en scène des couples en difficulté d'être et de compréhension, souvent catholiques et croyants - comme lui-même -, des machos de bonne volonté, des femmes lasses de subir les violences conjugales, les scènes de ménage et les relations extraconjugales, des adolescents que l'angoisse entraîne trop loin, des écrivains en panne, et la mort en filigrane, presque toujours.

André Dubus venait de terminer un court roman et des nouvelles dont on ne sait encore s'ils seront publiés à titre posthume.

Martine Silber

## NOMINATION

## EPISCOPAT

Le Père Gilbert Louis, vicaire général du diocèse de Sées (Orne), a été nommé par le pape, lundi 1<sup>er</sup> mars, évêque de Châlons-en-Champagne. Il succède à Mgr Lucien Bardonne, atteint par la limite d'âge de soixante-quinze ans.

[Né le 31 mai 1940 à Champsecret (Orne), Gilbert Louis fait ses études, de 1959 à 1965, au grand séminaire de Sées et au séminaire interdiocésain de Laval et du Mans. Ordonné prêtre en 1965, il est vicaire à Flers (Orne) et aumônier de mouvements de jeunes. De 1977 à 1982, il est aumônier national de la Jeunesse indépendante chrétienne féminine (JICF). De retour dans l'Orne, il est prêtre de paroisse à Alençon et aumônier diocésain d'Action catholique des milieux indépendants (ACI), avant d'être nommé, en 1984, vicaire épiscopal pour le secteur d'Alençon. En 1988, il devient vicaire général du diocèse de Sées, chargé notamment du synode et du réaménagement pastoral.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 27 février est publiée :

● **Aides publiques** : une circulaire relative à l'application au plan local des règles communautaires relatives aux aides publiques versées aux entreprises.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Mailis JOUABLÉ-JOSSA, Jérôme LEFEBVRE, ont la joie d'annoncer la naissance de

Léo, Antoine, Jean,

à Paris, le 26 février 1999.

1, rue LeGrand, 75019 Paris.

## Anniversaires de naissance

- Dix-huit ans pour te donner des ailes, ta vie pour découvrir le monde.

Bon anniversaire, notre Chérie

Eve,

nous t'aimons.

Papa et Maman.

## Décès

- François-Roger et Anne Cazala, Constance et Didier Laroque, Marie-Victoire et François-Christophe Gicqueau, Inès et Alexandre Télinge, ses enfants,

Henri, Philippe, Frédéric et Marianne, Octavie, Louis et Flavie, Flore, ses petits-enfants, M. Pierre Cazala, son frère,

M<sup>me</sup> Marie-Jeanne Chastrusse et Isabelle Legouis, ses sœurs, Les familles Cazala, Cany et Borin, M<sup>me</sup> Renée Naudet, ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-François CAZALA, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques, chevalier des Arts et Lettres, chevalier du Mérite fédéral autrichien,

le 26 février 1999, à l'âge de soixante-neuf ans.

Il rejoint son épouse,

Anne-Marie CAZALA,

rappelée à Dieu le 7 janvier 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 mars, à 14 h 30, en l'église Saint-André de Châteauroux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Grande, 36000 Châteauroux.

- Pierre Cuenat, son frère, Jean et Gaby Cuenat, Hélène Cuenat, Pierre et Brigitte Cuenat, ses enfants, Ses petits-enfants, Et arrière-petits-enfants, Ainsi que toute la famille, ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

M. Lucien CUENAT,

proviseur honoraire, commandeur de l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 25 février 1999, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation aura lieu le mercredi 3 mars, au cimetière de La Verrière (Yvelines), à 9 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Jean Cuenat, 3, allée de Bellevue, 78170 La Celle-Saint-Cloud, Hélène Cuenat, 22, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.

- M<sup>me</sup> Odette Le Pivert et ses enfants, M. Patrice Delbourg, M. et M<sup>me</sup> Eric Jouffroy et leurs enfants, Ainsi que tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Christine DELBOURG-LE PIVERT,

survenu le 25 février 1999, dans sa cinquante-quatrième année.

L'incinération aura lieu le samedi 6 mars, à 9 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

## Anniversaires de décès

- Le 1<sup>er</sup> mars 1971, disparaissait

André MBOA ESSONO, chevalier de la Légion d'honneur.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

M.M.M.

- Le 2 mars 1989,

Nicolas POLITIS

s'est embarqué vers l'autre rive.

Nous pensons à lui.

SOUTENANCES DE THÈSE  
83F TTC - 12,65 € la ligne  
Tarif Etudiants 99

## Séminaires

## COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

## ● Séminaires

Anne Boissière et Elisabeth Kessler : « **Forme et éducation** », 8, 15, 22 et 29 mars, 18 h-20 h, amph A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris 5<sup>e</sup>.

Brunella Eruli : « **Le musée imaginaire** », 10 et 24 mars, 7 avril, 18 h-20 h, amph B, 14 avril, 20 h-22 h, amph B, 4 mai, 18 h-20 h, amph B, 19 mai, 18 h-20 h, amph A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris 5<sup>e</sup>.

Maurizio Ferraris : « **Qu'est-ce que l'intentionnel** », 3, 10, 17, 24 et 31 mars, 14 avril, 17 h-20 h, salle du département de philosophie, université de Turin, Turin.

Jean-Marie Bertrand : « **Philosophie du droit grec de l'Antiquité. L'adikia dans la cité des Magnètes platoniciens** », 9, 16 mars, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, 23 mars, 18 h 30-20 h, salle RC3, 30 mars, 18 h 30-20 h 30, salle RC4, 6 avril, 18 h30-20 h, salle RC3, 13 avril, 18 h 30-20 h 30, salle RC4, université Paris VII-D-Diderot, 2, place Jussieu, Paris-5<sup>e</sup>.

Dominique Flament et Jean-Jacques Szczeciniarz : « **Mathématiques, physique et philosophie : les nombres complexes** », 9 et 23 mars, 6 avril, 4 mai, 18 h-20 h ; 18 mai, 18 h 30-20 h 30 ; 1<sup>er</sup> juin, 18 h-20 h ; 15 juin, 18 h 30-20 h 30, salle 214, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, Paris-5<sup>e</sup>.

## ● Colloque

Faut-il « avoir la haine » ?

sous la responsabilité de C. Brodsky-Lacour, A. Brossat, S. Douailler, E. Lecerf, O. Le Cour Grandmaison, P.-E. Levy et G. Navet, 5 mars, 9 h-21 h et 6 mars, 9 h-17 h, FORUM-IFRAS, 201, avenue R. Pinchard, Nancy.

L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

## CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 F TTC - 20,73 €

TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 € THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 € COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42 Fax : 01.42.17.21.36

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

## Conférences

## PRODUIRE, NOURRIR, PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT DIALOGUES AVEC DES SCIENTIFIQUES

Au Salon international de l'agriculture 1999, Paris, porte de Versailles, les instituts de la recherche agronomique publique proposent des conférences-débats sur les grands thèmes d'actualité.

● **Lundi 1<sup>er</sup> mars** : du champ à l'assiette : la sécurité des aliments ;  
● **Mardi 2 mars matin** : les animaux sauvages et les hommes : quels équilibres ?  
● **Mercredi 3 mars** : l'environnement : une priorité pour l'agriculture ;  
● **Jeudi 4 mars** : santé animale, santé publique : des maux en commun ;  
● **Vendredi 5 mars** : explorer, exploiter la diversité génétique ;  
● **Samedi 6 mars matin** : agriculture et alimentation : des enjeux pour demain.

Lieu : Espace Recherche, animé par l'ACTA, le BRG, le CIRAD, l'IRD, l'INRA, Hall 2.2, allée H, stand n° 29, de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h. Accès libre.

Contact pour le programme complet : Daniel Berl, IRD. Tél. : 01-48-03-76-03.

## Débats

L'institut MICHEL-VILLEY pour la culture juridique et la philosophie du droit, vendredi 5 mars 1999, de 18 h à 20 h : débat sur « **L'affaire Clinton et la philosophie du droit** », autour du livre du P. Zoller, *De Nixon à Clinton. Malentendus juridiques transatlantiques*. Avec les P<sup>rs</sup> Zoller, Guinchard, Rials, Raynaud et Baranger. Centre Panthéon, 12, place du Panthéon, salle des Conseils. Renseignements au 01-44-41-59-14.

Forum Alternatives européennes Fondation Friedrich-Ebert Gauche européenne

**FIER(E) D'ÊTRE EUROPÉEN(NE) ?**

soirée-débat, le 4 mars 1999, de 18 h 30 à 22 h à la Mutualité, avec F. Hollande (PS, France) et K. Hänsch (SPD-Allemagne), têtes de liste (européennes), et notamment, J. Hume, Prix Nobel de la paix, P. Bérés, eurodéputée, Ch. Fiterman, M. Wiewiorka, sociologue, B. de Giovanni, eurodéputé, C. Lalumière, eurodéputée. Tél., FAE : 01-44-83-93-40.

## Colloques-débats

**LA CÉLÉBRATION DU NOM réflexions autour de l'œuvre d'André Chouraqui**

Colloque-débat le jeudi 4 mars, 13 h 30, ENS salle Dussaune, 45, rue d'Ulm. Organisé par le Centre international de recherches transdisciplinaires et les éditions du Rocher. Entrée libre.

Orateurs : A. Chouraqui, C. Aslanov, M. Balmay, A. Guiderdoni, M.-R. Hayoun, J.-L. Herbert, T. Maguin, B. Nicolescu.

## UNE JOURNÉE À TOULOUSE

Le Monde LA POSTE

Vendredi 12 mars 1999

LE MONDE ET LA POSTE vous invitent à

Rencontrer

Acteurs des métiers de la communication et responsables de la rédaction du Monde

Découvrir

Le Monde, La Poste, le multimédia et l'espace philatélie

Débattre

« Vivre à Toulouse »

un débat public dont vous êtes les acteurs : les questions des Toulousains sur l'avenir de la cité aux responsables politiques, économiques, culturels...

au THÉÂTRE DE LA CITÉ à partir de 13 h 30 1, rue Pierre-Baudis, Toulouse Entrée libre et gratuite

Posez vos questions sur l'avenir de Toulouse

Question : \_\_\_\_\_

A retourner par courrier à : LE MONDE, Jean-Paul BESSET 10, rue des Arts, 31000 Toulouse

De l'uniforme brodé à la simple retouche

LEGRAND Tailleur sur mesure

NOUVELLES COLLECTIONS Hommes et Dames

Très grand choix de tissus et de prix

27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup> Tél : 01.47.42.70.61

## Comment utiliser

Le Monde en classe

Pour suivre l'actualité sur toute une semaine et mieux comprendre la presse,

Le Monde renouvelle son opération

KIT-PRESSE

- du 15 au 20 mars 1999 -

● 20 exemplaires pendant 5 jours  
● la nouvelle mallette pédagogique sur la presse

Tarifs et commandes :

Tél. : 01-42-17-33-04 Fax : 01-42-17-21-70

(Offre réservée aux établissements scolaires)



**SPORTS** Les coupes d'Europe de football reprennent, du mardi 2 au jeudi 4 mars, mettant aux prises quelques-unes des meilleures équipes du continent et leur pléiade

de vedettes à gros salaires. ● LA SURCHÈRE FINANCIÈRE à laquelle les clubs se livrent depuis plusieurs années semble toucher une limite devant les risques de faillite. Les diri-

geants s'en inquiètent et envient le système américain de plafonnement. ● JEAN-FRANÇOIS BOURG, chercheur en droit et en économie du sport à Limoges, explique, dans

un entretien au *Monde*, que « l'économie de marché fonctionne, dans le football professionnel, selon les règles les plus folles et les plus sauvages ». ● LA TRANSPARENCE

en matière de salaires n'est pas de mise : les joueurs rechignent à avouer des revenus pouvant dépasser le million de francs mensuel (*lire aussi notre éditorial page 14.*)

# L'inflation salariale menace les finances des clubs de football

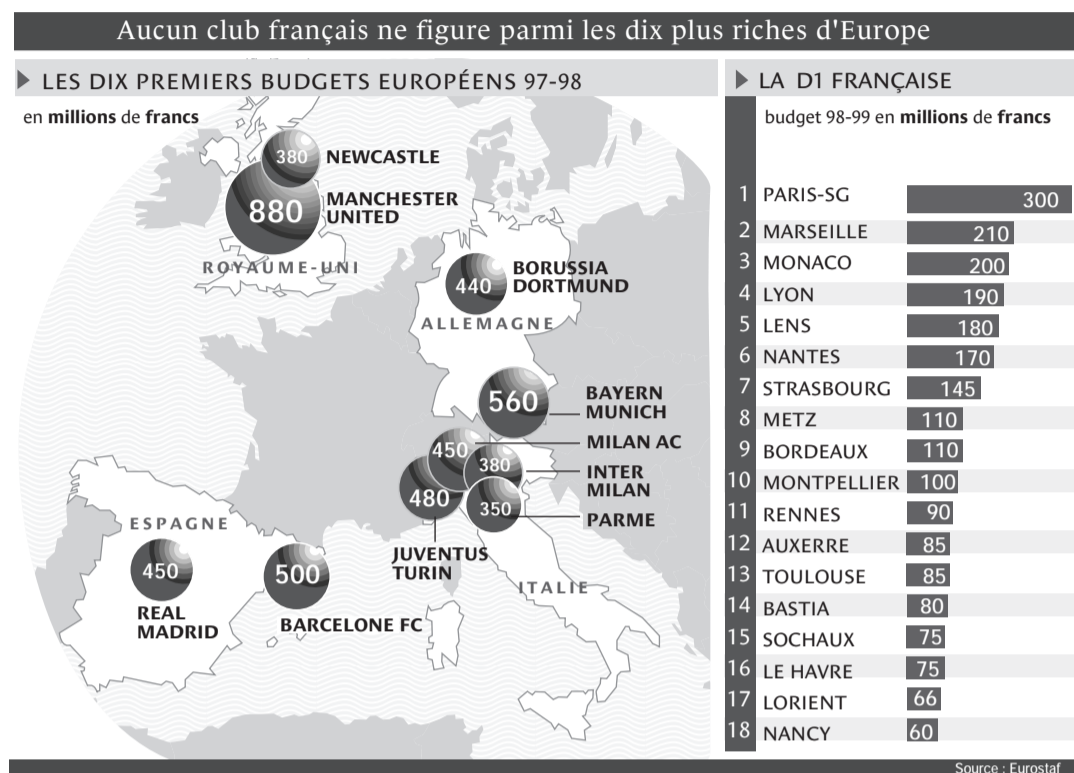
Selon plusieurs dirigeants européens, si la hausse des salaires des footballeurs n'est pas stoppée, de grandes équipes courent à la faillite. Ils cherchent à réguler un fonctionnement pour l'heure caricaturalement ultralibéral pour éviter l'instauration d'un « football à deux vitesses »

**LES FOOTBALLEURS** seraient-ils trop payés ? Longtemps, les supporters semblaient seuls prêts à le croire. Et à le dire tout haut, en plein match, ponctuant d'un méprisant « *trop payé !* » toute action de jeu mal terminée ou, pire, le résultat décevant d'une rencontre promue gagnante. L'insulte appartenait au folklore. Un signe de dépit, rien de plus.

Le milieu du football, lui, en riait volontiers. Mais, surprise, il ne s'en amuse plus. Ces derniers temps, plusieurs dirigeants européens ont uni leurs voix pour lancer un vibrant appel à la prudence. Ils ont profité du récent Football Expo, vaste marché européen du ballon rond organisé à Cannes, pour tirer une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Et prévenir, en substance, que leur activité court à sa perte si la masse salariale continue à augmenter au rythme actuel et qu'il faut mettre un terme à l'inflation, sauf à risquer la faillite.

Principaux meneurs de cette chasse aux gros salaires : Michel Zen-Ruffinen, le secrétaire général de la Fédération internationale (FIFA) ; Peter Leaver, le directeur exécutif de la League anglaise, et surtout Jacques Thébaud, le directeur général de la Ligue nationale de football (LNF), l'institution de tutelle des clubs professionnels français. Un groupe d'influence assez solide pour imposer silence et respect au moment de prendre la parole. Et donner un certain crédit à ses menaces de banqueroute.

Tous craignent le pire. Et s'appuient, dans leur scénario catastrophe, sur une volée de chiffres qui fait tourner la tête. En France, par exemple, la masse salariale des équipes professionnelles a augmenté de 27 % au cours de la dernière saison. « Et nous constatons



les mêmes dérapages dans les championnats italien, anglais ou espagnol», souligne Jacques Thébaud. Ces trois dernières saisons, le chiffre d'affaires de la première division française a gonflé de près de 1 milliard de francs, pour atteindre en juin 1998 la somme record de 3,25 milliards de francs (près de 500 millions d'euros).

A qui la faute ? Aux chaînes de télévision. Agglutinées au-dessus de la pelouse comme un essaim d'abeilles autour d'un pot de miel, elles ont inversé la loi de l'offre et de la demande dans le sens où tourne le ballon rond. Et investi de telles sommes d'argent que les

clubs en auraient, semble-t-il, perdu la raison. En France, les droits de télévision payés à la Ligue sont passés de 400 millions de francs en 1996 à plus de 800 millions aujourd'hui (de 61 à 122 millions d'euros) : un doublement en seulement deux saisons. Et l'inflation ne montre aucun signe d'essoufflement.

#### QUELQUES BÉNÉFICIAIRES

Le nouveau format de la Ligue des champions, qui pourra accueillir dès l'automne jusqu'à quatre clubs par pays (trois pour la France), a encore fait grimper les enchères. Il faudra à TF 1, par

exemple, déboursier 600 millions de francs (91 millions d'euros) pour en conserver, en association avec Canal Plus, les droits de retransmission, soit plus du double de la somme payée pour l'édition 1997-1998.

Premiers bénéficiaires : les clubs. Ou plutôt, précision importante, les meilleurs d'entre eux. Le prochain champion d'Europe se verra remettre, le soir de la finale, un chèque de 220 à 230 millions de francs (33,5 à 35 millions d'euros), contre « seulement » 85 millions de francs (moins de 13 millions d'euros) aujourd'hui. « Et il pourra dépenser encore plus pour recruter

de nouveaux joueurs, avance Jacques Thébaud. Mais il est suicidaire de continuer à augmenter en permanence la masse salariale. »

Le risque est d'abord économique. En France, les règlements de la Ligue interdisent tout recrutement aux clubs dont les comptes seraient dans le rouge. Ailleurs, le paysage est nettement plus flou. En Espagne, par exemple, le trésorier du Real Madrid a fait depuis longtemps son deuil d'un budget équilibré. Le tenant de la Ligue des champions serait endetté jusqu'à l'étouffement. Ce qui n'a pas empêché ses dirigeants de poursuivre leurs emplettes sur le marché des transferts. « Tout cela va trop loin, j'en suis moi-même effrayé », avoue Michel Zen-Ruffinen.

#### UNE SOLUTION À INVENTER

Autre danger : un football européen à deux vitesses, où les victoires, les titres et les plus fines gâchettes seraient partagés saison après saison entre une élite de clubs nantis. Manchester United, solidement arimé au sommet de la pyramide grâce à un budget de 880 millions de francs (134 millions d'euros), en ferait partie. Tout comme la Juventus Turin, encore capable d'offrir un salaire annuel de 8 millions de francs après impôts (1,2 million d'euros) au jeune Français Thierry Henry, malgré un effectif où se bousculent déjà Zinedine Zidane, Didier Deschamps et Alessandro Del Piero. Les clubs français, eux, en seraient bientôt exclus. Par la faute d'un régime de couverture sociale trois à quatre fois plus coûteux que celui imposé aux équipes britanniques. Et, autre contrainte, d'un statut juridique leur fermant à double tour la porte de la Bourse.

A. M.

Jean-François Bourg, chercheur en droit et économie du sport

## « Le marché dans ses règles les plus sauvages »

« Plusieurs dirigeants du football européen s'inquiètent de l'inflation galopante des salaires des joueurs. Cette crainte est-elle justifiée ?

– Tout à fait. Les choses vont beaucoup trop vite. Et l'écart se creuse de façon dramatique entre les clubs les plus riches d'Europe et le ventre mou des différents championnats nationaux. Du coup, un nombre de plus en plus restreint d'équipes se bagarrent désormais pour la victoire. Manchester United, par exemple, avoue un budget annuel de 880 millions de francs (134 millions d'euros). En France, seul le PSG atteint les 300 millions de francs (45,7 millions d'euros). Au train où vont les choses, les championnats nationaux ne seront bientôt plus que des étapes de qualification aux coupes européennes, où se battra une élite composée saison après saison des mêmes formations.

– Existe-t-il un moyen de ralentir cette inflation afin d'égaliser les chances ?

– Aujourd'hui, non. L'économie de marché fonctionne, dans le football professionnel, selon ses règles les plus folles et les plus sauvages. On ne trouve rien sur le sport dans le traité de Rome, pas plus que dans les accords de Maasticht. Il n'est donc pas possible, au moins pour l'instant, d'imaginer une harmonisation des règlements entre les différents pays d'Europe.

– L'idée d'imposer, dans le football européen, une sorte de salary cap, un salaire maximum à l'américaine, est-elle réaliste ?

– Non. Une telle mesure serait jugée irrecevable dans la plupart des pays européens, car elle serait contraire aux règles de la concurrence. Mais il est pourtant indispensable de mettre rapidement des correctifs pour encadrer la compétition économique. On pourrait imaginer, par exemple,

une sorte de DNCG (direction nationale de contrôle et de gestion, l'organisme de surveillance des clubs professionnels français) à l'échelle européenne.

« Une trentaine de clubs en Europe sont cotés en Bourse. Cette évolution va dans le sens de l'histoire »

– Les droits de télévision ont fortement augmenté au cours de ces dernières saisons. Ont-ils atteint leur plafond ?

– Je ne crois pas. Le football reste un produit assez bon marché pour les chaînes de télévision. Et encore très valorisant. Les droits d'une Coupe du monde, par exemple, sont nettement inférieurs à ceux des Jeux olympiques. J'imagine mal que les diffuseurs cessent de faire monter les prix. Mais cette manne financière sera bientôt réservée à un tout petit nombre d'équipes. En Italie, les clubs pourrissent dès le mois de juillet négocier eux-mêmes leurs droits de télévision. En Angleterre, les tribunaux se penchent actuellement sur la question. Et ils pourraient fort bien décider eux aussi de libérer le marché et d'autoriser les clubs à traiter directement avec les chaînes. Dans une telle hypothèse, les plus pauvres seraient non seulement exclus du partage, mais ils risqueraient aussi de perdre toute exposition télévisée.

– Le football français pourra-t-il suivre encore longtemps cette escalade des salaires et des budgets ?

– Certainement pas. La dernière loi du sport, inspirée par Marie-George Buffet, interdit aux équipes françaises d'entrer en Bourse. Elle les prive ainsi d'une importante source de revenus. Ce qui pourrait bien les exclure, à terme, de la bataille pour les titres européens. Une trentaine de clubs en Europe sont déjà cotés en Bourse. Cette évolution va dans le sens de l'histoire. La France devra bien un jour ou l'autre s'y résoudre.

– La France est devenue ces dernières années un important pays exportateur de joueurs. On dit même que ce « commerce » représenterait aujourd'hui une part déterminante des revenus du football hexagonal...

– C'est exact. Le football français vend plus, et plus cher, qu'il n'achète. Son solde est aujourd'hui largement positif. On peut même estimer que les indemnités de transferts représentent environ 25 % des recettes des clubs professionnels français.

– Peut-on dire que le football vit actuellement son âge d'or ?

– Je ne sais pas. Il est plus riche qu'il n'a jamais été, avec un chiffre d'affaires dans le monde de 1 200 milliards de francs (183 milliards d'euros), soit environ la moitié de toute l'économie du sport. Mais il est difficile de prévoir quel sera son avenir. Une chose est sûre : le football professionnel vit actuellement une époque charnière, au moins en Europe. Il se transforme presque quotidiennement. Ses règles sont en train de s'écrire. Et je crois urgent de trouver le moyen de réguler son fonctionnement. Faute de quoi, les compétitions n'auraient bientôt plus le moindre intérêt. »

Propos recueillis par Alain Mercier

## Pour devenir « le-club-le-plus-riche-du-monde », Manchester United a abandonné un peu de son âme

#### LONDRES

de notre correspondant à la City

Le club de football le plus riche au monde ? Il se trouve dans un quartier pauvre d'une ville du nord de l'Angleterre, ancienne capitale de la révolution industrielle ayant connu des jours meilleurs. D'après le cabinet comptable Deloitte Touche, Manchester United, avec un chiffre d'affaires en 1996-1997 de 87,9 millions de livres (plus de 125 millions d'euros), devance de loin les prestigieux clubs continentaux comme le Barcelona FC, le Milan AC ou le Bayern Munich. Le premier club anglais à avoir été introduit en Bourse, en 1991, a vu depuis sa valeur multipliée par sept.

Comment expliquer cette bonne fortune des « Reds », fondés en 1878 par un groupe de cheminots ? Manchester United tire de substantiels revenus des droits de retransmission de la Premier League, la D1 anglaise, versés par le bouquet numérique BSkyB de Rupert Murdoch. La télévision représente 10 % des recettes du club, quatre fois champion au cours des six dernières années. Ensuite, Manchester United peut se targuer du plus important nombre de supporters au Royaume-Uni, estimé à 3,3 millions. A ce groupe de fans s'ajoute un fort contingent international, surtout en Asie du Sud-Est. Ainsi, 15 000 exemplaires de la revue du club, *United*, sont vendus en Thaïlande. Cette ferveur explique le succès des produits dérivés, qui constituent un quart des recettes. Le visiteur de la boutique d'accessoires du stade d'Old Trafford éprouve une sorte de vertige. Il se cogne à la couleur électrique du logo rouge omniprésent sur les écharpes, les draps, le whisky, les tee-shirts, la bière, le vin, etc.

A 81 livres (116 euros), le « kit » du parfait supporter (maillot, bonnet, short, bas, écharpe...) rapporte gros, car l'équipe change plusieurs fois de tenue par saison. Parmi les autres sources de profits figure une participation dans un hôtel quatre étoiles situé à deux pas du siège et dans un parc de loisirs. Pour faire connaître ses produits maison, le club dispose également de MUTV, sa chaîne disponible sur le câble et le satellite, qui retransmet notamment les matches amicaux et ceux des équipes de jeunes.

#### GÉRÉ COMME UNE ENTREPRISE

Troisième atout, l'un des plus grands stades d'Angleterre, avec 55 000 places où toutes les rencontres se déroulent à guichets fermés. Le billet le moins cher coûte 20 livres (28,5 euros), soit autant qu'une place de concert à Londres. Ses sponsors se disputent à l'aveugle le droit de faire figurer leur nom sur les maillots : contre une dizaine de rivaux, le fabricant d'articles électriques Sharpe vient de renouveler son contrat de deux ans en échange de 2 millions de livres (2,85 millions d'euros). Les loges d'Old Trafford, qui a perdu son public ouvrier, sont très populaires auprès des organisateurs de conférences et de banquets.

Enfin, cette PME de plus de trois cents personnes – dont quarante footballeurs – est gérée par des dirigeants compétents. Sous la conduite du directeur général, Martin Edwards, le comité de direction est composé de cinq hommes d'affaires, dont Sir Roland Smith, président non exécutif, ancien patron de British Aerospace et de Rover. Martin Edwards, qui a succédé à son père à la tête du club, est aux commandes depuis 1980 ; l'entraîneur Alex Ferguson, à l'influence énorme, est en place depuis 1987. Une continuité qui force le respect des analystes du secteur.

Au dernier Football Expo, les dirigeants du football européen se sont quittés en se promettant de poser rapidement un frein solide sur la spirale inflationniste. Un représentant des clubs italiens a lancé l'idée d'un salary cap à l'américaine, reprenant à son compte le principe du basket et du base-ball américains, où les ligues déterminent au début de chaque saison un plafond salarial commun à toutes les équipes.

Peter Leaver, le patron du football anglais, a saisi l'idée à la volée en avouant que le projet était frémissement discuté outre-Manche. Mais Jacques Thébaud, lui, n'y croit guère. « Les difficultés seraient bien trop nombreuses, dit-il. Le régime fiscal et le statut juridique des équipes de football sont trop différents d'un pays à l'autre pour espérer parvenir un jour à une harmonie des budgets. En plus, je ne connais aucune institution, pas même l'UEFA, qui ait l'autorité pour imposer un contrôle, et éventuellement des sanctions, sur la gestion et les dépenses des clubs européens. »

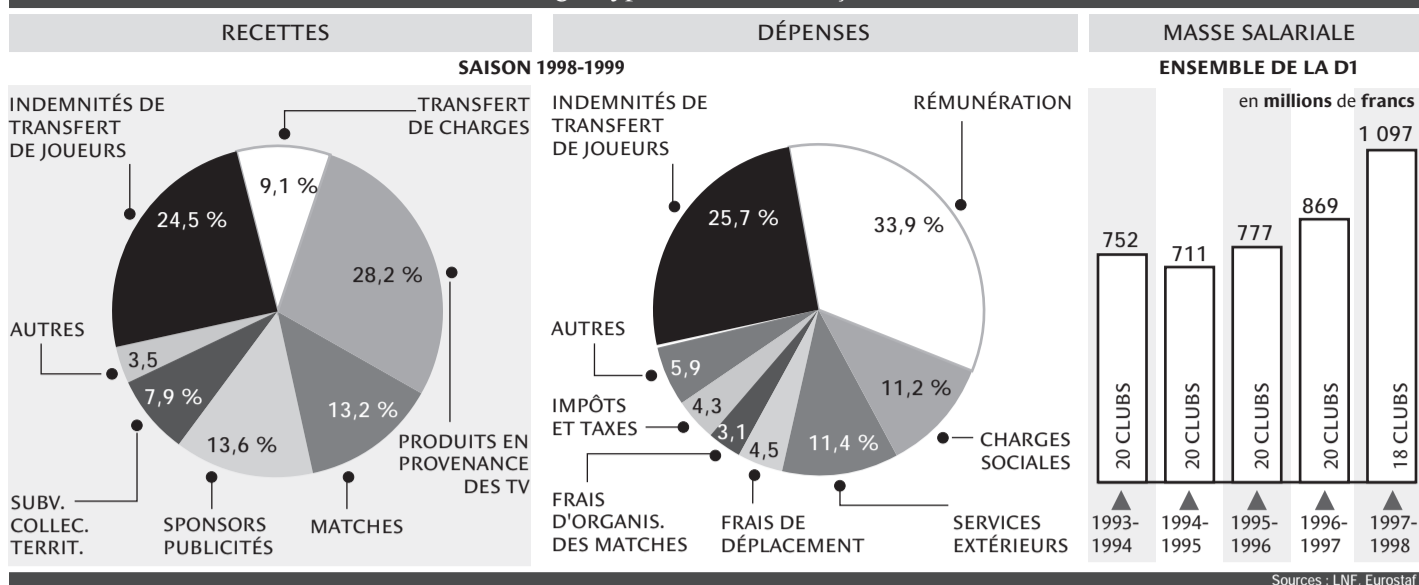
La solution ? « Il nous faut l'inventer au plus vite », explique Michel Zen-Ruffinen. A la FIFA, nous travaillons actuellement à un système de régulation du marché qui soit compatible avec les lois européennes. De son côté, l'UEFA se penche depuis peu sur la rédaction d'une convention collective européenne du joueur de football. Et elle fait régulièrement le voyage vers Bruxelles, avec l'espoir d'un coup de pouce du Parlement européen. « Les institutions doivent travailler ensemble pour imposer des lois, assure Jacques Thébaud. Et le faire sans tarder. Après, ce sera peut-être trop tard. »

A. M.

Marc Roche



Le budget type d'un club français de D1



# La paye des joueurs : quelques chiffres, beaucoup de secrets

**POUR LES FOOTBALLEURS**, la règle est d'or : pas question de divulguer leurs revenus. Les dirigeants ont tout à y gagner. La cohésion de l'effectif est ainsi préservée et les spectateurs un peu moins tentés d'expliquer les crises sportives par le traditionnel argument « des joueurs trop payés ». Pour brouiller un peu plus les pistes, chaque contrat a sa spécificité. Guidés par des avocats d'affaires, les joueurs multiplient depuis quelques années les avantages.

En France, par exemple, certains footballeurs touchent un salaire net d'impôts, comme cela se pratique couramment en Angleterre. D'autres sont rétribués en partie par un équipementier ou perçoivent des primes dont le montant est négocié à l'arrivée au club. A l'Olympique de Marseille, il se murmure que des joueurs sont directement pris en charge par le riche président et patron d'Adidas, Robert Louis-Dreyfus.

Comparé aux tarifs en vigueur en Angleterre, en Espagne ou en Italie, les footballeurs évoluant en France sont moins bien lotis, en raison des charges sociales qui limitent les capacités d'investissement des clubs. Les joueurs eux-mêmes sont assujettis à une fiscalité plus lourde qu'à l'étranger, d'où un exode massif. A titre d'exemple, un joueur comme le milieu de terrain Sébastien Pérez recevait à Blackburn (Angleterre) 800 000 francs brut par mois (121 959 €), ce qui ne l'a pas empêché de consentir un sacrifice financier en revenant cet hiver à Bastia car sa famille ne s'était pas adapté au climat britannique.

L'attaquant italien du Paris-Saint-Germain Marco Simone bénéficierait du plus haut salaire pratiqué dans le championnat de France avec environ 1 million de francs par mois (152 449 €). Son

coéquipier le défenseur allemand Christian Wörms gagnerait un peu moins, aux alentours de 800 000 francs, de même que le milieu de terrain nigérian Augustine Okacha, recruté par le PSG en juin 1998 pour 100 millions de francs (15,25 millions d'euros), un record pour la France.

L'OM sait se montrer très généreux : l'attaquant italien Fabrizio Ravanelli émargerait en tête du classement des hauts revenus avec des mensualités de 800 000 francs, suivi de près par les champions du monde, Laurent Blanc, Christophe Dugarry et Robert Pires. L'AS Monaco complète le trio des clubs français les plus prodigues mais les disparités sont réputées très grandes, d'abord parce que les étrangers ne sont pas imposés. Le gardien de but des Bleus, Fabien Barthez empocherait 600 000 francs par mois (91 469 €) contre 500 000 (76 225 €) pour le milieu de terrain Franck Gava. Le champion du monde David Trezeguet est l'un des rares à avoir évoqué ses émoluments (100 000 francs, 15 245 €), pour s'en plaindre. Son contrat devrait être revalorisé très rapidement.

La plupart des internationaux français expatriés gagnent davantage. Le défenseur Marcel Desailly a rejoint après le Mondial le club londonien de Chelsea pour plus de 1 million de francs par mois net d'impôts. Zinedine Zidane toucherait un peu moins avec la Juventus Turin, ses nombreux engagements publicitaires lui permettant toutefois d'être le footballeur français le mieux payé avec des revenus estimés à 20 millions de francs par an (plus de 3 millions d'euros). Mais le record est toujours détenu par Ronaldo. L'attaquant brésilien de l'Inter Milan gagnerait 30 millions de francs par an (4,57 millions d'euros) entre le football et la publicité.

## Les salaires des sportifs américains sont souvent plafonnés

LOS ANGELES correspondance

Les clichés on le vire dore. Outre-Atlantique, les salaires mirobolants des stars du sport, qui font depuis longtemps le bonheur éditorial des gazettes à grand tirage, sont assez peu représentatifs de la réalité juridique. Contrairement aux idées reçues, les quatre grandes ligues professionnelles américaines (basket-ball, hockey sur glace, base-ball et football américain) s'efforcent en effet de plafonner les revenus de leurs joueurs. Si la Major League Base-ball (MLB) et la National Hockey League (NHL) présentent des systèmes complexes à l'efficacité contestable, la National Football League (NFL) et la National Basketball League (NBA) ont inventé le concept du « salary cap »

– un plafond salarial – pour enrayer l'inflation des salaires. Le lock-out de 204 jours qui a paralysé le championnat de NBA jusqu'au 6 janvier était d'ailleurs directement lié à ce principe de contingentement des revenus. Pour mieux maîtriser l'hémorragie financière des clubs de NBA, les propriétaires voulaient imposer aux basketteurs un nouveau plafond salarial intangible, un « hard salary cap ». L'accord portant sur les six prochaines années qui a mis fin à la crise a donc renforcé, malgré les réticences des joueurs, l'idée générale de ce pointage des revenus.

Non limitée pendant les trois premières années, la part des salaires sur les 2 milliards de dollars (1,8 milliard d'euros) de revenus de la ligue devra ainsi descendre à

55 % alors qu'elle s'était élevée à 58 % en 1998. Parallèlement, les propriétaires ont obtenu la création du salaire plafond incompressible qu'ils réclamaient. Celui-ci sera de 9 millions de dollars (8,1 millions d'euros) pendant les six premières années en NBA, de 11 millions (10 millions d'euros) pendant les trois suivantes et de 14 millions (12,6 millions d'euros) ensuite.

Sportifs les mieux payés des Etats-Unis avec des salaires annuels moyens de 2,6 millions de dollars (2,35 millions d'euros) – en moyenne, les footballeurs gagnent un million de dollars par an (0,9 million d'euros) tandis que les base-balleurs et les hockeyeurs touchent 1,3 million (1,15 million d'euros) –, les basketteurs n'ont pas tout perdu. Historiquement, leurs

revenus ont pu atteindre des sommets himalayens en raison de la « clause Larry Bird ».

Selon cette jurisprudence des années 80, du nom de l'ancienne vedette des Boston Celtics et actuel entraîneur des Indiana Pacers, les clubs ont la possibilité de recruter leurs joueurs en fin de contrat (les « free agents ») sans respecter le plafond salarial de la NBA. Grâce à « l'exception Bird », qui a aussi été amendée, Michael Jordan aurait pu gagner 34 millions de dollars (30,5 millions d'euros) en 1999 s'il avait décidé de rempiler pour un an aux Chicago Bulls. On est donc très loin des 14 millions de dollars imposés par le nouveau plafond salarial...

Paul Miquel

## Sans son président-mécène, l'OM connaîtrait un déficit chronique

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Le protocole est entré dans les mœurs. Quand l'Olympique de Marseille se présente sur terrain adverse, ses trois champions du monde (Laurent Blanc, Christophe Dugarry et Robert Pires) sacrifient au rituel de la reconnaissance. Pour services rendus à la nation lors du Mondial 1998, les trois héros ont droit à une salve d'applaudissements, au tube de Gloria Gaynor *I will Survive* et à un cadeau – une composition florale à Rennes, un magnum de grand cru à Bordeaux...

Au gré de ses déplacements, l'OM ravive la nostalgie d'un été d'allégresse. Les stades affichent complet plusieurs semaines à l'avance. A Rennes, le 16 janvier, on a attendu son passage avant d'entamer les travaux de rénovation de l'enceinte. A Bordeaux, le 29 janvier, 70 000 demandes de billets n'ont pu être satisfaites. Avec ses artistes, Marseille représente l'ultime flot de résistance à la puissance financière des grands clubs anglais, espagnols et italiens. Alors que les autres équipes françaises se résignent à l'exil de leurs meilleures individualités, l'OM les conserve et, mieux, se permet de compter dans son effectif un attaquant italien de renom, Fabrizio Ravanelli.

Ce miracle porte un nom : Robert Louis-Dreyfus. Le président de Marseille, patron d'Adidas dans le civil, a délesté sa fortune personnelle de plusieurs centaines de millions de francs pour équilibrer le budget ou financer l'arrivée de renforts prestigieux. Loin de constituer un modèle pour les autres clubs, l'exception marseillaise témoigne de l'environnement défavorable dont pâtit le football français. Ni les fonds réunis

grâce aux 40 000 abonnements enregistrés durant l'été, ni les importantes retombées publicitaires, ni le commerce des produits dérivés en pleine expansion ou encore les droits TV ne suffisent à l'OM pour composer un effectif aussi talentueux.

« Il faut être clair : l'OM vit grâce aux moyens de Robert Louis-Dreyfus, déclare le président-délégué, Jean-Michel Roussier. Sans cet apport, nous n'aurions pas pu mettre en place notre projet sportif. Nos recettes financent les frais d'exploitation du club, salaires compris. Elles ne couvrent pas les amortissements. Ça veut dire que nous sommes en situation de déficit chronique. (...) Les avances en compte courant du président et les augmentations du capital compensent les pertes. (...) Notre situation n'a rien à voir avec les grands clubs étrangers, où les présidents s'appuient sur leur entreprise. M. Louis-Dreyfus a investi à l'OM à titre personnel. »

### PAS SUFFISAMMENT ARMÉ

Une situation qui appartient désormais au passé puisque le mécène a annoncé qu'il ne comptait plus puiser dans son trésor. Voilà pourquoi Robert Louis-Dreyfus avait soutenu le projet d'une Superligue européenne, qui aurait dégagé de nouvelles ressources. Si sa compétitivité et son environnement passionnel lui permettent d'attirer les meilleurs footballeurs français, l'OM n'est pas suffisamment armé pour lutter contre une surenchère financière des grands clubs étrangers. « Les joueurs n'ont pas vocation à faire des sacrifices, leur carrière est trop courte, observe Jean-Michel Roussier. Les salaires vont continuer d'augmenter, je ne vois au-

cune raison objective d'envisager le contraire. » Il ne croit pas davantage à une fracture entre joueurs et supporters. « Les gens ne sont pas dupes. Le football est une entreprise de spectacle. Quand Johnny Hallyday chante au Stade de France, la soirée coûte de 20 à 25 millions de francs, et personne n'y trouve à redire. »

Pour poursuivre son développement, la direction de l'OM explore deux pistes : le marché des produits dérivés, avec un objectif pour cette année de 50 millions de francs (7,6 millions d'euros) de chiffre d'affaires, et la revalorisation des droits de retransmission du championnat de France, détenus jusqu'en juin 2001 par Canal Plus moyennant environ 750 millions de francs (114 millions d'euros) par saison. « Une étude comparative montre qu'en la matière nous touchons trois à quatre fois moins que les clubs allemands, anglais, espagnols et italiens, constate Jean-Michel Roussier. C'est d'autant plus incompréhensible que, pour l'exclusivité de la Ligue des champions, le diffuseur français (TF 1) verse un montant supérieur à nos voisins européens, à l'exception de l'Allemagne. » Tout comme le président du RC Strasbourg, Patrick Proisy (Le Monde daté 22-23 novembre 1998), l'OM réclame une renégociation immédiate du contrat télé par l'entremise de la Ligue nationale si celle-ci consent à réclamer la somme décidée par l'ensemble des clubs. A Marseille comme ailleurs, on observe de près les alliances entre magnats de la télévision. Pour M. Roussier, « si Murdoch débarquait dans le paysage audiovisuel français, la donne ne serait plus la même... »

Elie Barth

## La Juventus Turin, dans le rouge il y a peu, prospère aujourd'hui

ROME

correspondance

L'équipe la plus aimée par les Italiens est aussi la plus attentive à ses affaires. En cent ans d'histoire, la Juventus Turin a appris à gagner sur tous les terrains. Son palmarès – vingt-cinq titres de champion, neuf Coupes d'Italie, deux Ligues des champions, trois Coupes d'Europe de l'UEFA, une Coupe des Coupes – est l'un des plus beaux d'Europe, ce qui lui confère une popularité sans commune mesure, comme en témoignent le nombre de ses fans – 11 millions d'Italiens, 1 200 clubs de supporters – ou encore ses audiences à la télévision (34 944 abonnements à la chaîne à péage, soit 28,5 % du marché).

Mais, plus encore, c'est la structure économique de la Juventus qui impressionne. Le club est contrôlé à 99,5 % par l'IFI, la compagnie financière d'Umberto Agnelli, le frère de Gianni Agnelli, patron de Fiat. La notoriété de la Juve est telle que l'on se bouscule pour lui venir en aide. Deux sponsors officiels – les chaînes Depiu pour le championnat et Telepiu pour la Ligue des champions – lui apportent 18 milliards de lires (9,3 millions d'euros), cette saison.

Derrière, se trouvent un partenaire technique (l'entreprise turinoise Kappa), mais aussi onze sponsors institutionnels, onze fournisseurs de catégorie A, huit fournisseurs de catégorie B, huit sponsors pour les banquets destinés aux VIP, etc.

Le dernier bilan, daté du 30 juin 1998, fait état d'un bénéfice net de 16,3 milliards de lires (8,4 millions d'euros). L'augmentation des droits télévisés et l'arrivée de nouveaux sponsors ont entraîné une augmentation des recettes de l'ordre de 17,3 milliards de lires (8,94 millions d'euros). Mais les dépenses sont également en hausse. La masse salariale des joueurs atteint aujourd'hui le montant de 36,5 milliards de lires (18,9 millions d'euros). Les différentes tentatives visant à freiner l'inflation des rémunérations n'ont mené à rien.

Les deux joueurs les mieux payés sont Zinedine Zidane et Filippo Inzaghi : ils touchent, chacun, 3,2 milliards de lires (1,65 million d'euros) par an. L'autre star de l'équipe, Alessandro Del Piero, gagne, elle, 3 milliards de lires (1,55 million d'euros). Il en serait peut-être aujourd'hui à 5 milliards de lires (2,58 millions d'euros) si

une grave blessure au genou gauche en novembre 1998 n'avait pas contraint son agent, Claudio Pasqualin, à arrêter ses négociations avec le club. L'Uruguayen Daniel Fonseca et le Néerlandais Edgar Davids sont à 2,8 milliards de lires. Le Français Thierry Henry, qui vient de poser ses valises dans le Piémont, est à 2,5 milliards de lires (1,3 million d'euros). Quant au capitaine des Bleus, Didier Deschamps, et au gardien de but Angelo Peruzzi, ils touchent 2 milliards de lires (plus de 1 million d'euros) chacun.

### DEUX OBSTACLES

Comme tous les clubs du Calcio, la Juventus Turin estime que son développement économique est freiné par deux obstacles propres au contexte italien. Primo, elle n'est pas propriétaire de ses installations. Secondo, la loi ne protège pas les clubs contre la falsification des produits dérivés. Dans l'attente du règlement de ces problèmes, la Juventus continue de remettre à plus tard l'éventualité d'une introduction en Bourse.

« La question du stade est prioritaire, indique l'administrateur délégué, Antonio Girardo. Le fait d'être propriétaire de vos installa-

tions permet de développer une série d'activités commerciales : ouverture de succursales de magasins, de bars, de restaurants... Cela peut être également le point de départ du marchandage. » Antonio Girardo a été appelé par Umberto Agnelli en 1994 pour réorganiser la partie administrative de la Juventus. Le bilan 1993-1994 faisait apparaître un solde négatif de 55,2 milliards de lires (28,5 millions d'euros) ; en quatre ans, Antonio Girardo a renversé la situation. Les dirigeants du club évoquent aujourd'hui la possibilité de construire un stade.

Alors que le club vient de signer un contrat d'exclusivité farouche avec la chaîne privée Telepiu – 570 milliards de lires (295 millions d'euros) pour un partenariat qui court jusqu'au 30 juin 2005 –, les résultats sportifs sont loin d'apporter, eux, la même satisfaction. L'équipe est actuellement à la huitième place, à quatorze points du leader, la Lazio Rome. Seule la participation aux quarts de finale de la Ligue des champions, mercredi 3 mars contre Olympiakos, permet de sauver la face.

Stefano Boldrini

## Les coupes d'Europe reprennent

- **Mardi 2 février**, quarts de finale de la Coupe de l'UEFA : Bordeaux-Parme (It.), Marseille-Celta Vigo (Esp.), Bologne (It.)-Lyon, Atletico Madrid (Esp.)-AS Rome (It.).
- **Mercredi 3 février**, quarts de finale de la Ligue des champions : Juventus Turin (It.)-Olympiakos (Grè.), Real Madrid (Esp.)-Dynamo Kiev (Ukr.), Bayern

- Munich (All.)-Kaiserslautern (All.), Manchester United (Ang.)-Inter Milan (It.).
- **Jeudi 4 février**, quarts de finale de la Coupe des coupes : Lokomotiv Moscou (Rus.)-Maccabi Haïfa (Isr.), Panionios (Grè.)-Lazio Rome (It.), NK Varteks (Cro.)-Majorque (Esp.), Chelsea (Ang.)-Valerenga (Nor.).

- 1966 - COUP D'ETAT DU GENERAL GOWON
- 1967 - DEBUT DE LA GUERRE DU BIAFRA
- 1968 - DEUX JOURNAUX SONT SUSPENDUS, POUR LA PREMIERE FOIS DEPUIS L'INDEPENDANCE
- 1976 - COUP D'ETAT DU LIEUTENANT COLONEL DIMKA PUIS DU GENERAL OBASANJO. LES AUTORITES PRENNENT LE CONTROLE DES STATIONS DE RADIO ET DE TELEVISION
- 1984 - COUP D'ETAT DU GENERAL BABANGIDA. DEUX DECRETS PERMETTENT D'ENVOYER EN PRISON TOUT JOURNALISTE "MENAÇANT LA SECURITE NATIONALE"
- 1986 - LE JOURNALISTE DELE GIWA MEURT APRES AVOIR RECU UN COLIS PIEGE
- 1990 - COUP D'ETAT. 42 COMPOSITEURS FUSILLÉS
- 1993 - ELECTION DE MOSHOOD ABIOLA. ANNULATION DU SCRUTIN, LE GENERAL SANI ABACHA PREND LE POUVOIR
- 1993 - QUINZE TITRES INDEPENDANTS SONT INTERDITS
- 1994 - LE PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE, WOLE SOYINKA, EST PLACÉ SOUS SURVEILLANCE
- 1995 - PUTSCH MANQUÉ, 80 OFFICIERS EXÉCUTÉS, QUATRE JOURNALISTES SONT CONDAMNÉS À LA PRISON À VIE POUR "RECEL D'INFORMATIONS"
- 1995 - SUITE À L'EXÉCUTION DE KEN SARO-WIWA, ÉCRIVAIN ET DÉFENSEUR DU PEUPLE OGOINI, LE NIGERIA EST EXPULSÉ DU COMMONWEALTH
- 1997 - TRENTE-DEUX JOURNALISTES SONT ARRÊTÉS
- 1998 - MORT DU GENERAL SANI ABACHA, MORT DE MOSHOOD ABIOLA EN PRISON
- 1999 - ÉLECTIONS LIBRES AU NIGERIA



MERCI MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU NIGERIA D'ESSAYER ENFIN LA DÉMOCRATIE.





# Malgré sa défaite, Amélie Mauresmo confirme sa place dans les sommets du tennis mondial

L'Américaine Serena Williams emporte à Paris son premier titre

La finale du tournoi féminin de l'Open Gaz de France, au stade de Coubertin à Paris, a été emportée par l'Américaine Serena Williams. A dix-

sept ans, elle inscrit un premier titre dans sa carrière, le jour même où sa sœur Venus en gagne un quatrième à Oklahoma City. Légèrement

émoussée par ses rencontres précédentes, Amélie Mauresmo a manqué de puissance à la fin de la rencontre.

**SERENA WILLIAMS** n'en finit plus de bondir de joie vers Amélie Mauresmo, qui s'approche du filet. C'est fini. Au bout d'un match somptueux, la jeune Américaine, 24<sup>e</sup> joueuse mondiale, vient de vaincre la Française, 18<sup>e</sup> (6-2, 3-6, 7-6 [7-4]). Du haut de ses dix-sept ans, Serena Williams a réussi, dimanche 28 février, là où avaient échoué la Suisse Martina Hingis, première joueuse mondiale, et la Belge Dominique Van Roost, 11<sup>e</sup>. Plus audacieuse que son adversaire et sans doute plus fraîche mentalement et physiquement, elle remporte ainsi le premier tournoi de sa carrière. Le spectacle fut beau, âpre et émouvant, un exemple absolu de ce que recèle le tennis féminin actuel : l'affrontement solide de deux joueuses au tennis talentueux.

Paris attendait Amélie Mauresmo, mais il y avait Serena Williams. Depuis une semaine, l'Américaine s'est frayée un chemin dans un tournoi assez tranquille pour elle. Sur son passage figuraient quatre adversaires. Après avoir éliminé la modeste suédoise Carlsson, elle a croqué facilement trois Françaises : Nathalie Tauziat, Julie Halard-Decugis et Nathalie Dechy. Dans la frénésie médiatique qui entourait Amélie Mauresmo, elle s'est faite anonyme, une fois n'est pas coutume dans un circuit qui d'habitude n'a d'yeux que pour elle et sa sœur aînée, Venus. « C'est vrai que ce genre de tranquillité fait du bien », a plaisanté Serena.



L'Américaine était moins émoussée que la Française.

Dimanche, dès le premier set, l'Américaine a prouvé sa fraîcheur quand la Française a paru presque lasse. En ce début de finale, Amélie semble nerveuse. Elle manque de cette lucidité qui permet de bâtir des stratégies, elle frappe trop fort, donne du rythme à une adversaire qui ne demande que cela, elle voit revenir ses coups encore plus lourds. Assommée, elle laisse filer la première manche.

Ambiance surchauffée, moral retrouvé, la jeune française repart à l'assaut et casse le rythme d'une joueuse survoltée qui frappe comme elle caresse et joue, tenace, du fond du court comme elle sait surgir à la volée. La Française conquiert le filet pour gagner le deuxième set. Mais son service dé-

faillant commence à inquiéter des spectateurs.

Dans la troisième manche, elle perd deux fois sa mise en jeu : le public s'étiole. Il a bien tort. Amélie Mauresmo possède désormais cette force morale, symbole de son bel orgueil. A la force d'un tennis varié suivi d'attaques vers la volée, elle reprend ses deux mises en jeu perdues, elle égalise à 4 jeux partout, elle mène 6 jeux à 5. Las, elle s'éteint dans le tie-break. Service parfait et jolie force mentale, Serena réussit le finish parfait.

#### MARGE DE PROGRESSION

Dimanche, l'Open Gaz de France a vécu la plus belle finale de son histoire, un souvenir à placer juste devant le succès de Martina Navratilova contre Monica Seles lors de la première édition, en 1993. Une éternité semble séparer les deux matches. En six ans, le circuit a considérablement évolué vers l'endurance, la force. Les joueuses ont désormais le choix d'un tennis plus solide, plus varié, effectivement plus beau car spectaculaire dès le début des compétitions, ce qui n'était pas le cas il y a cinq ans. Pendant une semaine, le public, venu en masse découvrir le « phénomène » Mauresmo, est resté en nombre pour découvrir les magnifiques progrès de Nathalie Dechy, demi-finaliste à Paris,

ou bien le tennis enflammé de Julie Halard-Decugis.

Et puis, bien sûr, Amélie Mauresmo. En quelques jours, la finaliste des Internationaux d'Australie a prouvé que son parcours de Melbourne n'était pas un hasard. A nouveau victorieuse d'une joueuse numéro un mondial, à Paris, Martina Hingis, elle s'est imposée comme la future meilleure française, et peut-être mondiale. Le plus merveilleux finalement, c'est que la Française sait où travailler pour mieux gagner : la marge de progression est encore énorme pour celle qui était 16<sup>e</sup> joueuse mondiale lundi.

Amélie Mauresmo, qui a déjà le revers parfait, le coup droit têté et le mental presque d'acier, s'achemine maintenant vers une volée qui lui tend les bras si elle accepte de ne pas avoir peur. Elle doit enfin posséder un service plus constant et plus fort, au contraire de ce qu'elle a servi dimanche contre Serena Williams. Au-delà de la déception, il y a les promesses : « Je réalise que je fais partie des plus jeunes joueuses et que l'avenir du tennis, c'est peut-être aussi moi », assure Amélie. Il y a cette façon de se laisser transcender par le public plutôt que de le subir : « Je lui donne du plaisir sur le court, il me le rend dans les tribunes, c'est fabuleux. »

Pour les sœurs Williams, le week-end a été faste. Quelques heures après la victoire de Serena à Paris, ainsi devenue 21<sup>e</sup> joueuse mondiale, son meilleur classement, Venus s'est imposée en finale du tournoi d'Oklahoma City, face à la Sud-Africaine Amanda Coetzer (6-4, 6-0). D'un continent à l'autre, les deux sœurs brillent. Elles vont se retrouver dans quinze jours aux Etats-Unis, où commence la première campagne américaine de la saison. Campagne où sont attendues toutes les meilleures joueuses : Martina Hingis, Lindsay Davenport, Steffi Graf ou Monica Seles. Il faut maintenant ajouter un nom, celui d'Amélie Mauresmo.

Bénédicte Mathieu

## Patrice Hagelauer passe la Manche

La Fédération britannique de tennis devrait annoncer, mercredi 3 mars, à Wimbledon, l'arrivée de Patrice Hagelauer en son sein. Entraîneur national depuis près de vingt ans à la Fédération française de tennis (FFT), ancien coach de Yannick Noah et entraîneur de l'équipe de France de Coupe Davis, Patrice Hagelauer devrait être responsable technique à la Fédération britannique, où il devrait mettre en place des bases nécessaires pour le renouveau du tennis outre-Manche, selon *L'Equipe* du 28 février. Le bruit de ce départ - très surprenant - courait depuis quelques jours dans les travées de l'Open Gaz de France. La FFT est à la recherche d'un remplaçant, qui pourrait être Henri Leconte. Proche de la présidence, l'ancien joueur avait été le candidat malheureux au capitainat des équipes de France de Coupe Davis et de Fed Cup, finalement attribué à Guy Forget.

## Tour du monde en ballon : « Breitling-Orbiter-3 » a décollé

**LE BALLON** Breitling-Orbiter-3, avec à son bord le Suisse Bertrand Piccard et le Britannique Brian Jones, a décollé lundi 1<sup>er</sup> mars de la petite station suisse de Château-d'Oex, pour une nouvelle tentative du tour du monde sans escale. L'équipage vient de mettre fin à près de deux mois de négociations et d'attente. La violation de l'espace aérien chinois par l'aérostat de l'homme d'affaire britannique Richard Branson au moment de Noël avait conduit les autorités de Pékin à refuser tout survol de son territoire par les différents candidats au tour du monde. Bertrand Piccard avait finalement récupéré son autorisation. Il ne lui restait plus qu'à attendre que les conditions météorologiques soient favorables pour larguer les amarres.

Un autre ballon est actuellement en course dans cette circumnavigation aérienne présentée par certains comme étant « la dernière grande aventure du siècle ». Parti le 17 février de la ville espa-

gnole d'Almeria, le ballon britannique *Cable & Wireless* a même battu, samedi 27 février, le record de durée en vol que détenait, depuis 1998, le précédent ballon de Bertrand Piccard, Breitling-Orbiter-2, avec 233 h et 55 mn. Ses deux pilotes, les Anglais Andy Elson et Colin Prescott, n'ont pas obtenu, en revanche, l'autorisation de survol de la Chine.

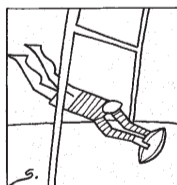
« Afin de garder le ballon le plus au sud possible pour éviter la Chine, nous avons encore beaucoup de travail à faire dans les prochains jours. Notre plan de jeu est de continuer à faire avancer le ballon lentement mais sûrement à travers l'Inde, vers le sud de Rangoon en Birmanie, pour pouvoir rencontrer un courant qui entraînera le ballon au sud de la Chine », indiquaient les deux aéro-stiers, dans leur dernier communiqué. Si le vent les pousse irrémédiablement vers la République populaire, Andy Elson et Colin Prescott se poseront avant le franchissement de la frontière.

## Montferrand s'offre un Bouclier européen sans grand avenir

LYON

de notre envoyé spécial

Le Bouclier européen est un vulgaire plateau argenté, de forme ovale, comme il sied pour servir le poisson.



RUGBY

Le trophée de la « deuxième » Coupe d'Europe de rugby, soulevé, samedi 27 février, à Lyon, par Jean-Marc Lhermet et ses coéquipiers de l'AS Montferrand après leur belle victoire (35-16) sur le CS Bourgoin-Jallieu, est ridicule, à l'image de cette compétition qui, après sa troisième édition, cherche encore sa place et son avenir dans le panorama du rugby européen.

A quoi sert le Bouclier européen ? A favoriser l'intégration des petites nations dans le concert du rugby international ? Voire. Les clubs anglais, absents cette année, n'en veulent plus mais les Français, en dépit d'un calendrier déjà surchargé, y sont très attachés. Depuis trois ans, ils ont fait des phases finales de cette compétition un rendez-vous exclusivement franco-français, une sorte de remake de la Coupe de France ou une répétition générale avant d'aborder la dernière ligne droite du championnat de France - avec un chèque en plus pour les vainqueurs (1,2 million de francs en 1999, soit 182 939 €).

Pour l'AS Montferrand, cette finale européenne - la première de l'histoire du club - était aussi l'occasion idéale de se débarrasser enfin de son embarrassante réputation d'éternel absent des grands rendez-vous. Son pack surpuissant

a largement dominé des Berjal-liens éteints, auteurs de nombreuses brutalités. « On avait une énorme envie, on ne voulait pas passer une nouvelle fois à côté d'une grande finale », exployait le capitaine montferrandais, Jean-Marc Lhermet, juste après avoir salué le public enthousiaste (32 000 personnes) venu fêter à Gerland le printemps du rugby.

Un tour d'honneur, une foule en liesse, des vaincus accablés de tristesse : le Bouclier européen avait, samedi, le parfum des grandes épreuves, riches de grands enjeux. La réalité, hélas, est moins enthousiasmante pour les vainqueurs du jour. Sur le programme de présentation de la finale de l'édition 1999, il était indiqué en grosses lettres que « le vainqueur du Bouclier européen sera automatiquement qualifié pour la Coupe d'Europe 1999-2000 ». Mais après la rencontre, personne, pas même Tom Kiernan, président de l'European Rugby Cup, organisateur de la Coupe d'Europe, n'aurait juré aux vaillants Montferrandais que leur succès équivalait à un ticket d'entrée pour la « grande » Coupe d'Europe promise pour 2000.

« On a confiance, on le mérite », se rassurent les dirigeants de Montferrand. « Ce ne serait que justice », ajoute Bernard Lapasset. Le président de la Fédération française de rugby a promis une réponse « vers la mi-mars », après une nouvelle série de consultations avec les dirigeants de clubs anglais. Une décision définitive, jusqu'au prochain changement d'avis des dirigeants du rugby européen.

Eric Collier

## Au Kenya, la première victoire d'une Ford Focus en rallye

**LE PILOTE ÉCOSSAIS** Colin McRae (Ford Focus) a gagné le Safari Rallye au Kenya, troisième manche du championnat du monde des rallyes, dimanche 28 février, à Nairobi. Cette victoire, la première de la Ford Focus, engagée seulement depuis trois courses, permet à la marque américaine de réapparaître au palmarès vingt-deux ans après son dernier succès dans l'épreuve. Elle est aussi la première victoire, au Kenya, d'un constructeur occidental face aux Japonais depuis 1992. Le Finlandais Tommi Makinen (Mitsubishi), qui avait terminé deuxième, a été disqualifié pour avoir reçu une aide extérieure lors d'une crevaisson. Son écurie a la possibilité de faire appel. Cette disqualification profite aux Toyota, puisque le Français Didier Auriol a pris la deuxième place et l'Espagnol Carlos Sainz la troisième. Tommi Makinen, vainqueur des deux premiers rallyes de la saison (Monte-Carlo et Suède), conserve cependant la tête du championnat du monde des pilotes.

## Aamodt prend la tête du classement général de la Coupe du monde de ski

**APRÈS LE DOUBLÉ AUTRICHIEN** en slalom géant de Stephan Eberharter et Hans Knauss, samedi 27 février à Ofterschwanger Horn (Allemagne), les Norvégiens Finn Christian Jagge et Kjetil-Andre Aamodt ont pris leur revanche, dimanche 28 février, en terminant aux première et troisième places du slalom, l'Autrichien Thomas Stangassinger parvenant à s'intercaler. Son compatriote Hermann Maier, quatrième des deux épreuves, n'aura finalement occupé la première place de la Coupe du monde que l'espace de vingt-quatre heures. Dans la course au globe de cristal, le skieur d'Oslo, Kjetil André Aamodt, champion du monde du combiné à Vail (Etats-Unis), s'est porté provisoirement en tête, avec 27 points d'avance sur Hermann Maier et 41 de plus que son compatriote Lasse Kjus.

#### DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : le légionnaire Driss El Himer**, champion du monde militaire, a conservé son titre national de cross-country, lors des championnats de France qui se sont déroulés dimanche 28 février sur l'hippodrome de Nantes. Il a toutefois été devancé par le Marocain d'Alès El Hassan Lahssini. Chez les dames, Blandine Bitzner (Strasbourg) a également conservé sa couronne.

■ **Jean Galfione a établi le nouveau record de France (5,95 m)** du saut à la perche en salle, samedi 27 février, à Dunkerque. Le champion olympique d'Atlanta a amélioré d'un centimètre le précédent record, détenu par Philippe Collet depuis le 10 mars 1990. Derrière les 6 m du Russe Maksim Tarasov, le Parisien signe la deuxième performance mondiale de 1999, à quelques jours des championnats du monde, qui auront lieu du 5 au 7 mars, à Maebashi (Japon).

■ **ESCRIME : le Français Damien Touya** s'est adjugé, dimanche 28 février, le Tournoi international de Bonn (Allemagne), épreuve de sabre comptant pour la Coupe du monde, en battant l'Allemand Dennis Bauer en finale (15-10).

■ **FOOTBALL : Troyes, tenu en échec par Nice (0-0)**, ne compte plus que trois points d'avance sur Sedan, auteur d'un beau succès contre Wasquehal (2-0), samedi 27 février, au terme de la 28<sup>e</sup> journée du championnat de France de deuxième division. En tête du classement, Saint-Etienne, dont le match contre Nîmes a été reporté au 6 mars, dispose de six points d'avance sur Troyes.

■ **Arsenal, grâce à un but de Nicolas Anelka, a fait match nul à Newcastle (1-1)**, dimanche 28 février, pour le compte de la 27<sup>e</sup> journée du championnat d'Angleterre. L'équipe d'Arsène Wenger, tenant du titre, compte désormais sept points de retard sur Manchester United, et trois sur Chelsea, vainqueurs sur le même score (2-1) contre Southampton et Liverpool.

■ **Majorque a manqué une occasion de rejoindre Barcelone**, leader du championnat d'Espagne, en concédant le nul (1-1) contre Tenerife, dimanche 28 février, lors de la 24<sup>e</sup> journée. Au classement, les insulaires, deuxième à deux points, se rapprochent cependant d'une longueur du Barça, défait la veille par Valence (2-4). Le Celta Vigo, adversaire de Marseille, mardi 2 mars, en quarts de finale de la Coupe de l'UEFA, a obtenu le nul à Bilbao (0-0).

■ **La Lazio Rome, invaincue en onze matches et victorieuse à Vercence (2-1)**, a creusé l'écart en tête du championnat d'Italie, lors de la 23<sup>e</sup> journée disputée samedi 27 et dimanche 28 février. Les Romains disposent de quatre longueurs d'avance sur Parme - adversaire de Bordeaux en Coupe de l'UEFA et auteur d'un beau succès contre Pérouse (3-1) - et la Fiorentina, tenue en échec à Salernitana (1-1). L'Inter Milan, privé de Ronaldo, et la Juventus se sont séparés sur un score vierge, et Bologne, qui accueillera Lyon en Coupe de l'UEFA, a subi une lourde défaite (5-0) face à Plaisance.

■ **Le tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe de France** a donné les matches suivant : Metz (D 1)-Nantes (D 1) ; Lens (D 1)-Laval (D 2) ; Amiens (D 2)-Sedan (D 2) ; Guingamp (D 2)-Lille (D 2) ; Angoulême (N)-Troyes (D 2) ; Clermont Foot (CFA)-Le Mans (D 2) ; Saint-Georges-Les-Ancizes (CFA 2)-Nîmes (D 2) ; US Montagnarde (CFA2)-Grand Rouen (CFA2). Les rencontres se joueront les 13 et 14 mars.

■ **HANDBALL : les filles de Besançon** se sont inclinées (29-32) face aux Yougoslaves de Buducnost Pogdora, dimanche 28 février, dans leur salle, lors du match aller des quarts de finale de la Ligue des champions.

■ **SKI NORDIQUE : le Finlandais Mika Myllylä**, après avoir été sacré champion du monde du 10 km classique et du 30 km libre, s'est adjugé son troisième titre de champion du monde, dimanche 28 février à Ramsau (Autriche), au terme du 50 km classique de ski de fond.

■ **Le Français Raphael Poirée** a gagné, samedi 27 février, la poursuite 12,5 km des épreuves de Coupe du monde de biathlon de Lake Placid (Etats-Unis), devant les Allemands Peter Sandel et Sven Fischer.

■ **VOILE : Marc Thiérelin (Somewhere)** est arrivé, dimanche 28 février, à Port Stanley, aux îles Malouines, où il doit réparer son bateau avant de regagner Punta del Este (Uruguay), terme de la troisième étape de l'Around Alone, course à la voile autour du monde en solitaire et avec escales. Victime d'un démâtage, jeudi 25 février, le navigateur français doit aussi colmater une voie d'eau. L'Italien Giovanni Soldini (Fila), avec à son bord la Française Isabelle Autissier, est attendu en Uruguay mardi.

#### LOTO

■ **Résultats des tirages n° 17** effectués samedi 27 février. **Premier tirage** : 12, 24, 30, 36, 40, 43, numéro complémentaire le 22. Rapports pour six bons numéros : 9 146 710 F, 1 394 407 € ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 119 060 F, 18 151 € ; pour cinq bons numéros : 4 985 F, 760 € ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 252 F, 38,4 € ; pour quatre bons numéros : 126 F, 19,2 € ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 30 F, 4,6 € ; pour trois bons numéros : 15 F, 2,3 €. **Second tirage** : 4, 6, 15, 19, 31, 36, numéro complémentaire le 25. Rapports pour six bons numéros : 8 164 850 F, 1 244 723 € ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 87 620 F, 13 358 € ; pour cinq bons numéros : 6 105 F, 931 € ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 258 F, 39 € ; pour quatre bons numéros : 129 F, 19,7 € ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 26 F, 4 €, pour trois bons numéros : 13 F, 2 €.

Le Monde  
des  
**POCHES**

Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche

Prochaine parution dans *Le Monde* jeudi 4 daté vendredi 5 mars



# Nuages et pluies

**MARDI.** Une vaste zone dépressionnaire s'étend du sud de l'Islande à la Scandinavie. Des perturbations pluvieuses circulent dans un flux rapide d'ouest. Sur la moitié nord, le ciel sera couvert et pluvieux. Plus au sud, les pressions sont relativement élevées et les pluies sont faibles et éparées. Seules les régions du pourtour méditerranéen verront un peu le soleil.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Le ciel sera couvert tout au long de la journée. Les pluies faibles le matin se renforceront l'après-midi sur la Bretagne et la Basse-Normandie. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 80 ou 90 km/h en rafales. Il fera de 12 à 14 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - La journée sera maussade avec des pluies faibles. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h en rafales près des côtes. Il fera de 12 à 14 degrés.

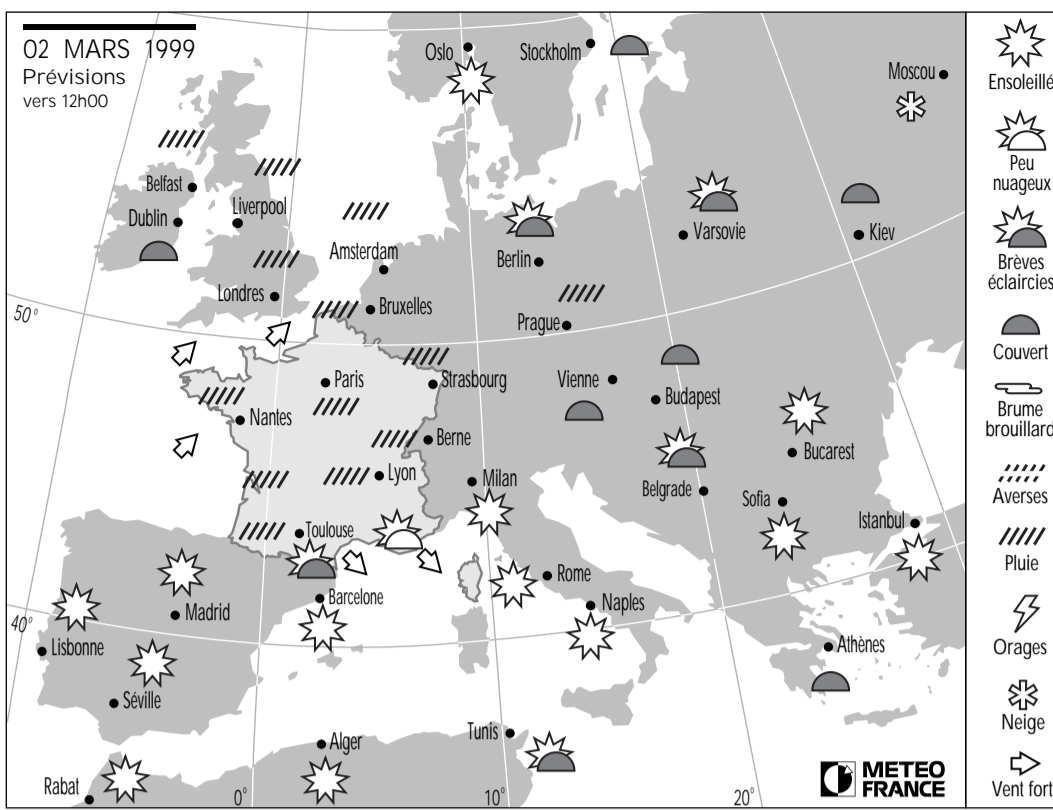
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Il

pleuvra tout au long de la journée. Sur le Jura, il neigera au-dessus de 1500 mètres. Il fera de 11 à 14 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur les régions proches des Pyrénées les passages nuageux n'empêcheront pas quelques apparitions du soleil. Plus au nord, le ciel sera couvert et les nuages seront accompagnés de faibles pluies intermittentes. Il fera de 11 à 15 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - La journée sera placée sous le signe de la grisaille avec de nombreux nuages accompagnés de faibles pluies éparées. La limite pluie-neige sera voisine de 1500 mètres sur les Alpes. Il fera de 11 à 15 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Malgré les passages de nuages élevés la journée sera assez bien ensoleillée. La tramontane soufflera jusqu'à 60 km/h. Les températures seront agréables avec des maxima proches de 17 ou 18 degrés.



# LE CARNET DU VOYAGEUR

**GRANDE-BRETAGNE.** British Midland propose un A/R Paris-Londres à 724 F (110 €) jusqu'au 30 avril pour toute réservation effectuée avant le 12 mars. Conditions : réserver une semaine à l'avance et passer la nuit du samedi au dimanche ou deux nuits consécutives sur place les autres jours. Réservations au 01-48-62-55-65.

**CANADA.** Vacances Air Canada propose, jusqu'au 31 mai, des réductions sur les vols A/R à destination de Montréal, Toronto, Québec et Ottawa, vols à 2 270 F (346,05 €). Réservation avant le 15 mars. Renseignements au 01-40-15-15-15.

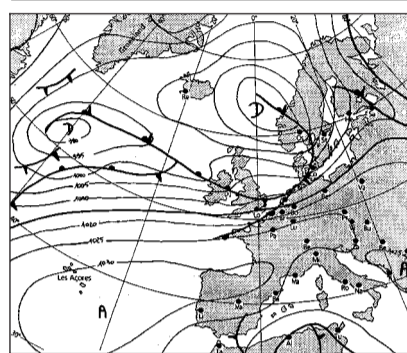
**CONCORDE.** Pour 4 allers-retours en Club Europe avant le 30 avril, British Airways propose aux membres européens de l'Executive Club (tél. : 0-836-690-747) un aller-retour Londres-New York en Concorde avec pré-acheminement de Paris et/ou de province.

## PRÉVISIONS POUR LE 02 MARS 1999

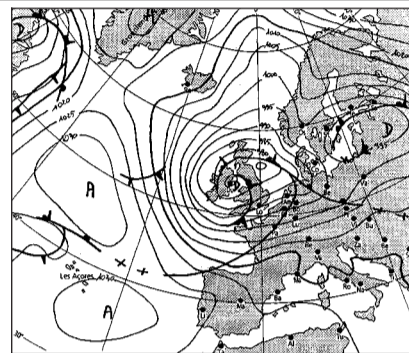
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	7/12 P
AJACCIO	4/14 S	9/13 P
BIARRITZ	8/14 P	7/15 N
BORDEAUX	7/13 P	10/14 P
BOURGES	7/12 P	4/13 P
BREST	9/12 P	10/16 N
CAEN	8/11 P	9/14 P
CHERBOURG	9/12 P	5/14 P
CLERMONT-F.	6/14 P	8/13 P
DIJON	6/13 P	5/13 N
GRENOBLE	1/13 P	8/13 P
LILLE	8/12 P	FRANCE outre-mer
LIMOGES	4/10 P	CAYENNE
LYON	5/13 P	FORT-DE-FR.
MARSEILLE	9/17 N	NOUMEA

PAPETE	25/29 N	KIEV	1/5 C	VENISE	3/11 N
POINTE-A-PIT.	21/28 S	LISBONNE	11/17 S	VIENNE	6/11 C
ST-DENIS-RE.	24/29 N	LIVERPOOL	8/13 P	AMÉRIQUES	20/26 P
EUROPE		LONDRES	9/15 P	BRASILIA	18/27 N
AMSTERDAM	8/12 P	LUXEMBOURG	8/10 P	BUENOS AIR.	21/28 S
ATHENES	10/17 C	MADRID	2/17 S	CARACAS	1/6 P
BARCELONE	8/17 S	MILAN	4/15 S	CHICAGO	22/28 P
BELFAST	7/13 P	MOSCOW	-6/-2 *	LIMA	13/20 N
BELGRADE	-2/14 N	MUNICH	4/8 P	LOS ANGELES	13/24 S
BERLIN	6/12 N	MOSCOW	7/18 S	MEXICO	13/24 S
BERNE	4/9 P	OSLO	-5/1 S	MONTREAL	3/7 S
BRUXELLES	10/13 P	PALMA DE M.	4/17 S	NEW YORK	7/14 C
BUCAREST	-2/15 S	PRAGUE	5/8 P	SAN FRANCIS.	8/28 S
BUDAPEST	2/10 C	ROME	6/15 S	SANTIAGO/CHI	-5/3 N
COPENHAGUE	1/6 N	SEVILLE	7/22 S	ST-PETERSB.	4/10 P
DUBLIN	6/14 C	SOFIA	-3/11 S	STOCKHOLM	-2/2 C
FRANCFORT	8/12 P	ST-PETERSB.	-5/-2 C	TENERIFE	12/14 N
GENEVE	4/10 P	TOKYO	21/33 S	VARSOVIE	4/6 N
HELSINKI	4/-2 C				
ISTANBUL	9/13 S				



Situation le 1<sup>er</sup> mars à 0 heure TU



Prévisions pour le 3 mars à 0 heure TU

## ASTRONOMIE

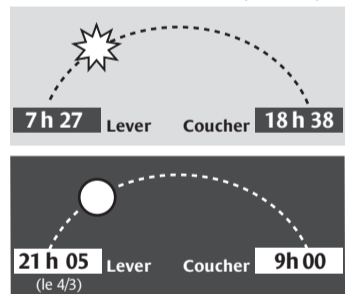
# Ciel de mars

**QUELLE** n'a pas été la surprise de nombreux promeneurs, mardi 23 février en début de soirée ! Au-dessus de l'horizon sud-ouest, un double point fixe et fort brillant attirait inmanquablement leur regard. Le lendemain, certains téléphonaient à la rédaction du Monde. D'immobiles ovnis ? La station Mir scotchée là-haut ? On voulait savoir. Mais le phénomène n'avait rien d'artificiel ni d'inexplicable. La conjonction de l'année, rapprochant dans notre ciel **Vénus** et **Jupiter**, n'avait fait que tenir ses promesses.

En mars, rien de si spectaculaire à se mettre sous la dent. C'est carême aussi pour les astronomes

## SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE

• vendredi 5 mars 1999 (à Paris) •



amateurs. La planète géante disparaît progressivement sous notre horizon alors qu'au contraire l'étoile du Berger est de plus en plus haute dans le ciel du soir. Les 19 et 20 mars, Vénus a rendez-vous avec **Saturne**, un très mince et très jeune croissant de Lune se mêlant à la scène pour compléter le tableau. Auparavant, le 7 mars, la Lune sera entrée en conjonction avec **Mars**, dont l'éclat ne cesse de croître. Quant à la petite Mercure, elle ne sera visible que pendant le premier tiers du mois, juste après le coucher du Soleil.

En période de vaches maigres, il n'est pas interdit de s'intéresser à des phénomènes plus exotiques. Ainsi, le 25 mars, la Lune occultera **Aldébaran** - ou alpha du Taureau pour les plus érudits - pendant le crépuscule. L'immersion de cette étoile brillante, qu'il vaut mieux observer avec une paire de jumelles, aura lieu sur le bord obscur de notre satellite à 19 h 33 à Paris. Aldébaran réapparaîtra environ une heure plus tard sur le bord opposé - et éclairé - de la Lune.

Autre curiosité de mars, aux toutes premières heures du 25, le maximum de l'essai météorologique des **Virginides**. Essaim est

un bien grand mot, car ces étoiles filantes semblant sortir de la constellation de la Vierge ne sont jamais très nombreuses. Mais, fort brillantes, elles ont souvent le mérite de laisser derrière elles des traînées perceptibles pendant une poignée de secondes.

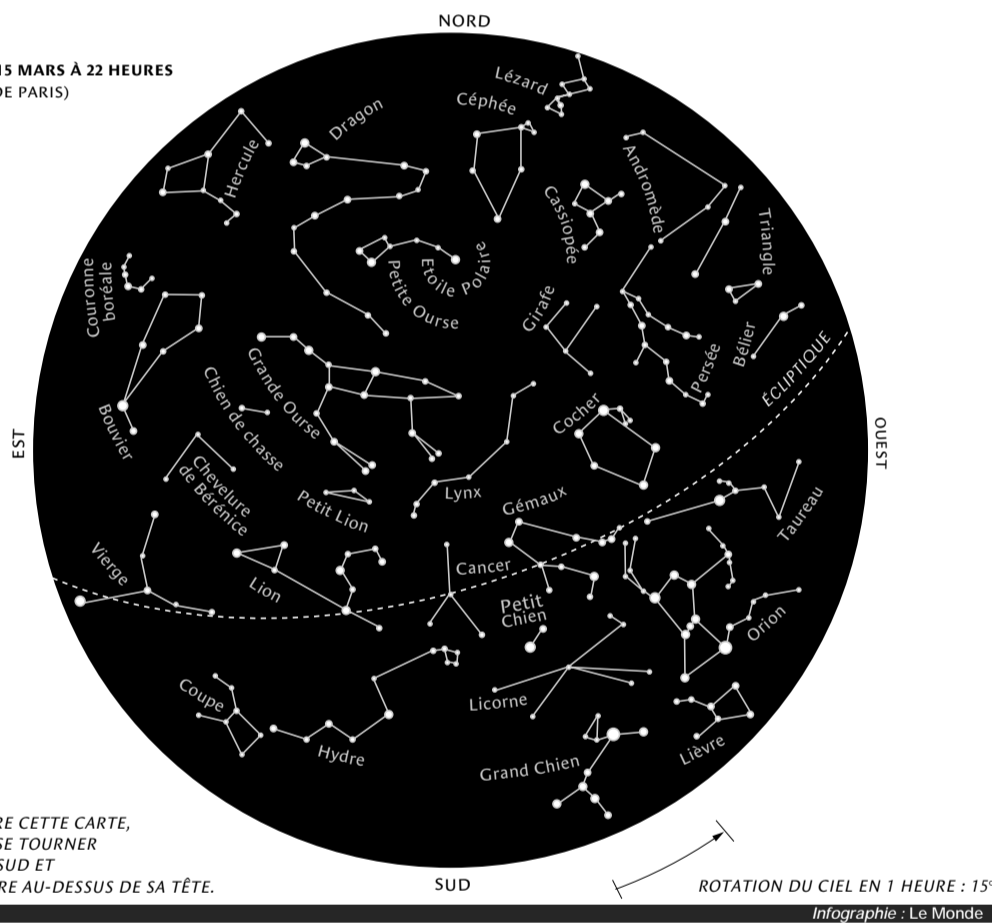
Comme l'indiquent tous les calendriers, le 21 mars marque la date de l'équinoxe de printemps sur notre planète. En longueur, nos jours ont enfin rattrapé nos nuits. Mais, de l'autre côté de la Terre, ne l'oublions pas, c'est le contraire. Soirs d'automne à Nouméa...

Pierre Barthélémy

■ **L'Association française d'astronomie et le mensuel Ciel et espace** proposent une série de trois conférences publiques données par l'astrophysicien Hubert Reeves au grand amphithéâtre de la Sorbonne (47, rue des Ecoles, 75005 Paris) les 17, 24 et 31 mars, de 19 à 21 heures, sur le thème « L'univers et nous ». Participation : 55 F (8,38 €) par conférence (tarif réduit : 45 F, soit 6,86 €). Renseignements au 01-45-89-81-44 ou par Minitel sur le 3615 Big Bang.

## Configuration de printemps

CIEL DU 15 MARS À 22 HEURES (HEURE DE PARIS)



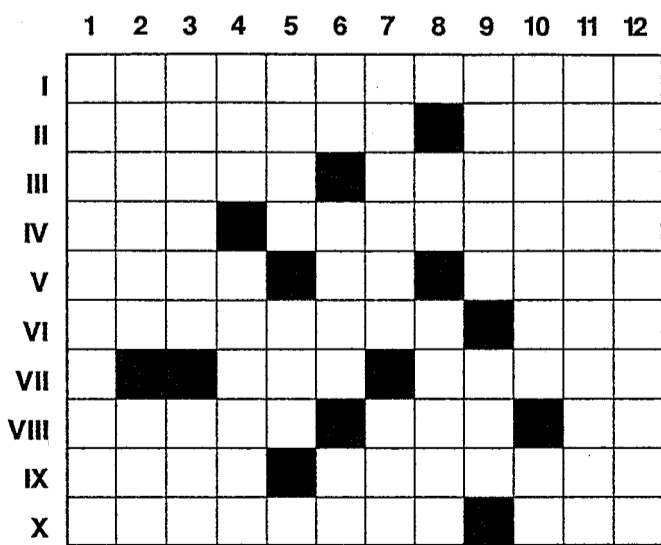
POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE SUD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

ROTATION DU CIEL EN 1 HEURE : 15°  
Infographie : Le Monde

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99052

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



### HORIZONTALEMENT

I. Bonnes vieilles méthodes de recherche. - II. S'attaque aux zones d'ombres. Résista au temps. - III. Sans défaut. Changeât de face. - IV. Commence après la levée. Praticante sur le terrain. - V. Points vite gagnés. Conjonction. Port breton. - VI. Couches d'oignons. Responsable de la bonne entente. - VII. Qui ne laisse rien passer. Langue indo-européenne - VIII. Peut donc être appliquée. Personnel. La fin des nantis. - IX. Tient

porte close. Conduite intérieure. - X. A gauche pour plusieurs tours. Ouverture nippone sur le large.

### VERTICALEMENT

1. Comme le I horizontal, elles peuvent être couronnées de succès. - 2. Reste sommaire dans l'ensemble. Opération boursière. - 3. Sa clientèle fut royale, de François I<sup>er</sup> à Charles Quint. Ecorce moulue. - 4. Coule en Roumanie. Frappe. - 5. Bien arrivées. Conjonction. - 6. Le premier à contrens.

Nous en fait voir de toutes les couleurs. Bouts du bout. - 7. Trouve à redire. Encore une fois. - 8. Prises de guerre. Porteuse d'avenir. - 9. Accessible à la BN. - 10. Grand-père de Remus et Romulus. Romains. - 11. Grands confidents de nos nuits. - 12. Mise sous dépendance.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 99051

#### HORIZONTALEMENT

I. Narcodollars. - II. Usurpateur. - III. Mémoire. Nèpe. - IV. Ipé. Ni. Bétel. - V. Stupa. Patène. - VI. Mirait. St. Dr. - VII. As. Strate. Aa. - VIII. Test. Avisent. - IX. Péri. Ite. - X. Staliniennes.

#### VERTICALEMENT

1. Numismates. - 2. Aseptisé. - 3. Rumeur. SPA. - 4. Cro. Pastel. - 5. Opinait. Ri. - 6. Dari. Train. - 7. Oté. Av. - 8. Le. Bastide. - 9. Lunettes. - 10. Arête. Ein. - 11. Pendante. - 12. Scélérates.

## AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 111

# Le jeu de construction

**CE JEU** de construction comporte des briques blanches et des briques noires.

Le but du jeu est de superposer des briques pour construire une tour. Mais deux briques noires n'ont pas le droit de se toucher. Voici deux exemples de tours de hauteur 6.

Combien peut-on construire de tours différentes de hauteur 6 ?

Sauriez-vous trouver une règle qui donne le nombre de tours différentes admettant pour hauteur un nombre *n* quelconque de briques ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen

© POLE 1999

Solution dans *Le Monde* du 9 mars

### Solution du problème n° 110 paru dans *Le Monde* du 23 février

La case marquée d'une croix contient le nombre 34. On commence par montrer que les nombres contenus dans les petits cercles forment une suite périodique de 4. En effet, si on prend 5 cases consécutives contenant les nombres *a*, *b*, *c*, *d* et *e*, en remarquant que  $a + b + c + d = b + c + d + e$ , on en déduit que  $a = e$ . On montre ensuite que la période est en fait 2 : si *a* est inscrit dans la

case *N*, *a* sera aussi dans les cases *N* + 4, *N* + 8, *N* + 12, *N* + 16, *N* + 20... *N* + 240, *N* + 244, *N* + 248, et...  $N + 252 = N + 2$  ! Il n'y a donc que deux valeurs inscrites dans les cercles : 16 qui intervient toutes les deux cases, et une autre valeur, *x*, qui intervient de manière alternée, en particulier dans la case marquée d'une croix. En additionnant quatre cases consécutives, il vient :  $16 + x + 16 + x = 100$ , ce qui impose  $x = 34$ .

## Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu. Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique. Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble. Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge. Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art. Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'Administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Vice-président : Gérard Morax  
Directeur général : Stéphane Corre  
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26



# M Le Monde M O B I L I E R

## VENTES

### APPARTEMENTS

#### PARIS 2<sup>e</sup>

##### BOURSE

Imm. Pdt, 4<sup>e</sup> étage  
beau liv., chbre 52 m<sup>2</sup>  
7 fenêtres, impeccable  
BURON. 01-42-36-88-05

#### PARIS 6<sup>e</sup>

(6<sup>e</sup>) LUXEMBOURG, MADAME  
67 P., 182 m<sup>2</sup>, 2<sup>e</sup> ét., asc., sud  
LITRE. 01-45-44-44-45

#### PARIS 7<sup>e</sup>

EC-MILITAIRE. Bel imm.  
3 P., 43 m<sup>2</sup>, 5<sup>e</sup>, soleil, 890 000 F  
LITRE. 01-45-44-44-45

PROX. CH. DE MARS AV.  
Mot. Picquet, 3 P., 63 m<sup>2</sup>  
parfait état, 1<sup>er</sup>, asc.  
1 470 000 F - 01-44-94-04-40

PARIS 7<sup>e</sup> LA TOUR MAUBOURG, 3 P.  
1 400 000 F. T. : 01-53-59-50-50

#### PARIS 9<sup>e</sup>

##### CITE TREVISE

Dernier ét., asc., soleil  
5 P., balcon. 2.650.000 F  
Serge Kayser. 01-43-26-43-43

MARTYRS - TRUDAINE  
beau 7 P., 186 m<sup>2</sup>, dble expo  
pierre-de-l., balc., 4 450 000  
X'IMMO. 01-40-25-07-05

#### PARIS 13<sup>e</sup>

CORVISART, 4/5 P., standing  
2 bains, dble expos., box  
CENTURY 21. TGA 01-44-08-61-21

Près Parc Montsouris récent 1975  
séj. 3 chbres, gde cuis., 2 bains,  
92 m<sup>2</sup> à raf., park. 01-43-35-18-36

#### PARIS 14<sup>e</sup>

##### 100 m<sup>2</sup>, STANDING

4<sup>e</sup> ét., balcon/jard. sud  
2 CH, séj. dbl., soleil, park.  
Exclusivité J. P. MAURIN.  
01-43-37-50-50

Alésia Imm. 1930 asc., ét. ét.  
4 P., 95 m<sup>2</sup>, parfait ét. sans vis-  
à-vis, calme. 01-43-35-18-36

DENFERT. Imm. récent 7/8 P.  
Triplex à réaménager, 235 m<sup>2</sup> +  
jardin, calme, park. 01-43-35-18-36

#### PARIS 15<sup>e</sup>

##### 90 m<sup>2</sup>, 4 P., PdT

LEFEBVRE, soleil, vue  
2 chbres, séj. dble 32 m<sup>2</sup>  
4<sup>e</sup> ét., ch. svce 8 m<sup>2</sup>  
J. P. MAURIN. Gobelins Immo  
01-43-37-50-50

Sevres-Lecourbe, imm. 30, duplex  
style atel., 2/3 P., 85 m<sup>2</sup>, tr. bon  
état, calme. 01-43-35-18-36

## FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES



CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

### DROITS DE SUCCESSION - I.S.F.

EVALUATION DES IMMEUBLES DONT LE PROPRIETAIRE A L'USAGE

Pour le calcul des droits de succession dus à la suite d'un décès, les immeubles doivent être évalués à leur valeur vénale au jour du décès. La même règle est applicable en matière d'impôt sur la fortune.

De nombreux contentieux sont nés à ce sujet et la Cour de Cassation, à deux reprises (en 1996 pour l'I.S.F., en 1997 pour les droits de mutation à titre gratuit) avait admis que le contribuable puisse pratiquer un abattement de 20% sur la valeur vénale du bien qu'il occupe à titre de résidence principale.

La Loi de Finances pour 1999 (article 17) reprend à son compte la solution dégagée par la Cour de Cassation et en précise les limites.

En matière de droits de succession, la loi précise qu'il peut être pratiqué un abattement de 20% sur la valeur vénale réelle de l'immeuble constituant, au jour du décès, la résidence principale du défunt, lorsque, à la même date, cet immeuble est également occupé par le conjoint survivant ou par un ou plusieurs enfants mineurs ou majeurs protégés du défunt ou de son conjoint.

On notera qu'une disposition analogue est retenue pour l'évaluation des biens en matière d'I.S.F. : un abattement de 20% est effectué sur la valeur vénale réelle de l'immeuble occupé à titre de résidence principale par son propriétaire.

En cas d'imposition commune, un seul immeuble est susceptible de bénéficier de l'abattement précité.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1<sup>er</sup>  
Téléphone : 01.44.82.24.00 - Information : www.paris.notaires.fr



ALLERAY, maison s/3 nivx, séj.  
3 chb, gde cuis., 2 bs, 150 m<sup>2</sup>,  
chem., poutres, b. état, calme.  
01-43-35-18-36

M<sup>o</sup> VOLONTAIRES, 90 m<sup>2</sup>  
imm. 70, dble liv. + 2 chbres  
2 bains, balc., soleil cces  
2 000 000 F. 01-45-46-26-25

#### PARIS 16<sup>e</sup>

##### 7 P., 217 m<sup>2</sup>

4<sup>e</sup> ét., Pdt, 5 800 000  
X'IMMO. 01-40-25-07-05

AUTEUIL Superbe 2/3 P.  
87 m<sup>2</sup> + gd balcon 2<sup>e</sup> ét.  
Imm. prestige 2 250 000 F  
VALMONT 01-44-94-04-40

#### PARIS 17<sup>e</sup>

##### GUY-MOQUET

46 m<sup>2</sup>-460 000 F  
1 ou 2 P., cuis., bns, 2<sup>e</sup> ét.  
clair 4 fen. 01-44-94-04-40

#### 92 Hauts-de-Seine

SPECIAL PÉRISSOL  
92 Courbevoie - Châtillon  
studio, 2 P., 3 P. à partir  
de 389 130 francs  
FBI. PARIS 7<sup>e</sup>.  
01-53-59-50-50

#### 94 Val-de-Marne

CHARENTON, face bois de  
Vincennes, beau 3 P., 103 m<sup>2</sup>  
très belles prestations  
2 000 000. IP 01-48-63-37-88

#### 95 Val-d'Oise

ISLE-ADAM. F2 refait neuf  
(facture) ds mais. rur. 1 ét.,  
sect. recherché, buand.,  
cave, park. priv., cour, com.  
faibles chargesn 485 000F.  
Tél. 01-30-34-71-34.

#### Étranger

QUÉBEC  
SAINT-SAUVEUR  
App. 3 or. ESO, meublé, cuis.  
équipée, CAC, sal/sam, sdb,  
mezz. Foyer face pistes ski. Pav.  
lois. : sauna, tourb., pisc. int.  
Poss. loc. si abs.  
70 000 dollars can.  
Tél. : 00-1-450-227-4100.  
Fax : 00-1-450-227-7324.

#### PAVILLONS

78 MONTESSON  
Village, 6 pièces, s/2 étages,  
100 m<sup>2</sup>, chauff. gaz, s/sol  
total, garage, sur terrain  
688 m<sup>2</sup> arboré.  
Px : 1 600 000 F.  
Tél. : 01-39-52-48-13

#### HÔTELS PARTICULIERS

(92) 4 KM PARIS  
superbe ppte 400 m<sup>2</sup>, + annexe  
parc arboré, 6 000 m<sup>2</sup>  
6 900 000 F. 01-43-59-12-96

#### PROPRIÉTÉS

#### Province

MORBIHAN  
Part vd bois 20 ha  
terrain plat, feuillus et  
résineux, bord de routes  
Tél. : 02-97-60-17-05

#### PARKINGS

15<sup>e</sup> angle R. LECOUBE  
CONVENTION. Park. 700 mens.  
ch. comp. 01-42-65-24-70

#### ACHATS

#### APPARTEMENTS

ACH. 100 à 120 m<sup>2</sup>, Paris  
préf. 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>  
01-48-73-48-07 même soir

## LOCATIONS

### OFFRES VIDES

#### Paris Rég. parisienne

3<sup>e</sup> hôtel particulier XVIII<sup>e</sup>  
rénovation grand standing  
appartements à la location  
à partir de 5 381 F/mois c.c.  
AVIS 01-44-78-20-36

Studio à louer, Paris 16<sup>e</sup>,  
28 m<sup>2</sup>, 4 500 FF c.c., 3<sup>e</sup> ét.,  
agréable, très lumineux.  
Tél. : 01-43-36-79-13  
ou 06-61-73-01-87

#### Province

St-Tropez Gassin  
Résidence Caesar Domus  
appt. pour 2 pers. à partir  
de 1 798 F/semaine, pisc,  
tenn, jard., sauna, etc.  
Tél. : 04-94-55-86-55

### OFFRES MEUBLÉES

#### Province

Lyon 6<sup>e</sup>, 70, rue Cuvier F1 stand.  
38 m<sup>2</sup>, meublé, avec garage  
fermé  
4 000 F/mois tt compris  
Charbonnel notaire : 04-74-30-01-54

Côte d'Azur Grimaud villa  
standing, piscine, jardin  
paysagé, séj., chem., 3 ch.  
6 pers., mars à mai et oct.  
T. : 00-49-62-21-38-18-30  
(France)

#### Étranger

Venise, 100 m St-Marc loue  
appt., sem., 4/6 pers.,  
rénové, conf., calme, vue,  
charme, 80 m<sup>2</sup>, 2 s.d.e.,  
draps, nettoyage,  
5 950 F c.c.  
Tél. : 04-93-84-84-72

## APPARTEMENTS DE VACANCES

Monts métallifères (Saxe)  
à partir de 155 FF pour  
2 pers/jour (hors saison).  
Infos : M. Bochmann,  
Rosental 29,  
D-08289 Schneeberg.  
Fax : 0049-377221325.

## DEMANDES VIDES

## EMBASSY SERVICE

43, avenue Marceau, 75116  
Rech. pour CLIENTS  
ÉTRANGERS APPTS  
HAUT DE GAMME  
HÔTEL PARTICULIER  
& VILLAS OUEST PARIS  
VIDES ET MEUBLÉS  
GESTION POSSIBLE  
01-47-20-30-05

## MASTER GROUP

47, rue Vaneau, 75007 Paris  
rech. appts. vides  
ou meublés.  
Toutes surfaces pour  
cadres banques et  
grandes sociétés  
Tél. : 01-42-22-98-70

# AGENDA

## VACANCES

### SKI DE FOND

JURA (près Métabief,  
frontière suisse)  
3 h de Paris par TGV,  
en pleine zone nordique  
1 000 m altitude, chez  
ancien sélectionné olymp.  
Chambres en pension  
ou demi-pension,  
salle de remise en forme,  
ambiance familiale  
Réserv. : 03-81-49-00-72.

## NEUF ET RÉSIDENTIEL



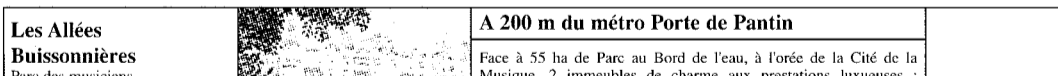
<p><b>Villa Régner</b> 75015 Paris - Métro Volontaires</p> <p><b>DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PÉRISSOL</b></p> <p>Réalisation : Groupe BOUYGUES IMMOBILIER 150, route de la Reine 92100 Boulogne http://www.bouygues-immobilier.com</p>		<p><b>PRIX DE LANCEMENT</b></p> <p>Proche du métro Volontaires et de Vaugirard, une résidence pleine de charme de 11 appartements, dans une rue calme et résidentielle. Venez découvrir les 6 derniers appartements disponibles.</p> <p>Renseignements et vente : <b>01 55 38 25 38</b></p>	
---	--	---	--



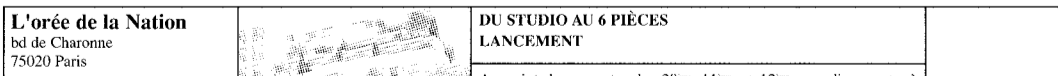
<p><b>Villa Flore</b> Angle des rues Aufan et Kleber 92 Levallois</p> <p>Réalisation : Groupe BOUYGUES IMMOBILIER 150, route de la Reine 92100 Boulogne http://www.bouygues-immobilier.com</p>		<p><b>DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PÉRISSOL</b></p> <p>A proximité du centre ville et à 300 m du métro Anatole France, profitez du dernier 4 pièces. Dans une charmante résidence à l'architecture raffinée de 52 appartements avec balcons et terrasses et bénéficiant du calme d'un grand jardin intérieur. Conception soignée et prestations de qualité pour espace et confort.</p> <p>Prix à partir de 18 200 F le m<sup>2</sup>, hors parking.</p> <p>Renseignements et vente : <b>01 55 38 25 38</b> Visite sur rendez-vous.</p>	
--	--	--	--



<p><b>Les allées Cantates</b> Parc des Musiciens Rue Adolphe Mille 75019 PARIS A 200 m du métro Porte de Pantin</p> <p>Réalisation : SOFERIM. Commercialisation : AMSTEAM CONSEIL Tél. : 01 42 45 17 57</p>		<p><b>DU STUDIO AU 5 PIÈCES - À PARTIR DE 17 500 F/M2 HORS PARKING. AMORTISSEMENT PÉRISSOL</b></p> <p>Au cœur du Parc des Musiciens, la nouvelle résidence des Allées Cantates s'inscrit dans un environnement privilégié : entre Parc et jardins. L'architecture parisienne, en pierre, briques et zinc, les jardins privatifs entourés de grilles, les larges balcons orientés au sud, concourent à la qualité de cette réalisation. 58 appartements disponibles.</p> <p>Prestations de standing : parquet chêne dans les séjours et entrée chauffage norme Vivrelec, chape flottante, digicodes, vidéo-phones, portes blindées, label Quatitel.</p> <p>Bureau de vente sur place : rue Adolphe Mille - 75019 Paris, ouvert tous les jours de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h.</p>	
---	--	--	--



<p><b>Les Allées Buissonnières</b> Parc des musiciens rue Adolphe Mille - 75019 Paris NOUVEAU PROGRAMME</p> <p>Réalisation : SOFERIM Commercialisation : ASTEAM CONSEIL</p>		<p><b>A 200 m du métro Porte de Pantin</b></p> <p>Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEL. Du studio au 6 pièces. 12 appartements disponibles. A partir de 17 500 F le m<sup>2</sup> hors parking. Amortissement Périsol</p> <p>Bureau de vente sur place ouvert 7 jours sur 7 de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h Rue Adolphe Mille, 75019 Paris. Tél. 01 42 45 17 59.</p>	
---	--	--	--



<p><b>L'orée de la Nation</b> bd de Charonne 75020 Paris</p> <p>Réalisation : HDI Commercialisation HDI</p>		<p><b>DU STUDIO AU 6 PIÈCES LANCEMENT</b></p> <p>Au point de rencontre des 20<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, et 12<sup>ème</sup> arrondissements, à deux pas de la Nation, le boulevard de Charonne offre l'avantage d'une artère préservée et calme. Dans cet environnement arboré, HDI vous propose en avant-première une réalisation composée de 2 bâtiments donnant sur un vaste jardin intérieur, dotée de prestations de grande qualité.</p> <p>Ouverture bureau de vente sur place : 54, bd de Charonne, ouvert tous les jours, sauf mardi et mercredi, de 14h à 19h. Tél. : 01 43 73 83 85</p>	
---	--	--	--

# SALON DE L'IMMOBILIER

## PORTE MAILLOT

Journées Immobilières de Printemps

### 25 - 26 - 27 - 28 Mars 1999

Paris - Palais des Congrès - Porte Maillot  
De 10h à 19h • Nocturne Vendredi 26 jusqu'à 21 h  
M<sup>e</sup> Porte Maillot • Parkings visiteurs - Porte Maillot & Hôtel Maridien

Les 4 jours de l'Immobilier à la Porte Maillot

IMMOBILIER NEUF - IMMOBILIER ANCIEN - MAISON INDIVIDUELLE  
FINANCEMENTS - CONSEILS ÉTAIILÉS - DÉBATS PUBLICS



**DANSE** Depuis leurs premières assises, à Caen, en 1995, un mouvement général de réflexion touche les centres chorégraphiques nationaux (CCN), dirigés par la génération des

35-50 ans. ● APPARUS au cours des années 80, les CCN veulent profiter de structures encore neuves pour s'ouvrir vers l'extérieur : partager avec les autres compagnies, se rap-

procher des banlieues, accueillir la culture populaire. ● MAGUY MARIN a ainsi quitté Créteil pour installer un centre à Rillieux-la-Pape, au cœur des cités HLM de la région lyonnaise.

● ALORS QUE LE PUBLIC de la danse est en augmentation, aucun des dix-neuf CCN ne dispose d'un théâtre. Dans un entretien au Monde, Dominique Wallon, directeur de la mu-

sique, de la danse, du théâtre et des spectacles se déclare favorable à ce que les CCN « prennent part aux programmations des scènes théâtrales ».

## Les grands chorégraphes français élaborent de nouvelles stratégies communautaires

Placées à la tête des centres chorégraphiques nationaux créés tout au long des années 80, les figures de proue de la danse française s'interrogent sur leurs responsabilités et paraissent bien décidées au partage avec les jeunes créateurs qui frappent à leurs portes

**DEUX SEPTUAGÉNAIRES** droits comme des arbres, Françoise et Dominique Dupuy, chorégraphes, pédagogues, aujourd'hui à la retraite (après avoir occupé des fonctions importantes au sein du ministère de la culture), reprennent du service à l'invitation de Régine Chopinot, « capitaine » du centre chorégraphique national (CCN) de La Rochelle. Maguy Marin, boule d'énergie, quitte Créteil pour Rillieux-la-Pape, dans la banlieue lyonnaise, déterminée à faire vivre un nouveau pôle de danse dans une tour HLM (qu'elle sauve ainsi de la destruction). Daniel Larrieu, volontiers dandy, s'interroge sur la liberté qu'il y aurait à penser un travail qui ne s'appuierait pas sur le social, sans être taxé d'élitisme. S'empressant dans le même temps de se réjouir que Le Chorégraphique, festival lié au CCN qu'il dirige à Tours, soit consacré autant aux jeunes compagnies qu'à celles qui traversent une passe délicate. « Etre attentif à ceux qui ont besoin d'aide », dit-il. A Grenoble, Jean-Claude Gallotta, en collaboration avec l'architecte Antoine Stinco, a défini les espaces de la future Maison de la culture dans le but d'accueillir d'autres compagnies.

### « CODE MORAL »

La danse deviendrait-elle une organisation à vocation charitable ? A travailler si près du corps, le cœur aurait-il une meilleure oreille ? Ce mouvement général de réflexion est mené par les centres chorégraphiques dirigés par la génération des 35-50 ans. Date de naissance de cette nouvelle solidarité : les 26 et 27 janvier 1995. A l'initiative de Karine Saporta, les CCN organisent à Caen leurs premières assises. A l'issue de ces rencontres, les chorégraphes créent une association de 1901 « qui ne serait ni un syndicat ni un lieu de revendication, explique Karine Saporta, mais un endroit où l'on réfléchit, propose, voire définit un code moral de la profession ».

En septembre 1996, lors des deuxièmes assises qui ont lieu à Belfort chez Odile Duboc, les CCN ouvrent les débats à toutes les



Maguy Marin (à droite) a quitté Créteil pour installer un centre chorégraphique à Rillieux-la-Pape (Rhône), au cœur des cités HLM.

compagnies. Ces dernières font valoir fortement leurs droits face à des institutions qu'elles considèrent comme nanties. Une discussion sérieuse s'engage sur le partage des outils de travail. Le ministère de la culture suit l'évolution et dégage une ligne budgétaire dite « accueil-studio » – 300 000 F par CCN. S'ouvrir aux autres pour ne pas être délogé soi-même ? Les chorégraphes ne s'étaient-ils pas juré, quand ils prirent possession des CCN entre 1980 et 1990 principalement, qu'ils ne s'y claquemureraient pas, à l'inverse de ce qui s'est passé dans la plupart des centres dramatiques nationaux ?

### RETOUR DES MILITANTS

« L'organisation de la danse date des années 80, dit Daniel Larrieu. Celle du théâtre a commencé dès l'après-guerre, il y a plus de cinquante ans. Profitons que nous ne sommes pas encore les victimes de structures trop rigides, pour agir en commun. » Est-ce l'influence de la crise sociale, les inégalités qui se creusent (accentuant la précarité

du statut du danseur) ? Est-ce l'irruption du hip-hop à la fin des années 80 et le plaisir éclatant de cette danse née de l'immigration ? Toujours est-il que les chorégraphes contemporains retournent aux questions fondamentales : pour qui et pourquoi danse-t-on ? Qu'est-ce qui fait origine à la danse ?

Maguy Marin à Rillieux et François Verret à Aubervilliers annoncent le retour des militants des années 70 qui, près de trente ans après, se donnent pour objectif de

rapprocher la culture des banlieues. Fin 1997, François Raffinot prend l'initiative de quitter le CCN du Havre. Il est aujourd'hui chorégraphe-associé à l'Ircam (Institut de recherche et de coordination acoustique-musique). Et le jeune Hervé Robbe vient de prendre sa succession au Havre.

Ces chassés-croisés constituent la deuxième étape d'un premier élan qui, au tournant des années 90, a lancé les chorégraphes sur les routes. Vers l'Afrique, l'Asie, l'Amérique du Sud, partout

où l'art de la danse n'est pas coupé de la vie quotidienne. Fallait-il s'ouvrir sur l'étranger, le lointain – y établir des liens durables (Mathilde Monnier avec le Burkina Faso, Karine Saporta avec la Russie, Jean-Claude Gallotta avec le Japon) – pour oser ensuite prendre le risque d'ouvrir son propre centre aux autres ? Du plus loin au plus près, l'idée fait son chemin.

### TRAVAIL DE MÉMOIRE

Ce désir de partage prend différentes orientations. Partage de la mémoire d'abord. « L'arrivée de Françoise et Dominique Dupuy, explique Régine Chopinot, signifie que j'accepte enfin de m'inscrire dans une Histoire, moi qui n'ai jamais aimé me tourner vers le passé. Ces deux artistes représentent la continuation avec les maîtres allemands des années 30. L'enjeu ? La remise en question que va forcément entraîner cette rencontre de générations. »

Karine Saporta, à Caen, mise elle aussi sur la mémoire. « Un axe naturel avec l'arrivée de l'Institut des mémoires de l'édition contempo-

raïne dans la ville. » « Quelle trace garder d'une chorégraphie ?, se demande l'artiste. Chaque année, je remonterai une pièce de mon répertoire et une pièce appartenant à un autre créateur. » Ainsi les Carnets Bagouet remonteront Meublé sommairement sur le texte homonyme d'Emmanuel Bove. Travail de mémoire auquel Karine Saporta intègre la culture populaire : elle invite Leïla Haddad, qui s'est battue la première pour imposer la danse orientale en France. Danses traditionnelles, arabes, hip-hop avec les jeunes des cités d'Hérouville : Karine Saporta, là encore, maintient le fil de l'Histoire.

### « SILLON FLORISSANT »

« Au début, un centre chorégraphique, c'est un cadeau ! Pendant longtemps, l'idée qu'il puisse servir à d'autres ne m'a pas traversé la tête, avoue Maguy Marin, championne à Rillieux – comme François Verret à Aubervilliers – de l'engagement politique et artistique. Quand tu as bien profité de ton outil, tu te poses la question des autres, animée par l'idée simple qu'un artiste ne se situe pas en dehors de la société. » Mathilde Monnier et ses danseurs, depuis plusieurs années, éprouvent leur savoir, travaillant avec les alcooliques, avec les malades du sida. La chorégraphe continue avec passion son travail d'éveil auprès des autistes de l'hôpital de La Colombe. Autant d'expériences venant irriguer un travail de création de premier plan...

Futurs combats collectifs ? La diffusion. Aucun des dix-neuf CCN ne dispose d'un théâtre. Ils sont tributaires des scènes nationales, le plus souvent dirigées par des gens de théâtre. Un spectacle de danse n'y est jamais programmé plus de deux ou trois soirées. Malgré un public en nette augmentation. Quotas, pas quotas ? A Rennes, où elle est installée, Catherine Diverrès vient pourtant de passer un accord exemplaire de diffusion et de programmation avec François Le Pillouër, directeur du Théâtre national de Bretagne.

« La danse me fait penser à un groupe du style Femmes en mouvement, constate, non sans déplaisir, Daniel Larrieu. On se parle, on s'écoute, avec en commun cet apprentissage intime du corps qui nous évite d'être enfermés dans les certitudes assénées. Ce qui explique qu'on n'a pas réussi en termes de pouvoir. Mais en termes de création ? Ce qui m'importe à Tours est de laisser un sillon florissant, bien identifié, à mon successeur. »

D. F.

### Questions d'argent

#### ● Ballets d'opéra affiliés au réseau des Centres chorégraphiques nationaux (CCN).

Ballet national de Marseille (Marie-Claude Pietragalla) : 18 millions de francs (2,75 millions d'euros). Ballet national de Nancy (succession en cours) : 16,1 millions (2,45 millions). Ballet du Nord, à Roubaix (Maryse Delente) : 13 millions (2 millions). Ballet du Rhin (Bertrand d'At) : 16,2 millions (2,47 millions).

#### ● Réseau des CCN.

Ballet Preljocaj (Aix-en-Provence) : 9,2 millions (1,4 million). CCN de Grenoble (Jean-Claude Gallotta) : 6,3 millions (910 000). CCN du Havre/Haute-Normandie (Hervé Robbe) : 3,9 millions (590 000). CCN de Montpellier/Languedoc-Roussillon (Mathilde Monnier) : 7 millions (1,07 million). CCN d'Orléans (Josef Nadj) : 3,3 millions (500 000). CNDC d'Angers (Joëlle Bouvier, Régis Obadia) : 8,8 millions (1,34 million). CCN de Rennes (Catherine Diverrès) : 5,7 millions (870 000). CCN de Tours (Daniel Larrieu) : 6,7 millions (1,02 million). Ballet Atlantique (Régine Chopinot) : 7,8 millions (1,19 million). CCN de Rillieux-la-Pape (Maguy Marin) : 4,33 millions (660 000). CCN de Biarritz (Thierry Malandain) : 3 millions (460 000). CCN de Belfort (Odile Duboc) : 4,9 millions (750 000). CCN de Caen/Basse-Normandie (Karine Saporta) : 4,6 millions (700 000). CCN de Nantes (Claude Brumachon, Benjamin Lamarche) : 2,8 millions (430 000).

### Le Ramdam de Maguy Marin

Non seulement Maguy Marin file installer un centre chorégraphique à Rillieux-la-Pape, au cœur des cités HLM de la région lyonnaise, mais, dans la même ville, elle a acheté et restauré, avec ses droits d'auteur, une ancienne menuiserie qu'elle finance. Le lieu s'appelle Ramdam (du nom d'une de ses pièces) : c'est un lieu pour les créateurs avec un tremplin interdisciplinaire, « Quoi de neuf ? », organisé le 9 de chaque mois, qui donne sa chance à tous (on prend les cinq premiers inscrits !). Echanges, rencontres informelles.

« C'est un lieu privé, sans le sou, dont il faut imaginer entièrement le fonctionnement, dit Maguy Marin. Denis Mariotte, qui écrit aussi les musiques de mes chorégraphies, le groupe Volapuk, le metteur en scène Haïm Adri, sont un peu les piliers de cette aventure inédite. »

## Dominique Wallon, directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles « La danse doit être présentée sur toutes les scènes généralistes »

« Si la danse est en bonne santé, son public en augmentation, trouvez-vous normal qu'elle n'ait pas un accès direct aux scènes nationales sous votre autorité ?

– Les scènes nationales sont dirigées en majorité par des hommes dont l'histoire est liée au théâtre. Dans ce réseau, les gens qui connaissent et programment la danse sont minoritaires. Cela dit, on ne va pas construire des théâtres de la danse – les régions, les villes, étant souvent bien équipées –, mais il est indiscutable que la danse doit être présentée sur toutes les scènes généralistes.

– Vous savez bien qu'au-delà des bonnes intentions rien ne se passe concrètement.

– Si l'on regarde de plus près la situation des dernières années, les scènes nationales ont fait une place à la danse sans laquelle son histoire ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Avec deux limites. La première est qu'il est plus facile de programmer les productions des centres chorégraphiques ou des compagnies renommées que celle des jeunes compagnies. La seconde

est la durée des programmations. L'élargissement du public n'est pas suffisamment pris en compte. Sans parler de quotas, on peut envisager une nouvelle étape qui serait de donner à des professionnels de la danse la responsabilité de scènes nationales. J'ai été le premier, en 1986, à nommer Jean-Claude Gallotta à la direction du Cargo de Grenoble, mais c'était un peu tôt. Non pas par rapport à la maturité de son travail, mais par rapport aux enjeux culturels de la ville. L'idée était là.

– Les centres chorégraphiques existent pour certains depuis vingt ans. Comment comptez-vous accompagner leur évolution actuelle ?

– Au départ, on installe des chorégraphes pour qu'ils fassent avant tout leur travail de créateur. Le moment est venu d'inscrire noir sur blanc les missions des centres chorégraphiques qui n'ont jamais eu de cahiers des charges. Ce dernier définirait pour première mission la création, mais aussi la diffusion et la formation du public. Il dirait aussi la nécessité de partage de l'outil

de travail – volonté des chorégraphes qu'accompagne sans réserve le ministère. Les centres chorégraphiques sont devenus de véritables pôles de création. Je serai donc tout à fait partisan qu'ils prennent part aux programmations des scènes théâtrales. Catherine Diverrès le fait déjà au Théâtre national de Bretagne.

– L'étude d'un futur théâtre national consacré à la danse à Paris – confiée par Catherine Trautmann à Anne Chiffert, présidente du nouveau Centre national de la danse à Pantin – répond-elle à ce besoin d'une programmation plus risquée ?

– Anne Chiffert doit rendre son rapport fin mars. L'idée de départ est de constater que, s'il y a des lieux de danse à Paris, à commencer par l'Opéra, le Châtelet, le Théâtre de la Ville, celui des Abbesses, etc., il n'y a pas de lieu qui ait une programmation basée sur des séries suffisamment longues pour être un grand carrefour à même de toucher des publics nouveaux. Dans quel théâtre ? Ce sera forcément un théâtre dans lequel

l'Etat est partie prenante pour une grande part. Il est important que cet endroit ait un minimum de fonctionnalité et que son histoire ait un sens en regard de l'essor de l'art chorégraphique.

– Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'inventer d'autres structures que les centres chorégraphiques nationaux (CCN) ?

– Je ne suis pas sûr que la solution soit dans l'institution. Il faudrait qu'il puisse y avoir des CCN sans « domicile », ou des compagnies qui aient des moyens importants sans avoir la responsabilité d'un lieu et de ses missions. Les CCN peuvent encore évoluer, disposer de moyens et de missions plus étendus. On peut imaginer des co-directions de chorégraphes. Regardez Philippe Decouflé : sa compagnie n'a pas le statut de centre chorégraphique national. L'Etat est prêt à soutenir des compagnies « nomades » qui seraient porteuses de projets intéressants sur trois ou cinq ans, sans pour autant qu'elles soient régies par un label.

– La mobilité au sein même des CCN est-elle à l'ordre du jour ?

– Le Havre, Angers, Créteil ont déjà permuté. Si on discute avec les CCN sur des règles générales applicables à l'ensemble du réseau, on pourrait adapter le contrat des centres dramatiques, qui stipule qu'un directeur ne peut être renouvelé que deux fois. Soit neuf ans au maximum. D'ici un mois, nous proposerons un rendez-vous aux dirigeants des CCN pour discuter de ces problèmes.

– Lors de la conférence de presse tenue le 12 janvier par Catherine Trautmann, l'ensemble de la profession a été choqué par l'oubli de toutes informations concernant les compagnies hors CCN...

– ... Cet oubli m'incombe, je le reconnais. Il n'a pas de signification politique. L'ensemble des subventions qui sont allouées aux compagnies chorégraphiques s'élève pour l'année 1999 à un peu plus de 18 millions de francs [2,74 millions d'euros]. Soit une progression de 1,8 million [270 000 euros]. »

Propos recueillis par Dominique Frétard



# Une exposition madrilène magnifie le mythe de Robert Capa

Le Musée Reina-Sofia présente jusqu'au 5 avril 140 photographies du grand témoin de la guerre d'Espagne

## MADRID

de notre envoyé spécial

Robert Capa est de retour à Madrid. Soixante ans après avoir pris des images mémorables de la guerre d'Espagne et de la ville assiégée, le photographe d'origine hongroise, qui venait tout juste d'adopter son pseudonyme tonitruant, revient dans la capitale apaisée du royaume par la grande porte : 140 de ses images sont accrochées au Musée Reina-Sofia, à

l'endroit même où est logé le *Guernica* de Picasso. Tout un symbole.

Robert Capa (1913-1954), né Endrei Friedmann avec un sixième doigt à la main gauche, s'était fait un nom avec des photos du Front populaire, mais c'est durant la guerre d'Espagne, à vingt-trois ans, qu'il a gagné une notoriété internationale, en dix séjours, autant de reportages, et après avoir pris la photo de guerre la plus célèbre au monde : un républicain fauché par

une balle invisible. Célèbre au point d'être consacré « plus grand photographe de guerre au monde » par le *Picture Post* en 1938.

Ce n'est pas un mythe mais une tranche d'histoire que viennent découvrir les nombreux visiteurs du Reina-Sofia, en majorité jeunes. Il y a aussi quelques vieux, des curés en soutane, des professeurs et leurs élèves. Rarement on aura entendu autant de commentaires sur tel événement. Beaucoup de portraits viennent rythmer les scènes de guerre - l'exposition s'appelle « Face à face ». Capa est toujours physiquement du côté des républicains. Plus que cela, on sent qu'il les aime, ces hommes et ces femmes, paysans et ouvriers, socialistes, communistes et anarcho-sindicalistes, qu'il magnifie en usant de la contre-plongée. C'est sans doute pour cela que l'Espagne d'aujourd'hui se sent proche d'un photographe qui ne voulait pas « photographier des défaites républicaines », écrit Richard Whelan (*Capa*, Mazarine, 1985).

Cette exposition scelle les liens entre Capa et l'Espagne démocratique. D'autant que Cornell Capa, le frère du photographe, a donné au Musée Reina-Sofia 250 tirages de la guerre civile, comme ces portraits de



« Madrid, novembre-décembre 1936, observation d'un combat aérien au-dessus de la ville. »

combattants souriants dans la brûlante Barcelone d'août 1936 et ceux de réfugiés anéantis qui ont franchi la frontière française en mars 1939. Mais avec Capa la légende n'est jamais loin. Celle du reporter romantique et baroudeur : amateur de femmes (il eut une relation avec Ingrid Bergman), d'hôtels, de poker (ses compagnons de nuit étaient Hemingway, Huston, Steinbeck, Bo-

gart), de courses de chevaux, d'alcool. Légende renforcée par sa mort brutale - « Cette popularité me tuera » - quelque part au Cambodge, lors de sa cinquième guerre, après avoir sauté sur une mine à l'âge de 41 ans.

La légende est entretenue sous la forme d'une photo affichée à l'entrée de l'exposition, représentant le couple Robert Capa-Gerda Taro. Texte : « Durant les premiers jours du siège de notre capitale, ce magnifique couple de fiancés, ces deux êtres exceptionnels, deux photographes audacieux, portaient leur appareil comme seule arme défensive. » Quel couple ! Gerda Pohorylles devint Taro en référence à Garbo, et Endrei Friedmann devint Capa en référence à Frank Capra. Gerda fut « son grand amour », écrit Richard Whelan, qui ajoute cependant que leurs liens étaient déjà distendus quand elle mourut, en 1937, au cœur de la bataille de Brunete.

## « IL FAUT AIMER OU DÉTESTER »

Gerda Taro était au côté de Robert Capa, l'année précédente, lorsque le photographe prit une photo controversée d'un milicien fauché, le 5 septembre 1936, au village de Cerro Muriano, près de Cordoue. Sur un mur de l'exposition, quatre images prises au même moment éclairent le contexte : six miliciens enjambent une ravine ; ils se préparent à tirer : ils tirent ; un milicien tombe à la renverse, lâchant son fusil. Une photo manque bizarrement. Celle d'un second milicien abattu, sur le même lieu. Les deux images furent publiées dans *Vu* du 23 septembre 1936, sous le titre : « Comment ils sont tombés ». Légende : « Le jarret vif, la poitrine au vent, fusil au poing, ils dévalaient la pente couverte d'un chaume raide... Soudain, l'essor est brisé, une balle a sifflé - fratricide - et leur sang est bu par la terre natale... » La similitude des deux images a fait naître une polémique après la mort de Capa : ce

dernier a-t-il fait poser des miliciens pour symboliser le combat désespéré des républicains ? Robert Capa lui-même a donné du grain à moudre à ses détracteurs, multipliant les versions « qui ne concordent pas », rappelle Richard Whelan. Dans le seul témoignage publié sous la dictée de Capa, paru dans le *World Telegram* de New York en septembre 1937, il raconte qu'il se trouvait seul sur la colline avec le soldat - la séquence prouve le contraire.

Le feuilleton a rebondi en 1996 lorsque la journaliste Rita Grosvenor, s'appuyant sur les recherches de Mario Brottons, affirma dans *The Observer* que le milicien abattu ce jour-là à Cerro Muriano s'appelle Federico Borrell Garcia (*Le Monde* du 6 septembre 1996). Cette thèse, survenue soixante ans après les faits, vient surtout entretenir la légende de Capa et d'une image qui ne lui appartient plus.

L'aura de ses reportages de guerre annihile l'analyse d'un style réduit à une profession de foi, là encore légendaire : « Si la photo n'est pas bonne, c'est que le photographe n'est pas assez près. » Il y a pourtant chez Capa, face au fascisme, un engagement proche du militantisme. Dans son livre *Des hommes d'images* (éd. de La Martinière, 1999, 400 p., 115 photos, 169 F, 25,8 €), John Morris rappelle un commandement de Capa : « Dans une guerre, il faut aimer ou détester. Il faut prendre position, sinon on ne supporte pas ce qui se passe. » Une fois, en Indochine, le cofondateur de l'agence Magnum a dérogé à ce principe. Il y est mort.

Michel Guerrin

★ Robert Capa, cara a cara. Museo nacional centro de arte Reina Sofia, Santa Isabel, 52, 28012 Madrid. Tél. : 00-34-467-50-62. Du lundi au samedi, de 10 heures à 21 heures ; dimanche, de 10 heures à 14 h 30. 500 pesetas (3 €). Jusqu'au 5 avril.

## L'énigmatique mallette suédoise

Le 16 mars 1979, l'ambassadeur de Suède à Madrid remit au gouvernement espagnol une mallette contenant divers documents, lettres, photos, télégrammes, appartenant à Juan Negrin, président du conseil des ministres de la II<sup>e</sup> République (1937-1939). La valise fut livrée - on ne sait par qui ni en quelles circonstances - à des diplomates suédois en poste à Vichy. Cette mallette contient 97 photographies de la guerre civile espagnole, tirées pendant le conflit. Sept ont été prises par Gerda Taro ; neuf par David « Chim » Seymour, un des cofondateurs de l'agence Magnum ; une par Fred Stein ; le reste par Capa, notamment la plus célèbre, représentant un milicien fauché par une balle.

Ces images étaient-elles réunies pour une publication ou une exposition ? Nul ne sait. 23 images de Capa, issues de cette mallette, sont présentées dans l'exposition du Musée Reina-Sofia. Il est à la fois instructif et émouvant de pouvoir se confronter à des épreuves originales de Capa, parfois remarquables, parfois grisâtres ou rayées - notamment celle du milicien - quand tout ce qui est montré habituellement est fraîchement sorti d'un laboratoire.

HP INVENTE LA PALETTE INFINIE DES COULEURS.

HP invente la technologie de superposition des couleurs. Vous aurez beau chercher, vous ne trouverez pas d'imprimante qui vous offre des couleurs comparables à celles de nos imprimantes jet d'encre et laser. Pour des couleurs encore plus vives, nous avons doté nos HP Color LaserJet du système HP ImageREt (superposition des points) et nos imprimantes jet d'encre de la technologie HP PhotoREt (jusqu'à 16 gouttes d'encre superposées dans chaque

pixel). Il n'est donc pas étonnant que, même sur papier ordinaire et à une vitesse allant jusqu'à 6 pleines pages couleur par minute, elles soient capables de reproduire pratiquement tous les dégradés perceptibles par l'œil humain. Au final, la qualité de l'image que vous obtenez est digne d'une photo. Et si vous n'avez pas encore de HP, notre palette d'imprimantes couleur professionnelles est si étendue que vous y trouverez forcément votre bonheur.

HEWLETT  
PACKARD

Expanding Possibilities™

HP. Et tout devient possible

## La Grande-Bretagne bloque la taxation des ventes d'art

LE PROJET d'unification européenne du « droit de suite », taxe sur les ventes d'œuvres d'art, examiné jeudi 25 février par le conseil des ministres des Quinze à Bruxelles, a été bloqué et renvoyé au comité des représentants permanents des Etats membres. Le projet est contesté par Londres, où ce système de taxe est inconnu. Il est également critiqué par l'Irlande, les Pays-Bas et le Luxembourg. Principale place européenne du marché de l'art, Londres craint que cette législation ne détourne une part importante des ventes vers les Etats-Unis ou la Suisse. Versé à l'auteur ou à ses ayants droit, et perçu pendant une période allant jusqu'à 70 ans après le décès de l'artiste, le droit de suite est en effet à la charge du vendeur, qui peut être tenté de se défaire de son bien dans un pays où cette taxe ne s'applique pas.

## Luc Bondy a rendu public

### le programme du Festival de Vienne

LE FESTIVAL DE VIENNE (Autriche) se tiendra du 7 mai au 20 juin. Dirigé par le metteur en scène Luc Bondy (pour le théâtre), Klaus-Peter Kehr (pour la musique) et Hortensia Völckers (pour la danse), il présente vingt-six productions dans les différents domaines. En théâtre : *Hamlet*, mis en scène par Peter Zadek, *Les Démons*, dans la version d'Albert Camus, mis en scène par Frank Castorf, *Les Fantaisies de Lot*, de Botho Strauss, mises en scène par Luc Bondy, *Kohelet II*, conçu par le metteur en scène israélien David Maayan. En danse : William Forsythe avec *ALIE/N A(C)TION*, et trois jeunes chorégraphes, Jérôme Bel, Benoît Lachambre et Xavier Le Roy. En musique : *Don Giovanni*, de Mozart, dirigé par Riccardo Muti et mis en scène par Roberto de Simone, *König des Glücks (Le Roi du bonheur)*, version moderne de *Il Re pastore* de Mozart, réalisée par Wolfgang Staribacher. Sous le titre des *Affinités électives*, une manifestation réunira des artistes internationaux de tous les horizons de la scène artistique. Ils présenteront des œuvres communes. Festival de Vienne, Lehgasse, 11. A-1060 Vienne. Tél. : 00-43-1-589-22-0. e-mail : festwochen@festwochen.at/



# Les monstres ubuesques du peintre Enrico Baj

Une rétrospective met l'accent sur les relations fécondes entre l'artiste milanais et la pataphysique

**ENRICO BAJ. MONSTRES, FIGURES, HISTOIRES D'UBU. Musée d'art moderne et d'art contemporain, Promenade des arts, 06300 Nice. Tél. : 04-93-62-61-62. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 mars. Catalogue : 192 p., 190 F (28,97 €.)**

## NICE

de notre envoyé spécial

Si les Martiens débarquent sur terre, ils choisiront la Suisse comme tête de pont, pour n'être pas trop dépayés : c'est la contrée la plus extraterrestre de toute la planète. C'est du moins ce que pense Enrico Baj. Né à Milan en 1924, il n'avait pas trente-cinq ans lorsqu'il a imaginé, en 1959, cette « guerre des mondes » d'un nouveau genre : l'invasion d'un chrome, un gentil paysage de lac helvète mollement peint, par une sale bête au corps rectangulaire et aux papattes éléphantiques. Le tout couvert de verrues et autres bubons pâteux de peinture grumeleuse. Une figure monstrueuse qui depuis hante son œuvre.

Enrico Baj fut signataire en 1952 du « Manifeste de la peinture nucléaire », et en 1957 (avec, parmi d'autres, Arman, Bertini, Yves Klein et Pierre Restany) du manifeste « Contre le style » ; membre du Collège de pataphysique, cofondateur en 1954 avec Asger Jorn du Mouvement pour un Bauhaus imaginaire puis, en novembre 1963, de l'Institutum Patapygium Mediolanense ; coauteur avec Crippa, Dova, Erro, Lebel et Recalcati, en 1961, du *Grand tableau antifasciste collectif* (saisie par la police, la toile fut remise à la préfecture de Milan qui la restitua vingt-quatre ans plus tard à ses auteurs). Enrico Baj est aussi, sur tout, un admirateur du père Ubu et de ses œuvres.

C'est ainsi qu'en 1957 il réalise ses premières « Montagnes », une série qui ouvre l'exposition que lui consacre le Musée d'art contemporain de Nice. Elles sont composées de deux éléments : les cimes dentelées obtenues grâce à la « sédimentation d'une émulsion de Ripolin et d'eau », et le ciel rose par l'aube ou le couchant, en fait, un collage de papier peint ou de tapisserie... Vers 1960, la montagne accouche... d'un général. Puis d'une armée entière de petits monstres. Il y a plus d'un siècle, Alfred Jarry en donnait une définition dans un article publié par *L'Ymagier* en 1896 : « Il est d'usage d'appeler monstre l'accord inaccoutumé d'éléments dissonants : le centaure, la chimère se définissent ainsi pour qui me comprend. J'appelle monstre toute originale inépuisable beauté. »

## MÉDAILLES ET FOURRAGÈRES

Elle correspond, peu ou prou, aux généraux peints par Baj. Il les couvre de médailles, dragonnes, glands, dorures, cordons, galons, soutaches, écussons, épaulettes, fourragères, passementeries diverses et autres mignardises qu'il transforme en nez, bouches, et yeux... Ils sont plus décorés qu'un maréchal de feu l'Union soviétique, plus chamarrés qu'un dictateur latino-américain, à peine moins chargés qu'un sapin de Noël. Mais tout aussi réjouissants. Jarry ne fut-il pas réformé pour « imbécillité précoce » ? Baj n'envahit-il point, tout seul, en 1944, la Suisse neutre pour échapper à la guerre ? L'Italien, un temps tenté par la basoche (il demeura inscrit au barreau de Milan jusqu'en 1956), préfère les gens de robe aux gens d'épée. Ces derniers ne l'apprécient guère : lors de la Biennale de Venise de 1964, le haut commandement de la marine italienne obtint que l'on collât du



« Ubu Roi : la Machine de guerre », 1984.

sparadrap noir sur les médailles des « Généraux »...

Pour un peu, on croirait entendre la chanson du décerclage entonnée par Ubu. Rengaine qui commence par ces mots : « Je fus pendant longtemps ouvrier ébéniste... » Baj aussi. Un Ubu de feutre collé, en 1961, évoque la façade d'un meuble. La même année, Baj réalise un *Grand extraterrestre* marqueté et une série de « Meubles de style », tableaux où le bois de placage vient renforcer la panoplie des matériaux du collage. Il utilise également des pièces métalliques de Meccano avec lesquelles ses meubles se transforment en personnages pas commodes. Raymond Queneau voudra le baptiser « Matrices » car, explique-t-il à Baj dans une lettre de 1966, « la galerie Leiris va publier de moi Texticules, comme ça il y en aura pour tous les goûts ».

C'est dans le même esprit qu'il réalise en 1984, toujours grâce au Meccano, tous les personnages et les accessoires nécessaires à une

représentation d'*Ubu roi*, animée par Massimo Schuster. Père et mère Ubu, Palotin Giron ou capitaine Bordure se transforment en machineries déliantes qui sont une version science-fiction de la pièce pour marionnettes jouée par Jarry dès 1888. Au fil des années, Baj invente un monde grouillant et plutôt kitsch où il donne, entre autres, une interprétation très personnelle de l'Apocalypse : des personnages peints et des sculptures avec lesquels il compose, au gré des lieux d'accrochage, des installations qui semblent sorties d'une version terrifiante et cruelle d'un livre de contes pour enfants. Au Collège de pataphysique, Enrico Baj exerce la charge de régent de hylosophie.

C'est-à-dire, comme le rappelle Théri Foulc dans le catalogue de l'exposition, que « son enseignement porte sur la "sagesse de la matière" ». Dans ce domaine, il a beaucoup à nous apprendre.

Harry Bellet

## L'exubérance convenue de la fiesta latine de Karine Saporta

**LE CABARET LATIN. Karine Saporta (mise en scène et chorégraphie), Jean Bauer (décor), Guy Cascalés (musique), Karine Charpentier et Frédéric Petit-Gautron (costumes), Olivier Schober (lumières), Francisco Terto (professeur de danses latines), Eduardo Garcia (bandonéon), Juan Carlos Rossi (chant, guitare). CABARET SAUVAGE - PARC DE LA VILLETTE, 211, av. Jean-Jaures, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-La-Villette. Du mercredi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Jusqu'au 11 avril. De 90 F à 110 F. Un bal mené par les danseurs achève chaque représentation.**

Evidemment, c'est charmant, entraînant. Evidemment, cela file une irrésistible envie de salsa-gigoter. Evidemment, c'est le minimum exigible du *Cabaret latin*, la nouvelle création de la chorégraphe Karine Saporta. Sans prétention, mais sans envergure. Sous couvert d'être festif et populaire, le spectacle manque d'extravagance. Passe encore tous les clichés latins qui s'y égrenent sans l'ombre d'un complexe : de Frida Kahlo à Botero, de mambo à macho, de « te quiero » à « besame mucho ». Jusqu'aux folles douloureuses de la plaza de Mayo qui subissent encore un outrage dans ce contexte frivole. Quant à la Madone, emberlificotée dans ses tulle et rubans, elle vient régulièrement bénir la fiesta tralala. « Toute la flamboyance et l'exubérance du baroque latin », précise Karine Saporta dans le programme. De fait, mais archiconvenu.

La danse, portée par huit interprètes, s'accorde à cette imagerie de pacotille. Elle ne se fatigue pas, se fait languide. Même le tango va tango. Pas à pas, au ralenti, la chorégraphe le décompose, mise sur les voltes, les portés. Cette mise à plat l'assèche et l'affadit en le renvoyant au bout du compte à une partie de jambes en l'air bien ordinaire. Le tango n'a pourtant rien d'une jolie danse. Il est offen-

sif, dangereux même. Sexuel, il n'est jamais vulgaire. Foin de petits bisous picoreurs et d'œilillades affriolantes, il a gros appétit et ne se contente pas de la sempiternelle gué-guerre du couple. Moi, Paolo le gigolo ; toi, Lolita tchitchita, un refrain par trop éculé.

La salsa, mélange d'extrême vélocité et de folle énergie, subit le même traitement réducteur. Roulant des « r » et des hanches, les danseurs se dandinent mollement. Une prestation gentille, à peine digne d'une boîte de nuit. Les clubs salsa de la capitale débordent d'amateurs autrement vivants. Quant à la samba, trois

pas basiques d'afro-brésiliens ne suffisent pas à incarner la transe carnaval, tant s'en faut.

## ATTRACTION POUR TOURISTES

Cette attraction pour touristes ne lasse pas d'étonner de la part de Karine Saporta, dont l'inventivité vibrante a toujours forcé l'intrêr. Qu'elle creuse les liens entre la danse contemporaine et le hip-hop (*Break me Babe*), ceux du cirque et du flamenco (*L'Or ou le cirque de Marie*), qu'elle sublime ses origines espagnoles (*Les Tauxaux de Chimène*) ou russes (*La Fiancée aux yeux de bois*), la directrice du Centre chorégraphique

national de Caen sidère par la tension aiguë avec laquelle elle impose sa singularité sulfureuse, dérangeante.

Ce *Cabaret latin* fait figure de parent pauvre au regard de l'ensemble de ses productions. Karine Saporta n'y évite aucun piège. Et en admettant qu'il faille prendre au millième degré cet aimable débailage de banalités, il n'est ni drôle ni excitant. Même le personnage de Maria de la Marmelada (inspiré par une nouvelle de Cortazar), fausse grosse monstrueuse dont on surveille les bourrelets Michelin du coin de l'œil à chaque tressautement, engendre la perplexité. Sa bouffonnerie a tout d'une creuse mascarade. On comprend la volonté de la chorégraphe de préférer l'artifice à la réalité, de faire travailler des interprètes contemporains plutôt que des professionnels des danses latines. Mais sa relecture manque de puissance, de hardiesse et se résume à un sympathique exercice. Sans doute, ce *Cabaret latin* a-t-il aussi besoin d'être rôdé pour jaillir d'un cadre un peu trop lisse.

A l'enseigne du Cabaret sauvage dirigé par Meziane Azaïche, la création de Karine Saporta inaugure la nouvelle ligne de programmation « cabaret » du Parc de La Villette, qui compte vite ramener autant de fidèles que l'espace chapiteau consacré depuis dix ans aux nouveaux cirques. Cette idée généreuse et stimulante suscite chez les metteurs en scène et les chorégraphes une adhésion massive. Ils sont, paraît-il, nombreux déjà à proposer leurs services, pour revivifier l'esprit cabaret.

Rosita Boisseau

## SORTIR

### PARIS

#### Pour Louis de Funès

Valère Novarina aime chez Louis de Funès les moments qui précèdent et suivent les spasmes de jeux hilarants qui ont fait son succès. « Fufu », comme on l'appellait, lui a inspiré un texte fondateur sur ce que doit être un acteur : « Entrer comme dans une fosse aux lions, pacifier le public comme un animal, lui imposer un rythme, le tenir par la capture du souffle, lui imposer la paix des langues. L'acteur tient deux heures dans sa main toutes nos voix. Deux heures de silence. Le théâtre, c'est capturer le silence des hommes pendant deux heures. » Après André Marcon-le-magnifique, qui le premier lança sur scène les imprécations de Novarina, vient le tour de Dominique Pinon, l'acteur qui n'a peur de rien. Un jeune Bordelais, Renaud Cojo, le dirige. *Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bastille. Du 1<sup>er</sup> au 28 mars, à 19 h 30 ; dimanche, à 15 h 30. Relâche le 4. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.*

#### Antoine Hervé Big Band

Les big bands, les grands orchestres du jazz, leur gloire, leur éclat solaire, leur âge d'or, ont tous disparu. Toutes sortes de raisons à l'expliquer : la violence de l'histoire, de l'économie, les modes, la vie des musiciens, la vitesse immédiate. Ce qui, du coup, est formidable, c'est qu'ils existent encore. Contre la disparition ! Il se trouve des acharnés pour écrire et assez de musiciens pour désirer les jouer. Antoine Hervé (pianiste, compositeur, chef de bande) est de ceux-là. Ne réunit pas une cohorte de solistes qui veut. Il faut

## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

#### Fermeture de l'usine Renault à Vilvoorde

de Jan Bucquoy (Belgique, 1 h 25). Les Grandes Bouches de Bernie Bonvoisin (France, 1 h 45).

#### Hygiène de l'assassin

de François Ruggieri (France, 1 h 20).

#### Liens secrets (\*)

de Michael Oblowitz (Etats-Unis, 1 h 38).

#### La Ligne rouge

de Terrence Malick (Etats-Unis, 2 h 50).

#### Rien sur Robert

de Pascal Bonitzer (France, 1 h 45).

(\*) Film interdit aux moins de 12 ans.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

### VERNISSAGES

#### Yan-Mi Byun

Galerie Crous, Beaux-Arts, 11, rue des Beaux-Arts, 6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-43-54-10-99. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Du 1<sup>er</sup> mars au 13 mars.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Journée de nocé chez les Cromagnons de Wadji Mouawad, mise en scène de Jacques David.

*L'Etoile du Nord, 16, rue Georgette-Agutte, 18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Guy-Moquet. Le 1<sup>er</sup>, à 19 heures. Tél. : 01-42-26-47-47. De 50 F à 120 F. Jusqu'au 30 mars.*

Don Giovanni de Mozart. Denis Sedov, Ludovic Tézier (Don Giovanni), Thierry Félix, François Harismendy (Leporello), Elena Mosuc, Raphaëlle Farman (Donna Anna), Sandra Zeltzer, Sophie Fournier (Donna Elvira), Karine Ohanyan, Jaël Azzaretti (Zerline). Chœur de l'Opéra-Comique, Ensemble orchestral de Paris, Leopold-Hager, Andreas Stoehr (direction), Philippe Arlaud (mise en scène).

*Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Favart, 2<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Richelieu-Drouot. Le 1<sup>er</sup>, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 500 F. Jusqu'au 9 mars.*

Festival chorégraphique des jeunes créateurs contemporains Avec les Compagnies Pieds Nus (masques), Bapou (danse), Salto

convaincre, inventer des emplois du temps, trouver à plusieurs le temps de répéter. Plus un lieu : le Duc, une brasserie des Halles. Un big band au Duc, conduit par Antoine Hervé, s'il reste de la place quand l'orchestre est installé, c'est une soirée unique. *Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Le 1<sup>er</sup>, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*

### BRATSK

Ils sont heureux de jouer de la musique, de chanter et de mélanger les traditions tziganes d'Europe centrale avec le jazz et la chanson. Au violon, à l'accordéon, à la guitare, à la contrebasse, les Bratsch ne désarment jamais face à la montée de l'uniformisation culturelle.

*La Maroquinerie, 23, rue Boyer, 20<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Gambetta. Du 1<sup>er</sup> au 28 mars, à 20 h 30 ; dimanche, à 17 heures. Relâche mercredi. Tél. : 01-40-33-30-60. 90 F et 120 F.*

### MARSEILLE

#### Ballet national de Marseille

Marie-Claude Pietragalla proposait pour signer son arrivée au Ballet national de Marseille un premier programme consacré au contemporain. Mais l'Etoile de l'Opéra de Paris sait assez qu'une compagnie de danse classique doit interpréter aussi le répertoire pour ne pas perdre sa fameuse technique. Et faire plaisir à une part de son public. La directrice a choisi *Roméo et Juliette*, dans la version que le Néerlandais Rudi Van Dantzig créait en 1965.

*Opéra de Marseille, place Ernest-Reyer, 13 Marseille. Du 2 au 6 mars, à 20 h 30 ; les 6 et 7, à 14 h 30. Tél. : 04-91-55-00-70. De 95 F à 240 F.*

(mime). Un Jour (théâtre), Agora-Cécile Berrebi (danse contemporaine), L'Alambic (théâtre), Franciana Fety (danse), Saint Bio's Orchestra (musique jazz), Salomé (théâtre), Galindo (danse).

*Auditorium de la Bourse du Travail, esplanade Benoît-Frachen, 93 Montreuil. M<sup>o</sup> Mairie de Montreuil. Du 1<sup>er</sup> au 6 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-41-74-08-13. 60 F.*

#### Gilles Clément Quartet

*La Villa, 29, rue Jacob, 6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Germain-des-Prés. Le 1<sup>er</sup>, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. 120 F.*

#### Orlando Poleo

et la orquesta Chaworo

*Sunset, 60, rue des Lombards, 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Le 1<sup>er</sup>, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

#### Cuarteto Cedron (1)

Juan Carlos Caceres (2)

*Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, 2<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Sentier. Le 1<sup>er</sup>, à 20 heures (1) et 22 h 30 (2). Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.*

### RÉSERVATIONS

#### La Flûte enchantée

de Mozart, livret d'Emmanuel Schikaneder. Friedemann Layer (direction), Robert Wilson (mise en scène), avec Rainer Trost/Kurt Streit, Gillian Webster/Barbara Havemann, Marie-Ange Todorovitch.

*Opéra-Bastille, 130, rue de Lyon, 12<sup>e</sup>. Du 6 au 25 mars. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 650 F.*

#### Festival Banlieues bleues

avec Diane Reeves, Mal Waldron « New York Trio », Ahmad Jamal Trio, Eddy Louiss, Archie Shepp & Le Gospel...

*Dans le département de la Seine-Saint-Denis. Du 9 mars au 16 avril. Tél. : 01-49-22-10-10.*

#### Festival Chorus des Hauts-de-Seine

Avec Julien Clerc, Faudel, Jacques Higelin, Zazie, Macéo Parker, Cheb Mami, Zachary Richard...

*Dans une soixantaine de lieux. Du 12 au 31 mars. Tél. : 01-47-74-51-11.*

#### Liane Foly

*Olympia, 28, boulevard des Capucines, 9<sup>e</sup>. Les 30 et 31 mars, et le 8 avril. Tél. : 01-47-42-25-49. De 190 F à 270 F.*

### DERNIERS JOURS

#### 3 mars :

Raymond Hains

*Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, 3<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-72-14-10. Entrée libre.*

Shirley Jaffe

*Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier Saint-Lazare, 3<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-74-67-68. Entrée libre.*

4 mars :

Pablo Gargallo

*Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, 1<sup>er</sup>. Tél. : 01-42-96-37-96. Entrée libre.*

## CONCERTS

### Auditorium du Louvre

jeudi 4 mars à 12h30

Jérôme Voisin, clarinette

Nicolas Dessenne, piano

SCHUMANN, PÉCOU, BERG

POULENC, BERNSTEIN

LOC : 01 40 20 84 00

**musique**  
musée, concerts,  
centre d'information

### Joseph Haydn

La Création

René Jacobs, direction

RIAS Kammerchor

Freiburger Barockorchester

10 mars < 20h

### W.A Mozart

Quatuor Mosaïques

13 et 14 mars

Porte de Pantin

144 84 44 84

### GAVEAU

Tél.,réserv. 01-49-53-05-07

8 et 9 mars 1999-20 h 30

Ivo

### POGORELICH

Récital Chopin

Polonaises - Mazurkas - Sonates

PLEYEL

15 mars - 20 H 30

Jessye

### NORMAN

Strauss - Chausson - Duke Ellington

Tél. rés. : 01-45-61-53-00

### ORCHESTRE DE PARIS

Salle Pleyel - 20 h

Mercredi 10 et jeudi 11 mars

Michael Gielen

direction

STRAVINSKY - BRUCKNER

60 à 240 F - Tél 01 45 61 65 89

Tarif jeunes : 50 F

www.orchestredeparis.com



AUX ABESSES DU VEN. 5 AU SAM. 27 MARS CRÉATION

## LA CHAIR EMPOISONNÉE

FRANZ XAVER KROETZ CHRISTOPHE PERTON

D'APRÈS HINKEMANN (1922) D'ERNST TOLLER

• Kroetz dépasse la politique pour parler des comportements humains

• Une œuvre importante

LOCATION 01 42 74 22 77



## EN VUE

■ En la personne de Sir Alfred Sherman, ancien conseiller de Margaret Thatcher, qui leur déclarait, vendredi 26 février, à Saint-Petersbourg, « votre mission est de rétablir la grandeur de la Russie orthodoxe », les membres du parti politique Les Thatchériens de Russie ont salué « l'Engels du thatchérisme ».

■ Le 16 février, Shuji Shimokoji, consul du Japon à Vancouver, explique, après avoir battu sa femme : « C'est un acte culturel. » Le 25 février, devant les députés, Obuchi, premier ministre japonais, dément : « Les traditions de mon pays n'autorisent pas un homme à battre son épouse. »

■ Les juges du tribunal correctionnel du Caire viennent d'acquitter une femme qui, en l'embrassant, avait coupé la langue de son mari. « Ma fougue est responsable de mon geste malencontreux », assurait Nadine. « Pas du tout, nous nous étions disputés, et elle m'a mordu », protestait Yasser, le plaignant.

■ Souvent, Terri McEntee rend visite à Flangs, le python enfermé au zoo de Glasgow, qui a failli l'étrangler, lui a cassé la mâchoire et n'a fait qu'une bouchée du chiot de la maison.

■ Atterrée par l'ignorance des visiteurs, l'association gestionnaire de Mount Vernon, en Virginie, la résidence transformée en musée où vécut et mourut George Washington, exposera, à l'occasion du bicentenaire de la mort du héros de l'indépendance, ses lunettes de soleil et son dentier, amalgame de dents d'hippopotame et de vache serties d'or et d'ivoire.

■ Après avoir agressé sept enseignantes, Anthony Rizzo, proviseur du lycée Edison, en Virginie, qui a perdu son poste, « incapable de freiner ses pulsions sexuelles », vient d'obtenir, grâce au témoignage d'un psychiatre, une pension d'invalidité.

■ Un médecin toulonnais, « personne sous influence », selon les policiers, poursuivi, samedi 27 février, pour « proxénétisme », prêtait son cabinet à sa femme pour des passes.

■ Une pilluleuse de troncs de Gelhausen, en Allemagne, condamnée, jeudi 25 février, à un an de mise à l'épreuve et à 2 500 euros d'amende, a également été suspendue de ses fonctions de pasteur.

■ Une fausse princesse arabe voleuse de bijoux, en fuite depuis juillet 1998, vient d'être arrêtée devant la prison de Munich, où elle rendait visite à son fils voleur de pierres précieuses, qui se faisait passer pour un cheikh.

■ Icha'a a remporté, vendredi 26 février, au Koweït, le concours de la plus belle poule, organisé par Ahmad al-Said, volailler.

Christian Colombani

# Le « changement allemand » analysé par la revue « Documents »

Le bimestriel que dirige Joseph Rovan consacre sa dernière livraison à la nouvelle Allemagne, un ensemble qui fait ressortir les contradictions internes à la coalition désormais aux commandes à Bonn

COMME son nom l'indique, *Documents*, revue des questions allemandes, dirigée par Joseph Rovan, publie des textes de fond sur la situation de notre voisin. Ainsi avait-elle reproduit, avant tout le monde, le discours prononcé à Paris, au Sénat, par Joschka Fischer alors que celui-ci n'était encore que le chef du groupe parlementaire vert au Bundestag. C'était un véritable discours-programme qui annonçait la politique étrangère que le futur chef de la diplomatie allemande se proposait de mener.

Le numéro qui vient de paraître est consacré au « changement allemand ». Il fait un point très complet après les élections du 27 septembre 1998, avec une analyse pointue des résultats du

scrutin, parti par parti et Land par Land, due à un spécialiste des études de l'opinion publique allemande, Henri Ménéudier, la liste des membres du gouvernement fédéral et des gouvernements régionaux, les principaux points de l'accord de coalition entre les sociaux-démocrates et les Verts.

## PENSÉE NÉO-KEYNÉSIEENNE

Il propose également de brefs portraits des principaux protagonistes, avec parfois des rapprochements inattendus. Ainsi Joschka Fischer est-il comparé à Franz-Josef Strauss ; comme ce dernier, « son modèle (exclusivement) oratoire », ancien tribun de la CSU bavaroise, il est satisfait d'avoir « élevé la rhétorique politique au niveau d'un art ayant



qualité de divertissement ». A propos du nouveau ministre des finances (et président du SPD), *Documents* se pose la question : « Jusqu'où Lafontaine est-il un homme de gauche ? », en rappelant qu'il avait soulevé l'hostilité

des syndicats en s'opposant aux 35 heures sans réduction de salaire. Il n'empêche, explique un autre article, qu'Oskar Lafontaine développe, avec sa femme, elle-même économiste, une pensée néo-keynésienne aux antipodes de la « révolution programmatique » voulue par les « modernistes » du SPD, au premier rang desquels Bodo Hombach, ministre de la chancellerie et bras droit de Gerhard Schröder. Bodo Hombach défend une « politique de l'offre de gauche », par opposition à la fois à la politique de la demande et à la politique de l'offre purement néo-libérale. Cette politique de l'offre de gauche veut renforcer la concurrence, encourager le risque entrepreneurial et l'innova-

tion, mettre en réseau la recherche et les entreprises...

De telles ambitions sont-elles compatibles avec une relance de la coopération franco-allemande ? Rien n'est moins sûr. Alfred Frisch paraît bien optimiste quand il pense « qu'un nouveau gouvernement, qui doit encore faire ses preuves, est peut-être plus enclin à consentir les concessions nécessaires pour assurer son succès qu'une équipe déjà depuis quelque temps solidement installée au pouvoir ». Chargé des relations franco-allemandes au secrétariat du Parti socialiste, Jacques-Pierre Gougeon se félicite, lui aussi, « de la qualité et de l'accueil qui ont dominé le sommet de Potsdam » et des protestations d'amitié contenues dans la déclaration gouvernementale du chancelier Schröder, mais il est à craindre que cette confiance n'ait pas résisté à l'épreuve. Or si la France et l'Allemagne ne se mettent pas d'accord pour rechercher des solutions européennes à leurs différends, qui le fera ? Dans son éditorial Joseph Rovan revient sur un thème qui lui est cher : « La nécessité obligera les politiques à chercher un accord acceptable pour toutes les opinions nationales, qui seront de plus en plus souvent amenées à confluer dans une opinion européenne, car (...) il n'est pas concevable qu'une des positions nationales l'emporte sur toutes les autres. »

Daniel Vernet

## DANS LA PRESSE

### RTL

Michèle Cotta

■ A la bourse des élections européennes, Daniel Cohn Bendit est à la baisse. Il en est convenu lui-même sportivement. Le diagnostic qu'il a fait de son action est d'une parfaite lucidité : il se voulait médiateur, entre la France et l'Allemagne, entre la France et l'Europe, entre l'Europe et le monde, et les Français ont continué à le ressentir comme un provocateur. Orateur confirmé, amateur de joutes verbales, il comptait au surplus sur les débats télévisés pour triompher des autres têtes de liste, qu'il

pensait pulvériser sans difficulté. Mais adversaires de droite ou amis-ennemis de la gauche plurielle ont senti le danger et refusé le combat, préférant laisser le nouveau venu sur la scène politique française monologuer sur les tréteaux. On attendait de Dany le Rouge qu'il bouleverse, à l'occasion de la campagne européenne, les données politiques françaises. Rien de tel pour le moment. Comme si Cohn Bendit était une fois pour toutes figé dans la mémoire collective, aux journées de mai : trop vieux pour ceux qui n'étaient pas nés en 1968, il est resté pour les plus âgés l'étudiant impertinent qui provoquait les CRS.

### LA CROIX

Bruno Frappat

■ Quatre éléments ont contribué à éroder le sentiment européen et à maintenir l'Europe dans la sphère du subi plutôt que dans celle du voulu. Le premier est la manière dont les partis politiques français se sont évertués à mettre en scène le spectacle de leur émiettement. Comment faire l'union en Europe, si, en France, la désunion est un sport national ? La situation de l'euro, lancé dans l'euphorie il y a deux mois, mais qui a décroché nettement vis-à-vis du dollar, est un signal symbolique négatif. Il n'est pas compensé, dans l'opinion, par le fait que son niveau

actuel est un facteur favorable aux exportations de l'Europe. Troisième facteur de désillusion, la crise du Kosovo. L'Europe unie est-elle, décidément, dans l'incapacité de faire régner la paix sur ses bords ? Dernier épisode, la négociation agricole et le débat sur le budget communautaire. Les vieux démons des « marathons » sont repassés dans le ciel européen avant d'être chassés. Soulagement provisoire avant d'autres querelles ? L'Europe prépare l'avenir des Européens. Si l'on veut que les Européens se soucient de l'avenir de l'Europe, il faudra, d'ici au 13 juin, lui redonner des couleurs.

www.yenz.com

Une conte ludique et édifiant en images animées qui, pour une fois, finit mal



LE JARDIN SECRET de Mutabor est en danger, car le réchauffement des eaux de la rivière fait fondre le château de Glace qui trône en son milieu. Or, les murs gelés du château abritent la source unique de vie pour toutes les créatures du jardin, le Cœur ardent du désir, qui a besoin de froid pour éviter la surchauffe.

A peine arrivé, le visiteur se voit investi d'une mission : découvrir la cause du réchauffement mortel et, si possible, rétablir l'équilibre délicat entre ces forces contraires. En s'enfonçant dans le site, il découvre un univers graphique et sonore très élaboré. Pour progresser, il apprend à se déplacer de façon instinctive, en activant des animations, en zoomant dans les images ou par glissement latéral. Il devra résoudre des énigmes sur des échiquiers, trouver des clés, consulter des cartes, interroger tour à tour la jeune Yumiko, la reine Chao-Zong-Oo, les poissons du lac. En chemin, il rencontrera un petit écureuil, qui pleure nuit et jour parce qu'il a perdu sa mère...

Le Jardin de Mutabor est l'œuvre de Jens Schmidt, trente ans, graphiste free-lance allemand installé à Milan. Jens l'a réalisé pendant son temps libre, pour son plaisir : « J'ai voulu ouvrir sur le Web un lieu de détente et de calme, le plus loin possible de ces

pages très laides, saturées de publicités, qui envahissent l'Internet. » Il souhaitait du même coup faire la démonstration de ses multiples talents : « Ce site prouve que grâce aux nouveaux logiciels de graphisme et d'animation conçus spécialement pour le Web, on peut

faire des pages à la fois très riches en illustrations et assez légères, qui se chargent rapidement. »

Au-delà de l'aspect artistique, le message écologiste que Jens a introduit dans son histoire lui tient à cœur : « Mon Jardin secret est une métaphore sur le monde contemporain, où l'homme détruit lui-même son habitat, lentement mais sûrement. » En recherchant la mère de l'écureuil pour le consoler, le visiteur s'aperçoit que le réchauffement de la rivière est provoqué par les larmes du petit animal. Moralité : nous sommes tous coupables, même ceux qui semblent les plus inoffensifs ont leur part de responsabilité dans la destruction de l'environnement. Quand la maman écureuil est enfin retrouvée, il est trop tard, le Jardin se meurt : « Je ne voulais pas d'une "happy end" à l'américaine. Les histoires qui finissent bien sont comme une drogue : les gens sont soulagés, ils oublient que dans le vrai monde, les problèmes demeurent. »

Yves Eudes

## Abonnez-vous en toute liberté

**Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble**

Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

**Vous ne payez rien d'avance**

Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

**Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro**

Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

### SPECIAL VACANCES :

J'ai bien noté que je pouvais faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.

Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : 0 803 022 021

(0,99F TTC/mn)

## Bulletin d'abonnement

Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tel: 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26 numéros) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M.  Mme  Mlle 901M002

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date et signature obligatoires :

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER <b>Le Monde</b> 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom : .....			
Prénom : .....			
N° : ..... rue : .....			
Code postal : ..... Ville : .....			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° : ..... rue : .....			
Code postal : ..... Ville : .....			
Code Établissement	Code Guichet	N° de compte	Cle RTB

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications avec lesquelles nous procédons à des échanges, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

Recevez *Le Monde* chez vous pour seulement

173F\* par mois



En vous abonnant au *Monde* vous êtes certain de ne manquer aucun rendez-vous avec l'actualité, aucun dossier, reportage, article correspondant à vos centres d'intérêt. Vous recevez bien sûr tous les suppléments et cahiers spéciaux à paraître dans l'année.

\* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/1999.



LUNDI 1<sup>er</sup> MARS

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

- 21.20** Logement social et précarité. Invités : Louis Besson ; Christian Dupuy ; Granois Ceindre ; Jean-Baptiste Eyraud ; Georges Mercadal. **Forum Planète**
- 22.00** Dur, dur, le métier de prof... Invités : Guy Bajoit ; Ginette Debuyck ; des professeurs ; des élèves. **RTBF 1**
- 23.20** Objectif Jupiter. **Forum Planète**

### MAGAZINES

- 18.30** Nulle part ailleurs. Richard Berry ; The Cranberries ; Jacques Villeret ; Jean Becker. **Canal +**
- 19.10** et **0.10** Le Rendez-vous. Philippe de Villiers. **LCI**
- 22.40** D'un monde à l'autre. Les violences conjugales. Invitée : Nicole Perry. **France 2**
- 22.45** Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des bébés. Invité : Michel Galabru. **TF 1**

### DOCUMENTAIRES

- 19.00** Global Family. Les Fantômes de Madagascar. **Odyssée**
- 19.30** Estonie. La tentation de l'Occident. **Histoire**
- 19.30** Belcanto. Beniamino Gigli, 1890-1957. **Muzzik**
- 19.30** La Faune africaine. Liwandé, sanctuaire des rhinocéros. **Odyssée**
- 19.50** Lonely Planet. [5/39]. Alaska. **Planète**
- 19.55** Éléphants en danger. **Odyssée**

## Le Monde TELEVISION

### ARTE

- 20.45** Journal intime ■ ■ ■
- Pendant des mois, Nanni Moretti avait souffert d'une maladie qui avait failli lui être fatale. *Journal intime*, son septième film, est, après la guérison, l'affirmation de la résurrection au monde. Il y fait la chronique de sa maladie, de ses rapports avec une armée de médecins qui tâtonnaient jusqu'au moment où le diagnostic d'un cancer fut établi... Faire rire de cela est du grand art. En v.o.

### MEZZO

- 20.15** 360°, le reportage GEO : Forêt tropicale. [1/4]. **Arte**
- 20.35** L'Épopée des fusées. [8/13]. Détenue dans l'espace. **Planète**
- 21.15** Le Dauphin de Dingle. **Odyssée**
- 22.10** Les Oubliés de la Libération. [1/3]. Ceux de Provence. **Odyssée**
- 22.25** Les Paroisses de la mémoire. [5/6]. Le Dhautlagiri. **Planète**
- 22.45** La Mort de Pelléas, un opéra en répétition. **Mezzo**
- 23.00** Les Kogis de Colombie, survivants d'une autre époque. **Odyssée**
- 23.20** Deux bébés peuvent en cacher un autre. **Planète**
- 0.05** Cinéma de poche. De Santis et Moretti. Citoyens et cinéastes. **Arte**
- 0.20** A la rencontre de nos ancêtres. [5/5]. **Planète**
- 0.20** Histoire de l'écriture. **Odyssée**
- 0.50** La Double Vie de Dona Ermelinda. **Planète**
- 1.00** La Case de l'Oncle Doc. Un hiver de chien. **France 3**

### SPORTS EN DIRECT

- 20.00** Hockey sur glace. Championnat Elite : Angers - Amiens. **AB Sport**

### MUSIQUE

- 21.00** Così fan tutte. Mise en scène de Göran Järvefelt. Interprété par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Sydney, dir. Peter Robinson. **Muzzik**

### FRANCE-CULTURE

- 23.45** Mozart. *La Symphonie 41, dite «Jupiter»*. Par l'Orchestre d'Europe. **Mezzo**
- 0.15** Cecil Taylor et Thurman Baker. Enregistré en 1995. **Muzzik**
- 0.35** Jazz 6. Jazz à Vienne 1996. Toshiko Akiyoshi Jazz Orchestra. **M 6**
- 0.50** BB King Live in Africa. Zaire, 1974. **Canal Jimmy**

### TÉLÉFILMS

- 20.40** Chien malgré lui. Stuart Gillard. **Disney Channel**
- 20.50** Petite menteuse. Thierry Chabert. **TF 1**
- 20.55** L'Enfant et les Loups. Pierre-Antoine Hiroz. **France 2**
- 22.50** Meurtres en douce. Patrick Dromgoole. **13<sup>ème</sup> Rue**
- 0.50** Terres gelées. Maurice Frydland. **Ciné Cinémas**

### COURTS MÉTRAGES

- 22.30** Courts au 13. *Substitution*. Hopi Label. **13<sup>ème</sup> Rue**
- 23.40** Court circuit. *Bonne résistance à la douleur*. Pierre Erwan Guillaume. **Arte**
- 1.55** Histoires courtes. *Journal*. Sébastien Laudenbach. **France 2**

### SÉRIES

- 20.13** Alfred Hitchcock présente. Les trois femmes d'Olivier. **13<sup>ème</sup> Rue**
- 20.45** Richelieu. [5 et 6/6]. **Histoire**
- 2.05** Cop Rock. Oil of O'Lay (v.o.). **Canal Jimmy**

## FILMS

- 20.30** Ginger et Fred ■ ■ ■ Federico Fellini (Fr. - It., 1986, 125 min) **O.** **Cinestar 1**
- 20.40** Les Pleins Pouvoirs ■ ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1996, 113 min) **O.** **Canal +**
- 20.45** Journal intime ■ ■ ■ Nanni Moretti (Italie, 1994, v.o., 95 min) **O.** **Arte**



- 21.00** Jungle Fever ■ ■ ■ Spike Lee. Avec Wesley Snipes, Annabella Sciorra (Etats-Unis, 1990, v.o., 130 min) **O.** **Paris Première**
- 21.05** Paris, Texas ■ ■ ■ Wim Wenders (France - Allemagne, 1984, 140 min) **O.** **Cinétoile**
- 22.00** Au cœur de la nuit ■ ■ ■ Alberto Cavalcanti, Basil Dearden, Robert Hamer et Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1945, N., v.o., 105 min) **O.** **Ciné Classics**
- 22.20** La seconda volta ■ ■ ■ Mimmo Calopresti (Italie, 1995, v.o., 80 min) **O.** **Arte**
- 22.25** La Tour infernale ■ ■ ■ Irwin Allen et John Guillemin (Etats-Unis, 1974, 160 min) **O.** **TMC**
- 23.00** Senso ■ ■ ■ Luchino Visconti (Italie, 1954, 120 min) **O.** **Histoire**
- 23.05** Le Temps de l'innocence ■ ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, v.o., 153 min) **O.** **Cinestar 1**
- 23.25** Hellzapoppin ■ ■ ■ Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min) **O.** **Cinétoile**
- 23.45** La Vie de plaisir ■ ■ ■ Albert Valentin (France, 1943, N., 90 min) **O.** **Ciné Classics**
- 0.35** C'était demain ■ ■ ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, 110 min) **O.** **Ciné Cinéma 2**
- 0.50** Baby Doll ■ ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 110 min) **O.** **Cinétoile**

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

#### TF 1

- 18.30** Exclusif. **19.05** Le Bigdil. **20.00** Journal, Météo. **20.50** Petite menteuse. Téléfilm. Thierry Chabert. **O.**
- 22.45** Y a pas photo ! **0.15** Football. Ligue des champions. **0.50** TF 1 nuit, Météo. **1.05** Histoires naturelles. Truites et saumons. **1.55** Reportages. Le Temps des bouilleurs de cru.

#### FRANCE 2

- 19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000. **19.20** Qui est qui ? **20.00** Journal, Météo. **20.55** L'Enfant et les Loups. Téléfilm. Pierre-Antoine Hiroz. **O.**
- 22.40** D'un monde à l'autre. **0.15** Journal, Météo. **0.35** Le Cercle. **1.55** Histoires courtes. *Journal*. Sébastien Laudenbach. **O.** **23, rue des martyrs**. Luc Perez. **O.**

#### FRANCE 3

- 18.20** Questions pour un champion. **18.50** Un livre, un jour. **18.55** 19-20 de l'information, Météo. **20.05** Cosby. **O.**
- 20.35** Tout le sport. **20.55** Doux, dur et dingue ■ Film. James Fargo. **O.**
- 22.50** Météo, Soir 3. **23.20** La Divine Poursuite. Film. Michel Deville. **O.**
- 1.00** La Case de l'Oncle Doc. Un hiver de chien.

#### CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40
- 18.30** Nulle part ailleurs. **20.30** Pas si vite. **20.40** Les Pleins Pouvoirs ■ ■ ■ Film. Clint Eastwood. **O.**
- 22.33** Les Faell. **O.**
- 22.35** Le Festin chinois ■ Film. Tsui Hark (v.o.). **O.**
- 0.25** Boxe hebdo. **1.35** Football. Championnat d'Angleterre. Leeds United - Leicester.

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

- 21.30** Les Années Staline. Invités : Lilly Marcou ; Roger Martelli ; Jacques Sapir ; Jean-Marie Vincent ; Nicolas Werth. **Forum Planète**
- 23.20** Jeux vidéo, au delà du virtuel. Invités : Patrick Giodarno ; Daniel Ichbiah ; Gabriel Pignoly ; Guillaume Le Pennec ; Philippe Ulrich. **Forum Planète**

### MAGAZINES

- 10.40** Droit d'auteurs. Spéciale : Les illusions démocratiques. Invités : Blandine Kriegel ; Nicolas Tenzer ; Nicolas Baverez ; Jean-Louis Bourlanges ; Frédérique Bredin. **La Cinquième**
- 14.00** 20 h Paris Première. Invité : Rachid Taha. **Paris Première**
- 14.30** La Cinquième rencontre... Santé, science ; Agriculture bio. **La Cinquième**
- 14.58** Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. **France 3**
- 16.30** Les Dossiers de l'Histoire. Nathan Charansky. **Histoire**
- 17.05** Les Lumières du music-hall. Yvonne Printemps. Les Sœurs Etienne. **Paris Première**
- 18.00** Stars en stock. Marilyn Monroe. Humphrey Bogart. **Paris Première**
- 19.00** Archimède. Portrait de Christine Nüsslein-Vollhart. Comment sortir d'un labyrinthe ? La coupe du Yémen. Les coquillages renifleurs. **Arte**
- 19.10** et **0.10** Le Rendez-vous. José Rossi. **LCI**
- 20.00** 20 h Paris Première. Invité : Richard Berry. **Paris Première**
- 20.40** Thema. Les fantômes de Vincent Van Gogh. **Arte**
- 20.50** De quel droit ? Argent : quand la famille règle ses comptes. **M 6**
- 21.00** Le Gaï Savoir. La nostalgie des Hussards. Avec Christian Millau ; Félicien Marceau ; Geneviève Dorman ; Dan Franck ; Frédéric Beigbeder ; Bernard Frank. **Paris Première**
- 21.05** Temps présent. De l'éthique sur l'étiquette. **TV 5**
- 22.20** 100 % 2000. Invité : Laurent Bourgnon. **TSR**
- 22.40** Sud. Invités : Yves Coppens ; Toni et Louis Petruccianni ; Paul Obadia. **TMC**
- 23.15** La Vie à l'endroit. Pollution : Un village sous le choc. **France 2**
- 23.15** Science 3. Science et beauté : la dictature de l'apparence. **France 3**
- 0.15** Zone interdite. Elles font un bébé toutes seules. **M 6**
- 1.25** Saga-Cités. Bouquet misère. **France 3**

### DOCUMENTAIRES

- 17.50** La Guerre du Golfe. [1/4]. Invasion. **Planète**
- 18.30** Le Monde des animaux. La Forêt du Costa Rica. **La Cinquième**
- 18.30** Les Innocents du couloir de la mort. **Odyssée**
- 18.50** Un opéra sur le Nil. **Planète**
- 19.00** Histoire de l'écriture. **Odyssée**
- 19.55** Eldorado, la route de l'or. **Odyssée**
- 20.05** Les Tribus indiennes. [10/20]. Les Lenapes. **Planète**
- 20.15** 360°, le reportage GEO. Forêt tropicale. [2/4]. Le massacre des singes. **Arte**
- 20.30** URSS. [2/3]. 1939 - 1953 : le triomphe du tyran. **Forum Planète**
- 20.35** L'Homme de Kihnu. **Planète**
- 20.45** Van Gogh et son double. **Arte**
- 20.45** Les Descendants. [4/13]. Les gitans ou les fils du vent. **Histoire**
- 21.15** Carnets de vols. Les pompiers du ciel. **Odyssée**
- 21.25** Fous de bécane. [1/2]. **Planète**
- 21.45** Les Ateliers du rêve. [4/6]. Egypte, le murmure de la passion. **Histoire**
- 22.00** Erik Satie, fils des étoiles. **Muzzik**
- 22.10** Inde, naissance d'une nation. La veille de l'indépendance. **Odyssée**
- 22.30** Lonely Planet. [5/39]. Alaska. **Planète**
- 22.30** Au bonheur des jeux vidéo. **Forum Planète**
- 22.35** Loups et bisons, une alliance ancestrale. **Odyssée**
- 23.00** Une saga scandinave. [2/2]. **Histoire**
- 23.15** L'Épopée des fusées. [8/13]. Détenue dans l'espace. **Planète**
- 23.20** Palettes, Vincent Van Gogh. La haute note jaune : *La Chambre d'Arles*, 1888-1889. **Arte**
- 23.30** Toutes les drogues du monde. Les drogues à travers l'histoire. **Odyssée**
- 0.00** Conférences de presse. 28 octobre 1966 [2/3]. **Histoire**

### SPORTS EN DIRECT

- 17.30** Football. Coupe de l'UEFA. Quarts de finale aller : Bologne - Lyon. **19.30** Bordeaux - Parme. **21.15** Marseille - Celta Vigo. **Canal +**
- 20.00** Basket-ball. Euroligue (Plays-off) : Asvel - Cibona Zagreb. **AB Sport**
- 21.30** Football. Coupe de l'UEFA. Quart de finale aller. Atletico Madrid - AS Roma. **Eurosport**
- 2.05** Basket-ball. Championnat de la NBA. **Canal +**

### MUSIQUE

- 17.45** Coppelia, de Leo Delibes. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Georg Solti. **Mezzo**
- 18.00** Sarah Vaughan. Montreux, 1976. **Muzzik**
- 19.10** The African Prom Concert 90. **Muzzik**
- 19.30** Edouard Lalo. *Symphonie espagnole*. Avec Peter Zazofsky, violon. Par l'Orchestre symphonique de la RTSI, dir. Zoltan Pesko. **Mezzo**
- 20.10** «Tzigane», de Maurice Ravel. Avec Riccardo Zadra ; Gabriele Pieranunsi. **Mezzo**
- 21.00** Riccardo Chailly et Maria João Pires jouent Mozart. **Muzzik**
- 22.45** Roméo et Juliette, de Berlioz. Par l'Orchestre symphonique et le Chœur de la Radio bavaroise, dir. sir Colin Davis. **Mezzo**
- 23.00** An Evening with Nat «King» Cole. 1996. **Muzzik**

### VARIÉTÉS

- 20.50** Eurovision 99. En direct de l'Olympia. **France 3**

### TÉLÉFILMS

- 20.30** La Femme des autres. Jean Marboeuf. **Festival**
- 21.45** Vincent. Paul Cox. **Arte**
- 22.05** Jennie, lady Randolph Churchill. [1/3]. **Festival**
- 22.35** Un alibi parfait. Kevin Meyer. **O.** **M 6**

### COURTS MÉTRAGES

- 0.00** Les Nuits de la pleine lune. Switch 2. **Arte**

### SÉRIES

- 20.40** The Practice. Sexe, mensonges et petits singes. Course avec le diable. **Série Club**
- 20.55** La Vie à cinq. Le bienfaiteur. **Téva**
- 21.45** Ally McBeal. Fools Night Out (v.o.). **Téva**
- 22.55** Tekwar. Tekpolice. **13<sup>ème</sup> Rue**
- 23.05** Star Trek, la nouvelle génération. Arrêt sur image (v.o.). **Canal Jimmy**
- 23.55** Star Trek, Deep Space Nine. Entre les mains des prophètes (v.o.). **Canal Jimmy**
- 0.13** Nuit de la pleine lune. L'homme qui valait trois milliards. **13<sup>ème</sup> Rue**
- 0.40** Cop Rock. Oil of O'Lay (v.o.). **Canal Jimmy**

### MUSIQUE

- 17.45** Coppelia, de Leo Delibes. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Georg Solti. **Mezzo**
- 18.00** Sarah Vaughan. Montreux, 1976. **Muzzik**
- 19.10** The African Prom Concert 90. **Muzzik**
- 19.30** Edouard Lalo. *Symphonie espagnole*. Avec Peter Zazofsky, violon. Par l'Orchestre symphonique de la RTSI, dir. Zoltan Pesko. **Mezzo**
- 20.10** «Tzigane», de Maurice Ravel. Avec Riccardo Zadra ; Gabriele Pieranunsi. **Mezzo**
- 21.00** Riccardo Chailly et Maria João Pires jouent Mozart. **Muzzik**
- 22.45** Roméo et Juliette, de Berlioz. Par l'Orchestre symphonique et le Chœur de la Radio bavaroise, dir. sir Colin Davis. **Mezzo**
- 23.00** An Evening with Nat «King» Cole. 1996. **Muzzik**

### VARIÉTÉS

- 20.50** Eurovision 99. En direct de l'Olympia. **France 3**

### TÉLÉFILMS

- 20.30** La Femme des autres. Jean Marboeuf. **Festival**
- 21.45** Vincent. Paul Cox. **Arte**
- 22.05** Jennie, lady Randolph Churchill. [1/3]. **Festival**
- 22.35** Un alibi parfait. Kevin Meyer. **O.** **M 6**

### VARIÉTÉS

- 20.50** Eurovision 99. En direct de l'Olympia. **France 3**

### TÉLÉFILMS

- 20.30** La Femme des autres. Jean Marboeuf. **Festival**
- 21.45** Vincent. Paul Cox. **Arte**
- 22.05** Jennie, lady Randolph Churchill. [1/3]. **Festival**
- 22.35** Un alibi parfait. Kevin Meyer. **O.** **M 6**

### COURTS MÉTRAGES

- 0.00** Les Nuits de la pleine lune. Switch 2. **Arte**

### SÉRIES

- 20.40** The Practice. Sexe, mensonges et petits singes. Course avec le diable. **Série Club**
- 20.55** La Vie à cinq. Le bienfaiteur. **Téva**
- 21.45** Ally McBeal. Fools Night Out (v.o.). **Téva**
- 22.55** Tekwar. Tekpolice. **13<sup>ème</sup> Rue**
- 23.05** Star Trek, la nouvelle génération. Arrêt sur image (v.o.). **Canal Jimmy**
- 23.55** Star Trek, Deep Space Nine. Entre les mains des prophètes (v.o.). **Canal Jimmy**
- 0.13** Nuit de la pleine lune. L'homme qui valait trois milliards. **13<sup>ème</sup> Rue**
- 0.40** Cop Rock. Oil of O'Lay (v.o.). **Canal Jimmy**

## FILMS

- 13.25** Qu'elle était verte, ma vallée ■ ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1941, N., 120 min) **O.** **Ciné Classics**
- 14.35** A Talent for Loving ■ ■ ■ Richard Quine (Etats-Unis, 1969, v.o., 105 min) **O.** **Cinétoile**
- 14.55** Août ■ ■ ■ Henri Herré (France, 1991, 90 min) **O.** **Ciné Cinéma 3**
- 15.15** C'était demain ■ ■ ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, 110 min) **O.** **Ciné Cinéma 1**
- 16.35** Ludwig ou le crépuscule des dieux ■ ■ ■ Luchino Visconti [2/2] (Fr. - It. - All., 1972, 125 min) **O.** **Ciné Cinéma 2**
- 16.40** Parrain d'un jour ■ ■ ■ David Mamet (Etats-Unis, 1988, 100 min) **O.** **Cinestar 2**
- 18.00** Annie Hall ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1977, 90 min) **O.** **Cinétoile**
- 18.20** Last Action Hero ■ ■ ■ John McTiernan (Etats-Unis, 1992, 130 min) **O.** **Cinestar 2**
- 18.30** Senso ■ ■ ■ Luchino Visconti (Italie, 1954, 120 min) **O.** **Histoire**
- 18.55** Août ■ ■ ■ Henri Herré (France, 1991, 95 min) **O.** **Ciné Cinéma 1**
- 19.00** Crépuscule ■ ■ ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min) **O.** **Ciné Classics**



- 19.30** Cat Ballou ■ ■ ■ Elliot Silverstein. Avec Jane Fonda, Lee Marvin (Etats-Unis, 1965, 100 min) **O.** **Cinétoile**
- 20.30** La Vie de plaisir ■ ■ ■ Albert Valentin (France, 1943, N., 95 min) **O.** **Ciné Classics**



- 21.00** Peggy Sue s'est mariée ■ ■ ■ Francis Ford Coppola. Avec Kathleen Turner, Nicolas Cage (EU, 1986, 100 min) **O.** **Cinestar 2**
- 22.05** Lo smemorato ■ ■ ■ Gennaro Righelli (Italie, 1936, N., v.o., 80 min) **O.** **Ciné Classics**
- 22.45** Les Oiseaux ■ ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1963, v.o., 120 min) **O.** **Cinétoile**
- 23.55** Pat Garrett et Billy le Kid ■ ■ ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, 105 min) **O.** **Ciné Cinéma 2**
- 0.35** Swing Kids ■ ■ ■ Thomas Carter (Etats-Unis, 1992, 115 min) **O.** **Cinestar 2**

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

#### TF 1

- 15.30** Le Rebelle. **O.**
- 16.25** Bony. **O.**
- 17.15** Sunset Beach. **O.**
- 17.40** Beverly Hills. **O.**
- 18.30** Exclusif. **19.05** Le Bigdil. **20.00** Journal, Météo. **20.50** Goldeneye ■ Film. Martin Campbell. **O.**
- 23.15** High Secret City. Le gagnant rafle la mise. **O.** Les frères de sang. **O.**
- 1.00** Minuit sport.

#### FRANCE 2

- 15.45** Tiercé. **16.00** La Chance aux chansons. **16.45** Des chiffres et des lettres. **17.15** et **23.00** Un livre, des livres. **17.20** Cap des Pins. **O.**
- 17.50** Hartley, cœurs à vif. **O.**
- 18.45** Et un, et deux, et trois. **19.15** 1 000 enfants vers l'an 20



## L'igloo sur la tête

par Pierre Georges

QUE MANQUAIT-IL dans ce fameux igloo de la Vanoise ? Un caméscope, peut-être. Ou, alors, un fax pour négocier les contrats. Ou, encore, une radio pour transmettre en direct, heure par heure, jour par jour, l'odyssée de la glace.

Formidable et mythique air pur des cimes ! Elle a bonne mine, bon teint, l'aventure ! Voici trois randonneurs expérimentés. Tellement expérimentés qu'ils partent en montagne quand il ne faudrait pas y partir. Contre les conseils. Et qu'ils en reviennent comme on ne saurait en revenir. Entre hôpital et exclusivité. Sans perdre un instant le nord, ce bon vieux nord du mieux-offrant, du mieux-disant, pour le récit exclusif de leur séjour forcé, de leur survie admirable.

Elle a bonne mine, l'aventure, et nous tous avec. Pendant des jours, huit, neuf, tout un pays s'est pris d'inquiétude, de passion, pour ce qui était tout simplement une extraordinaire histoire humaine et médiatique, le sort de trois naufragés du glacier. Il s'est pris d'admiration aussi pour le courage et l'acharnement des sauveteurs à les sortir de là. Course contre la montre et pour la vie, ponctuée de ces quelques appels sur téléphone portable pour donner ce qu'il fallait de modernité et de suspense en direct à cet ancestral duel entre l'homme et la montagne.

Ils téléphonaient. Donc ils vivaient. Et les sauveteurs s'échinaient dans la tempête. Ils misaient leurs vies pour la vie des autres, prenaient des risques insensés dans la montagne ou dans les airs. Et ils s'y efforçaient encore et encore, contre la neige, contre le vent, contre le froid po-

laire. Puisque tel est leur métier et telle est l'idée qu'ils s'en font, une certaine idée du devoir, une belle idée de l'homme et du prix de la vie.

On sait ce qu'il advint. Les randonneurs furent sauvés. Et l'on vit peu après, comment dire, l'igloo nous tomber sur la tête. Les trois rescapés de la Vanoise venaient, eux ou les leurs, de vendre aux enchères ce morceau de solidarité montagnarde et d'humanisme.

C'est à ne pas croire. D'ailleurs, on ne veut pas le croire. On se dit qu'ils ont fait erreur, l'erreur de ne pas résister aux sollicitations. L'erreur de gens fatigués, épuisés, jaugeant mal l'ampleur de l'insulte ainsi faite à ceux qui les sauverent, pour pas un sou, eux. On se dit cela. Ou alors que, s'ils ont vendu ainsi le récit, ce n'est pas pour en tirer profit, mais pour rembourser les frais de sauvetage et faire don du reste à des associations. On se dit que trois hommes revenant d'où ils reviennent ne peuvent être aussi vite rendus au cynisme trivial et à l'indécence gourmande des marchands d'exploits, des aventuriers de l'ultime.

Ce serait à ne pas croire. Ou alors à douter de tout, même si, métier aidant, on ne dispose pas de réserves de naïveté et d'illusions sur la nature humaine. Il y a, il devrait y avoir, dans la vie, une morale et une pudeur élémentaires qui font simplement qu'il y a des choses et des principes qui ne se vendent pas. On dira, on dit déjà, que, sans les médias, sans leur course au scoop, la tentation n'eût pas existé. C'est un fait, elle exista. Était-ce vraiment une raison pour y céder, un alibi pour justifier un choix d'abord individuel et, au fond, parfaitement trivial ?

# Le réformateur Mouloud Hamrouche candidat à l'élection présidentielle en Algérie

Il dénonce l'action du FMI, qui a soutenu une « mafia politico-économique »

« **RÉTABLIR** les libertés individuelles et collectives. Changer radicalement de politique économique. Refonder la Constitution » : ce sont trois « chantiers » d'envergure que Mouloud Hamrouche, l'ancien premier ministre « réformateur », souhaite ouvrir, s'il est élu à l'élection présidentielle du 15 avril. M. Hamrouche a déposé sa candidature officielle dimanche 28 février. Il ajoute ainsi son nom à la demi-douzaine de candidats majeurs : Abdelaziz Bouteflika, souvent présenté comme l'homme d'une partie de l'armée, Ahmed Taleb Ibrahim, qui incarne un national-islamisme, le socialiste Aït Ahmed, ou Mafhoud Nahnah, islamiste modéré. Le Conseil constitutionnel devrait publier d'ici une dizaine de jours la liste des candidats validés.

La priorité, a réaffirmé Mouloud Hamrouche au Monde, c'est de rétablir les libertés, de « garantir une justice indépendante » et de « réhabiliter » les pouvoirs publics aux yeux des Algériens. Une fois ces conditions réunies, estime-t-il, il sera possible de construire une « paix assumée » par la société, et non pas une paix secrète, presque honteuse, comme celle négociée par les militaires et l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé de l'ex-FIS.

Homme prudent – trop prudent, regrettent quelques-uns de ses amis –, M. Hamrouche refuse de se prononcer sur l'opportunité d'une amnistie pour tous les acteurs d'un drame qui, depuis 1992 et l'arrêt du processus électoral, a entraîné la mort de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Il faut d'abord,

explique-t-il, « comprendre ce qui s'est passé » pour qu'« un dialogue s'instaure » et qu'un « vrai pardon » intervienne. Faut-il ou non réhabiliter l'ex-FIS ? Accusé – à tort – d'avoir fait le lit des islamistes lorsqu'il dirigeait le gouvernement, M. Hamrouche balaie la question. « Ces préoccupations ne concernent que ceux qui ont appelé à l'élimination du FIS du champ politique, l'ont obtenue et ne cessent de cristalliser le débat politique sur son devenir », résume-t-il. Je n'en fais pas partie, comme je refuse d'être enfermé dans un faux débat idéologique sur l'excommunication [des islamistes]. »

Chef d'un gouvernement qui, entre 1989 et 1991, fit souffler un vent de réforme sur une économie algérienne au bord de l'asphyxie, M. Hamrouche a des mots sévères

pour le Fonds monétaire international (FMI). Il a failli à sa mission en « soutenant le gaspillage des ressources de ces dernières années » perpétré sous couvert du plan d'ajustement structurel par une « mafia politico-économique ».

« **RÉAMORCER LA CROISSANCE** » L'ancien premier ministre préconise de s'éloigner de l'orthodoxie financière prôchée par le FMI pour « réamorcer la croissance ». « Notre préoccupation, explique-t-il, est de mettre d'abord la politique financière, monétaire et de crédit au service de l'économie productive et non l'inverse. Nous devons ensuite mobiliser suffisamment de capitaux pour lancer à grande échelle de vastes programmes de logement, de modernisation des infrastructures. Ils serviront d'appui à la mise en place d'une politique de modernisation industrielle sur le long terme. »

Exclu il y a quelques jours du Front de libération nationale (FLN), l'ex-parti unique qu'il s'était efforcé de démocratiser, M. Hamrouche ne s'en émeut guère. Il y voit même « un avantage » aux yeux de l'opinion publique, tant l'appareil du parti est aujourd'hui « décrié ». « Les militants du FLN sont avec nous, assure-t-il. J'ai également le soutien actif de nombreux courants, qui apprécient aujourd'hui à sa juste mesure le combat que nous avons mené entre 1989 et 1991. »

Pas plus que les autres candidats, M. Hamrouche n'a la garantie que les élections seront transparentes. Mais il veut croire « à la neutralité des appareils d'Etat » promise par le président sortant, Liamine Zerroual. « Il va de soi que je n'ai rien à faire dans une compétition factice », ajoute l'ancien premier ministre.

J.-P. T.

Jean-Pierre Tuquoi

### PROFIL

### POPULAIRE

### AUPRÈS DES CADRES

### ET DES JEUNES

On dit de lui qu'il fut le « *Gorbatchev algérien* ». La formule est restée mais elle est réductrice. Certes, à l'image de l'ancien numéro un soviétique, Mouloud Hamrouche, ancien lieutenant-colonel dans l'armée, est le pur produit d'un système, qu'il s'est efforcé ensuite de transformer de l'intérieur. Mais la comparaison s'arrête là. M. Gorbatchev voulait simplement adapter, réformer l'URSS, sans modifier les structures du pouvoir. La démarche de M. Hamrouche était plus audacieuse : il souhaitait une transformation radicale de l'Algérie pour lui éviter la faillite.

C'est au cœur du système, à la

présidence de la République dont il est le secrétaire général depuis février 1986, que Mouloud Hamrouche peaufine, entouré d'une poignée de collaborateurs, le programme de rupture qu'il mettra en œuvre après sa nomination à la tête du gouvernement, en septembre 1989. L'expérience est brève mais spectaculaire. En moins de deux ans, l'Algérie va davantage bouger qu'elle ne l'avait fait depuis l'indépendance de 1962.

Des dizaines de journaux voient le jour, dont la liberté de ton reste à ce jour sans équivalent dans le monde arabe. En matière économique, la mutation est impressionnante aussi : indépendance de la banque centrale, autonomie accrue pour les entreprises publiques promises à la privatisation, floraison de textes législatifs, réforme de l'agriculture... L'Algérie s'ouvre à l'économie de marché. Ses partenaires étrangers – la France en

tête – observent l'expérience avec scepticisme et rechignent à soutenir financièrement un pays touché de plein fouet par la chute des cours du pétrole brut.

La montée des islamistes aura raison de ce gouvernement réformateur. Sorti vainqueur des élections municipales de juin 1990, le FIS occupe la rue et se montre de plus en plus exigeant. Les affrontements avec les forces de l'ordre se multiplient dans la capitale. Ils amèneront l'armée à instaurer l'état de siège le 4 juin 1991, contre l'avis de Mouloud Hamrouche, qui avait pris les devants le 2 juin en présentant sa démission au président Chadli.

Fort d'une popularité parmi les jeunes et les cadres du pays, qui fit défaut à Mikhaïl Gorbatchev, l'ancien premier ministre réformateur espère revenir bientôt sur le devant de la scène.

## M. Chirac met en garde Serbes et Kosovars contre un refus du plan de paix

### KUMANOVO (Macédoine)

de notre envoyé spécial

Jacques Chirac était manifestement à son aise, dimanche après-midi 28 février, lorsqu'il a rendu visite aux militaires français stationnés sur un camp d'entraînement de l'ex-armée yougoslave dans le nord de la Macédoine, à une vingtaine de minutes de vol seulement du Kosovo. Il prend du temps pour leur parler, serre des mains, n'hésite pas à faire la bise à une jeune pilote d'hélicoptère, demande des nouvelles des familles des uns et des autres, avant de partager une bière avec la troupe. Tous corps confondus, il y a actuellement environ 1 500 soldats français à Kumanovo, l'une des trois bases (avec Skopje et Tetovo) de la Force d'extraction de 2 800 hommes de l'OTAN. Cette force internationale (France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Italie, Allemagne), dirigée par le général Marcel Valentin et dont les effectifs devraient être portés à 6 000, voire 8 000 hommes, dès la fin de la semaine, est destinée à venir en aide aux vérificateurs de la mission de l'OSCE (KVM) actuellement déployés au Kosovo si la sécurité de ceux-ci est menacée par les Serbes ou les Kosovars.

Mais elle pourrait rapidement devenir la « tête de pont » d'un autre contingent, bien plus important, de l'OTAN si un accord définitif intervient entre les belligérants, en France le 15 mars, dans le sillage des négociations de Rambouillet. Ce contingent de quelque 28 000 hommes au total serait chargé de surveiller le respect des accords.

### « ASSUMER TOUTES LES CONSÉQUENCES »

A ce propos, le président de la République a, à plusieurs reprises au cours de la journée, adressé des mises en garde aux deux parties. A l'issue de ses entretiens avec le président macédonien, Kiro Gligorov, d'abord : « Celle des deux parties qui portera la responsabilité de l'échec, a-t-il dit, s'exposera à des conséquences extrêmement sérieuses et dommageables pour ses populations. » Il l'a répété devant les militaires français dans l'après-midi : « Aux négociateurs, aux responsables des deux bords, je lance un appel : c'est aujourd'hui que vous devez faire le choix de la paix. Le choix d'une Europe qui est prête à les accueillir. La paix exige aussi une extrême retenue de tous. A ceux, quel que soit leur camp, qui

croient que la violence peut apporter une solution, je lance un avertissement solennel : la communauté internationale n'acceptera pas que s'enclenche à nouveau le cycle infernal de la violence, des massacres, de la barbarie. Ceux qui en seraient responsables devraient en assumer toutes les conséquences. »

M. Chirac a admis que la dégradation de la situation au Kosovo, où des accrochages se sont multipliés ces derniers jours, était « inquiétante ». Dimanche soir, deux Albanais ont été tués et un autre a été blessé par balles dans un attentat à Pristina, chef-lieu de la province. Des inconnus qui circulaient à bord d'une voiture ont ouvert le feu contre un café tenu par un Albanais. Quelques heures plus tôt, un policier serbe avait été tué et quatre autres blessés dans une embuscade tendue par des membres de l'UCK près de Kacanik, dans le Sud-Est. Enfin, des membres de la mission de vérification de l'OSCE ont découvert dans la journée les corps de trois hommes tués par balles dans la même région.

Alain Debove

## Le Michelin 1999 consacre la bonne santé retrouvée de la cuisine française

TENDANCE INVERSÉE pour le Guide Michelin, dont l'édition 1999 sera en librairie mercredi 3 mars. Depuis plusieurs années, le nombre d'étoiles supprimées était supérieur à celui des distinctions nouvelles. La balance s'établit cette année à plus 33 et moins 26... Pour Bernard Naegellen, le patron du Guide Michelin, c'est « un signe de la bonne santé retrouvée de la cuisine française ».

Dans le cercle restreint (21 tables) des trois étoiles, on assiste à l'arrivée de Michel Bras (12210 Laguiole) et la sortie de Marc Meneau (L'Espérance, 89450 Saint-Père-sous-Vézelay). La consécration du premier, attendue, couronne une démarche véritablement personnelle. La sanction infligée au second paraît quelque peu discordante avec les critères habituels du guide.

Michel Bras, entré en cuisine au début des années 80, décidait voici dix ans de bâtir un ensemble hôtelier avec un architecte familial du

Japon, Eric Raffy. Entre drailles et burons, les bâtiments contemporains s'inscrivent dans la beauté du paysage à la manière d'un idéogramme, comme la cuisine à forte charge symbolique du maître de céans. Enfant des monts d'Aubrac, Michel Bras s'est fait le champion de « ces légumes auxquelles nous refusons le grade d'aliment » (Colette).

Sa cuisine quasi écologique s'attache aux saveurs inattendues de l'arroche verte, des feuilles de baelle, des folioles de ciste, des feuilles d'amarante ou de chénopodes blanc. Ces plantes oubliées, mêlées de céréales concassées, accompagnent le carré de veau et son jus de cuisson « perlé au lard ». Sur le chemin de crête du végétalisme, la viande d'Aubrac est une précieuse défense et l'aligot un renfort salutaire. En consacrant Michel Bras et son originale archéologie gustative, le Michelin confirme ses cooptations antérieures, celle de Pierre Gagnaire, de Marc Veyrat et

d'Alain Passard, preuves d'un éclectisme, indispensable à la compréhension de la table française d'aujourd'hui.

Marc Meneau, quant à lui, fêtait l'an passé le vingtième anniversaire de son installation au pied de la colline de Vézelay. Vingt années de prouesses culinaires pour ce chef épargné par l'académisme, souvent inspiré, de l'huître à la gelée d'eau de mer des débuts, au filet de veau au caramel amer de la maturité. La fermeture du Pré des marguerites, annexe créée avec l'aide des banques, avait quelque peu terni les réjouissances, car le passif est lourd. Autrefois, la troisième étoile assurait la gloire, et aussi la fortune de ses bénéficiaires. Les temps ont changé et des établissements renommés ne sont plus à l'abri des difficultés. Jusque-là, l'état-major du Michelin s'en tenait à de prudents constats. A-t-il voulu anticiper l'événement avec ce déclassement contestable ?

A Paris, Frédéric Anton (Le Pré Catelan) et Eric Lecerf (L'Astor), deux anciens des brigades de Joël

Robuchon, obtiennent une seconde étoile. Christian Le Squer, nouveau titulaire chez Ledoyen, conserve ses deux étoiles. Deux macarons, à nouveau, pour Christian Constant, qui retrouve, au Violon d'Ingres, son classement du Crillon et deux étoiles aussi pour Patrick Pignol, le chef du Relais d'Auteuil, trente-huit ans, injustement oublié jusque-là.

En province, Jean-Marc Banzo (Le Clos de la Violette, 13090 Aix-en-Provence), Jean-Pierre Jacob (Le Bateau Ivre, 73370 Le Bourget-du-Lac) et Claude Loubet (Le Moulin de Lourmarin, 84160 Lourmarin) obtiennent deux étoiles également, tandis que le Choiseul à Amboise (37003), L'Escalé à Carry-le-Rouet (13021), Goumard et L'Opéra à Paris, les perdent. Parmi les tables nouvellement distinguées (1 étoile), saluons le cuisinier Chen (Le Soleil d'Est à Paris) pour son canard pékinois.

Jean-Claude Ribaut

★ Guide rouge Michelin France 1999, 90<sup>e</sup> édition, 150 F (22,87 €).

Le plaisir de savoir  
**Science & Vie**

### Enquête exclusive

## Médicaments : la rentabilité à tout prix !

Comment l'intérêt des malades passe après celui des laboratoires pharmaceutiques, preuves à l'appui.

### Et aussi

**Einstein et le big bang :**  
On connaît enfin le destin de l'Univers

**Alimentation :**  
Le lait est-il encore du lait ?

**Encyclopédie du XX<sup>e</sup> siècle :**  
L'Histoire de la Terre

EN VENTE DÈS AUJOURD'HUI